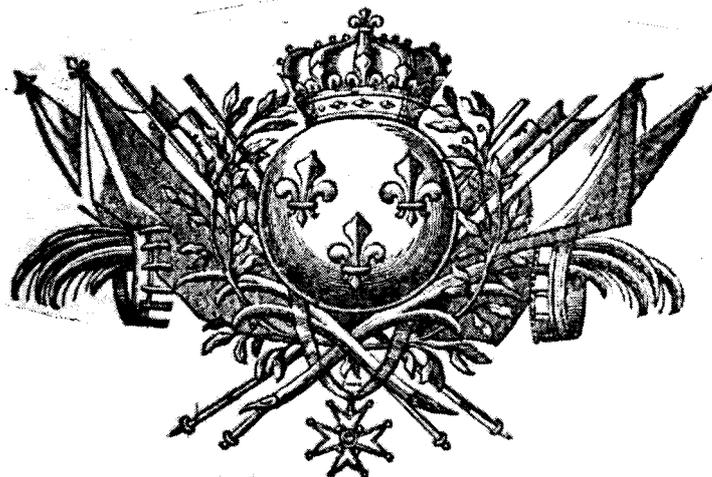


**Pierre BOURCET**  
(1700 – 1780)



Un ingénieur vaudois au service du Roy  
*(Autobiographie)*

Tome 1 : L'élève 1700 - 1731





<i>Sommaire</i>	P 5
-----------------	-----

## *Cartes*

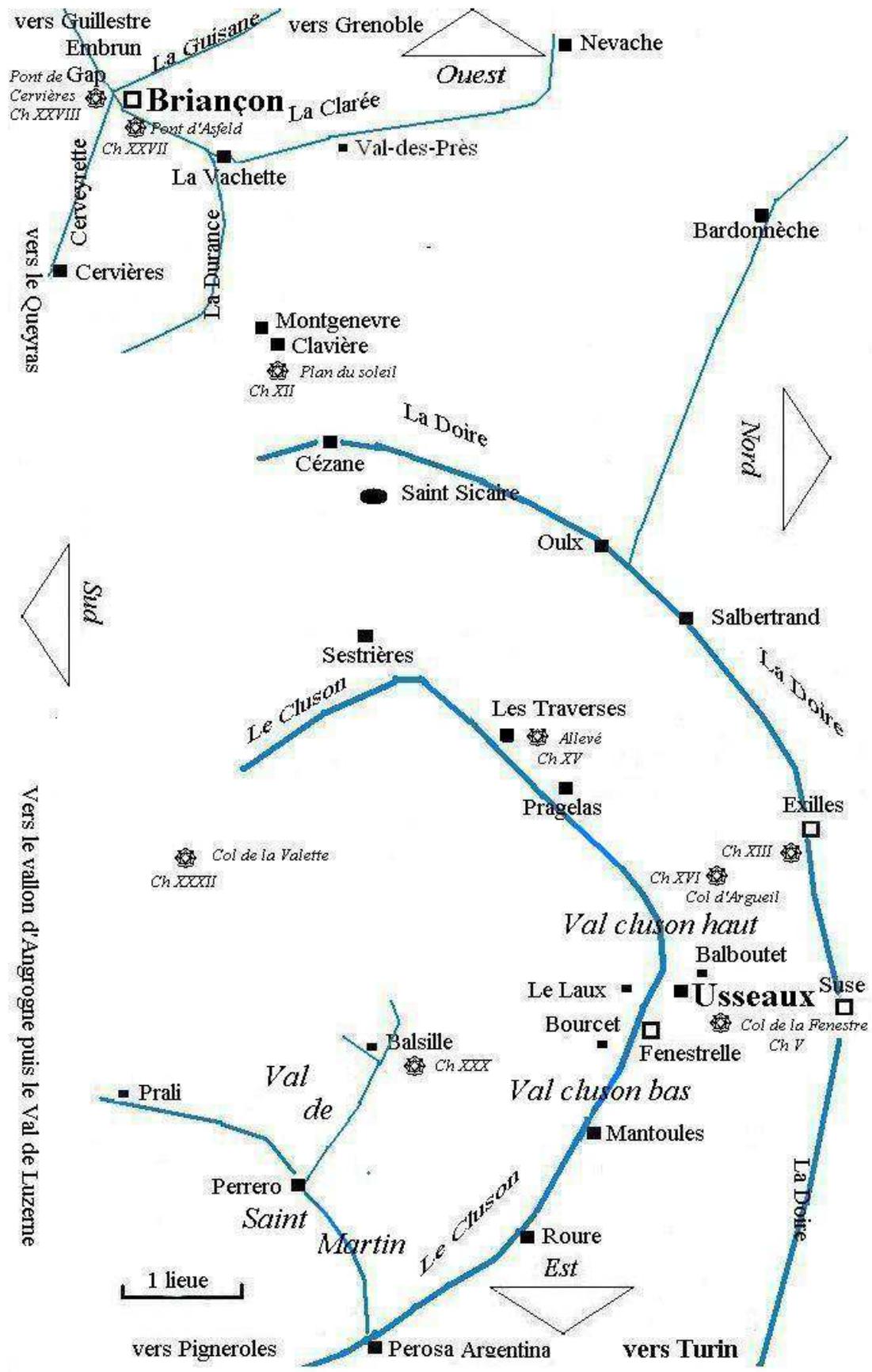
<i>Carte générale de l'escarton de Pragelas (Val Cluson)</i>	P 4
<i>Cette carte est dressée selon la représentation traditionnelle des cartes militaires du XVII<sup>e</sup> siècle : C'est à dire de l'intérieur du royaume vers l'extérieur, « en marchant à l'ennemi »</i>	
 localise un chapitre du premier tome (par exemple  Ch V Col de la Fenestre)	
<i>Carte du Val de Saint Martin, d'Angrogne et de Luserne</i>	P 20
<i>Carte des vallées vaudoises</i>	P 36
<i>Carte de l'expansion vaudoise en Europe</i>	P 202

## *Annexes*

<i>Généalogie simplifiée de Pierre Bourcet</i>	P 6
<i>Fratrie de Pierre Bourcet</i>	P 196
<i>Psaume des batailles</i>	P 197
<i>Références historiques</i>	P 199
<i>Eglises vaudoises</i>	P 202
<i>Cadastre sarde et mappes savoyardes (encadrement, géomètres)</i>	P 203

## *Illustrations*

<i>Bible de Genève de 1669</i>	P 13
<i>Les barricades de Pra de La Tour</i>	P 22
<i>Vue de La Rora</i>	P 28
<i>Vue de Briançon</i>	P 46
<i>Fusil à platine à silex</i>	P 48
<i>Drapeau de Pierre Bourcet au pas de Suse</i>	P 95
<i>Uniforme du régiment du Perche</i>	P 124
<i>Batteries du Royal Artillerie</i>	P 131
<i>Uniforme du régiment Royal des Vaisseaux</i>	P 143
<i>Pont d'Asfeld</i>	P 144
<i>Echafaudage du pont d'Asfeld</i>	P 148
<i>Uniforme d'ingénieur ordinaire</i>	P 152
<i>Croix briançonnaise</i>	P 155
<i>Le Bacchu-Ber</i>	P 159
<i>Consignes cadastre sarde et mappes savoyardes</i>	P 160
<i>Le géomètre</i>	P 166
<i>Briançon, plan relief</i>	P 176
<i>Signature de Pierre Bourcet</i>	P 194



## Sommaire

Confidence au lecteur .....	7
Introduction.....	9
Ch I Mon livre de lecture, la Bible, hiver 1707 .....	11
Ch II Les gloires de mon père : évacuation de Messine, le 15 mars 1678.....	15
Ch III Le projet d'enlèvement du duc de Savoie, Angrogne le 12 juillet 1706.....	21
Ch IV Une défaite exemplaire : Turin, le 7 septembre 1706 .....	31
Ch V La défense de la redoute du col de la Fenestre le 13 août 1708 .....	33
Ch VI La fin de la république du Val Saint-Martin, le 17 août 1708 .....	37
Ch VII Le retour à Champoléon de Jean Bernard, septembre 1708 .....	41
Ch VIII Mon premier tricorne 1709.....	43
Ch IX La traque des Rameaux, le dimanche 24 mars 1709.....	47
Ch X Le chamois de Pâques, le dimanche 31 mars 1709 .....	53
Ch XI Reconnaissance d'Exilles et de Fenestrelle, Pentecôte 8 et 9 juin 1710.....	57
Ch XII Les gloires de mon père : la défense du Montgenèvre, 29 et 30 août 1710.....	63
Ch XIII Mission de renseignements en territoire ennemi, les 18 et 19 juin 1711 .....	69
Ch XIV Reconnaissance des cols du Queyras, du 20 au 27 juin 1711 .....	75
Ch XV Ma première incursion dans le Val Cluson, le 4 Octobre 1711.....	83
Ch XVI Ma deuxième incursion dans le Val Cluson, le 12 juillet 1712 .....	87
Ch XVII Le traité d'Utrecht, le 11 avril 1713 .....	91
Ch XVIII Rosa, Rosa, Rosam, Grenoble 1715 .....	99
Ch XIX La basoche, Valence 1716-1718 .....	103
Ch XX Ma guerre d'Espagne : Rosas? Première moitié de 1719.....	107
Ch XXI Ma guerre d'Espagne : Rosas! deuxième moitié de 1719.....	115
Ch XXII Mon chemin de Grenoble, fin de l'automne 1719 .....	125
Ch XXIII La sainte Barbe, Grenoble le jeudi 4 décembre 1721.....	129
Ch XXIV Mes cours de mathématiques à Grenoble en 1722.....	135
Ch XXV Ma première tournée d'inspection, au cours de l'été 1727.....	137
Ch XXVI Mon entrée au régiment Royal des Vaisseaux à l'automne 1727 .....	141
Ch XXVII Le pont d'Asfeld, Briançon été 1729 .....	145
Ch XXVIII Le Bacchu Ber, Pont de Cervières, le mardi 16 août 1729.....	153
Ch XXIX Ma première mappe 1729-1732 .....	161
Ch XXX Les trois grâces, mes sœurs Magdeleine, Catherine et Marie, Usseaux 1730.....	171
Ch XXXI La mort du père, le 2 septembre 1731 .....	177
Ch XXXII La prise de Balsille, le 15 mai 1690.....	179
Ch XXXIII La négociation de Balboutet, Usseaux le dimanche 18 mai 1690.....	181
Ch XXXIV Les Vaudois décampent, Pragelas le 28 juin 1690.....	185
Ch XXXV La mort du père, Briançon le 2 septembre 1731 (Fin).....	189
Epilogue .....	193

## *Généalogie simplifiée*

### **Arrière grand-père**

Pierre Bourcet capitaine sous Louis XIII

### **Grand-Père**

Michelon Bourcet (1627-1687) Pasteur vaudois, ministre du culte de la « *religion prétendument réformée* » en Pragelas, dans le Trièves, Mort à Saint Gall en Suisse en mai 1687.

### **Père**

Daniel-André Bourcet (1658-1731) Capitaine sous Louis XIV

### **Fils**

Pierre Bourcet (1700-1780) Ingénieur sous Louis XV,  
Lieutenant général sous Louis XV et Louis XVI.

## Confidence au lecteur

Lors de mon enfance, mon père, Marcel Bourcet, m'a souvent entretenu de deux personnages qu'il admirait particulièrement Daniel-André Bourcet le capitaine, et son fils Pierre Bourcet l'ingénieur.

Nous avons avec eux un seul point commun : nos familles sont, l'une et l'autre, originaires d'Usseaux, dans le Haut Pragelas. Bien évidemment il y eut des mariages<sup>1</sup> entre les familles habitant Usseaux.

J'ai voulu en savoir plus sur ces deux personnes, le père et le fils, militaires tous les deux et de culture vaudoise. J'ai donc mené une enquête quasi policière sur leur vie.

Parce qu'ils ont pris part à une tranche de l'histoire de France, il est possible de reconstituer assez fidèlement leur parcours, et de retrouver les événements auxquels ils ont été mêlés. Cependant cette narration a déjà été faite par des historiens militaires et des universitaires.

Par contre, leur vie est riche d'enseignements. Elle est un exemple de la condition humaine. Les lumières du passé éclairent l'avenir. Toutes les contradictions, les grands et les petits côtés, les joies et les peines, les choix douloureux et la responsabilité personnelle, sont des éléments universels et partagés par tous. Ce côté, qui relie l'homme à son milieu social, m'intéresse et j'ai décidé de transcrire cet aspect de leur histoire.

Je me suis fait le nègre du lieutenant général Pierre de<sup>2</sup> Bourcet, grand Croix de l'ordre de Saint Louis, pour rédiger, en son nom et pour toi lecteur, son autobiographie. J'assume ainsi une part de la succession de François Régnier et de Jean Berthelot, les secrétaires particuliers de ce grand homme. Je m'efforcerai, comme eux, d'être fidèle et loyal à sa personne et à ses idées.

Le lieutenant général m'a narré son existence, parfois dans le détail. Il ne voulait pas que l'expérience de sa longue vie de quatre-vingts ans soit perdue. Il m'a raconté bien des événements, souvent militaires. Les uns, il les a vécus ; les autres l'ont marqué. Il a ajouté ses réflexions personnelles et les enseignements qu'il en a tirés.

Lecteur, à toi d'en faire ton miel, comme ses élèves l'ont fait avant toi.

---

<sup>1</sup> Par exemple : Jean Bourcet né le 14 février 1703 à Usseaux avait pour père Daniel Bourcet et pour mère Marie Bourcet ; Le parrain et la marraine étaient Jean Bourcet et sa femme Madeleine Bourcet, son oncle et sa tante. Sur cet acte d'état civil figurent deux mariages entre la famille des « Pierre Bourcet » et la famille des « Jean Bourcet », les deux familles « Bourcet » d'Usseaux.

Par ailleurs Marie Bourcet était la sœur de Daniel-André Bourcet. Le capitaine était donc son oncle. Ainsi quasiment tous les « Bourcet » d'Usseaux étaient-ils parents à un degré plus ou moins éloigné.

<sup>2</sup> Le « de » est utilisé ici car le grade de lieutenant général conférait la noblesse héréditaire.

J'ai été royalement récompensé en passant quelques années à ses côtés et en partageant sa finesse et son agilité intellectuelle. Il ne m'a jamais lassé, et souvent surpris.

En revivant avec lui tous ces évènements j'ai redécouvert, en miroir, ma proche famille, mes amis et toutes les personnes que j'ai côtoyées au cours de ma vie. Chacun d'eux se reconnaîtra dans un épisode, dans un trait de caractère, dans une expression ou un enseignement, tant la vie présente une part universelle commune à chacun de nous. Les rapports entre les hommes ont une base commune et intemporelle. Les Romains disaient : « *Nihil novum sub sole* »<sup>3</sup>.

Cette autobiographie pourrait apparaître comme *factice* dans le sens que donnait Pierre Bourcet aux exercices, *les guerres factices*, qu'il imaginait pour ses élèves du *cours supérieur de guerre et des officiers d'état-major*, à Grenoble de 1766 à 1771. Inspirées du passé, ces campagnes respectaient la réalité du terrain, des forces en présence, des possibilités des diverses armes. Elles étaient ce que nous appellerions, d'une façon moderne, une modélisation du réel. Elles étaient donc, réalistes et *possibles*. Ainsi Bonaparte, lors de ses campagnes d'Italie (la première en 1796-1797, la seconde en 1799 – 1800) a mis en application certains mouvements de troupes conçus par anticipation par Pierre Bourcet. Son neveu, Pierre-Jean de Bourcet de la Saigne, avait, en effet, offert à Napoléon Bonaparte un exemplaire, dédié par ses propres soins, des « *Principes de la guerre de montagne* ».

Ce récit *autobiographique* respecte strictement tous les faits avérés par l'histoire. Les interpolations entre les épisodes prouvés s'inscrivent, elles aussi, dans leur époque.

Lecteur, mon frère, parce que tu es moi, mais aussi autre, tu t'enrichiras de son vécu, et tu exploreras d'autres aspects de sa personnalité.

Je te laisse avec Pierre Bourcet.

Pour en faire ton ami, prends ton Temps.

A Lyon le 2 juin 2012.

Jean BOURCET

*Post scriptum* : Le lecteur qui souhaiterait rafraîchir ses connaissances, trouvera des références historiques aux pages 199 à 203.

---

<sup>3</sup> Rien de nouveau sous le soleil

## Introduction

### *Usseaux*<sup>4</sup> 1700

Longtemps je me suis senti heureux et insouciant. Mon paradis, Usseaux, était accroché à l'adret du val Cluson<sup>5</sup>, dans la partie méridionale des Alpes. Il était baigné par un soleil lumineux et, dans mes souvenirs d'enfant, éclairé par la figure de mon père Daniel-André Bourcet. Il était alors *le seigneur* de ce petit royaume, chef des milices de l'escarton<sup>6</sup> de Pragelas et capitaine d'une compagnie franche<sup>7</sup> de cent hommes. Mon père en était la puissance temporelle que j'admirais.

Moi j'étais l'avenir du clan, le premier enfant mâle, la première « *Pierre* » des fortifications que je construirai pour défendre le pré carré de mes ancêtres.

Ma mère et mes sœurs, Marie-Madeleine et Catherine<sup>8</sup>, étaient l'intérieur doux de mon cocon. J'y puisais une source infinie de tendresse. Ma mère avait, en toute saison, des douceurs à me faire découvrir. Le monde, grâce à elle, prenait des saveurs sucrées et chaudes. Elle était la fée qui transformait chaque repas en festin et chaque moment en une fête. Les mets frugaux de mon haut pays en ont gardé, pour l'éternité, une saveur particulière.

Au-delà, mon grand-père « *Michelon* » pour la famille, Michel pour la communauté du village, avait été un pasteur vaudois<sup>9</sup>. Il en restait, même après son exil et sa mort, la conscience spirituelle. Si ses quatre enfants avaient renié, officiellement, leur foi, ils en avaient gardé une rigueur morale et intellectuelle. Nous, les Bourcet, étions ainsi des deux côtés dans cette guerre de religion.

Nous-mêmes, nos amis, nos parents et nos voisins, nous nous trouvions impliqués dans une querelle de politique européenne qui nous dépassait. Nous étions d'abord une communauté qui s'acharnait à vivre dans des

---

<sup>4</sup> Pierre Bourcet est né le 1<sup>o</sup> mars 1700 à Usseaux

<sup>5</sup> Note d'un lecteur : La rivière s'appelle aujourd'hui « la Chisone »

<sup>6</sup> Escartons : communautés de vallée de « francs-bourgeois » gérées par des délégués élus (consuls et syndics). Ces délégués répartissaient les contributions et les charges (escartonnaient) entre les communautés puis entre leurs membres.

<sup>7</sup> Compagnie franche : troupe irrégulière de l'armée, incorporée dans aucun régiment.

<sup>8</sup> Marie-Madeleine, mon aînée, née le 11/09/1691 et Catherine, ma cadette née le 10/09/1704 à Usseaux

<sup>9</sup> Ministre protestant d'Usseaux en 1660 (probablement dès 1652), de Pragelas en 1662. il prend part au synode des Cévennes en 1673. Probablement Pasteur dans le Trièves de 1675 à 1685 ; réfugié à Genève à partir de 1685.

conditions difficiles et nous avons été broyés par l'histoire. Nos maisons, nos champs et nos pâturages ont été envahis, piétinés par les troupes de mercenaires, venues des quatre coins de l'Europe, se déchaîner chez nous et détruire nos pauvres biens. Le monde de mon enfance a disparu dans cette tourmente.

Mon Eden a volé en éclats dans l'explosion qui a détruit la citadelle de Fenestrelle<sup>10</sup>.

Quelques jours avant, dans la nuit du 25 au 26 août 1708, mon père était parti, avec les derniers fidèles de sa compagnie franche, rejoindre les troupes de notre roi Louis XIV, à Briançon. Il avait traversé les lignes ennemies, nous laissant prisonniers du Duc de Savoie Victor-Amédée II.

Je suis entré, à cet instant, dans le monde des adultes. Alors j'ai su que le val Cluson et la vie n'étaient qu'une vallée de larmes.

Le Livre le répète très souvent. L'enseignement de mon grand-père, ministre de notre communauté spirituelle, prenait alors tout son sel.

---

<sup>10</sup> Note d'un lecteur : Il s'agit du fort Mutin, situé sur la rive droite du Cluson (actuellement dénommé la Chisone) dont la poudrière a explosé, le 30 août 1708, suite à un coup de canon.

## Ch I Mon livre de lecture, la Bible, hiver 1707

Pour mes sept ans, ma mère a décidé de m'apprendre à lire. Ma mère, Marie-Madeleine Légier, était restée de culture vaudoise, comme tous les habitants d'Usseaux. Aussi c'est naturellement sur le Livre qu'elle me donna mes cours de lecture.

Le rituel de ces cours de lecture était immuable. Nous nous mettions tous les deux à l'écart de la maisonnée ; je me serrais contre elle. Elle ouvrait au hasard la Bible. La lecture commençait vers le milieu de la page de gauche. Ma mère considérait que le doigt de Dieu guidait sa main pour ouvrir la Bible à la bonne page. Elle pensait que cette orientation était destinée à m'apporter la connaissance qui m'était le plus utile à cet instant.

Au début elle me faisait découvrir quelques lettres. Je recherchais ensuite ces lettres dans la suite de la page.

Ensuite elle m'apprit des syllabes que je devais prononcer plusieurs fois. Là aussi je recherchais ces associations de lettres dans la suite de la page et je prononçais les sons. Lorsque l'association donnait lieu à un autre son, ma mère m'expliquait le pourquoi. Puis je continuais l'exercice.

Nous sommes passés aux mots, toujours dans le même esprit. Mais il fallait souvent parcourir plusieurs paragraphes pour retrouver le mot. Si un verbe ou un adjectif était de la même origine, ma mère me le faisait remarquer.

Enfin nous sommes arrivés à la lecture de phrases. Ma mère me faisait lire plusieurs fois la même phrase et m'en donnait le sens. Elle replaçait la phrase dans son contexte et dans le récit. Souvent je voulais en savoir plus et je l'interrogeais. Sa connaissance de la Bible fut mise à l'épreuve. Mais elle se tira de cet examen de passage à son avantage.

Nous avons pu lire alors des paragraphes entiers. Il lui fallut aborder la globalité du récit qui était raconté et le replacer dans le bon livre de la Bible. Elle me donna alors la structure générale du Livre. Chaque partie avait sa propre écriture, sa propre logique et son but interne.

Ces cours étaient de durée très limitée. Ils furent extrêmement courts au début et n'augmentèrent que peu. Ma mère préférait que nous travaillions deux fois dans la journée, mais d'une façon ramassée, afin que je ne sois jamais lassé par ses enseignements.

Je me souviens parfaitement du jour où j'ai dû lire les amours adultérines<sup>11</sup> de Bethsabée (*Bath-fçebath*) et de David. Le « doigt de Dieu » nous avait arrêtés sur cet épisode, et ma mère ne se déroba point. Elle n'élada pas la difficulté en passant à une autre lecture. Elle m'expliqua l'amour entre un homme et une femme, dans le mariage et en dehors, les naissances légitimes et les enfants adultérins. La punition des deux coupables, Bethsabée et David, par la mort à la naissance du fruit de leur faute, était un enseignement moral qu'elle souligna. Par contre l'exécution d'Uri, le Hittite (*Urie le Hethien*), n'était pas payée bien cher, puisque le deuxième fils de ce couple « *sans morale* » était le roi le plus puissant d'Israël, le roi Salomon. J'ai trouvé, à cet instant, que la Bible était un livre bien humain, où les petites choses des grands hommes étaient narrées par le menu et sans fard.

Souvent, quand je sus lire à peu près couramment, je gardais le Livre par-devers moi. Je m'efforçais de retrouver notre lecture et d'explorer les tenants et les aboutissants de l'épisode que nous avions abordé. A la relecture, j'ai souvent eu des éclairages complémentaires, voire un peu divergents, par rapport aux explications que ma mère m'avait données. Il me fut évident que chacun raconte les faits avec ses yeux et ses sentiments et donc avec sa subjectivité. J'ai appris ainsi à analyser dans un récit le fond de l'histoire et à découvrir la personnalité du narrateur. Savoir noter ce qu'il tait, le ton qu'il emploie, l'ordonnement des idées, tout cela fait connaître, si on s'y attache, bien des facettes de la personnalité de son interlocuteur.

Ma mère avait utilisé *la Bible de Genève de 1669*, qui était dans la famille de mon père, celle du pasteur Michel. Elle l'avait fait par devoir à l'égard de la famille dans laquelle elle était entrée. Mais au cours de nos lectures, je ressentis chez elle certains étonnements en découvrant d'autres mots que ceux qu'elle connaissait. Elle avait jusque là utilisé *la Bible Olivétan*<sup>12</sup>. Si le fond du récit était le même, l'une des traductions reflétait la culture de la langue d'oïl, l'autre la culture de la langue d'oc. Parfois des mots plus chantants venaient spontanément sur ses lèvres, ce *verbe* que les Vaudois avaient partagé entre eux depuis fort longtemps.

Ces moments que nous avons passés ensemble, ma mère et moi, serrés l'un contre l'autre, dans une bulle intemporelle, sont des souvenirs très précieux. J'aurais voulu que cela dure toujours, et ma mère l'aurait voulu aussi. Pourtant la vie n'est faite que de départs. A la fin de l'hiver 1707-1708, le cordon ombilical intellectuel, qui était le dernier à nous relier,

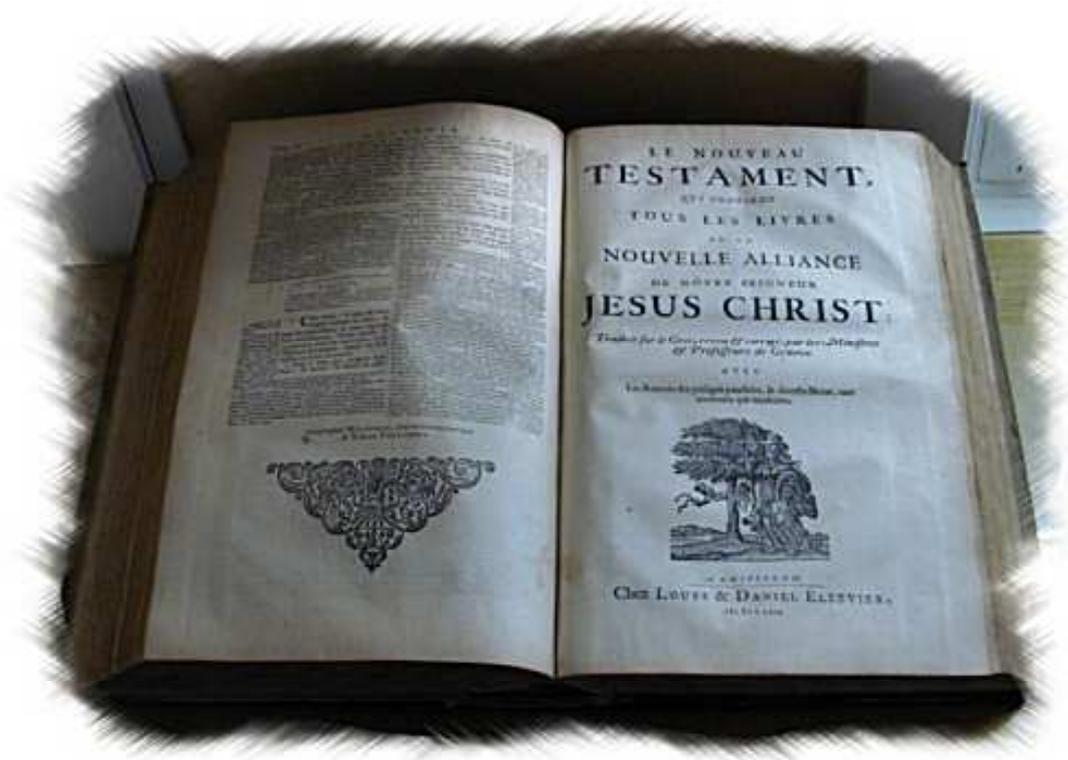
---

<sup>11</sup> Voir livre 2 Samuel chapitre 11

<sup>12</sup> Olivétan avait été chargé d'une nouvelle traduction de la Bible par le Synode de Chanforan en 1532.

s'est rompu. Ma mère venait de m'accoucher une deuxième fois et de me déposer dans l'âge de raison. Les événements de 1708 se chargèrent d'accélérer cette distanciation.

Ma mère m'avait donné la vie. Ma mère m'avait donné son lait pour me fortifier physiquement. Ma mère me donna la lecture, ses idées, et me fit part de sa vision du monde. J'étais devenu autonome. Pour un parent, et surtout pour une mère, c'est une évidence qu'il est difficile d'admettre. Je suis resté, dans son esprit, éternellement son petit garçon, alors qu'elle m'avait tout donné pour que je grandisse.



La Bible de Genève de 1669



## Ch II Les gloires de mon père : évacuation de Messine, le 15 mars 1678

Mon père Daniel-André avait un caractère aventurier et indépendant.

Il avait vécu son enfance dans l'escarton du Val Cluson du Briançonnais. Cette petite région s'administrait toute seule par des mandants élus. La noblesse n'existait pas dans cette contrée :

Peut-être le pays était-il si pauvre qu'il ne pouvait nourrir à la fois ses habitants et des nobles.

Peut-être cette quasi-indépendance était-elle destinée, dans l'esprit du roi de France, à gagner à sa cause ses sujets des marches du royaume. Ils bénéficiaient de privilèges qu'ils souhaiteraient probablement conserver. Le Roi s'assurait ainsi, par ces quelques avantages, de leur loyauté.

Mon père a toujours eu des rapports assez « *francs* » avec ses supérieurs hiérarchiques, issus très souvent de la vieille et grande noblesse.

J'ai été très différent de mon père. Les qualités qui m'ont été reconnues par tous mes supérieurs furent d'être travailleur, sérieux, loyal et fidèle. Ces qualités ont été très honorables. Elles ont fait de moi un excellent second ou une éminence grise à l'ombre des grands du royaume.

Je n'étais pas une reproduction à l'identique de mon père. Par contre nous partagions une même agilité d'esprit. Cette acuité nous permettait de pénétrer à *l'intérieur du cerveau* de nos interlocuteurs. Nous étions capables de déceler leurs pensées avant qu'ils ne les expriment et parfois avant qu'ils en prennent eux-mêmes conscience.

Malgré ou peut-être à cause de nos dissemblances, cela ne m'a empêché ni de l'aimer ni de l'admirer.

De même, nos personnalités différentes ont suscité à notre égard un attachement tout aussi fort de nos supérieurs et de nos subordonnés.

### *Evacuation de Messine le 15 mars 1678*

*(récit de Daniel-André Bourcet tel qu'il le fit à son fils Pierre)*

En 1674, les Espagnols occupaient la Sicile. Don Louis gouvernait Messine. Mais par diverses manœuvres, il se mit les Messinois à dos. En juillet la ville tira au canon sur le marquis de Bayona venu rétablir l'ordre au nom du roi d'Espagne. Deux députés de Messine vinrent à Rome demander la protection du roi de France. Ce dernier trouva là le moyen de s'en prendre indirectement aux Espagnols. Une expédition fut montée. Le duc de Vivonne fut nommé vice-roi de Sicile.

Après des succès initiaux indéniables, cette opération s'enlisa. Ce corps expéditionnaire coûtait cher. Il mobilisait des troupes qui auraient été mieux employées dans le royaume.

Au début de 1678, Le duc de La Feuillade fut chargé par notre roi Louis XIV de la difficile mission d'évacuer les troupes françaises qui occupaient Messine. Cette mission devait rester secrète jusqu'au terme de sa réalisation. Officiellement il était nommé vice-roi de Sicile en remplacement du duc de Vivonne.

Il s'acquitta brillamment du volet secret de sa mission en mystifiant les jurats<sup>13</sup> de Messine. Mais ses stratagèmes furent éventés au tout dernier moment. L'abandon de l'île par les troupes françaises apparut alors au grand jour pour tous. Il fut ressenti comme une trahison. Les notables et la population se sentirent livrés à la vindicte des Espagnols.

Cette crainte était parfaitement justifiée. A leur entrée dans Messine, les troupes espagnoles de don Vincenzo Gonzaga se livrèrent pendant trois jours aux pires sévices, sans que leurs chefs y mettent un quelconque frein.

Ainsi l'ultime jour de l'évacuation, le 15 mars 1678, donna lieu à des scènes de panique. Elles firent penser au jugement dernier de l'*Apocalypse* de Jean ou de *la Divine Comédie* de Dante.

Il fallait recueillir les dernières familles des sénateurs admises à s'échapper sur les bateaux français mouillés au large et en partance immédiate.

C'était une mission délicate. Elle fut confiée à un capitaine. Il décida d'une dernière descente à terre, forte de neufs canots, répartis en trois groupes de trois pour se protéger mutuellement. Cette disposition dispersait en trois points la foule massée sur la plage et diminuait un peu la pression sur chaque groupe.

En raison de ma jeunesse, de mon impétuosité, et de ma carrure avantageuse, je fus choisi pour l'accompagner et pour commander le dernier canot qui quitterait la plage.

Tous nos canots restèrent en eau suffisamment profonde pour permettre aux marins de se dégager à la rame.

Sur la plage la cohue était indescriptible. Les gens se jetaient à la mer. Ils s'accrochaient aux chaloupes. Les marins devaient leur faire lâcher prise à coups de rame, les soldats avec le plat de leur sabre. Les prières et les imprécations se mêlaient pour tous ces gens désespérés.

Nous connaissions les familles à évacuer. Elles faisaient ce qu'elles pouvaient pour se frayer un passage. Notre rôle était de les aider à accéder aux canots.

Lorsque la charge d'une chaloupe était atteinte, elle s'éloignait un peu du rivage et attendait les autres de son groupe.

---

<sup>13</sup> Jurat : magistrat municipal qui a prêté serment.

L'opération arrivait à sa fin. Je vérifiais que les deux autres groupes s'acheminaient déjà vers les bâtiments mouillés au large, que les deux autres canots du groupe central de commandement s'étaient mis en eau profonde.

Je ressentis une douleur fulgurante au bras gauche. Mon attention, un instant détournée des gens qui nous serraient de près, ne m'avait pas permis de voir venir et de parer un coup de couteau.

Nous étions bien les derniers. Je hurlai : « *on y va* ».

Alors nous n'avons plus seulement écarté les Messinois. Il nous fallait les assommer pour nous dégager. Nos coups visèrent les têtes. Les corps qui s'affaissaient nous protégeaient de nos poursuivants. Nous étions enfoncés dans l'eau jusqu'à la taille, jusqu'au torse, puis jusqu'à la tête. Au-dessus de nous, les marins avec leurs rames frappaient ceux qui nous suivaient. Je fus le dernier à m'accrocher au rebord du canot. Il s'éloigna aussitôt. Les matelots souquaient ferme pour prendre le large. Deux rames à l'arrière mettaient un terme aux dernières tentatives d'abordage.

Je fus hissé à bord par mes soldats. J'avais le bras gauche en sang. Nous comprimâmes la blessure comme nous pûmes. Puis je gardais ma main droite serrée sur mon bras.

A l'écart de la plage, les cris s'estompaient ; le soleil brillait. Tout cela aurait pu être paradisiaque, si les réfugiés, qui s'entassaient dans notre chaloupe, n'avaient pas rappelé la déchirure qui était en train de se produire.

A mi-distance des plages et des bâtiments de la marine royale, nous entrâmes un court instant dans l'intemporel. Seul le bruit régulier, et rassurant des rames, marquait le présent. Même les réfugiés s'étaient tus. Nous laissions derrière nous le chaos. Devant nous, l'agitation des marins sur les bâtiments semblait encore lointaine. Nous étions en vie sur la barque de Charon jouissant de ce peu qu'est notre vie éphémère. Pour les réfugiés de Messine, la barque de Charon traversait le Styx, ici la baie de Messine, à contre-courant et plutôt dans le bon sens, puisqu'ils quittaient l'enfer espagnol de la Sicile.

Puis cette bulle éclata. Notre passé récent nous poursuivait d'injures méritées. Nous étions maudits. Notre futur immédiat s'agitait pour le départ de la flotte. Dès notre arrivée les bâtiments prirent le large.

A bord de la frégate « *l'Apollon* » commandée par le chevalier de Janson<sup>14</sup>, je fus conduit auprès du médecin. Il versa d'abord de l'alcool sur la plaie. Je faillis m'évanouir. Ensuite il lava abondamment à l'eau douce ma blessure. Puis il banda mon bras. J'étais jeune et je me sentais immortel. Je ne m'inquiétais pas trop des suites de cet incident.

---

<sup>14</sup> Claude, comte de Forbin, comte de Janson (1656-1733)

Le médecin me demanda de rester auprès de lui pour s'assurer de ma parfaite guérison. Cela lui procurait aussi une compagnie qu'il jugeait plus agréable que celle des réfugiés qui ne parlaient point notre langue.

Dès le lendemain, le duc de la Feuillade me rendit visite. C'était une démarche sympathique et utile pour conforter sa stature d'homme d'action proche de ses subordonnés et de ses troupes. Il me félicita pour mon attitude lors de cette évacuation :

« *Bourcet, vous avez été le dernier à quitter la terre de Sicile et vous l'avez fait pour protéger nos soldats. C'est très bien* ».

Il récita tout le bien que pensait de moi le capitaine qui dirigeait ce groupe d'arrière-garde. Il m'assura qu'il souscrivait à ce sentiment. Puis il ajouta d'une façon quelque peu sibylline :

« *Bourcet, vous vous en êtes bien tiré* ».

Je n'ai jamais su s'il parlait de ma mission de couverture de ce rembarquement mouvementé ou de ma blessure, somme toute bénigne.

Par la suite il s'intéressa particulièrement à moi et à ma carrière. Cela ne l'empêcha pas d'écrire une appréciation sans nuance à mon endroit :

« *Daniel-André Bourcet est un officier d'avenir. Il a toutefois tendance, d'une façon certes sympathique, à s'accrocher exagérément à certaines idées personnelles, ce qui pourrait l'entraîner à prendre des initiatives qui dépassent ses compétences* »

Venant du duc de La Feuillade, qui cultivait lui-même une indépendance d'esprit immodérée, ce jugement pouvait lui être retourné très facilement. Je ne m'en vexais point car j'y vis une auto-évaluation tout à fait pertinente d'un chef que j'admirais précisément pour cela.

*Fin de l'évacuation de Messine le 15 mars 1678*

*(fin du récit du départ de Messine par Daniel-André Bourcet)*

### *La Royale à Toulon, l'escadre du Levant*

Ainsi la carrière de mon père connut un tournant décisif lors de ses campagnes en Sicile comme volontaire dans le régiment de Provence et sous la direction du duc de La Feuillade<sup>15</sup>. Sa blessure de 1678, lors de l'évacuation de l'île, le fit entrer dans la proximité immédiate du duc.

Mon père a toujours aimé marcher en marge des sentiers battus.

En 1682, après avoir blessé en duel le neveu du lieutenant du roi de la place de Marseille, il dut s'embarquer pour esquiver la justice<sup>16</sup>. Il participa ainsi, sur le vaisseau « La Fortune », commandé par le chevalier de la Reynarde<sup>17</sup>, aux bombardements d'Alger et de Tripoli en 1683 et 1684.

---

<sup>15</sup> François III d'Aubusson duc de la Feuillade (1631-1691) ; vice-roi de Sicile en 1678.

<sup>16</sup> Les duels étaient naturellement interdits ... mais fréquents.

<sup>17</sup> Jean-Batiste de Félix, seigneur de Muy et de la Reynarde.

Mon père a navigué à plusieurs reprises. Je sais qu'il s'est parfois imaginé en commandant d'un bateau de corsaires, voire de pirates. Il avait une propension naturelle à faire lui-même les lois qu'il appliquait. Sa rupture initiale contre son père pasteur vaudois l'a marqué toute sa vie.

De son passage forcé dans la « *Royale* », mon père gardait des souvenirs très forts.

Il avait trouvé bien des similitudes entre ses hautes montagnes et la mer :

A Usseaux, le clan vivait au milieu d'éléments hostiles et devait faire preuve de cohésion pour survivre. Chacun dépendait des autres.

Sur un bâtiment, l'équipage était par nécessité solidaire. Chacun devait assumer sa tâche au bénéfice de tous.

La mer et la haute montagne n'admettaient point l'approximation.

Il ne parlait que peu de cette expérience.

Certes il n'avait chevauché la Méditerranée, *Mare nostrum*, que peu d'années par rapport à Ulysse. Mais surtout il estimait qu'il fallait le *verbe* d'Homère pour ne pas trahir sa propre épopée. Il évoquait son passage dans cette arme uniquement avec ses compagnons marins. A demi mots ils se comprenaient.

De Toulon, mon père avait rapporté une lunette toute simple, à un seul tirage. Il en avait découvert l'usage avec les officiers de pont. Aussitôt il en avait perçu l'intérêt en montagne. Grâce à cet instrument, d'un versant on pouvait observer le versant d'en face avec précision.

Cette lunette n'offrait pas un fort grandissement. Son champ de vision était étroit. Il fallait avoir de bons repères pour retrouver rapidement le point que l'on recherchait dans le paysage.

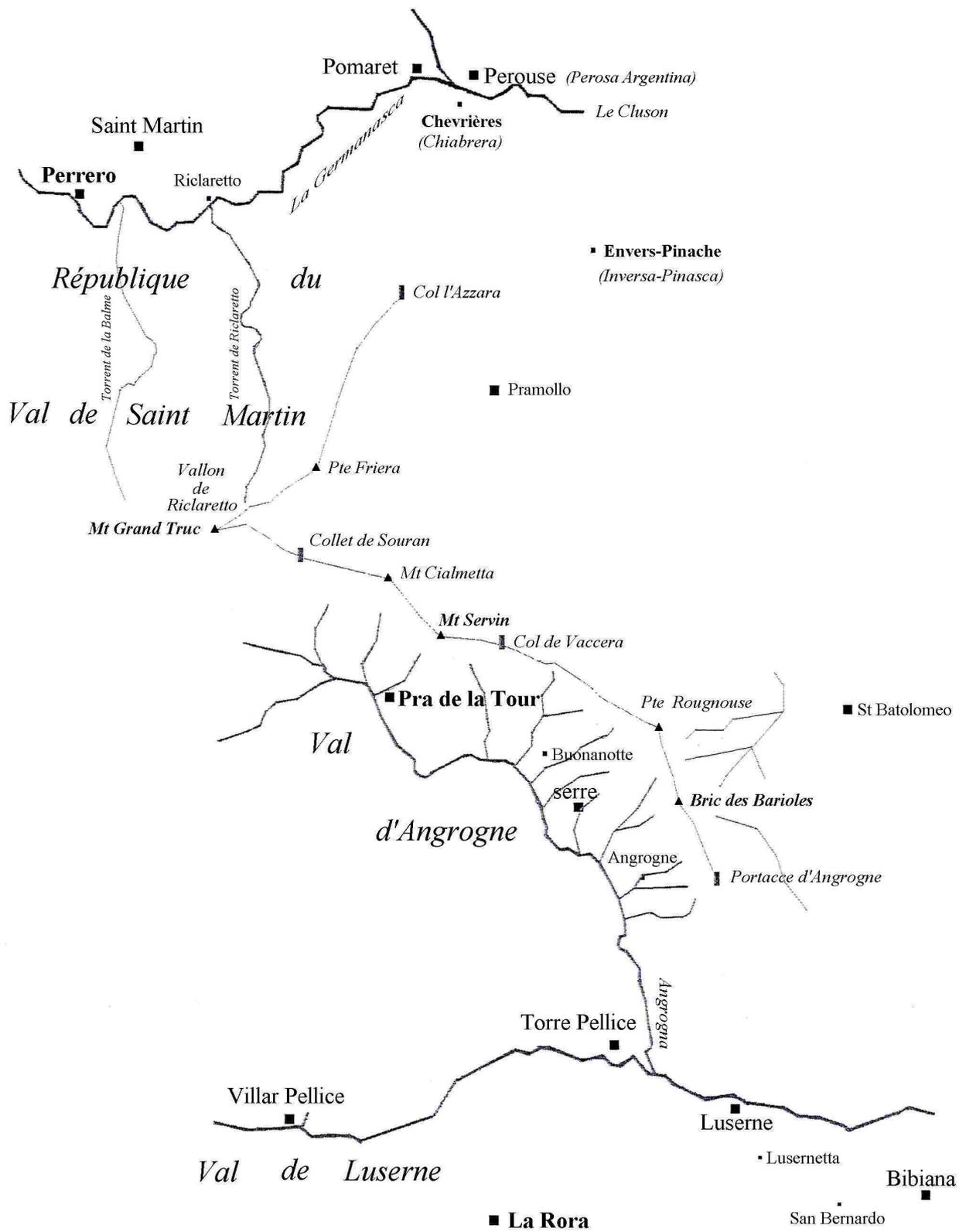
Mais cette lunette était de taille réduite et robuste. Elle pouvait facilement être transportée, même dans des lieux d'accès difficile.

Pour éviter toute question sur la provenance de cette lunette, il avait affirmé d'entrée auprès de ses soldats qu'elle lui avait été fournie en dotation par l'intendance de Briançon. Certains de ses collègues officiers s'empressèrent vainement de formuler une telle demande. Il passa pour un officier bien en cour et favorisé. Cela renforça l'estime que sa troupe lui portait.

Bien plus tard, à travers cet instrument, Jean Bernard me donna mes premières leçons sur les chamois.

Mon père n'a commencé à s'assagir que lors qu'il fut revenu dans son pays, en 1689 pour lutter, au nom du roi de France, contre les Vaudois.

Il épousa Marie-Magdeleine Legier. Ma naissance en 1700 lui donna des charges de famille qui le firent encore gagner en sagesse et en pondération.



### Ch III Le projet d'enlèvement du duc de Savoie, Angrogne le 12 juillet 1706

A son retour dans les Alpes, mon père retrouva François d'Aubusson, Duc de La Feuillade, comme directeur du Dauphiné. Après son décès en septembre 1691, son fils Louis<sup>18</sup> lui succéda.

Sa connaissance du pays et ses relations avec ces deux gouverneurs successifs lui firent jouer un rôle important auprès d'eux et auprès de leur successeur, le maréchal de Berwick.

En 1704, il obtint du duc de la Feuillade le brevet de capitaine d'une compagnie « franche » de cent personnes. Ce rôle lui convenait parfaitement. Sa compagnie était en quelque sorte « *affranchie* » de toutes les pesanteurs de la hiérarchie militaire. Il put donner libre cours à son imagination. Il ne s'en priva point. Il acquit rapidement, pour lui-même et pour ses soldats, une réputation de troupe d'élite apte à tous les coups de main.

Il eut aussi une influence politique auprès du duc de La Feuillade. La constitution de la république du Val Saint Martin était son idée. Dans son esprit, cette vallée constituait un sixième escarton supplémentaire qui pourrait être rattaché, un jour, aux escartons existant<sup>19</sup> autour de Briançon. Cette espérance ne se concrétisa point.

Mais « *Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre et ni de réussir pour persévérer* »<sup>20</sup>.

#### *Le plan d'enlèvement du Duc de Savoie, le 12 juillet 1706*

*(Récit du capitaine Daniel-André)*

Au début de juillet 1706, Le Duc de Savoie Victor-Emmanuel II s'échappa du siège de Turin avec sa cavalerie. A l'évidence il voulait se réfugier dans les vallées vaudoises. Il fit un large détour pour éviter les troupes françaises qui gardaient les montagnes. Elles occupaient les vallées du Cluson et du val saint Martin.

Le Duc se présenta à l'entrée de la vallée de Luserne par le Sud. Il rejoignit Bibiana. Puis il évita le débouché normal de la vallée pour franchir le torrent de Pellice. Pour éviter les troupes du duc de la Feuillade à sa poursuite, il préféra remonter le vallon de St Bernard.

En ce jour du 12 juillet 1706, je m'étais avancé sur la crête qui sépare la vallée d'Angrogne de celle de Pramol. Le sergent Jean Bernard m'accompagnait. Je m'étais muni d'une lunette toute simple à un seul tirage. C'était déjà un gros progrès. Son grossissement était suffisant pour repérer des troupes en mouvement et reconnaître les régiments.

---

<sup>18</sup> Louis d'Aubusson duc de La Feuillade (1673-1725).

<sup>19</sup> Briançon, Queyras, Oulx, Pragelas et Chateaudauphin.

<sup>20</sup> Guillaume d'Orange le taciturne (1533-1584) reprise d'un aphorisme de Charles le téméraire.

Le Bric des Barioles<sup>21</sup> est un excellent poste d'observation. Ce site domine la plaine du Pô. Il permet de voir les débouchés des vallées de Luserne, du Val St Martin et du Pragelas. Il donne une vue assez complète sur la vallée d'Angrogne.

Nous avons vu arriver de loin la cavalerie du Duc de Savoie. Elle s'engagea dans la vallée d'Angrogne. Au niveau du village de Serre, la cavalerie s'arrêta. Puis elle s'éleva dans les alpages pour gagner le lieu dit la Vernée.

Le Duc de Savoie la laissait là en couverture. Il craignait surtout une arrivée de l'armée française par le bas de la vallée et le levant. Il continua avec seulement les gens, peu nombreux, de sa maison et une escorte très réduite.

Très vite, nous fûmes sûrs qu'il s'engageait bien dans les gorges pour rejoindre la partie supérieure de la vallée d'Angrogne.



Barricades du Pra de la Tour

Nous nous déplaçâmes sur la crête en remontant vers le nord ouest. Nous marchions sur le versant du vallon de Pramol pour ne pas être vus. Nous dépassâmes la pointe de Rougnouse et rejoignîmes le Mont Cervin<sup>22</sup>. C'était le poste d'observation idéal pour la partie haute du Val d'Angrogne.

Visiblement le Duc de Savoie avait décidé de passer la nuit au Pra du Tour. Ce choix semblait judicieux. Les barrières naturelles, qui l'entourent, ont permis aux Vaudois de résister pendant des siècles aux assauts de leurs ennemis.

Il allait probablement s'installer dans la maison la plus haute du village. Ses gardes du corps étaient moins d'une demi-douzaine.

De notre observatoire nous voyions les gens de sa maison et sa garde personnelle se disperser dans les diverses habitations.

---

<sup>21</sup> Il est actuellement appelé Bric de Bule et culmine à 1161m.

<sup>22</sup> ou Servin (altitude 1756)

L'après-midi était déjà bien entamé. Il me fallait prendre une décision.

Le village du Pra de la Tour a un seul point faible, la crête qui va du Grand Truc à la pointe de Rougnouse. C'est à partir du sommet secondaire du Cervin que l'on descend directement et sans difficultés vers ce village. Ce point avait été négligé ce premier jour. Le Duc de Savoie regardait derrière lui, craignant seulement d'être suivi. Il était vulnérable. Il pouvait être enlevé par un groupe décidé. Mes hommes étaient capables de cela. En peu de mots nous en avons parlé avec le sergent. Il partageait mon analyse et semblait fort enthousiasmé de cette perspective.

Je décidai qu'une telle possibilité ne se reproduirait peut-être jamais. Il fallait tenter quelque chose au petit jour du 13 juillet. Les effectifs de ma compagnie franche étaient suffisants. Elle était basée tout près. En quelques heures, nous pouvions organiser cette affaire.

Je demandai au sergent de rejoindre notre camp. Il devait envoyer une estafette à Pignerol auprès du Duc de la Feuillade afin d'obtenir son accord pour ce coup de main.

Il ferait ensuite monter tous les hommes valides juste derrière le grand Truc (altitude 2366 m).

Nous avons passé en revue les noms du groupe d'assaut. Je le commanderais personnellement et neuf soldats le composeraient. Leur choix était évident.

Pour eux, le sergent Jean Bernard se procurerait une dizaine de vêtements de paysans. Il emporterait aussi notre dizaine de pistolets. Il devait s'adresser à un escadron de cavaliers pour la compléter, si possible, de quatre autres en supplément.

A la nuit, je les rejoindrais au revers du Grand Truc, pour préparer l'opération du lendemain.

C'est là que l'estafette nous apporterait la réponse du duc de la Feuillade. Pour pouvoir agir, il fallait que la réponse nous parvienne dans la nuit et au plus tard une heure avant les premières lueurs du jour.

Le sergent Bernard partit aussitôt.

Je suis resté jusqu'à la nuit pour connaître les dispositions prises en définitive par le Duc de Savoie. Elles étaient conformes à mes pensées initiales : la protection était tournée vers le bas de la vallée.

Effectivement, le Duc s'installa dans la plus haute maison. Il ne garda que deux gardes auprès de lui. Ces deux points facilitaient mes plans.

Enfin, nous ne devrions pas avoir de soucis avec les chiens. L'arrivée en nombre d'étrangers au village les avait passablement excités.

---

<sup>23</sup> altitude 2366 m

Actuellement ils se déchaînaient. Pour dormir tranquilles, leurs maîtres seraient probablement amenés à les enfermer.

J'ai suivi la crête vers le couchant. En marchant je pensais à l'assaut du lendemain. Le premier soldat, qui entrerait dans la maison abritant le Duc, serait « *la Dague* ».

« *La Dague* », le saigneur de ma compagnie franche

Lorsque ce soldat avait été recruté et était arrivé dans la compagnie, il s'était présenté comme le tueur de cochons de son village. Cette entrée en matière, plus paysanne que guerrière, avait fait sourire. Mais rapidement sa passion des armes blanches était apparue au grand jour. Il passait son temps à aiguiser et à polir la lame de son couteau. Il tripotait volontiers les dagues des autres soldats. Par contre, il interdisait à quiconque de toucher à la sienne.

Le surnom de « *la Dague* » lui fut donné. Plus personne ne se rappelait son vrai nom. Il aurait préféré celui de « *la lame* » car il mettait toute sa personnalité, et sa virilité, dans cet objet auquel il s'assimilait. Mais bien que ce fût un nom féminin, il ne s'en offusqua point. Il s'employa plutôt à en être digne.

Un jour, il tomba en extase devant la dague d'un de ses compagnons. Il en testait la souplesse, en étudiait la couleur. Il en aiguisa une petite longueur du tranchant. Il testa le résultat d'un doigt prudent. Il réfléchit un instant puis proposa un troc contre sa propre dague. La négociation se fit. Elle aboutit à l'échange des armes, agrémenté de quelques corvées à la charge du demandeur. Il ne fut jamais déçu de son marché.

Dans un moment de confiance, il m'expliqua que la trempe de l'acier fait tout. L'élasticité est un peu diminuée, mais le tranchant est incomparable. La différence se fait là. Car une arme blanche bien maniée doit entrer sans torsion et sans effort dans la chair. La couleur du métal est un bon indicateur de la trempe. Des différences minimales de composition de l'acier, de chauffe, de nature de l'eau, puis de température du bain, expliquent que le fil soit plus ou moins coupant. Il avait trouvé sa « *Durandal* »<sup>24</sup>. Il la conserva toute sa vie.

Une fois une jeune recrue s'empara de son couteau et commença à jouer avec. Chacun l'observait. Mais « *la Dague* » n'eut pas à intervenir. Car après avoir tiré l'arme de son fourreau pour en éprouver le fil, le malheureux s'entama le pouce. Le tranchant était aussi acéré que celui des rasoirs des chirurgiens. Cette leçon suffit pour que sa dague soit laissée en paix par tous.

---

<sup>24</sup> Epée du chevalier Roland, mort à Roncevaux.

Lors d'une marche en montagne, ma compagnie franche fit une pause. Les soldats fatigués, étaient assis aux pieds des mélèzes. Leurs dos étaient appuyés aux troncs. Un soldat chicanier se trouvait pas très loin de « *la Dague* ». Il entreprit de se moquer de lui. Il commença par sa vallée et son village. Il continua par la vertu de sa mère et de son penchant pour les boucs, puis sur son aspect qui en était, à l'évidence, le résultat. Enfin il mit en cause sa virilité et compara « sa lame » à celle des vieillards grabataires. Chacun souriait, certains ricanaient.

J'entendis d'un coup le silence. Je m'approchai de son centre. Je vis, à deux doigts de l'oreille du chicanier, une dague plantée dans l'épaisse écorce du mélèze. Profondément enfoncée, elle continuait à vibrer sur sa lame. J'interrogeais le soldat visé. Il était livide et d'une voix blanche, il m'assura qu'il ne s'était rien passé. Du regard je fis le tour des autres soldats et je regardais fixement « *la Dague* ». Je sus à l'instant que personne ne témoignerait dans cette affaire. Je n'insistai pas et je retournai m'asseoir à ma place. Jamais personne n'évoqua cet incident. Mais tous évitèrent à l'avenir de trop s'en prendre à lui. A cette occasion, j'appris que non seulement « *la Dague* » maniait avec dextérité son couteau, mais qu'il le lançait avec précision et sûreté. Son geste d'intimidation en témoignait.

« *La Dague* » tuait les cochons « *proprement* ». Cela signifiait qu'ils mouraient vite et sans pousser de cris. Il avait mis au point sa technique en tranchant d'un seul coup de lame les deux artères et les cordes vocales. Tout était une affaire de précision. Il fallait viser le bon endroit et enfoncer profondément le couteau pratiquement jusqu'à ce qu'il ressorte de l'autre côté du cou.

Quand il fut dans l'armée, il pensa transposer sa technique sur l'homme. Il tâta son cou pour chercher les artères et les cordes vocales à proximité de la pomme d'Adam. Ensuite il essaya sur d'autres. Ses collègues n'aimaient pas qu'il tripote leur cou. Ils avaient un peu l'impression de le confier aux doigts de la mort. Il se repérait à l'oreille, au menton, à la mâchoire et à l'épaule. Il s'exerça sur divers modèles, des grands et des petits, des gros et des maigres. Il fut satisfait de ses observations.

Il affirmait parfois, avec des accents d'une sincérité déconcertante, que les porcs et les hommes ont beaucoup de points communs.

Dans certains coups de main de la compagnie franche, il eut à mettre en œuvre sa théorie. Il s'en tira à son avantage mais pas à celui de nos ennemis. Il était devenu un tueur à l'arme blanche, bien qu'il n'ait jamais éprouvé de plaisir à exercer son art.

## *La préparation du coup de main du 13 juillet 1706*

A mon arrivée au campement, derrière le Grand Truc, j'ai distribué les rôles :

Je commanderais le groupe d'assaut.

Il devrait entrer dans la maison et s'emparer du Duc. La *Dague* et deux forts à bras interviendraient dès que les premières lueurs du jour nous permettraient de distinguer l'intérieur de la cuisine. A ce moment l'attention se relâche. C'est l'heure où la mort moissonne ses victimes. Mes trois « *anges exterminateurs* » seraient la *Dague* et les deux forts à bras, ils officieraient sans bruit au couteau et avec leurs poings. Ils devraient neutraliser les deux gardes et les égorger pour éviter les surprises. Ils assommèrent les gens de la maison du Duc et se saisiraient de sa personne.

Je serais dans la cuisine avec trois autres soldats déguisés en paysans et armés chacun de deux pistolets. Trois autres soldats, dans le même accoutrement et avec le même armement, surveilleraient l'accès à la maison.

Nous nous glisserions du vallon du torrent à la maison par paquets de trois, juste aux premières lueurs de l'aube. L'absence de lune couvrirait l'essentiel de nos déplacements. Dans cette faible clarté, avec nos vêtements et apparemment sans armes, nous pouvions espérer passer pour des paysans aux yeux des soldats et pour des gens du duc auprès des paysans. L'opération devrait être rapide. Le Duc serait amené avec les seuls vêtements qu'il porterait et sans ménagement. Nous risquions nos vies. Seule la promptitude pouvait nous sauver. Ce groupe serait fort de dix personnes.

Le sergent Bernard commanderait le groupe de soutien rapproché.

Ce groupe rassemblait dix bons tireurs. Ils gagneraient leur position, à cinquante pas au-dessus de la maison, en empruntant également le vallon du torrent. Ils se mettraient en place à la nuit. Si l'affaire tournait mal, ils foncèrent pour nous prêter main forte, nous dégager et assurer notre repli.

Dans le cas d'une issue heureuse, nous arriverions jusqu'à leur ligne, nous les dépasserions et ils se replieraient derrière nous sur le versant, en empêchant toute poursuite rapprochée.

Nous avons arrêté les noms avec le sergent Bernard. Quand je prononçai le nom de « *Blanc* » son ami de Champoléon s'écria :

« *Hé le Queyrassin, essaye de ne pas me tirer dessus, ne me confonds pas avec un Barbet<sup>25</sup>, tu me connais bien !* »

La réponse fusa très courte :

« *Trop bien ! l'ami* »

---

<sup>25</sup> Le « barbe » est un pasteur vaudois itinérant qui prêche le foi réformé. Les papistes en ont tiré le terme de « barbet » pour désigner génériquement tout Vaudois.

Mes hommes plaisaient dans un tel moment. C'était rassurant, ils mèneraient cette opération à bien et à son terme.

Le groupe de soutien principal serait commandé par mon lieutenant. Il serait fort de trente soldats. Ils se tiendraient au niveau du sommet du Cervin. Ils fonceraient eux aussi vers le village si l'affaire tournait mal. Autrement ils veilleraient à ce que notre repli se fasse dans de bonnes conditions. Ils prendraient position sur le versant nord, celui tourné vers Pramol.

Le dernier groupe s'assurerait de notre itinéraire de retour par la crête. Il comptait les trente derniers soldats valides de ma compagnie franche. Ce n'étaient pas les meilleurs. Aussi certains étaient un peu dépités de se voir confier ce seul rôle. Ils se répartiraient par petits paquets sur les sommets intermédiaires le long des trois mille pas de l'arête. Si l'affaire tournait mal, ils se montreraient et s'agiteraient comme pour une démonstration de force. Cela détournerait pendant un moment l'attention de nos poursuivants et pourrait un peu les impressionner.

Les dispositions prises, nous nous sommes enroulés dans nos couvertures et nous avons commencé à dormir.

### *Le dénouement*

Je fus réveillé par le retour de mon estafette. Elle me rapportait la réponse du Duc de la Feuillade. En militaire d'un grand classicisme, il optait pour une attaque générale sur le réduit des Barbets. Il me priait d'attendre l'ordre pour intervenir en même temps que les autres troupes.

Je sus que notre chance était passée. Il fallait agir à la fin de cette première nuit. Après, le Duc de Savoie prendrait des dispositions plus complètes pour protéger sa retraite.

Il fallait avertir les soldats de ma compagnie. Je me chargeais de ceux du groupe d'assaut, le sergent de ceux du groupe rapproché et mon lieutenant des autres.

Je ne me recouchai pas. Je m'avançai sur la crête. Je m'assis sur un rocher. A la première lueur du jour, je m'imaginai forçant la porte de la maison abritant le Duc de Savoie.

Lorsque le soleil apparut, j'aurais dû être à couvert des troupes telles que j'avais prévu de les disposer. Le Duc de Savoie aurait été entre mes mains solidement empoigné par les deux gaillards que j'avais choisis à cet effet. Cette opportunité était ratée. Elle ne se retrouverait plus. Je regagnais notre campement et je déjeunais avec ma troupe. Je fis bonne figure.

Le Duc de Savoie ne s'attarda pas au Pra de la Tour.

Il est possible que notre projet soit parvenu à ses oreilles. Avec près de cent personnes au courant, un secret n'est jamais gardé.



La Rora

Dès le 16 juillet, il s'était réfugié à la Rora, dans la maison d'André Durand, dit Canton. C'était un refuge très sûr, dominant Torre Pellice. Il n'en sortit que pour conduire la défense contre notre assaut. Puis il rejoignit le Prince Eugène pour délivrer Turin.

Moins d'une semaine plus tard, l'attaque générale fut déclenchée contre la vallée de Luserne.

Ma compagnie franche se lança dans le vallon de la Turinella. Il se situe au nord-est du Val d'Angrogne. Mais nous étions attendus. Notre progression fut stoppée par les barbets. Nous n'avions pas su saisir notre chance. Elle ne se représenterait plus.

Je constatai ce jour-là que le Duc de Savoie suivait les combats. Il était venu avec le capitaine vaudois Bonnet sur le Bric des Barioles. De ce point haut, il avait une vue d'ensemble sur les divers champs de bataille où se déroulaient des combats.

De cette pointe, le 12 juillet, je l'avais vu entrer dans la nasse du Val d'Angrogne. A ce moment-là, j'étais persuadé qu'il allait perdre la partie par ce faux pas.

En ce 17 juillet, il triomphait.

*« La roche Tarpéienne est toujours aussi proche du Capitole ».*

Il vit que ses troupes stoppaient facilement notre effort dans le vallon de Turinella. Cette attaque était une erreur, car elle ne s'adaptait point au relief de ces montagnes.

J'avais vainement suggéré une attaque à partir du grand Truc, en suivant l'arête vers la pointe de Rougnouse, puis le Bric des Barioles.

Mais il n'y avait guère que les cent soldats de ma compagnie franche qui pouvaient se lancer dans un tel assaut.

Il était d'ailleurs trop tard pour changer les plans. J'ai remonté le vallon de la Turinella en sachant pertinemment que c'était une affaire perdue d'avance, puisque nous étions attendus.

Lorsqu'après le traité d'Utrecht, Victor-Emmanuel II me proposa d'entrer à son service, je repensai à ce jour où j'aurais dû l'avoir entre mes mains. La chance avait tourné mais je restais fidèle à mes convictions, à mon pays, plus qu'à mon roi qui m'avait trahi.

Naturellement je refusai mes services à un roi que j'avais souhaité faire prisonnier. Il me semblait que mon honneur en eût souffert.

De Blaise de Monluc, j'ai toujours gardé à l'esprit cette pensée :

*« Nos vies et nos biens sont à nos rois ; l'âme est à Dieu ;  
et l'honneur est à nous. Car sur mon honneur mon roi ne peut rien »*

Il me semblait aussi que la loyauté envers ceux que l'on sert ne s'accommode point de ce genre de souvenir.

*Fin du plan d'enlèvement du duc de Savoie*

*(Fin du récit du capitaine Daniel-André Bourcet)*

En me narrant cette tentative, mon père eût, une fois, un moment de sentimentalité à mon égard :

*« Avec cette équipe, je serais allé te chercher même aux enfers,... s'il fut envisageable que tu y fusses un jour »*

*Réflexion incidente de Pierre Bourcet*

Bien évidemment mon père, capitaine d'une compagnie franche et à la tête des milices du Briançonnais, n'avait aucune vision d'ensemble de la situation militaire.

Dans l'esprit de mon père et en raison de son admiration pour M. le Duc de la Feuillade, il attribua ce refus à un esprit chevaleresque et à une solidarité entre grands des divers royaumes. Ce coup de main, mon père l'aurait exécuté sans aucun état d'âme. Il en aurait même éprouvé jubilation et délectation. Cette revanche sur les grands du royaume de France, incapables de concevoir et de réaliser une opération aussi osée, et sur son plus proche ennemi, le Duc de Savoie, lui fut refusée.

En réalité, M. le Duc de la Feuillade obéissait aux ordres de la Cour. M. de Chamillart<sup>26</sup>, ministre de la guerre, lui demandait expressément de se consacrer prioritairement aux opérations du siège de Turin. Dès le 17 juillet au soir, après l'échec de sa dernière tentative sur la vallée de Luserne, il était devant Turin pour en hâter la prise.

Ce projet d'enlèvement avorté resta pour mon père un regret et non un remords. Il aurait eu des remords s'il ne l'avait ni imaginé ni proposé.

---

<sup>26</sup> Lettre de Versailles datée du 6 juillet 1706.



#### Ch IV Une défaite exemplaire : Turin, le 7 septembre 1706

Plus tard, je me suis livré à une analyse de la défaite de Turin du 7 septembre 1706. Il ne s'agissait point de mettre en cause tel ou tel commandant. Mais plutôt de comprendre leurs erreurs, afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent : « *errare humanum est, sed perseverare diabolicum* »<sup>27</sup>.

Dans ma vie, j'ai souvent plus appris de mes échecs que de mes succès. Il importe de procéder à une analyse objective et dépassionnée des faits pour en tirer des leçons.

Certes quand on connaît la fin de l'histoire, il est plus facile de déceler les enchaînements qui ont conduit au dénouement.

Dans le cas de la défaite de Turin les points marquants sont tellement évidents qu'aucun doute ne subsiste.

L'amateurisme des états-majors des divers chefs impliqués dans cet épisode est la cause principale de l'échec. D'ailleurs cet échec est collectif. La vision globale a fait défaut. Le commandant de cette armée, Monseigneur le Duc d'Orléans, n'arriva pas à imposer ses vues auprès des officiers généraux à la tête desquels se trouvait le maréchal de Marcin. Chacun s'est attaché à une partie du problème. Les ambitions et les rivalités personnelles ont pris le pas sur l'intérêt collectif. Il eût été pourtant plus efficient de partager un triomphe que de se renvoyer la responsabilité d'un échec.

« *tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté* » aurait ajouté le pasteur vaudois Michelon, mon arrière-grand-père, en citant Mathieu (12-25)

Le maréchal de Marcin empêcha Monseigneur le Duc d'Orléans de lever les troupes du siège de Turin de M. de la Feuillade ainsi que celles qui occupaient la montagne sous les ordres de M. Albergotti. Monseigneur dut s'appuyer sur dix régiments de dragons de son propre corps. Ils furent mis à pied pour soutenir l'infanterie. Dans cette retraite précipitée, ils furent obligés d'abandonner leurs chevaux. Cela priva l'armée de Monseigneur de la cavalerie utile pour les reconnaissances et la protection lors des marches. Bien évidemment la méconnaissance des possibilités réelles des diverses armes est un handicap rédhibitoire dans la conduite de la guerre.

---

<sup>27</sup> L'erreur est humaine, mais persévérer est diabolique.

Cette analyse et bien d'autres m'amènèrent à proposer « *un cours supérieur de guerre et des officiers d'Etat-major* ».

Je sus gré au duc de Choiseul d'avoir repris mon idée d'un tel cours en 1766. Ce ne fut pas son seul apport pour améliorer l'armée française.

J'ai utilisé, chaque année, cette défaite de Turin du 7 septembre 1706 pour introduire l'enseignement et sensibiliser les élèves à leurs futures fonctions. Malgré les nombreux effectifs engagés par l'armée française, cette campagne se terminait par un échec aussi patent. Il était difficile d'imaginer un cas d'école plus démonstratif.

*Avis de M. de Rhebinder<sup>28</sup> Maréchal de Savoie*

En 1733, nous étions au siège de Turin, je servais dans le génie sous les ordres de M de La Blotière. Les reconnaissances que j'avais effectuées en Italie avec M de Maillebois, me permettaient d'être proche de ce Maréchal de France. En ce milieu de novembre, j'eus l'honneur de rencontrer le Maréchal de Savoie M de Rhebinder.

Je le trouvais préoccupé<sup>29</sup>. Il me recevait uniquement en raison de mes appuis, M de Maillebois et M de la Blotière. Il estimait profondément l'un et l'autre. Mais il n'avait visiblement que peu de temps à me consacrer.

Au début nous eûmes quelques échanges sur le déroulement des opérations autour de Turin et sur le siège de Pizzighetone. Il fut prudent sur ces points car sa position était plus proche de celle du Maréchal de Villars que de celle de son souverain.

Avec l'inconscience de la jeunesse, je l'entrepris alors sur la bataille de Turin de 1706. Avec une certaine suffisance je lui expliquai qu'il n'avait pas gagné cette bataille mais que c'était nous qui l'avions perdue. Il me laissa exposer doctement et longuement ma théorie. Pendant tout ce temps il me regardait malicieusement. Je distinguais dans ses yeux une interrogation sur mon âge et sur celui que j'avais en 1706.

Quand je me suis suffisamment fourvoyé dans mes idées, il ajouta simplement :

*« Certes en 1706 à Turin, vous Français avez fait bien des erreurs. Je vous en sais gré éternellement. Mais j'ai su les exploiter et c'est ce qui importe devant l'histoire »*

Pour moi la bataille de Turin était un cas d'école. Pour lui c'était une réalité douloureuse, même s'il l'avait gagnée, dans laquelle il avait perdu des proches, des officiers et des soldats. Elle était écrite non avec de l'encre, mais avec du sang.

---

<sup>28</sup> Son excellence Bernard Otto baron de Rhebinder chevalier de l'ordre de l'Annonciade, général d'artillerie de sa majesté le Roy de Sardaigne, gouverneur de la ville et de la province de Pignerole et des vallées conquises, puis grand maréchal de Savoie

<sup>29</sup> Il fut renvoyé le 22 novembre 1733 dans son gouvernement de Pignerol par le roi de Sardaigne .

## Ch V La défense de la redoute du col de la Fenestre le 13 août 1708

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4

Les groupes humains se fondent sur des mythes. Les récits d'exploits réels, mais enjolivés, participent à la mémoire collective de toute entité. La compagnie franche de mon père avait vécu des faits d'armes qui étaient racontés aux nouveaux arrivants. Ces faits d'armes traduisaient un état d'esprit collectif propre à cette centaine d'hommes. La traque aux chamois du jour des Rameaux de 1709 s'incorpora naturellement dans ce passé commun. Dans cette conscience collective aux membres de cette compagnie, ce récit vint s'ajouter et constituer une suite à la défense de la redoute du col de la Fenestre. Assurément j'ai très vite connu cet événement, qui s'était passé, en août 1708, avant mon arrivée. Des versions, plus ou moins longues, ont circulé pendant le temps que j'effectuais dans cette troupe, à Briançon. Je n'ai connu la version complète qu'après le traité d'Utrecht et la dissolution de cette compagnie. Avant de me quitter et de partir de Briançon, en 1713, Jean Bernard, devenu officier, compléta cet épisode. Pour lui, il était resté particulièrement douloureux. Il m'a alors livré cet aspect très personnel. C'est ce récit que je vais vous raconter maintenant dans sa version exhaustive, et en partie secrète.

Au cours de l'été 1708, en se portant vers la Maurienne, Monsieur le Maréchal de Villars avait chargé mon père de défendre, avec deux compagnies briançonnaises, le col de la Fenestre.

Après la prise d'Exilles, Victor-Amédée décida de se porter sur Fenestrelle. Pour cela il fit marcher Monsieur de Rhebinder, l'un de ses généraux, avec quatorze compagnies de grenadiers et quatorze piquets pour attaquer la redoute du col de la Fenestre. Arrivé aux trois quarts de la montagne, le général de Rhebinder envoya, comme parlementaire, un tambour qui s'avança en battant sa caisse jusqu'à la barrière de la redoute. Là il trouva le capitaine Daniel-André Bourcet. Il le somma, de la part de son général, de se rendre s'il voulait obtenir une bonne capitulation.

Le capitaine Daniel-André Bourcet lui fit boire un verre d'eau-de-vie. Il le renvoya, en le chargeant de dire à Monsieur de Rhebinder qu'il ne se rendrait pas, mais qu'il avait un gigot de mouton et une bouteille de vin de Riez à lui offrir s'il voulait parlementer avec lui. Ce bon mot, et cette réponse pleine de fierté et d'humour, plurent beaucoup aux soldats. Jean Bernard en souriait toujours, lorsqu'il arrivait à ce passage de son récit.

Naturellement le général de Rhebinder fut outré par cette réponse. Il fit marcher ses troupes, tambour battant, pour attaquer le poste. Cette offensive frontale ne put réussir. Le capitaine Bourcet avait eu la précaution de faire accumuler des tas considérables de pierres au sommet des pentes qui dominaient les avenues. Il fit sortir de la redoute six

hommes à droite et six hommes à gauche, qui les firent rouler, et arrêterent net toute tentative d'assaut.

Le général de Rhebinder fut obligé de rétrograder. Il se décida à gravir, plus à l'ouest, derrière la pointe de Pintas, la montagne de la Fattière. Il déboucha sur la vallée du Cluson par le col de la Fattière. La redoute était ainsi non seulement dominée, mais tournée.

Le capitaine Bourcet se décida à l'abandonner après l'avoir fait sauter. Il fit placer les cinq barils de poudre qui lui restaient, un à chaque angle et le dernier au milieu et se retira avec sa troupe vers l'est pour rejoindre Fenestrelle. Il laissa le sergent Jean Bernard et deux hommes pour mettre le feu au moment où l'ennemi s'approcherait pour pénétrer dans la fortification. Cet ordre fut exécuté avec précision. Plusieurs officiers savoyards furent tués. L'explosion fut si forte que le tirant de la charpente du toit de la redoute fut lancé jusque dans le bas de la vallée, à plus d'une demi-lieue de là.

Le sergent et les deux soldats se repliaient sous une grêle de balles. L'un d'eux fut touché. Il s'affala avec son paquetage et son fusil. Le sergent Jean Bernard confia aussitôt son propre paquetage et son fusil à l'autre. Il se porta au secours de son compatriote de Champoléon. Le soldat blessé, Gaspard Giraud était, comme Jean Bernard, originaire du haut Champsaur. Heureusement la blessure ne l'empêchait pas de marcher mais le retardait considérablement. Pour se mettre à couvert des tirs des troupes du Duc de Savoie, Jean Bernard bascula avec son blessé sur le versant nord, vers la vallée de la Doire. Il disparut alors de la vue des soldats des deux compagnies briançonnaises et, ce qu'il cherchait surtout, de la vue des troupes du général de Rhebinder.

Il y eut un petit flottement. Les soldats ennemis s'occupèrent de leurs propres blessés à proximité des décombres de la redoute. Ils ne lancèrent, que bien plus tard, une petite troupe sur les traces des fugitifs, Jean Bernard et Gaspard Giraud. Mon père connaissait suffisamment Jean Bernard et lui faisait toute confiance pour leur échapper. Il fit échanger encore quelques coups de feu avec l'ennemi, puis se laissa glisser lentement vers Fenestrelle. Les Savoyards les suivirent de loin, sans les presser.

Pour Jean Bernard, et son blessé Gaspard Giraud, un long périple commençait. Ils avaient une bonne douzaine de lieues à parcourir pour rejoindre Briançon. Ils avaient échappé à leurs poursuivants et rejoint la zone boisée. A couvert, ils ne pouvaient plus guère être surpris. Jean Bernard s'allégea du fusil de Gaspard. Il le pendit en hauteur dans un arbre, la crosse en haut et hors de la vue du sol. Du paquetage, il ne garda que le strict nécessaire. La blessure était douloureuse, mais la balle en traversant le haut de la cuisse n'avait touché ni l'os ni l'artère. Il comprima fortement la blessure pour limiter le saignement. En

s'appuyant sur son sergent, le soldat pouvait avancer, mais lentement. Ils remontèrent le versant boisé et exposé au nord de la vallée, sur la rive droite de la Doire. Toute la vallée était occupée par les troupes du duc de Savoie. Il leur fallait prendre des précautions extrêmes pour se déplacer.

Ils mirent plus de quatre jours pour arriver à Briançon. Gaspard avait une forte fièvre. Dans les dernières heures, en descendant le col du Montgenèvre, il semblait délirer. Jean Bernard devait pratiquement le porter.

A l'hôpital, le médecin militaire examina la plaie. Il tâta le pourtour de la blessure. Les chairs étaient bien molles à cet endroit. Il porta ses doigts à son nez. A son air, Jean Bernard vit que c'était grave. Le médecin regarda Jean Bernard dans les yeux et ne dit qu'un seul mot « *gangrène* ». La blessure était trop haute dans la cuisse, au niveau du bassin, pour permettre une amputation. Le médecin et Jean Bernard en étaient conscients l'un et l'autre. Quant à Gaspard, l'intense fièvre qui le rongait ne lui permettait pas d'en être conscient et cela valait mieux pour lui.

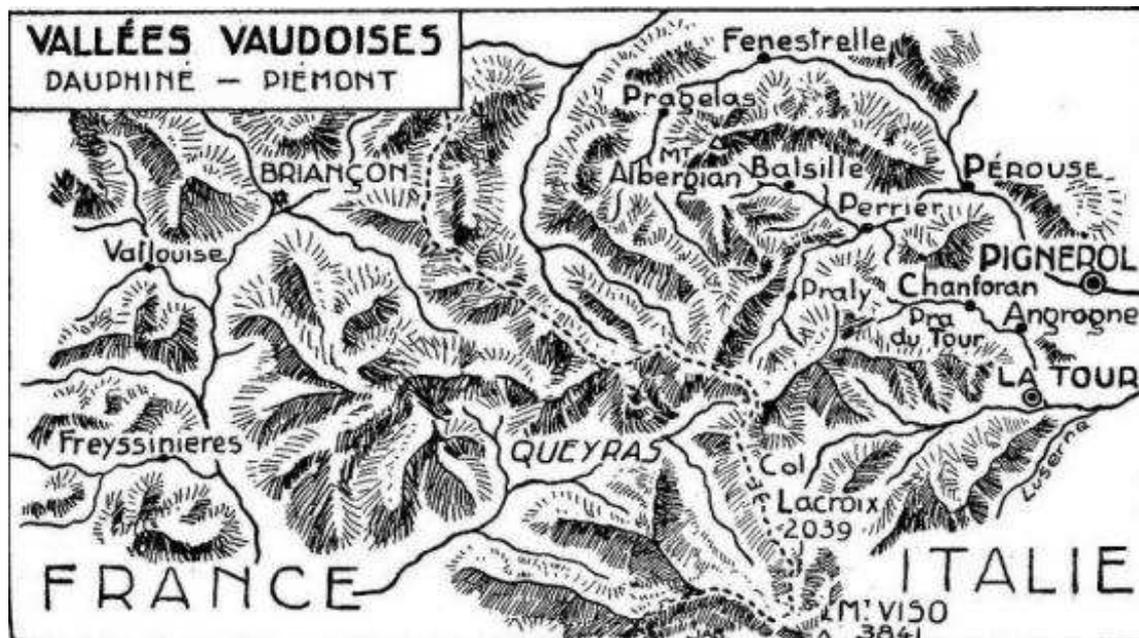
Le médecin interrogea Jean Bernard sur le blessé, ses origines, son éventuelle famille, ses liens avec le sergent, l'unité où il servait. Il partit un court instant et revint avec une bouteille d'eau-de-vie. Il la donna au sergent avec la consigne d'en faire boire au blessé, s'il venait à trop souffrir.

Jean Bernard veilla son compatriote et ami pendant huit jours et huit nuits. Il se rappelait leur enfance commune et les escapades qu'ils avaient faites, ensemble en montagne, dans les alpages du haut Drac. Il revoyait le jeune garçon escaladant les rochers, dévalant les pierriers, et glissant sur les névés. Son agilité l'avait fait surnommer « *l'éterlou* », le jeune chamois<sup>30</sup>. A cette heure, « *l'éterlou* » avait perdu l'usage d'une jambe et mourait sous ses yeux. Son meilleur ami ne pouvait rien pour lui. Il en était réduit à lui faire boire de l'eau-de-vie pour qu'il ne se rende pas trop compte de sa souffrance. Il délirait et râlait. Le corps souffrait, mais il n'en était plus conscient.

Lorsque la compagnie franche du capitaine Daniel-André Bourcet rejoignit Briançon, le 27 août, le soldat Gaspard Giraud était décédé et enterré dans la partie réservée aux militaires du cimetière de Briançon.

---

<sup>30</sup> D'un an



## Ch VI La fin de la république du Val Saint-Martin, le 17 août 1708

Voir la localisation sur les cartes des pages 20 et 36

La journée du 17 août 1708 avait commencé comme les précédentes. Les troupes du Duc de Savoie étaient partout. Son état-major était établi à Balboutet. De ce hameau de la paroisse d'Usseaux, la vue est générale sur le haut Pragelas, du col de Sestrières jusqu'à Fenestrelle. Cette position lui permettait, également, d'intercepter facilement d'éventuels secours des troupes françaises à la forteresse de Fenestrelle, quel que soit le chemin envisagé.

Du côté de Fenestrelle, quelques tirs isolés se faisaient entendre. Mais le travail d'investissement des redoutes nécessitait des canons. Pour l'heure, les efforts des troupes du Duc de Savoie consistaient précisément à acheminer ces canons et à les hisser en altitude pour tirer dans de bonnes conditions sur les positions des Français.

La matinée s'était déroulée, pour nous les enfants d'Usseaux, avec les occupations habituelles. Nous avons participé aux travaux domestiques de chacune de nos maisonnées.

Après le repas de midi, le village d'Usseaux a commencé à entrer en effervescence. Un événement exceptionnel s'annonçait. Les adultes allaient d'une maison à l'autre pour échanger des nouvelles. Dans un premier temps, elles étaient fragmentaires et peu sûres. Les travaux des champs ou domestiques semblaient oubliés et leur reprise se ferait au mieux le lendemain. Nous les enfants, nous avons profité de cette agitation pour discrètement quitter nos maisons et nous retrouver à la fontaine du village qui est juste devant l'église. Les plus grands sont arrivés les derniers mais ils avaient des informations :

Les notables de la vallée voisine venaient faire soumission au Duc Victor-Amédée. Ils étaient attendus pour cet après-midi.

A posteriori et avec mon jugement d'adulte, leur attitude était pleine de bon sens. Le Duc de Savoie était fort occupé à la conduite de la guerre qu'il était en train de gagner. C'était évident à leurs yeux, ou du moins ils en faisaient le pari. Mais il n'avait pas encore complètement gagné la partie. Il valait mieux se soumettre avec une légère anticipation que d'attendre la fin des événements. En admettant une victoire non encore acquise, ils ne pouvaient que mieux disposer ce prince à leur égard. Cela n'ôtait pas tous les risques à leur démarche mais pouvait atténuer leur punition.

Les plus grands des enfants monopolisaient la parole. Certains s'essayaient à prononcer d'une seule traite et sans hésiter le nom complet de la république qui était en train de disparaître :

« *La sérénissime république du Val de Saint-Martin*<sup>31</sup>, *Pomaret, Envers, Pinache et Chenevrières* »

Dans de telles circonstances, ce titre trop ronflant semblait bien dérisoire. L'ironie et la cruauté pointaient sous nos propos d'enfants. Cet âge est sans pitié : « *Vae victis* »<sup>32</sup>

Nous avons gagné le bas du village pour être plus près de l'arrivée du cortège. Pour nous soustraire aux rappels des parents, qui se produiraient inmanquablement à l'arrivée des notables et de leur escorte, nous nous sommes réfugiés derrière une des maisons situées au bas d'Usseaux, juste à côté de la porte de la grange. Cette manœuvre d'anticipation était osée. Elle a réduit notre groupe à une petite dizaine d'enfants. Les autres ont préféré regagner sagement leurs maisons.

Pour moi, je savais que la punition serait encore plus importante. Ma mère craignait déjà pour mon père. Il commandait sa compagnie franche et tenait une redoute à proximité immédiate du fort de Fenestrelle. Elle jugerait également mon attitude irresponsable, car j'étais le fils d'un capitaine ennemi pour les soldats du Duc de Savoie. Elle trouverait que ma conduite aggravait bien inutilement son inquiétude. Je savais pertinemment tout cela. Mais un tel événement se présentait pour la première fois dans ma vie, et pour rien au monde je n'aurais voulu le manquer.

Lorsque les rappels des adultes eurent cessé, nous nous sommes avancés sur le chemin du bas. Tous les habitants du village étaient rentrés chez eux. Ils avaient déserté les rues pour ne pas assister à l'humiliation de leurs voisins de la vallée voisine. Le val Saint-Martin ne faisait pas partie du royaume de France. Mais depuis quatre années, cette république éphémère<sup>33</sup> s'était placée sous la protection de Louis XIV<sup>34</sup>. Les relations s'étaient intensifiées pendant ce laps de temps. Aussi personne ne voulait cautionner, par sa présence, la défaite de notre roi. Notre âge, pour nous les enfants, excuserait ce manque de savoir-vivre. Mais il ne nous éviterait ni les admonestations, ni les sanctions.

---

<sup>31</sup> San Martino, Pomaretto, Inverso-Pinasca, Chiabrieria

<sup>32</sup> Malheur aux vaincus

<sup>33</sup> Du 25 juillet 1704, au 17 août 1708

<sup>34</sup> Le traité de protection de cette république fut signé à Versailles le 25 juillet 1704 par « *Louis Colbert* ».

Probablement la signature de Jean-Baptiste Colbert de Torcy (1665-1746) alors ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

Le cortège était en vue. Nous étions déçus. Visiblement les notables n'étaient que trois, et l'escorte ne comportait qu'une demi-douzaine de soldats. Lorsqu'ils sont arrivés à notre hauteur, nous nous sommes approchés. Les soldats ont tout de suite sympathisé avec nous. Ils préféraient traverser le village en notre compagnie plutôt que de parcourir des rues désertes. Certes ils ne craignaient rien ; mais la réprobation muette et générale des habitants aurait été plus perceptible.

Quand le chemin prend sur la gauche vers Balboutet et laisse le gros du village sur la droite en contrebas, nous avons hésité. Nous quitions, dès lors, le territoire du village. La sanction future franchissait une nouvelle marche. Au point où j'en étais, je n'ai pas hésité et j'ai continué à accompagner la petite troupe.

J'ai demandé à un soldat qui étaient ces notables. Il m'a indiqué que l'*illustre président* était accompagné du secrétaire de la république, le seigneur Gaspard (Gaspere) Chiabrando, et du capitaine Matthieu (Mattéo) Bernard de Rodoret. J'avais entendu parlé de ce capitaine par mon père, car il occupait dans la vallée voisine, des fonctions<sup>35</sup> militaires identiques aux siennes pour le Val Cluson.

Dans notre groupe il y avait les trois notables, les soldats de l'escorte et nous les enfants d'Usseaux. Mais il y avait surtout ceux qui étaient bien vivants, les soldats et nous, et ceux qui flottaient entre la vie et la mort, les trois notables. Ils étaient retirés du monde, ne parlaient pas et s'interrogeaient intérieurement sur leur devenir immédiat. Leur avenir dépendait de l'accueil que ferait le Duc de Savoie à leur démarche. Ils n'avaient pas le choix. Ils avaient adopté la position qui leur paraissait la plus raisonnable. Mais leur sort allait se jouer dans quelques instants.

J'ai surtout en tête le capitaine Matthieu Bernard. Il avait revêtu son plus bel uniforme et allait remettre son épée à l'adversaire qu'il avait combattu les armes à la main. Sa main gauche, gantée de blanc, serrait convulsivement le pommeau de son épée. Son regard était perdu bien au-dessus des montagnes du Haut Pragelas. Il semblait déjà voir la face de Dieu. Son visage était blanc, décomposé, figé. Son cas était plus grave que celui de ses compagnons. Il s'était rebellé et avait porté les armes contre son souverain. J'aurais voulu lui parler, mais nous n'étions plus dans le même monde.

---

<sup>35</sup> Parmi les commandants militaires de la vallée de Pragelas il y eut : Pierre Bourcet (VVCPCB), Daniel Bourcet, Jacob Michalonnet, Claude Bertrand. Le capitaine Daniel André Bourcet était donc le troisième du nom.

A l'entrée de Balboutet, la troupe du Duc de Savoie nous a refoulés.

Nous sommes redescendus vers Usseaux. Pour donner le change, mais sans grand espoir, nous avons pris à travers les champs pour rejoindre le sentier des alpages. Il arrive bien plus à l'est dans le village. A notre retour la punition a été à la hauteur de nos craintes.

Quand je repense à cette journée, j'ai toujours la vision de cette main, blanche comme le visage du capitaine, qui serrait désespérément le pommeau de son épée. Mon grand-père, le pasteur Michel Bourcet aurait ajouté en citant Matthieu 26/52 :

*«Car ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée»*

J'ai aussi en mémoire les pleurs, et surtout la colère de ma mère. Elle avait craint de perdre, en un seul instant, son mari et son fils. Je me suis bien gardé de citer, dans cette circonstance, Luc 2/49, le retour vers Nazareth de Marie et de Joseph, leur inquiétude, car Jésus est resté à Jérusalem. Il leur répond : *«Pourquoi est-ce que vous me cherchez ; ne saviez-vous pas qu'il me faut être occupé aux affaires de mon Père ? »*. J'ai eu la conviction qu'elle était, à ce moment là, imperméable à toute forme d'humour.

Ch VII Le retour à Champoléon de Jean Bernard, septembre 1708  
(*Récit de Jean Bernard*)

En quittant l'armée en 1713, Jean Bernard me livra la version complète et surtout la fin de l'histoire de la redoute du col de la Fenestre. Cette relation, il ne l'avait faite à personne, même s'il avait laissé comprendre à mon père certains points. Voici donc la fin de cet épisode.

Le capitaine Daniel-André Bourcet chargea le sergent Jean Bernard de la pénible mission d'aller annoncer le décès de Gaspard Giraud à sa famille. Il lui remit le petit pécule prélevé sur la caisse de la compagnie et fixé pour un tel événement. Une quête spéciale auprès des soldats l'abondait un peu. Le capitaine lui laissait deux semaines, et plus si nécessaire, pour s'acquitter de cette tâche.

Il partit de Briançon par la place d'armes et se dirigea ostensiblement vers l'Italie. Le capitaine qui l'avait accompagné jusque là, ne lui fit aucune remarque. Il lui faisait confiance et le laissait régler les détails de sa mission comme il l'entendait.

Jean Bernard avait pensé que le fusil de Gaspard ne pouvait rester aux mains des Savoyards. Il ne pouvait, non plus, être remis à un autre soldat de l'armée royale. Cette dernière idée lui était également insupportable. Il avait donc décidé de le récupérer et de l'apporter avec lui à Champoléon. C'est pour cela qu'il retournait dans la vallée de la Doire, jusqu'au niveau de Suse.

Il mit deux jours pour rejoindre cette zone. A l'aller il s'amusa avec les troupes françaises et savoyardes. Il pouvait passer pour un déserteur et, sans arme, il ne risquait pas grand chose. Il observait les soldats et s'approchait inconsidérément de leurs campements. Ce jeu lui plaisait énormément. Il avait l'impression d'une infinie puissance. C'était un peu comme avancer en équilibre sur une étroite crête rocheuse ; si l'on dominait bien ses mouvements, rien ne pouvait vous arriver.

Une fois, un Savoyard s'écarta du campement pour satisfaire un besoin bien naturel. Il s'arrêta, de dos, à quatre pas de Jean, caché dans des broussailles. Jean eut la tentation de l'étrangler. Il aurait fait cela sans bruit et serait parti de même. Mais cela n'aurait en rien réduit sa douleur de la perte de Gaspard. Cela me rappela David coupant un morceau du manteau de Saul pour lui montrer qu'il avait été à sa merci (Samuel 24, 3-4). Il retrouva vite toute sa maîtrise de chasseur et de montagnard. Il avait fait durer ce trajet, une sorte de pèlerinage, pour retrouver les traces de son ami.

Au-dessus de Suse, il s'orienta parfaitement et retrouva sans mal l'arbre où il avait pendu l'arme. En remettant les pieds sur le sol, il resta un instant immobile. Sa quête était terminée. Il tenait en main le fusil de son

ami, de son frère Gaspard *l'éterlou*. Il décida de donner ce nom au fusil, et il serra contre lui *l'éterlou*, le fusil.

A son grand étonnement, à quelques centaines de pas, il retrouva, sous les pierres qu'il avait placées pour le dissimuler, l'équipement de Gaspard et sa couverture dans laquelle il s'enroulait pour dormir en bivouac. Il fourra tout cela dans le paquetage.

Il fit le retour sans s'arrêter. Il dormait de temps en temps, souvent deux heures d'une traite, parfois seulement vingt minutes. Il voyait cela au soleil ou aux étoiles. Il marchait vite. A l'aller il avait éprouvé ses capacités mentales, au retour il jouait avec son corps.

Il traversa Briançon sans s'arrêter.

Il remonta la vallée de La Vallouise de nuit. Parfois, un chien aboyait à son passage. Il avait toujours aimé marcher de nuit. Cette impression de force est grisante car vous vous sentez vivant alors que tous dorment autour de vous. Là, il bénéficiait d'un bon soir de septembre, où « il sentait des gouttes de rosée à son front, comme un vin de vigueur. »<sup>36</sup>

Lorsqu'il arriva à proximité du Pas de la Cavale, le jour se levait. Il fit plusieurs centaines de toises en courant pour arriver avec le soleil au sommet du col. Il s'assit et regarda son pays. Son voyage de renaissance à la vie l'avait profondément changé. Ses rapports avec la vie, la mort et les autres en seraient modifiés à jamais. La clarté du soleil descendait vers le fond des vallées. Pour lui, il avait enfin retrouvé la lumière. Son deuil était terminé. Il n'oublierait jamais son frère *l'éterlou*, mais la vie continuait. Bien qu'il ait encore une tâche pénible à accomplir en annonçant la mort de Gaspard, il était en paix et d'une certaine façon heureux.

Il avait mis moins de deux jours pour revenir de Suse à Champoléon.

En arrivant à Briançon, il se présenta à son capitaine. Sobrement il lui indiqua que « *toutes* » les affaires de Gaspard Giraud avaient été remises, à Champoléon, à sa famille et à ses proches.

Daniel-André Bourcet ne commit pas l'impair de demander des précisions sur le « *toutes* ». Il avait parfaitement compris. Pour l'armée royale un fusil, de plus ou de moins, ne représentait rien. Le moral de ses soldats était assurément autrement plus important.

---

<sup>36</sup> Formulation empruntée par le nègre Jean Bourcet à Arthur Rimbaud (ma bohème)

## Ch VIII Mon premier tricorne 1709

Cette journée du 26 décembre 1708 se terminait dans la morosité. Il faisait froid, quelques flocons de neige<sup>37</sup>, très légers, voltigeaient dans le vent. Au creux de l'hiver, le soir était tombé très tôt. Mais surtout j'avais espéré, hier et aujourd'hui, une visite de mon père réfugié à Briançon. Ma mère n'avait rien dit, mais je voyais bien que son attente avait été encore plus forte que la mienne.

Mais au contraire de moi, ma mère espérait encore ... pour son anniversaire !. Elle était née le 27 décembre 1671 à Lazer. Sa propre mère s'appelait Pétronille Grillon. Ce patronyme fleurait bon la très haute Provence. La région de Lazer, d'Upaix, d'Arzelliens et d'Orpierre avait été longtemps un refuge de protestants. Elle était connue sous le vocable du « chemin des protestants »

Nous terminions un repas du soir particulièrement léger, lorsque la porte s'est ouverte sans bruit. Une bouffée d'air glacial est entrée dans la pièce, quelques flocons de neige et une ombre qui a refermé aussitôt et sans bruit la porte. C'était mon père ! Je me suis précipité vers lui. Il a secoué la neige de son capuchon et m'a pris dans ses bras. En cette seconde, toute mon attente a été oubliée. Il nous a tous embrassés. Il a avalé une assiette de soupe que ma mère a insisté pour lui servir.

Puis il a sorti le paquet qu'il nous avait apporté pour Noël. C'était de la pâte de coings. Elle a été découpée en petits cubes ; et nous avons eu dans la bouche son goût sucré et parfumé. Ce n'était pas un cadeau merveilleux, mais dans ces temps difficiles c'était un instant de douceur que chacun a fait durer au maximum. La conversation s'est alors animée. Toutes les nouvelles des parents, des amis et du village ont été échangées.

Puis le rythme des propos s'est progressivement ralenti. C'est alors que mon père a abordé son idée me concernant. L'occupation du village par les troupes du Duc de Savoie m'empêchait d'avoir une éducation française telle qu'il la concevait. Il se proposait de venir me chercher, à la fin de l'hiver, pour m'emmener avec lui à Briançon.

Ma mère a naturellement protesté de plus en plus énergiquement : j'étais encore trop jeune pour quitter le cercle familial, j'étais encore trop jeune pour être plongé dans les études, j'étais encore trop jeune pour être mis dans d'autres mains que les siennes.

Mon père s'est efforcé de la raisonner en lui rappelant que bien des enfants de militaires entraient très tôt dans la carrière des armes et que,

---

<sup>37</sup> En parlant d'une telle neige on disait alors : « *ça poussie* »

pour les fils d'officiers, cela était tellement moins pénible, car ils pouvaient veiller ainsi aux conditions de vie de leur progéniture. Mais ma mère ne voulait rien entendre. Envisager la séparation d'avec son fils unique, et donc préféré, pour le confier à une institution militaire en sus, ne pouvait assurément être envisagé que par un esprit dérangé.

Mon père, au bout d'un bon moment et ne trouvant plus de nouveaux arguments, a clos la discussion par la formule qu'il employait habituellement dans ce genre de situation : « *Nous en reparlerons plus tard* ». Cela signifiait en gros que les arguments avaient été échangés dans leur totalité et qu'il prendrait *sa* décision lui-même, à tête reposée. Il ne souhaitait pas buter plus son interlocuteur en tranchant, aussitôt, contre les positions défendues par celui-ci. A cet instant, moi-même et ma mère nous savions pertinemment ce qu'il en adviendrait. Ma mère et toute la maisonnée s'est alors employée à redonner une ambiance festive à la soirée.

Mon père est reparti d'Usseaux, le lendemain soir, aussi discrètement qu'il était arrivé. Il est allé coucher, pendant la journée suivante, dans un chalet d'alpage. La nuit d'après, il regagnait Briançon.

Comme il l'avait indiqué, il est venu me chercher au tout début du mois de mars 1709. Je suis donc entré avec le printemps, celui bien triste de 1709, dans la carrière des armes. Personne n'aurait pu alors imaginer tout ce que j'y réaliserai. A travers les cols enneigés de Sestrières et de Montgenèvre, je commençais un voyage qui allait me mener des Flandres, en Allemagne, en Italie et en Corse. En 1762 à la demande du duc de Choiseul je dirigerai, à partir de Versailles, les troupes françaises au Portugal<sup>38</sup>. Ce premier parcours fut long et même pénible pour un enfant de neuf ans. Mais il forgea ma résistance et mon caractère pour une vie entière.

A Briançon, je reçus un tricorne et l'on tailla un uniforme en toile écrue de Lodève. Le coloris n'était pas très flatteur, mais il importait plus d'être vêtu que d'apparaître sous un jour avantageux.

Ayant vu de jeunes tambours s'entraîner, je demandai à mon père à être moi-même tambour. Après un bref instant d'étonnement il acquiesça un peu trop vite à mon souhait. J'eus donc un tambour et je m'exerçais à cet instrument. Il est moins difficile que d'autres car il ne fait appel qu'au rythme et guère à l'oreille musicale que je n'ai pas. J'appris vite les principaux roulements. Au premier défilé, je me défoulais copieusement

---

<sup>38</sup> Le corps expéditionnaire était dirigé sur place par le prince de Beauvau.

en faisant le maximum de vacarme. Après avoir reposé leurs armes, deux des soldats de la compagnie de mon père vinrent me féliciter abondamment pour ma prestation. Mais je perçus aussitôt que leurs compliments, trop appuyés, étaient pleins d'une moquerie d'autant plus agaçante qu'elle était masquée. Je compris surtout que le grand bruit fait par certains correspondait rarement, dans la vie, à une quelconque efficacité. Je décidai de désertir ce poste pourtant bien exposé aux regards de tous. Mon père ne manifesta pas plus ses sentiments, lors de ce revirement, qu'au départ de cette éphémère aventure. En bon pédagogue, il estimait qu'il fallait laisser aux gens la possibilité de faire leurs propres expériences, même malheureuses, sauf quand elles mettaient leurs vies ou celles d'autrui en danger.

J'admirais ensuite le fusil modèle 1700, dit fusil Vauban. La compagnie franche de mon père, considérée comme une unité d'élite, en avait été dotée très tôt.

Je regardais aussi les entraînements des artilleurs. Ils faisaient beaucoup de bruit, encore plus que les tambours. Mais surtout, en équipe, ils produisaient, autour de leur pièce, un ballet bien réglé et dangereux. J'ai repéré assez vite les servants les meilleurs, dans la fluidité des enchaînements. La beauté des mouvements provenait d'une harmonie qui s'étalait au grand jour, même pour le profane que j'étais. Ils se considéraient comme l'élite de l'armée et comme une arme technique faisant appel à des connaissances scientifiques, donc un peu mystérieuses.

J'ai découvert, sur le tas, les aspects concrets du métier militaire. Par la suite j'ai compris que la force des légions romaines tenait à des consuls qui avaient, au préalable, occupé personnellement tous les postes des troupes qu'ils dirigeaient. Du moins c'était particulièrement vrai du temps de la république<sup>39</sup>. Ainsi ils pouvaient imaginer dans les moindres détails la mise en application des manœuvres ordonnées et les faiblesses qu'elles pourraient éventuellement engendrer. Dans la stratégie, il faut dépasser une vision parcellisée du problème. Mais il faut connaître aussi toutes les tactiques de mise en œuvre des diverses armes. J'ai appris tout cela dans mon plus jeune âge et parfois dans la douleur des fatigues engendrées. Mais ainsi ces expériences sont restées gravées quasiment dans ma chair.

---

<sup>39</sup> Avec les initiales SPQR (Senatus Populus Que Romanus)

Mon père avait décidé de me faire donner des cours de mathématiques. Il rechercha un professeur parmi les ingénieurs, et son choix se porta sur Remi Tardif. C'était un homme d'expérience, et ses connaissances sur les fortifications étaient fort étendues.

Cependant il n'était guère disponible et peu pédagogue. Heureusement pour lui, et pour moi, j'avais l'esprit vif et j'étais naturellement doué pour cette science. Cette expérience dura une année ; mais la direction des travaux du camp des Testes l'occupait de plus en plus, et il fallut, au bout d'un an, me trouver un autre répétiteur plus disponible.

Nous gardâmes, malgré cela, l'un et l'autre un bon souvenir des moments passés ensemble, moi, pour tout ce qu'il m'avait fait découvrir, et lui, parce que ces leçons l'avaient sorti de sa routine quotidienne et de préoccupations très matérielles et urgentes.



*Vue de Briançon*

## Ch IX La traque des Rameaux, le dimanche 24 mars 1709

La rigueur excessive de l'hiver<sup>40</sup> de 1708 à 1709 ne laissa point d'espérance de récolte. L'épuisement des finances du royaume ôta les principaux moyens de pourvoir les frontières de magasins pour la subsistance des armées.

La situation en ce début de 1709 était catastrophique.

A titre d'illustration il y eut, le 30 mars, une sédition à Grenoble. Le peuple assemblé pilla les blés dans les marchés et força les greniers des marchands. Le gouverneur du Dauphiné, M. de Medavi<sup>41</sup>, y fit venir de Chambéry un bataillon et deux compagnies de grenadiers.

Au mois d'avril, il envoya un autre bataillon sur la frontière du comtat d'Avignon, dont les habitants, manquant de pain, étaient venus, à main armée, chercher des grains dans le Dauphiné.

Il fit marcher trois bataillons et trois compagnies pour contenir la population de Marseille et les paysans des environs et mettre fin à des désordres dus à la cherté des blés.

Le pays briançonnais avait fait des avances pour plus de huit cent mille livres à l'occasion des fournitures livrées pour faire subsister les armées, selon ce qu'il résulte des arrêts du conseil des 29 mai 1708, et 29 avril 1709. Mon père Daniel-André n'était pas étranger à ces décisions. En effet il était chef des milices du Briançonnais et avait été consul<sup>42</sup> d'Usseaux, situé dans l'escarton du Val Cluson. Les remboursements d'une somme si considérable ont été très lents, et avec des effets qui, suivant la circonstance des taux, ont entraîné des pertes considérables.

M. le Maréchal de Berwick commandait à cette époque trois corps d'armée, savoir : un corps dans les vallées cédées, le second en Savoie, et le troisième sous Briançon. Ce général avait son quartier général au pont de Cervières. Les armées manquaient de pain. M. d'Angervilliers, pour lors intendant de son armée, était sans ressources, ne trouvant nulle part des grains pour faire subsister la troupe. Il n'eut d'autre solution que de s'adresser à la ville de Briançon. Celle-ci s'assembla sur-le-champ dans son hôtel de ville où il fut décidé qu'en attendant les grains qu'ils envoyaient acheter par des députés dans le Gapençais et dans l'Embrunais, les habitants fourniraient à la troupe leurs denrées, ce qui fut exécuté dans les vingt-quatre heures.

Les Briançonnais portèrent dans l'église des Cordeliers leurs pains, leurs denrées, leurs viandes salées et se privèrent de leur nécessaire. Pendant l'intervalle, les députés ayant trouvé des grains que les Gapençais et les Embrunais avaient refusés à M. d'Angervilliers, employèrent toutes les voitures du pays pour en faire le transport et firent

---

<sup>40</sup> Le petit âge glaciaire assombrit la fin du règne de Louis XIV. La Seine gèle plusieurs fois. A Paris le vin est débité à la hache. L'hiver 1709 est particulièrement glacial en France. En altitude, les blés et les seigles furent protégés du froid extrême par la couche de neige.

<sup>41</sup> Jacques Eléonore Rouxel (1655-1725) comte de Grancey, comte de Médavi, Maréchal de France en 1724.

<sup>42</sup> Les consuls de l'époque étaient sensiblement les maires actuels de nos communes

moudre ces grains au fur et à mesure qu'ils arrivaient. Ils firent porter à dos d'homme les farines par les cols du Galibier et du Montgenèvre, pour faire subsister les deux corps d'armée qui étaient en Savoie et dans les vallées cédées. M. d'Angervilliers, devenu ministre en 1729, pénétré de la plus vive reconnaissance du zèle des habitants, en conserva un éternel souvenir.

Ainsi, la troupe, cantonnée à Briançon pendant l'hiver de 1708 à 1709, ne manqua pas de pain.

Mais l'approvisionnement en viande demeura défaillant. Pour améliorer le repas de la Pâques 1709, mon père eut l'idée de faire un prélèvement sur les populations de chamois. Ce gibier était difficile à chasser. Mais sa compagnie franche était composée, pour une large part, de montagnards. Elle disposait d'un armement moderne : le fusil modèle<sup>43</sup> 1700 dit Vauban<sup>44</sup>.



La platine à silex permettait une visée continue et le tir, en suivant la cible, par une seule personne. Ces deux facteurs réunis permettaient de penser que la chasse aux chamois pouvait être conduite, par cette compagnie avec succès.

Il demanda au sergent Jean Bernard s'il partageait son sentiment et s'il pouvait se charger de cette opération. Le sergent accepta et lui demanda seulement vingt-quatre heures pour mettre au point le plan opérationnel de cette mission.

Jean Bernard se rendit au village de Presles, à deux lieues de Briançon pour y rencontrer Casimir Coursier. Il connaissait ce paysan et avait parlé avec lui des estives qu'il passait régulièrement aux chalets de Ratière. La surveillance des troupeaux lui avait fait parcourir les montagnes de cette zone. Il avait ainsi observé les habitudes des chamois relativement nombreux dans ce secteur.

---

<sup>43</sup> Observation d'un lecteur : Il ne s'agit pas d'un réel modèle car si la platine à silex était imposée, les autres caractéristiques pouvaient varier. La photo correspond à un prototype de cette époque. Mais ce prototype comporte un double allumage par platine et par mèche. De plus le bout du canon n'est pas dégagé pour enfiler la baïonnette à douille. Après ces deux rectifications, le lecteur pourra se faire une idée des fusils de cette époque.

<sup>44</sup> L'ordonnance du 15 décembre 1699 consacre l'abandon du mousquet au profit du fusil à platine à silex à la française.

Après discussion, ils pensèrent que la combe Brune, plein Est de la ferme de La Blétonnée<sup>45</sup>, présentait les meilleures dispositions topographiques pour l'opération envisagée :

Son versant de l'adret était bien exposé au sud, et pentu. Des zones déneigées devaient permettre aux chamois de trouver un peu d'herbe, en cet hiver finissant. Plus bas, et à proximité, la forêt pouvait les protéger au creux de l'hiver en leur fournissant des pousses de sapin à brouter. Enfin cet adret était une véritable nasse. Jean Bernard imagina un dispositif quasi militaire. Les ailes, gauche et droite, permettraient le contrôle des deux côtés de cet entonnoir. Ces ailes, à l'ouest et à l'est, pouvaient être tenues avec seulement trois tireurs à chaque fois. Le centre, la crête des « Chalanches »<sup>46</sup> nécessitait cinq tireurs. Il faudrait en concentrer trois au niveau du petit col qui permettait de déboucher sur les versants nord et ouest. C'est à ce point de passage resserré que l'essentiel des tirs devrait avoir lieu. La traque, ou plutôt la poussée de la harde, occuperait trois ou quatre personnes. Elle jouerait le rôle dévolu à la cavalerie numide lors de la bataille de Cannes.

En tout, une quinzaine de chasseurs ferait l'affaire. Par contre les pentes étaient raides. Elles seraient encore enneigées et verglacées pour les parties peu exposées au soleil.

Le sergent Jean Bernard rentra à Briançon et exposa son plan au capitaine Bourcet qui, naturellement, l'approuva. Le sergent demanda à choisir lui-même les quinze « *volontaires* » pour participer à la mission. Il ne retint que des montagnards confirmés, sûrs et bons tireurs. Ils étaient issus du Champsaur pour le plus fort contingent, du Briançonnais, et puis de quelques paysans du haut Pragelas. Personne ne discuta son choix. Il demanda au capitaine sa longue-vue, qu'il obtint. Cette troupe fut pourvue de vivres pour trois jours. Le départ devait avoir lieu le samedi, la chasse le dimanche des Rameaux et le retour le lundi de la semaine sainte. Tout cela fut monté comme une véritable opération militaire bien ordonnée.

Le samedi, cette troupe prit la route de Presles où elle récupéra Casimir Coursier. Elle monta jusqu'à la ferme de La Blétonnée habitée par une seule famille, fort nombreuse au demeurant. Les équipements furent laissés à ce niveau. On escalada la crête qui domine la ferme à l'ouest, d'où l'on a une vue panoramique sur la Combe Brune. Jean Bernard sortit sa lunette et observa le paysage. La topographie avait été bien décrite par Casimir Coursier. Il n'était pas utile de modifier les dispositions envisagées initialement. Il chercha les chamois. Il finit par découvrir la harde. Elle était en bas, dispersée sur les parties déneigées. Elle semblait assez nombreuse, au moins une bonne dizaine d'adultes.

---

<sup>45</sup> Le mélèze : le bléton : le larix (arbre); Le mélèzein : le mélézin : le mélézet : le blétonnet : la blétonnée (peuplement).

<sup>46</sup> les « chalanches » signifie les avalanches.

Il répéta à tous la consigne de tir :

*« Ne tirez que les gros chamois.*

*Les chamois, qui courent, s'arrêtent de temps en temps pour observer.*

*C'est à ce moment, et uniquement à ce moment, qu'il faut tirer »*

Ensuite, cette consigne générale devait être répétée plusieurs fois aux équipes par les responsables.

Il se fit expliquer par Casimir où se trouvait la cabane du Sapet. C'est là que la majorité de la troupe irait coucher, les cinq de la crête des Chalanches et les trois du flanc est. Le flanc est regagnerait sa position à travers la forêt, et ceux de la crête auraient la marche la plus longue en remontant le torrent de la Trancolette pour arriver sur les Chalanches par la face nord. Les cinq de la face nord, dont Jean Bernard, avaient été spécialement choisis pour leurs qualités d'alpinistes.

Les trois du flanc ouest et les quatre traqueurs passeraient la nuit dans les granges de La Blétonnée. Il fut désigné un responsable par groupe. Jean Bernard leur prêta la longue-vue et leur fit répéter plusieurs fois les consignes.

Chaque responsable se chargea ensuite d'instruire son équipe, afin que chacun fut en parfaite connaissance de sa mission et de l'articulation d'ensemble. Ces précautions n'apparaissaient pas superfétatoires aux participants. Ils mesuraient parfaitement les difficultés qui les attendaient pour se déplacer dans de telles pentes enneigées. Certes des bâtons ferrés et des sortes de crampons fixés à leurs souliers leur assureraient un semblant de prise sur la neige dure, mais toute erreur pouvait leur être fatale.

La traque ne débuta qu'en fin de matinée, afin que chaque équipe ait pu rejoindre son poste.

Les chamois dérangés par la traque tentèrent de se réfugier vers la forêt qui domine la cabane du Sapet. Ils furent accueillis par une décharge, quasi-simultanée, des trois soldats de l'aile gauche qui gardaient cette crête est. Un chamois fut atteint et glissa lentement sur la pente.

La harde, une vingtaine d'individus, fit demi-tour et entreprit de s'échapper en remontant vers l'issue nord-ouest qui se trouve à l'extrémité ouest de la crête des Chalanches. Les coups de feu les avaient surpris, et ils firent dans un premier temps une course assez vigoureuse à la montée de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest. Lorsqu'ils parvinrent au niveau des deux premiers tireurs installés à l'est sur la crête, ceux-ci laissèrent passer le gros de la harde puis firent feu. Là aussi les décharges furent quasi simultanées. Le bruit des coups de feu, ou le piétinement de ce troupeau, ou les deux, ébranlèrent la corniche de neige. Elle s'écroula

dans un bruit de tonnerre. Des blocs de glace et des pans de neige compactée dévalèrent le versant exposé au sud de Combe Brune. Cette avalanche coupa la harde en deux.

La tête de la troupe continua vers le haut. Au passage du col, le tir des trois tireurs postés là, au centre, tua un adulte.

La queue de la troupe redescendit le vallon pour s'échapper vers l'ouest. Là les trois tireurs de l'aile droite, le flanc ouest, tuèrent également un adulte.

La harde avait, successivement, tenté de s'échapper par les trois issues naturelles de Combe Brune. A chaque fois elle s'était heurtée aux dispositifs mis en place.

Au milieu et sous les blocs de glace et de neige, quatre chamois adultes et deux éterlous étaient morts ou mortellement blessés.

L'action proprement dite n'avait pas duré bien longtemps. Du premier coup de feu au dernier, il ne s'était pas passé une demi-heure.

Les cinq hommes de la crête des Chalanches durent faire à nouveau un très long détour pour rejoindre le bas de la combe Brune. Pendant ce temps les autres équipes avaient descendu les chamois morts. En voyant les deux éterlous étendus, Jean Bernard fut très contrarié. Il savait bien que c'était l'avalanche qui les avait tués. Mais il ne voulait pas les ramener avec lui à Briançon. Il demanda à Casimir Coursier de les porter à la famille de La Blétonnée et le fit accompagner par un soldat pour l'aider.

Le reste de la troupe ne s'arrêta pas au niveau de La Blétonnée. Elle descendit sur Presles et regagna Briançon.

A leur arrivée à Briançon, les soldats furent remerciés par mon père pour leur contribution à l'approvisionnement des troupes. Le sergent Jean Bernard fut félicité pour avoir conduit brillamment toute l'opération et pour avoir fait manœuvrer ses hommes sur un terrain difficile sans connaître le moindre problème.

La chasse était plus abondante que nécessaire. Aussi pour remercier les consuls de tout ce qu'ils avaient fait pour les militaires, mon père a demandé au sergent Jean Bernard de leur apporter deux chamois de la traque des Rameaux. C'était une façon d'entretenir des bonnes relations avec la population locale et une marque d'estime à l'endroit des officiers municipaux de Briançon.



## Ch X Le chamois de Pâques, le dimanche 31 mars 1709

Mon père Daniel-André Bourcet m'avait demandé de l'accompagner à la grande messe de Pâques, dans la collégiale.

Nous arrivâmes en avance. Nous dûmes attendre, devant les portes de l'église, en compagnie du Comte de Muret, le commandant militaire de Briançon.

L'entrée dans l'édifice faisait l'objet d'un cérémonial extrêmement précis. Deux édits royaux de Louis XIV, pas moins, avaient été nécessaires pour tenter de résoudre les problèmes de préséance entre, d'une part les consuls, officiers municipaux, et gradués, et, d'autre part, les officiers militaires. En définitive tout le monde restait au départ sur les parvis. Après s'être assuré que les consuls étaient bien là, le curé Michel Rostolan, assisté par son vicaire Richard, vint très cérémonieusement ouvrir les portes à deux battants.

Les consuls et les anciens consuls entrèrent les premiers, suivis des officiers municipaux et des gradués. Ils se placèrent alors sur les premiers bancs de la travée de gauche. Au passage des consuls, mon père m'en indiqua quelques-uns : Antoine Blais, Louis Roux et Nicolas Carthian. Mais cela allait bien trop vite pour qu'il puisse les citer tous<sup>47</sup>.

Les officiers militaires en service entrèrent ensuite et occupèrent les premiers bancs de la travée de droite.

Le comte de Muret avait fait placer mon père à sa droite. En décrétant que j'étais le soldat le plus jeune de la garnison, et à ce titre, il m'avait placé à la droite de mon père. J'eus donc le privilège d'occuper, pendant un office, la troisième place du premier rang de la travée de droite. Dans mon jeune âge, je n'étais pas peu fier d'un tel privilège.

La cérémonie fut fastueuse et un peu longue à mon goût. Je me rappelle seulement l'exercice d'équilibriste du curé lors de son sermon. Il ménagea un égal lot de compliments à l'adresse des notables locaux et des officiers supérieurs en garnison. Les efforts faits par les consuls pour participer à l'approvisionnement de la troupe lui fournissaient une matière riche et des références d'actualité. Il plaça la suite de son sermon sur une note optimiste en faisant un parallèle entre la résurrection du Christ et la fin des privations qui s'annonçait à ses yeux.

Il termina son prêche en parlant de Louis XIV, dont les efforts de paix avaient été rejetés par ses adversaires. Ce roi, grâce à Dieu, serait récompensé dans sa recherche de la paix. Cette paix, qu'il voulait pour ses sujets, lui serait accordée, car Dieu était assurément de son côté.

---

<sup>47</sup> Entre autres : Jean Blanc, Michel Carthian, Simon et Georges Chalvet, Blaise et Jean Corten, Jean Garnier, Jean Loiseau.

Pour l'heure ses sujets reconnaissants ne pouvaient que lui apporter tout leur soutien. *L'alliance du sabre et du goupillon* apparaissait clairement dans le catholicisme devenu, en plus d'un millénaire, une religion d'Etat.

Après ces nourritures intellectuelles et fort morales, nous pouvions, « *enfin !* » pensaient certains, nous livrer à des travaux de table.

Les efforts des consuls avaient permis à la troupe, cantonnée à Briançon pendant l'hiver de 1708 à 1709, de ne pas manquer de pain. Pour l'heure, il restait suffisamment de grains et de farine pour approvisionner la seule garnison de Briançon. Mais c'était un juste retour des choses que de lui reconnaître une priorité sur ce stock. Le pain avait été cuit en abondance pour cette fête. Pour le vin, les provisions en provenance de la Provence avaient été faites par anticipation, et largement. Les deux espèces pour cette communion païenne, étaient là.

Pour la viande, la traque des Rameaux nous laissait cinq chamois. Trois suffirent pour le banquet d'environ une centaine de convives. Les deux derniers furent donnés à l'intendance pour être partagés entre le reste de la garnison.

Le repas de Pâques du 31 mars 1709 s'annonçait, pour la compagnie franche du capitaine Daniel-André Bourcet, sous les meilleurs auspices possibles, malgré un hiver déplorable.

Mon père Daniel-André avait invité au repas de sa compagnie franche tous les officiers des milices du Briançonnais. Presque toutes ces personnes étaient venues en raison de l'influence que mon père exerçait auprès du commandant militaire de Briançon, le Comte de Muret<sup>48</sup>. Son vieux compagnon, Jean Chaix<sup>49</sup> de Villard-Saint-Pancrace, était naturellement des nôtres.

Mon père avait également invité Rémi Tardif qui avait commencé à me donner des cours de mathématiques. Pour le repas, il le plaça à sa gauche, et me mit, moi-même, à la gauche de mon professeur particulier. Malgré mon jeune âge je me trouvais à une place d'honneur.

Mon père avait prié le comte de Muret de présider ce repas, en lui indiquant que c'était une occasion de découvrir un gibier local étonnant, le chamois, et de s'entretenir avec des habitants du haut Dauphiné. A cette fin il avait placé le sergent Jean Bernard, l'organisateur de la traque du dimanche des Rameaux, à la droite du comte. Il le savait en effet

---

<sup>48</sup> Le lieutenant général Jérôme François de Lécuyer comte de Muret

<sup>49</sup> Le 1<sup>o</sup> juillet 1696, Jean Chaix avait été nommé lieutenant des milices briançonnaises pour la communauté de Villard-Saint-Pancrace par un brevet du maréchal Catinat.

capable de soutenir une conversation instructive pour le commandant de Briançon, tant sur les mœurs des habitants que sur les ressources du pays et sa géographie. Ce sergent était originaire de Champoléon. Il avait parcouru, depuis son engagement dans la compagnie franche de mon père, bien des vallées, escaladé bien des cols et occupé bien des positions militaires dans tout ce secteur. Le comte de Muret avait accepté cette invitation. Ce n'était certainement pas pour déguster un mets localement prisé même si ce point avait servi de prétexte de part et d'autre.

Mais l'exploit de mon père qui, le 27 août 1708, avait traversé les lignes du duc de Savoie pour ramener, depuis Fenestrelle jusqu'à Briançon, sa compagnie franche, l'avait alors impressionné. Mais surtout, en ces temps difficiles pour les finances du royaume, l'armée était obligée de faire largement appel aux compagnies franches et aux milices pour l'épauler. Cela était encore plus vrai sur le front des Alpes où la connaissance du pays joue un rôle primordial.

Le comte de Muret appliquait naturellement la stratégie définie par le roi. En venant honorer de sa présence le repas de Pâques d'une compagnie franche et de milices, il s'inscrivait dans la droite ligne des instructions qui avaient cours, à cet instant, dans toute l'armée.

#### *La famille Bourcet à Briançon, hiver 1709*

La campagne de 1709 se termina assez tard. La séparation des armées eut lieu à la fin du mois d'octobre. M. de Medavi fit marcher dans leurs quartiers d'hiver toutes les troupes à partir du 15 novembre.

Les neiges recouvraient les cols. Aucune opération militaire n'était plus possible. Mon père profita de l'accalmie de l'hiver pour rapatrier sa famille sur ce versant-ci des Alpes.

Ma mère et mes sœurs furent l'occupation piémontaise d'Usseaux dans les premières neiges de l'hiver 1710. Je les avais devancées avec les dernières neiges de l'hiver précédant celui de 1709. Elles regagnèrent Briançon en franchissant le col de Sestrières puis celui du Montgenèvre.

Elles pensaient que cet exil n'était que provisoire. Le roi de France, grâce aux efforts de mon père le capitaine Daniel-André, reconquerrait rapidement le val Cluson. A nouveau tous réunis, nous y coulerions des jours heureux. Moi-même, j'y retrouverais l'insouciance de mon enfance.

Ma mère, mes sœurs, mon père et moi-même, nous nous sommes établis à Briançon même.

Bien sûr nous étions tous un peu perdus dans cette grande ville. Nous n'y connaissions que peu de gens. Mon père n'était qu'un officier parmi tant d'autres.

Cet hiver fut difficile pour nous. Les conditions matérielles étaient précaires, car il avait fallu faire dans l'urgence. Mais c'était la perte de notre environnement habituel qui nous était la plus pesante.

A Briançon chaque corps social, clergé, militaire et francs-bourgeois, étalait ses titres en toutes circonstances.

Ma mère souffrit beaucoup de cette chute sociale. Elle s'offrit une petite coquetterie. Elle prit une liberté avec l'étiquette en signant «*Marie Légier de Bourcet* ». Elle réservait cette entorse aux seuls actes qu'elle paraphait dans la collégiale de cette ville élevée. Ainsi elle faisait bonne figure dans la haute société locale.

Cette dénomination eut pu laisser penser que Marie-Magdeleine Légier était «*la chose* » du Sieur Bourcet, son époux unique et préféré. Ainsi elle eut pu être placée selon le dixième commandement<sup>50</sup>, entre la maison et l'âne d'icelui. Je n'ai jamais cru un seul instant à cette interprétation.

Comme une colonie de marmottes, nous nous sommes pelotonnés les uns contre les autres pour nous tenir chaud et passer sans trop de mouvement cet hiver horrible.

---

<sup>50</sup> Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui est à lui (Exode 20.17)

Ch XI Reconnaissance d'Exilles et de Fenestrelle, Pentecôte 8 et 9 juin 1710

*(Récit du capitaine Daniel-André Bourcet, père de Pierre)*

M. le Comte de Medavi était chargé pendant l'hiver, du commandement dans le Dauphiné et la Savoie.

Il s'agissait de préparer la campagne militaire suivante. Il fallait maintenir opérationnelles les troupes dans leurs quartiers d'hiver. Il fallait aussi effectuer les travaux dans les places fortes et forteresses. Il convenait en outre d'observer les préparatifs adverses, afin d'imaginer leurs plans de campagne pour l'été suivant.

Il y eut peu de neige cette année-là. Aussi les préparatifs, de part et d'autre, durèrent presque tout l'hiver pour les travaux de génie. Les approvisionnements débutèrent très tôt.

Par lettre du 10 avril 1710 à M. de Voysin, ministre de la guerre, M. le Comte de Medavi dressa un tableau complet de la situation. Il insista sur la position avantageuse du Duc de Savoie grâce à ses conquêtes d'Exilles, de Suse et de Fenestrelle. Ces possessions, obtenues en 1708, lui donnaient un grand avantage sur le Dauphiné. M. le Comte de Medavi espérait pouvoir conduire une action pour les mettre en danger et, si une opportunité se présentait, les récupérer. La réponse du ministre de la guerre n'approuvait pas formellement ce plan. Pour des motifs financiers, il était impossible de pouvoir aligner les effectifs demandés, surtout pour la cavalerie, l'artillerie et le transport des approvisionnements. Cependant elle n'excluait pas de garder ce projet comme une menace potentielle.

Aussi M. le Comte de Medavi s'employa à le rendre crédible, et dans son esprit également possible. La mise en état d'une artillerie de siège fut poursuivie à Grenoble. Il décida aussi de faire effectuer une reconnaissance des positions de l'adversaire. La période était bien choisie. Les travaux principaux étaient achevés ou en cours de réalisation et suffisamment avancés, pour que l'on puisse juger de leur état au début des hostilités, soit vers le premier juillet.

La mission de reconnaissance en terrain ennemi fut confiée à M. de La Blottière<sup>51</sup> pour ses connaissances de géographe et d'ingénieur. Je fus chargé de l'accompagner dans cette expédition en raison de ma connaissance de ces montagnes, où j'avais passé mon enfance et où je combattais depuis 1690. Au début du mois de juin, nous l'avons conduite en quatre jours de Briançon à Exilles, puis au col de la Fenestre, puis à

---

<sup>51</sup> M. de La Blottière (1673-1739) ingénieur ordinaire du roi.

Fenestrelle, et enfin en revenant sur Briançon. Nous avons retenu le dimanche de la Pentecôte 8 juin suivi du lundi 9 juin, en principe chômé également. Assurément, pendant ces deux jours, les soldats du duc de Savoie bénéficieraient d'un repos bien mérité qui nous permettrait des observations en toute quiétude.

Nous partîmes à deux de Briançon, le samedi de très bonne heure.

Je servais de guide. Dans cette région, je connaissais parfaitement toutes les montagnes, tous les sentiers et les divers passages.

J'étais chargé de porter le ravitaillement que nous avions, d'un commun accord, réduit au strict nécessaire. Il ne s'agissait ni d'une promenade touristique ni d'une visite gastronomique.

J'étais aussi le garde du corps. Pour cette mission, nous étions dotés de deux pistolets de cavalerie<sup>52</sup> à platine à silex à la française<sup>53</sup>. Ils mesuraient largement plus d'une coudée de long et pesaient chacun deux livres. Aussi je les gardais tous les deux dans mes affaires. J'avais également une dague. Je ne souhaitais pas m'en servir, mais cet armement pouvait nous permettre d'échapper à une mauvaise rencontre. Cette éventualité ne pouvait pas être totalement exclue.

M. de La Blotière s'était muni de sa longue-vue à trois tirages, qu'il avait fait spécialement confectionner pour lui en Italie<sup>54</sup>, d'une planchette, de crayons et de quelques feuilles de papier. Il portait une grande attention à cette lunette d'environ un pied de long repliée et de près de trois pieds avec ses trois tirages. Il l'avait enveloppée soigneusement et calée dans son sac personnel.

La marche d'approche nous prit une journée. Dans ce type de mission il fallait éviter les sentiers. Certes, cela prenait plus de temps pour se déplacer, mais ainsi nous n'avions que très peu de chance de faire des rencontres. J'adaptais mon rythme de marche à celui de M. de La Blotière. Bien qu'il fût moins entraîné que moi, il marchait encore assez vite et surtout il avait une grande résistance. L'autre précaution élémentaire et impérative était d'éviter absolument de parler. La voix porte loin et se détecte facilement par les oreilles humaines ou celles des animaux. Les départs des animaux sauvages renseignent aussi sur les déplacements humains. Ils s'enlèvent du trajet des hommes suffisamment à l'avance. Tous les comportements anormaux des oiseaux en particulier fuite ou arrêt des chants, doivent être analysés. Pendant les quatre jours que dura cette première mission nous n'avons échangé que peu mot, et à voix basse. M. de La Blotière était visiblement rompu à un tel exercice.

---

<sup>52</sup> Ils étaient fabriqués à Saint Etienne.

<sup>53</sup> Marin Le Bourgeois inventeur du pistolet à silex à la française.

<sup>54</sup> Ajout d'un lecteur : probablement à Venise (*par Leonardo Semitecolo.*)

Le premier soir, nous avons couché dans une bergerie située au-dessus de Suse. Il faut toujours partir de très bonne heure pour éviter une surprise dans le sommeil.

L'observation du fort d'Exilles ne nous prit que peu de temps. Il était dans le même état qu'en 1708, lorsque nos ennemis s'en emparèrent. Mes antennes du Haut Pragelas m'avaient indiqué qu'ils l'avaient miné, prêt à le faire sauter. Il n'était pas défendu. Sa perte ne procurait aucun avantage significatif à l'autre parti.

Le col de la Fenestre était la clef du dispositif, à peu près à mi-distance entre Suse et Fenestrelle. Il commandait les deux vallées. Son occupation permettait les sièges d'Exilles et de Fenestrelle. Nos ennemis y avaient établi trois corps de garde et un hangar couvert de lauzes. Un retranchement en pierres sèches prenait au pied de la Fatière et se terminait au pied de la Blézière. La source de la fontaine était protégée par un double parapet crénelé et couvert de lauzes. Ces retranchements étaient tous bien palissés.

J'observais attentivement ce col que j'avais dû évacuer en 1708. Dans son mémoire M. le comte de Medavi me fit l'honneur de désigner ma compagnie comme unité de pointe chargée de sa reconquête :

*« Pour y réussir, je suis d'avis qu'on envoyât pendant la nuit, avant que les troupes, qui sont à Briançon et aux environs, ne remuassent de leurs quartiers, la compagnie de Bourcet, les Mignons et quatre cents grenadiers pour s'en emparer, et que ce détachement y arrivât à la pointe du jour »*

Nous n'eûmes jamais à conduire cette opération délicate. Mais j'eus bien d'autres occasions de m'illustrer.

La recherche d'un bon poste d'observation sur Fenestrelle était aisée. Nous nous installâmes à proximité de la bergerie de la Baume. Nous dominions le fort de Mutin en pleine reconstruction. Dans les arbres de ce versant d'ubac, il était impossible de nous repérer. Nous étions adossés à des rochers sur un petit replat. M. de La Blottière sortit son matériel. Je fis un petit tour de repérage des environs. A condition de ne pas parler et d'écouter attentivement, nous ne pouvions pas être surpris.

Même à l'œil nu, il était évident que le duc de Savoie voulait conserver à tout prix cette position. Des batteries étaient installées à divers endroits : sur la place d'armes une en direction d'Usseaux, une autre en direction du plateau d'Eguilles et une dernière en direction du plateau de la Chansonnette. Sur le plateau d'Eguilles des retranchements, des bastions et des batteries avaient été établis. Les Trois-Dents qui dominent

ce plateau portaient une redoute. Le chemin, qui allait du côté de Fenestrelle au côté de Mentoulles, avait deux corps de garde couverts de lauzes à ses extrémités. Une batterie couvrait la fontaine de l'Eguilles. Trois corps de garde avaient été établis au sommet de la montagne de Changean et s'appuyaient à mi-côte sur une grande redoute.

M. de La Blotière travaillait vite. Il observait dans sa longue-vue, puis reportait à main levée la forteresse en cours d'aménagement. Il en traça d'abord les grandes lignes. Ensuite il compléta le plan d'ensemble par les détails des diverses parties. Son coup de crayon était sûr. Je voyais se dessiner sur la feuille la forteresse de l'autre côté de la vallée du Cluson.

Lorsque le plan d'ensemble fut suffisamment avancé, il s'arrêta de dessiner, contempla son œuvre, reprit sa longue-vue, fit quelques retouches. A ce moment-là, sans rien dire, il me passa la longue-vue. Je regardai le versant d'en face. Des ouvriers s'activaient sous le regard de quelques soldats. Bien que nous fussions le lundi de Pentecôte, les travaux avaient repris. Le duc de Savoie faisait tout pour conserver définitivement cette forteresse.

Dans l'oculaire de la longue-vue j'avais l'impression d'être tout proche. A cet instant, je craignais d'être découvert. Mais les gens que nous surveillions n'étaient pas équipés de lunette, ils ne savaient pas où nous étions et, à l'ombre des arbres et dans un ubac, ils auraient eu beaucoup de peine pour nous voir.

Je trouvais que la réalité avait été bien traduite, et par signe, je lui fis part de mon assentiment.

Il rangea cette première feuille. Puis il entreprit de dessiner plus en détail, et chaque fois sur une nouvelle feuille, les principaux ouvrages qui entouraient la forteresse.

En le regardant travailler, je comprenais à travers son esprit, le dessein de l'architecte. Le plan général et ceux des ouvrages mettaient en lumière les appuis qu'ils se portaient mutuellement. Le report sur le papier était facilité par la compréhension du raisonnement qui avait présidé à ces réalisations. Dans ses dessins, M. de La Blotière soulignait les points forts de l'ouvrage. Il en recherchait aussi les points faibles. A chaque instant, il se posait la question de l'angle d'attaque qu'il aurait retenu face à cet ouvrage. Il explorait les diverses possibilités. Je le voyais, dans sa lunette, évaluer les pertes qu'aurait entraînées chacune des options. Il promenait sa lunette sur les divers ouvrages. Puis il réfléchissait à nouveau. Même de l'autre côté de la vallée, nous avions une idée des distances. Nous pouvions évaluer les dégâts que chaque arme causerait aux assaillants. Le type d'artillerie qu'il faudrait mettre en œuvre, et ses meilleurs emplacements étaient assurément sa préoccupation majeure.

Après avoir pesé les points principaux de la défense, il s'interrogeait sur la manière de les réduire, voire de les anéantir.

Toutes ses réflexions le conduisaient à reprendre certaines feuilles et à compléter certaines parties des dessins. Il voyait que je suivais ses tracés mais aussi ses raisonnements. Aussi il m'indiquait du doigt certains détails et m'invitait muettement à les vérifier au travers de la lunette. Ces divers dessins nous prirent pas mal de temps. Il ne voulait pas quitter son poste d'observation sans être sûr qu'il n'avait plus rien à découvrir.

Il repassa encore une fois dans ses mains le plan général et tous ses dessins des ouvrages particuliers. Il avait visiblement choisi la méthode qu'il suggérerait pour surprendre cette forteresse. Il rangea méticuleusement ses croquis, me passa la lunette. Quand je la reposai, il comprit que j'approuvais complètement son travail, même si j'étais incapable de faire aussi bien ou surtout d'en déceler toute la finesse. Il reprit la longue-vue pour une dernière inspection et un regard d'adieu puis il se leva.

En revenant sur Briançon, nous couchâmes aux bergeries du Mey. La nuit était tombée depuis longtemps, lorsque nous nous glissâmes dans la grange. Un tas de foin nous attendait et nous promettait un repos bien mérité. Las, au bout de quelques instants, nous avons commencé à nous gratter. Les poux et les puces disparaissaient du foin totalement en deux ou trois semaines. Mais ce foin devait servir de litière à des animaux, probablement des bêtes sauvages, qui trouvaient là un abri confortable. Il était habité. Le jeûne, que ces puces avaient entamé, ne les avait pas encore affaiblies. Elles se jetèrent sur notre chair, même un peu vieille, avec délectation. Dans le noir, nous nous agitions, en sachant que nous étions tous les deux traités à la même enseigne. Nous avons résisté aux envahisseurs, sans succès, une partie de la nuit. Lorsqu'une petite clarté nous permit de nous repérer, nous abandonnâmes sans regret notre lit de souffrance.

Nous avons marché jusqu'au lever du soleil. La température devint plus clémente. Alors sans nous concerter, nous nous mîmes tout nus. Nous avons secoué vigoureusement nos vêtements. Puis nous les avons étalés au soleil en espérant que ces diverses mesures en chasseraient les parasites. Enfin nous nous sommes « épucés » mutuellement. Certes la situation nous a bien fait rire par la suite. Mais nous ne nous sommes jamais vantés de cet exploit : deux soldats du roi de France, dans le plus simple appareil et tentant d'extirper leur vermine. Un tel spectacle ne pouvait que ternir le blason de notre grand roi !

Cette expédition m'avait permis de nouer des liens forts avec M. de La Blotière. Il me fit l'honneur de m'enseigner les premiers rudiments du métier de géographe. Il m'apprit aussi quelques principes de base à appliquer pour le dessin des cartes.

Le commandement du comte de Medavi se prolongea assez tard en ce début d'année. Le maréchal de Berwick n'arriva que le 22 juin à Chambéry. Auparavant, il avait dû concourir, avec le maréchal de Villars, au secours de Douai. Il quitta les Alpes le 31 octobre. Au total le commandement du comte de Medavi concerna huit mois de l'année 1710.

Les renseignements que nous avons recueillis ont été utilisés largement par le comte de Médavi dans le mémoire qu'il rédigea le 26 juin 1710. Il exposait au maréchal de Berwick la situation globale et les options possibles.

Son ressentiment de ne pas avoir été chargé de conduire les opérations sur la frontière d'Italie, ni en 1709 ni en 1710, était grand. Mais il était loyal. Il remettait au maréchal de Berwick le commandement d'une armée dans une situation saine. Les préparatifs avaient été conduits jusqu'au bout, avec diligence et efficacité.

## Ch XII Les gloires de mon père : la défense du Montgenèvre, 29 et 30 août 1710

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4

Mon père était chargé de l'avant-garde de l'armée au poste de La Vachette. Il avait avancé son dispositif jusqu'au Montgenèvre. Il avait sous ses ordres un bataillon de Miquelets<sup>55</sup> et trois compagnies franches. M. le Maréchal de Berwick lui avait laissé carte blanche sur la manière d'organiser et de diriger le service de sûreté. En lui attribuant ce rôle important, il montrait toute la confiance qu'il avait en lui.

En sus de cette mission principale, le maréchal le mettait, lui et ses troupes, à contribution pour toutes les opérations un peu spéciales qui nécessitaient une grande connaissance des Alpes et un engagement sans faille. Il utilisait à son profit, le grand amour qui liait mon père à la terre de ses ancêtres. A aucun prix il ne l'aurait abandonnée.

### *Défense du Montgenèvre, nuit du 29 au 30 août 1710*

Au cours de l'été 1710, les opérations principales se déroulèrent dans la partie Sud des Alpes. Les vallées de Barcelonnette et du Queyras constituaient le centre des préoccupations de part et d'autre.

A partir du 27 août, le général Rhebinder entreprit une diversion au milieu du dispositif. Il alla, avec douze bataillons, douze pièces de canons et des mortiers, camper sur les hauteurs de Cézane, au lieu dit « plan du soleil ». Il y fit accéder son infanterie et son artillerie. De ce lieu à la chapelle St Gervais près du village de Clavières, la partie la plus escarpée du chemin d'accès au Montgenèvre ne mesure que cent toises. Mais à ce niveau, il faut se servir de cabestan pour l'artillerie. Ce verrou n'avait pas encore été franchi.

Le 29 août, le général Rhebinder fit avancer son infanterie vers le Montgenèvre. M. Dillon avait chargé M. Bourcet de s'opposer à cette avancée. Pour ce faire, il disposait des fusiliers de montagne, de ceux de la Pérouse et de sa compagnie franche.

Heureusement, les hauteurs voisines du camp du « plan du soleil » n'étaient pas occupées. Dans un premier temps, les troupes royales s'en saisirent. Le sommet de la Loubatière (alt 2549 m) et la pointe Rascia (alt 2336 m) étaient les deux objectifs principaux. Un petit groupe à gauche s'avança jusqu'au col du Chaberton ; à droite le col de Bousson fut atteint.

A la fin de la journée, l'encercllement était achevé sur trois côtés. A ce moment-là, mon père donna l'ordre à toutes ses troupes d'ouvrir le feu et de tirer à volonté. Les troupes royales en hauteur pouvaient s'avancer sans trop de risques jusqu'à la portée maximale des fusils. La réplique était plus difficile.

---

<sup>55</sup> Mercenaires espagnols armés de façon légère équivalents de nos fusiliers de montagne.

Les soldats français fusillèrent pendant toute la nuit le camp du général Rhebinder. Les tirs n'étaient meurtriers que par hasard. Mais avec l'obscurité ils étaient inquiétants. Ils provenaient de plusieurs côtés et donnaient l'impression aux ennemis d'être cernés. Avec des tirs en continu il était difficile d'apprécier le nombre d'assaillants.

Mon père m'avait permis de venir dans cette aventure. Mais il ne comptait pas m'exposer inutilement.

### *Tonton Tintin*

En arrivant dans la compagnie franche, mon père m'avait confié à un lointain cousin d'Usseaux. Je l'appelais « *oncle Martin* » ou quand je jouais à faire l'enfant : « *Tonton Tintin* ». Plus précisément, il était originaire de Balboutet, comme toute la branche des Martin de la famille.

Il faisait partie des vétérans de la compagnie franche et était pétri de sagesse. Ce rôle de « chaperon » lui convenait bien. A son âge il avait épuisé les joies de l'excitation que procurent les combats. Elles sont réservées à la fougue et à l'insouciance de la jeunesse. Certes, il accusait son âge. Mais s'il n'avait plus l'agilité de ses vingt ans, il restait très endurant. Il tenait très honorablement sa place dans cette unité.

Il racontait volontiers toutes les histoires de cette vallée. Sa version était souvent originale. Dans tout récit, il développait une anecdote qu'il enrichissait au fil des narrations. Grâce à lui, mon passé a pris des teintes fortement colorées, les sonorités de notre langue d'Oc et des saveurs épicées. J'ai ainsi côtoyé mes ancêtres et leurs congénères. Dans ma mémoire, mon histoire ne débute pas en 1700, à ma naissance, mais elle inclut le passé de toute notre communauté villageoise, « *l'escarton de Pragelas* ».

Les tirs se faisaient en continu et à volonté. Les munitions étaient dépensées sans compter. Il fallait réapprovisionner les tireurs pour aborder dans de bonnes conditions le jour suivant. Une petite dizaine de vétérans fut chargée d'aller quérir de la poudre, des balles et des amorces à l'armurerie de Briançon. Naturellement, je fus désigné pour cette corvée avec l'oncle Martin. J'ai passé cette nuit du 29 au 30 août à parcourir les chemins qui mènent de Clavière à Briançon, dans un sens, puis dans l'autre. A l'armurerie de Briançon, il y avait foule. Toutes les compagnies avaient dépêché certains des leurs. Au retour, la fusillade prenait de l'ampleur au fur et à mesure que nous approchions. Je pensais que, dans un tel chahut, les Savoyards d'en face ne dormiraient pas beaucoup, pas plus que moi d'ailleurs.

Le lendemain, les troupes du duc de Savoie commencèrent à décamper. Le 31 août 1710, elles étaient à nouveau toutes, artillerie et infanterie, à Saint-Secaire<sup>57</sup>. Craignant d'être inquiétées, elles furent renforcées par six bataillons aux ordres de M. de Saint-Rémy.

### *La famille Bourcet au Montgenèvre, printemps 1711*

Cette nouvelle agression renforça la position de mon père auprès du maréchal de Berwick. Elle le décida aussi à installer sa famille à proximité de sa base militaire.

Pour la campagne de 1711, il avança celle-ci de la Vachette au Montgenèvre.

En bonne épouse de militaire, ma mère nous rejoignit. Elle débarqua avec armes, bagages, et enfants au début du printemps de 1711. La famille à nouveau réunie s'installa au Montgenèvre.

Mon père, chef des milices du Val Cluson, capitaine d'une compagnie franche de fusiliers de montagne, commandait sur cette partie du front par délégation du général en chef, le maréchal de Berwick. Il dépendait dans les faits directement du maréchal.

Il avait des obligations de représentation. Il les déléguait en partie à son épouse. Puis il mit aussi à contribution sa fille aînée Marie-Madeleine.

A l'âge de quinze ans elle fut marraine. C'était un rôle qu'elle affectionnait. Elle se sentait en responsabilité de sa filleule ou de son filleul. Elle en devenait *sa petite mère*. Je connaissais bien cette inclination, car j'en fus le premier bénéficiaire ... ou la première victime, en étant son frère cadet.

A Usseaux, elle avait officié comme marraine d'une première série de quatre baptêmes<sup>58</sup>. Cette fournée fut interrompue avec l'occupation d'Usseaux par les troupes piémontaises, au cours de l'été 1708.

Pendant le séjour à Briançon, elle trouva le moyen d'officier au moins une fois auprès d'une petite Madeleine<sup>59</sup> le 12 décembre 1709.

A Montgenèvre, ma sœur révéla la plénitude de sa personnalité. Les circonstances s'y prêtaient : la position prééminente de mon père, la situation catastrophique de la population après l'incendie<sup>60</sup> du village, son âge, vingt ans. Tout cela allait dans ce sens. Elle reprit avec vigueur son occupation principale de baptiser à tout-va. Mais j'avais d'autres

---

<sup>57</sup> Le camp de Saint Secaire se trouve entre le village de Cézane et le col de Sestrière.

<sup>58</sup> Magdeleine Perrot 26 août 1706 ; Jacques Martin 22 mars 1707 ; Marie Belliard 2 octobre 1707 ; Suzanne Bourcet 28 mai 1708.

<sup>59</sup> Madeleine Guyot fille de Jean et de Marie Vincent de la Rua en Pragelas.

<sup>60</sup> Au début août 1708, le duc de Savoie envahit le Montgenèvre et Val des près. En quittant le pays pour ramener son armée en Piémont, il incendia le village de Montgenèvre.

centres d'intérêt. Aussi j'arrêtai mon décompte sur le chiffre de cinq. Au-delà l'effort de mémorisation devenait trop important.

Ma sœur existait avant ma naissance. Elle exista après ma mort. Ma sœur me paraissait indestructible. Elle survécut également à son mari.

La signature de ma sœur était à son image. Elle calligraphiait avec soin son prénom double et son nom, sans omettre la moindre lettre. Les lettres étaient bien régulières, parfaitement alignées. Ces formes traduisaient son côté rationnel et positif. Sa vie sembla toujours réglée plus par la raison que par le sentiment.

Sa signature s'étalait sur près de la moitié d'une ligne. Elle était la première qui attirait l'attention au bas d'un acte de baptême. Elle éclipsait toutes les autres, y compris celle du curé<sup>61</sup> officiant. Ma sœur avait une propension naturelle à s'imposer comme la personnalité centrale dans les groupes.

A son sujet, mon père répétait ce dicton peu connu « *une bonne ménagère fait sa fille la première* ». D'ailleurs, je ne l'ai jamais entendu que de sa bouche. Avec ses propos, il tentait de faire pardonner par son épouse la déception qu'il avait ressentie lors de la naissance de Marie-Madeleine. Il n'avait pas réussi à la masquer complètement en particulier auprès de sa femme. A posteriori, il en éprouvait un peu de honte, surtout après que j'ai passé les périls du tout premier âge. Ce deuxième enfant, le mâle tant désiré, avait rétabli l'ordre normal tel que les hommes le concevaient depuis la nuit des temps.

Mon père voyait dans ma sœur une réincarnation *améliorée* de sa femme, Marie-Magdeleine Légier. Il retrouvait bien de ses qualités. Naïvement il pensait que sa propre influence, forcément bénéfique, pouvait corriger chez sa fille les quelques défauts qu'il notait chez son épouse. Mais l'Homme et ... surtout la femme, n'ont jamais été une glaise que l'on a pu façonner à sa convenance. Même Dieu s'y cassa les dents. Adam et Eve, ses créatures, s'émancipèrent dans le jardin de l'Eden. Marie-Madeleine avait ses propres qualités et ses propres défauts. L'éducation de ma mère et de mon père n'y changèrent que peu. Malgré tout, mon père eut toute sa vie une affection particulière pour ma sœur.

Je ne m'en offusquais point car je jouissais d'une position stratégique de tout premier ordre : j'étais le premier descendant mâle du clan.

Il me fallait transformer cette possibilité en réalité. J'ai ainsi appris dès mon plus jeune âge des tactiques variées pour préserver mon indépendance. La confrontation frontale était épuisante. Elle laissait des traces et des insatisfactions réciproques. J'ai mis au point une batterie de techniques d'évitement, de contournement et de substitution.

---

<sup>61</sup> Le curé Jean Poncet d'Usseaux, le curé Arnaud de Montgenèvre

Cette leçon de rapports humains envers autrui, me fut utile toute ma vie. J'ai su prendre mes supérieurs hiérarchiques et mes collègues, par le bon bout.

Il m'est arrivé de sourire intérieurement après un entretien important avec le duc de Choiseul. J'avais mis en œuvre à son encontre une ruse, dont l'efficacité avait été éprouvée à l'encontre de ma sœur.

Ainsi j'ai pu faire attribuer à un collègue, Lieutenant Général, une mission qui m'importunait. J'expliquais au duc de Choiseul toutes les qualités de ce haut militaire et les raisons qui concouraient à sa réussite dans un tel domaine.

Le duc de Choiseul n'était pas forcément dupe. Mais il avait horreur de perdre la face et il évitait soigneusement de faire perdre la face de ses interlocuteurs. Il me donnait satisfaction sur certains points. Mais il savait qu'il pouvait compter sur ma loyauté pour l'essentiel. J'étais tout à fait capable d'encaisser des coups et de me faire étripper pour une idée que nous partagions.

Je fus ainsi éternellement reconnaissant à ma sœur d'avoir forgé ma personnalité par confrontation à la sienne. Grâce à elle, j'ai mis en œuvre, dès mon plus jeune âge, la devise romaine « *ad augusta per angusta* »<sup>62</sup>. Les marins disaient : « *il faut naviguer avec les courants de marée* ».

---

<sup>62</sup> Vers les sommets par des chemins étroits.



## Ch XIII Mission de renseignements en territoire ennemi, les 18 et 19 juin 1711

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4

En 1711, comme les années précédentes, le maréchal de Berwick fut chargé de la défense de la frontière d'Italie. Elle s'étendait depuis le lac Léman jusqu'à la Méditerranée. Une telle distance favorise le camp attaquant. Comme aux échecs, les blancs ont un coup d'avance. Ici, si l'on n'est pas vigilant, c'est trois journées de marche que l'armée adverse peut effectuer sans que cela soit détecté. Le renseignement est toujours précieux; dans notre cas, il est primordial.

Le maréchal de Berwick arriva à Grenoble assez tard, le premier juin. Il entreprit aussitôt une tournée en commençant par le côté de la mer.

En Provence, en partant d'Aix le 4 juin, il parcourut toute la côte de Toulon à Saint-Laurent du Var puis à Monaco.

Il visita ensuite les retranchements dans le Var, faits par M. le Chevalier d'Asfeld. En Provence et dans le comté de Nice, les troupes étaient sous les ordres de M. Le Guerchois. Il passa de Broc à Entrevaux, la vallée de Barcelonnette, le camp du Roux en Queyras puis Guillestre.

Il gagna Briançon le 17 juin. Il établit son quartier général à Pont-de-Cervièrès. M. de Berwick n'avait aucune nouvelle des ennemis campés dans les vallées de Cézane et de Bardonnèche. Aussitôt arrivé, il convoqua le capitaine Daniel-André Bourcet et le chargea de lui en procurer.

*Mission de renseignements en territoire ennemi du 18 au 19 juin 1711  
(Récit selon la tradition orale de la compagnie franche du capitaine Daniel-André Bourcet)*

Le choix du maréchal de Berwick de confier cette mission au capitaine Bourcet s'expliquait facilement. Il était considéré comme le meilleur guide sur cette partie centrale des Alpes. De plus il était originaire d'Usseaux. Naturellement il gardait des informateurs de l'autre côté des montagnes.

Il n'avait à ce moment-là que cinquante trois ans. Il marchait encore très bien. Du point de vue physique, cette expédition ne lui posait donc aucun problème.

En revanche il avait laissé bien des proches à Usseaux. Si l'affaire avait mal tourné, cela aurait pu le conduire à être prisonnier ou tué sur un territoire occupé par le duc de Savoie. Dans un tel cas, des représailles à l'encontre des siens étaient à craindre, car ce genre d'opération secrète s'apparentait à une trahison. Elle était manifestement en dehors des normes usuelles de la guerre.

Mais surtout il était responsable de ce point du front. Dans cette période délicate il ne voulait pas laisser cette zone sans commandement, même pour quelques jours.

Le capitaine Bourcet confia cette mission au sergent Jean Bernard. Il avait toute confiance en sa personne. Une grande connivence les liait et même une profonde amitié. Le capitaine ne doutait pas que le sergent réaliserait cette affaire avec brio. Il espérait pour lui une récompense qui reconnaîtrait sa valeur.

Au-delà, Jean Bernard connaissait parfaitement la vallée de la Doire. En 1708, il avait ramené des hauts de Suse à Briançon son ami blessé Gaspard Giraud. Puis il était allé récupérer ses affaires. Les voies à utiliser dans cette partie des montagnes sous contrôle ennemi lui étaient connues.

Enfin, Jean Bernard avait un deuil à effectuer, celui de son ami d'enfance. En conduisant une opération importante et risquée, précisément dans ces lieux chargés de souvenirs, il pourrait tourner une page de sa propre histoire en écrivant un nouvel épisode.

M. Bourcet lui laissa choisir dix hommes de sa compagnie. Bernard compléta ce qui restait du groupe d'assaut sélectionné pour le projet d'enlèvement du duc de Savoie au Pra de La Tour (1706), avec quelques chasseurs de la traque des Rameaux (1709). La « *Dague* » en faisait partie. Cinq soldats emportèrent leurs fusils pour la protection éloignée, cinq autres furent munis de pistolets en vue d'éventuels combats rapprochés.

Le capitaine et le sergent se mirent facilement d'accord sur l'itinéraire. Il devait conduire la petite troupe par la crête des montagnes et des passages non gardés jusque sur la grande route de la vallée de la Doire, entre Exilles et Suse.

La préparation fut menée rapidement. La petite troupe s'ébranla dans la nuit du 17 au 18 juin. Au niveau du col de Montgenèvre, elle traversa les lignes ennemies en toute discrétion, bien avant le lever du soleil.

Le versant nord des montagnes qui dominent la Doire est un poste d'observation excellent et discret. Les soldats voyaient tous les mouvements du bas de la vallée. Les paysans vauquaient à leurs occupations. Des troupes se déplaçaient. A l'évidence chacun se sentait en sécurité. C'était une condition nécessaire à la réussite de la mission. Elle n'était pas suffisante. La rapidité de l'intervention, sa brutalité en quelque sorte, seraient utiles. La chance ferait le reste...

Cachés assez haut dans le bois de Salbertrand, ils pouvaient observer tout à loisir les allées et venues sur la plupart des routes. Il fallait identifier un courrier se rendant de Suse à Exilles apportant des instructions à cette dernière garnison. Il était préférable qu'il fût seul ou

que son groupe fût réduit. Il fallait pouvoir intervenir sans se faire repérer et se replier à couvert sans bruit.

A une demi-lieue avant la forteresse, rive droite, le chemin longeait le bois. C'était un peu près de la garnison, mais la partie la plus proche du bois n'était pas visible du fort. Jean Bernard arrêta son choix sur cet emplacement. Il fit une reconnaissance du site. Deux groupes de cinq, espacés de moins de dix toises, pouvaient se placer à couvert sous les arbres et surgir sur le chemin en quelques pas, l'un devant, l'autre derrière le courrier. Si le groupe était un peu plus nombreux, il faudrait éliminer en premier l'officier qui commandait. Il répartit ses soldats en deux groupes : lui serait devant les arrivants, la « *Dague* » et quatre autres fermeraient leur retraite.

Ils remontèrent un peu dans le bois pour pouvoir mieux observer les arrivées sur le chemin, tant vers l'est que vers l'ouest. Il fallait être patient. Le piège était prêt, mais son déclenchement demandait d'attendre le temps nécessaire. D'origine paysanne, travaillant avec la nature, ils savaient tous qu'il ne fallait jamais brusquer les choses.

Il y eut, ce premier jour, de nombreux passages. Nul ne se douta qu'il défilait devant une dizaine de soldats ennemis, postés à moins de cent toises du chemin. Mais aucun groupe ne ressemblait à un courrier.

La nuit se passa dans le calme. Les hommes dormirent à tour de rôle.

Le lendemain, les positions étaient inchangées. Jean Bernard n'était pas inquiet. Il se savait prêt à tenir ici le temps qu'il faudrait. Il savait surtout que toute sa petite troupe lui faisait confiance et qu'elle était capable de rester ainsi, sans s'impatienter et sans parler, pendant plusieurs jours.

Le hasard leur fut favorable plus rapidement qu'ils ne l'espéraient.

Dans la matinée du deuxième jour, quatre cavaliers apparurent venant de Suse. Deux officiers étaient escortés par deux soldats. Les officiers avaient de grosses sacoches accrochées à leurs selles. Il devait s'agir d'un courrier important pour justifier un tel déploiement de force. Ils étaient un peu plus nombreux que ce que Jean Bernard escomptait. Par chance aucune arrivée d'Exilles n'était à craindre. De ce côté ouest la route était déserte. Il fallait donc s'adapter aux circonstances.

Il rappela la consigne de se défaire en premier de l'officier commandant le détachement. Cela limiterait le nombre de prisonniers à surveiller. Cela démoraliserait les autres et les rendrait plus dociles. Chacun gagna son poste caché dans les fourrés à deux pas de la route.

La petite troupe ennemie approcha en toute sérénité. Ils n'étaient pas pressés ; les chevaux marchaient au pas. Les officiers bavardaient entre eux, et les deux cavaliers de l'escorte en faisaient autant.

Lorsque Jean Bernard surgit devant le groupe avec ses cinq soldats, les cavaliers s'arrêtèrent. La surprise était totale. Les soldats les mirent en joue. Au bout de leurs fusils les baïonnettes à douille constituaient une deuxième menace, très dissuasive à cette distance.

L'officier commandant jugea, malgré tout, cette opposition un peu faible. Il tenta de faire tourner son cheval, peut-être pour prendre la fuite. La « Dague » avait surgi avec ses quatre autres complices derrière les chevaux. La « *Dague* » le jeta au sol. Un coup d'œil vers Jean Bernard suffit pour une dernière confirmation. L'officier le plus âgé fut égorgé sans qu'un mot, ni un cri ne fussent proférés. La monture du commandant ennemi fut inquiétée par l'odeur du sang. Le cheval rabattit ses oreilles et souffla fortement par les nasaux. La « *Dague* » déposa délicatement à terre le corps sans vie du commandant. Puis il saisit doucement et fermement la bride de l'animal. Il flatta son encolure. Cela apaisa la bête.

Pendant ce temps les trois autres cavaliers s'étaient défaits de leurs armes et s'étaient laissés glisser à terre.

Le cadavre de l'officier fut chargé sur son cheval. Tout le groupe s'enfonça aussitôt sous le couvert des arbres. L'action avait duré tout au plus une minute et s'était déroulée sans bruit.

Au bout d'une petite heure, lorsqu'ils se furent assez écartés de la route et que la pente devint plus raide, Jean Bernard fit stopper tout le monde.

Le corps du commandant fut allongé près d'un énorme mélèze qui devait servir de repère. Il fut recouvert par nos prisonniers, des harnachements et des selles des quatre chevaux, de branches, et de grosses pierres, pour le protéger des bêtes sauvages. Les quatre chevaux furent laissés libres. Ils tentèrent de nous suivre ; puis devant la difficulté du terrain et après quelques hennissements de détresse, ils redescendirent dans la vallée. En passant le col du Montgenèvre, le plus vieux des soldats fut libéré afin que le corps du malheureux officier trouvât rapidement une sépulture chrétienne.

Les sacoches furent triées, tous les papiers étant conservés. Elles furent réparties et confiées chacune à un soldat. Les fusils ennemis furent sommairement brisés. Les pistolets des officiers armèrent les gardiens des prisonniers. La garde du jeune officier fut confiée à la « *Dague* ». Il semblait en être particulièrement impressionné.

Déarrassée des chevaux devenus encombrants dans les rochers, la troupe se déplaça en limite supérieure de la végétation. A ce niveau, les mauvaises surprises n'étaient plus possibles.

Il n'était bien évidemment pas question de s'arrêter, car la poursuite par les troupes du duc de Savoie était imminente.

Dans la nuit du 19 juin, Jean Bernard ramena son groupe à la Vachette auprès du capitaine Bourcet. La moisson avait été bonne, au-delà des espérances.

Le 20 juin, le capitaine Bourcet et le sergent Bernard conduisirent les prisonniers et les dépêches saisies à Pont-de-Cervièrès chez le maréchal de Berwick. Dans ce paquet se trouvaient des instructions détaillées du duc de Savoie. Ainsi le maréchal de Berwick fut informé que les troupes

allemandes arrivaient journallement en Piémont et que l'armée des ennemis serait assemblée vers le 25 du mois, l'infanterie près de Pignerol, la cavalerie à Vigone.

Le sergent, qui, en quarante-huit heures, avait exécuté ce hardi coup de main, fut fait officier.

Cette promotion, mon père l'avait espérée dès le début. Il n'en avait parlé à personne, et surtout pas à Jean Bernard. Mais elle récompensait quelqu'un qui lui était très proche.

La vallée de Champoléon avait été protestante sous le connétable de Lesdiguières<sup>63</sup>. Elle en avait gardé l'esprit. En cela elle était proche du Val Cluson. Jean Bernard était pour mon père Daniel-André Bourcet, un frère dans la foi réformée. Tous deux en avaient gardé l'esprit, même s'ils étaient devenus officiellement catholiques.

### *Les Savoyards, nos plus proches et nos pires ennemis*

En 1692, M. le Maréchal de Catinat avait bloqué à Fenestrelle l'armée de Victor-Amédée, forte de quarante mille hommes. Pour se venger d'un tel affront le duc de Savoie fit brûler tous les villages de la basse vallée du Cluson depuis les Chambons<sup>64</sup> jusqu'à Pérouse.

En matière de dévastation, le duc de Savoie s'était fait la main de ce côté-ci des Alpes. Ensuite, il alla sur l'autre versant. Là, il perfectionna et généralisa ses techniques de destruction, tant pour les personnes que pour leurs biens.

Il traversa la vallée de Barcelonnette. Puis du 21 juillet au 20 septembre 1692, les troupes du duc Victor-Amédée ont dévasté le Gapençais et le Champsaur. La petite vérole a frappé le duc pendant cette période, mais elle n'a pas interrompu l'invasion :

Près de onze mille maisons ont été brûlées. Les châteaux de Tallard et du Glaizil ont été détruits. Les massacres de populations et les viols ont été nombreux et les vols généralisés. Les troupeaux ont été enlevés.

A leur entrée et à leur sortie vers la vallée de Barcelonnette, les troupes savoyardes ont utilisé le col de Vars. En conséquence, en 1693, Vauban décida de fortifier le site de Mont-Dauphin.

La vallée de Champoléon, comme le Gapençais et le Champsaur, avait été ravagée en 1692 par le duc de Savoie. Une anecdote avait été rapportée à mon père par Jean Bernard. En 1692, les soldats du duc de

---

<sup>63</sup> François de Bonne de Lesdiguières (1543-1626) dernier connétable de France. Guillaume Farel (1484-1565) introduit le protestantisme dans le Champsaur.

<sup>64</sup> Village situé à proximité immédiate de Fenestrelle.

Savoie se livrèrent, par petits groupes, au pillage des troupeaux dans le haut Champsaur. Mais ceux de Champoléon furent sauvés par un vétéran de l'armée qui mit en fuite les chapardeurs du Duc de Savoie.

Mon père trouvait que Jean Bernard était un digne successeur de ce vétéran. Leur haine du Duc de Savoie les rapprochait au moins autant que leur reste de foi en la religion prétendument réformée.

De cette mission de renseignements près d'Exilles je retins une leçon :

La vie mêle intimement la connaissance, *le savoir*, et l'action, *le faire* :

*Il faut savoir faire* : Mon père en ramenant, de Fenestrelle à Briançon, sa compagnie franche au travers des lignes du duc de Savoie avait prouvé son savoir-faire.

*Il faut savoir faire faire* : Mon père en confiant cette mission de renseignements au sergent Jean Bernard avait choisi l'homme idoine qui l'avait accomplie à la satisfaction générale.

*Il faut faire savoir* : Mon père en valorisant auprès du maréchal de Berwick les informations recueillies avait permis au sergent Jean Bernard d'être fait officier. Mon père s'en réjouissait au moins autant que l'intéressé.

*Il faut savoir y faire* : Mon père avait une force de persuasion remarquable. Grâce à lui l'éphémère république du Val de Saint Martin, et sa tolérance religieuse, avait été acceptée et même parrainée par un grand roi très catholique, Louis XIV.

## Ch XIV Reconnaissance des cols du Queyras, du 20 au 27 juin 1711

Mon père arrivait à peine à la Vachette, lorsqu'il fut à nouveau convoqué au quartier général du pont de Cervières.

Le général de Berwick lui confia une mission :

*« Bourcet, il faudrait que VOUS fassiez une reconnaissance de l'état des communications dans le Queyras, principalement de celles qui conduisent vers la vallée de Barcelonnette et qui débouchent entre Château-Queyras et Guillestre ».*

Mon père avait parfaitement perçu le côté personnel de cette mission. Aussi il répondit précisément :

*« M. de la Blottière m'a fait bénéficier, l'an dernier, de précieux enseignements dans ce domaine. Je pense pouvoir conduire cette reconnaissance avec diligence et efficacité ».*

M. de Berwick allait toujours au but, simplement et directement :

*« Je serai à Guillestre dans une semaine et j'attends votre rapport en ce lieu et à cette date »*

Tout était dit. Il restait à mon père à s'organiser pour remplir au mieux, et dans les délais impartis, la mission qui venait de lui être confiée.

Il se fit accompagner par un soldat de sa compagnie franche.

*Louis<sup>65</sup> Blanc*

Louis Blanc était originaire d'Arvieux. Il se prénomma Louis en souvenir d'une période faste du règne de Louis XIV. Il connaissait parfaitement cette vallée où il avait passé son enfance. L'été il participait à la garde des troupeaux. Sa famille était une grande et nombreuse famille de cet escarton.

Il n'était pas l'aîné. Très tôt il avait dû travailler pour d'autres clans moins nombreux. Dès qu'il put être placé, il débuta comme aide-berger. Puis il devint berger en titre lorsqu'il fut un peu plus âgé. Cela l'avait conduit dans beaucoup d'alpages tant pour les moutons que pour les vaches. Comme il aimait bien la découverte, il changeait chaque année de maître, de commune, et d'alpage.

Lorsqu'il eut épuisé les charmes de la vie d'éleveur, il s'engagea dans l'armée. Elle lui offrait des aventures plus palpitantes pour un jeune homme intrépide. Elle lui offrait aussi la perspective de s'établir un jour, s'il pouvait amasser suffisamment d'argent pour acheter un domaine, si petit soit-il, mais à lui.

Comme l'histoire nous l'apprend, les bergers font de très bons soldats : ils ont une connaissance instinctive des réactions animales, donc de celles de leurs compagnons et de leurs adversaires. Ils ont appris à appréhender le comportement des bêtes en troupeau. Les soldats

---

<sup>65</sup> A l'époque on écrivait parfois : *Louis*

reproduisent dans la compagnie cet esprit de groupe et sa hiérarchie biologique. David était un tout jeune berger lorsqu'il vainquit Goliath (Samuel 17, 1-52).

Mon père souhaitait mettre à profit sa connaissance du pays et de ses habitants.

Pour cette mission, mon père m'avait demandé de l'accompagner. A priori il n'y avait aucun danger. Ce serait une occasion de passer quelques jours ensemble et surtout, à ses yeux, de parfaire mes connaissances pratiques sur nos montagnes et théoriques sur les principes des relevés topographiques et de l'appréciation des qualités des communications.

Nous formions une équipe complète. Mon père en était le maître incontesté. Il était assisté par M. Louis Blanc. Ce dernier était là en compagnon. J'étais, moi-même, en formation et donc l'apprenti qui bénéficie de l'enseignement de personnes compétentes.

Dès le lendemain, à la première heure, nous prîmes le chemin du Queyras. Nous longeâmes la Cerveyrette, passâmes à Cervières, puis escaladâmes le col d'Izoard.

A Arvieux, nous fîmes une petite halte dans la maison familiale des Blanc. Louis Blanc voulait saluer ses parents. Dans les faits, il s'agissait aussi de préparer nos rencontres futures avec les habitants du Queyras.

Il expliqua notre mission et donna des indications sur notre itinéraire des prochains jours. Grâce à un système d'information orale, souterrain mais performant, l'escarton du Queyras serait, dans peu de temps, au courant de notre venue et de son but. Puis nous mangeâmes un petit morceau, avant de continuer assez rapidement.

D'Arvieux nous nous dirigeâmes vers Soulier en passant par le camp de Roux. C'était la position principale des troupes qui stationnaient dans la vallée.

### *Château-Queyras*

Puis nous descendîmes vers la forteresse de Château-Queyras. Mon père voulait rencontrer l'ingénieur en chef, directeur de cette fortification, avant de parcourir la contrée dont il avait la garde. Il espérait aussi obtenir des informations sur les mouvements des Savoyards et l'état des chemins qui mènent vers la vallée de Barcelonnette.

En période calme, la garnison de la citadelle de Château-Queyras était composée d'invalides. Mais dans ce temps de guerre, elle avait été renforcée par une compagnie du régiment d'Anjou Infanterie. Le capitaine de la Bataillière<sup>66</sup> était placée à sa tête.

---

<sup>66</sup> André François d'Allard seigneur de la Bataillière capitaine au régiment d'Anjou Infanterie

A notre arrivée, il organisa une réunion de travail sur la situation militaire dans le Queyras.

Le commissaire d'artillerie Jacques Audyer, assisté du sieur Odouin, garde d'artillerie, apportaient leurs connaissances propres et celles des milices locales avec lesquelles ils étaient en liaison permanente.

L'aumônier Messire Albert<sup>67</sup> avait été convié. Ses compétences militaires n'étaient pas forcément très étendues. Mais ses contacts réguliers avec les prêtres des diverses paroisses lui permettaient d'avoir une idée sur l'état d'esprit des populations.

L'ingénieur ordinaire Jean Marceau représentait l'ingénieur en chef des places de Montdauphin et de Château Queyras. Les travaux en cours à Montdauphin mobilisaient tous les esprits. L'ingénieur en chef avait dépêché dans le Queyras une personne expérimentée et pleine d'expérience. Il était également le plus âgé dans le grade le plus élevé. Mais cette grande responsabilité toute provisoire ne le rassurait guère.

Certes l'ingénieur ordinaire se sentit fort honoré de la visite d'un messenger du général de Berwick.

Mais ses propos se focalisèrent sur l'état des remparts en énumérant toutes les améliorations qui lui paraissaient utiles. Il évoqua les pièces d'artillerie, dont le fort disposait, insuffisantes à son goût.

Comme trop souvent, là aussi, il demandait toujours plus. Bref sa vision n'avait rien de stratégique. Sa myopie limitait son champ de vision au pré carré de ses murailles.

Mon père le rassura. Le camp du Roux gardait ses arrières. Sa faiblesse de ce côté était parée. Il pouvait et devait se consacrer à la défense rapprochée de sa forteresse. Puis il lui fallait empêcher, du moins limiter et gêner, grâce à son artillerie, le passage des Savoyards au droit du fort.

Le commandant de la garnison s'abstint d'intervenir dans le domaine technique des fortifications. Sur son visage, il fut clair qu'il ne partageait pas les craintes émises en matière d'artillerie. Après toutes les interventions, il nous invita à sa table, pour un repas fort agréable.

Pour le repas, le chirurgien major, Jean Fournier, nous rejoignit. Il fut placé au côté de mon père. M de la Bataillière eut cette délicate attention à son égard. A Usseaux mon père portait le titre de maître chirurgien.

Puis nous dormîmes dans un bon lit. Il y a toujours de bons côtés, même petits, en toute chose.

#### *De l'art du renseignement*

Il n'était pas possible de parcourir tous les sentiers du Queyras. Les renseignements recueillis auprès des habitants permettaient de sélectionner les principaux parmi ceux qui présentaient un intérêt stratégique.

---

<sup>67</sup> Messire Albert docteur en théologie aumônier au fort de Château-Queyras.

Mon père et Louis Blanc formaient une équipe redoutable pour interroger les gens. L'expérience leur avait appris des techniques assez voisines. Mais le don de l'écoute ne s'acquiert pas. Il faut le posséder de naissance. Tous les deux l'avaient.

Au départ ils semblaient parler de choses communes. Leur interlocuteur pouvait intervenir sans aucune crainte. Ses propos ne révélaient rien de particulier. Ils essayaient des domaines divers. Quand ils abordaient un thème qui passionnait leur vis-à-vis, une petite flamme s'allumait dans ses yeux. A partir de là, il se livrait. Ensuite il fallait se rapprocher du sujet qui vous intéressait sans rompre le charme. Ils étaient experts dans cette approche. Une longue expérience des choses de la vie leur offrait une connaissance étendue dans beaucoup de secteurs. Chacun avait des compétences particulières, et à deux il n'était guère de sujets qui leur fussent totalement étrangers.

Ils savaient poser des questions ouvertes qui suscitaient des développements. Ils évitaient le piège commun d'induire, par leur question, la réponse. Vous n'aviez, alors, que l'écho de vos propres pensées.

Mon jeune âge me posait en spectateur. Je n'avais le droit de parler que si j'étais expressément interrogé. J'ai pu analyser tout cela à loisir. La répétition des auditions et leurs doubles interventions m'ont appris en quelques jours bien des règles en la matière. J'ai découvert aussi que j'avais ce don de l'écoute, sans doute un peu par force à ce moment-là.

#### *Une leçon de reconnaissance dans un pays*

Mon père m'expliqua les diverses classes de communications :

- 1°) les sentiers praticables pour les gens à pied.
- 2°) les chemins bons pour les chevaux.
- 3°) les chemins où l'artillerie peut passer.

En parcourant le Queyras, il me montrait les passages qui déterminaient le classement qu'il fallait retenir.

Les distances étaient exprimées en lieue : « Une lieue était le chemin qu'un homme à pied pouvait parcourir, d'une marche réglée et d'un pas ordinaire, dans une heure. C'était la seule manière d'estimer les distances dans les pays de montagne ».

#### *Le col de Vars*

Au col de Vars, je découvris un morceau de l'Eden : « On ne pouvait rien voir de plus beau que la montagne de Vars pendant les mois de juillet et d'août, une infinité de petits ruisseaux, dont l'eau était transparente comme du cristal, entretenaient la verdure la plus fraîche, émaillée de fleurs de toute espèce : il semblait que le printemps se fut réfugié sur cette montagne pendant les chaleurs de la canicule. »

Mon père nous fit faire le détour par la position du « *Châtel-de-Vars* » C'était là que stationnaient les troupes chargées de la défense de ce col.

### *Le camp de Tournoux*

Ensuite nous descendîmes vers le camp de Tournoux. Il est la position centrale qui commande toute la vallée de Barcelonnette. Il domine l'Ubaye entre Saint Paul et la Condamine.

Nous ne pûmes pas parcourir *le chemin d'Usson*<sup>68</sup> qui se dirige à l'ouest jusqu'à Embrun. Il fut construit par ce général en 1694. Le temps pressait pour remettre au général de Berwick les renseignements qu'il avait explicitement demandés. Mais ce chemin avait été endommagé par l'hiver au niveau du Pas de Mortisse. A la fin de l'été 1711, les dragons vinrent d'Embrun porter des farines au camp. Ils ne purent s'en servir, passèrent par la Condamine en empruntant le chemin qui y menait, « *le tourniquet* ». Heureusement ils ne furent pas inquiétés lors de ce détour.

Cette omission fut, à posteriori, un regret de mon père. Mais il n'était pas possible de parcourir tous les passages de cette région en une semaine tout au plus.

### *Les cols de Girardin, de Tronchet et de Cristillan dans le vallon de Ceillac*

Il nous fallait maintenant nous intéresser au vallon de Ceillac.

Après avoir dépassé le village de Vars, nous avons, à flanc de coteau, rejoint le débouché du Val d'Escreins. Nous avons sauté le ruisseau du Rioubel, franchi une zone escarpée pour entrer dans la forêt de Combe Chauve dominée par le sommet du Cugulet. Ensuite la pente s'était adoucie. Nous avons traversé la grande forêt de la Réortie. Il nous fallait arriver au château de l'Aval qui se trouvait en contrebas de Ceillac. La connaissance du terrain de Louis Blanc nous fut précieuse.

A Ceillac les contacts de Louis Blanc nous confirmèrent que seuls trois cols donnaient sur la vallée de Barcelonnette. C'était le point principal de notre mission. Mon père décida que nous les parcourerions en totalité, du moins sur notre versant, le nord.

Nous avons monté par la cascade de la Pisse, le lac des prés de Sebeyrand puis le lac Saint Anne. Enfin par un dernier raidillon nous avons atteint le col de Girardin. Sur l'autre versant l'accès était encore plus difficile.

Mon père fut satisfait de cette constatation. Une attaque importante ne pouvait se faire ici. La configuration du terrain permettait, avec un groupe de soldats fort réduit, de tenir ce passage.

En traversant le long de la crête nous pûmes rejoindre le col de Tronchet. Son accès de Barcelonnette était à peine plus aisé. Pour garder ce col, une troupe réduite était également suffisante. Il était cependant praticable par les chevaux.

Nous descendîmes à Ceillac par le vallon du Mélezet.

---

<sup>68</sup> Jean d'Usson, marquis de Bezac, lieutenant général en 1696, commandeur de l'ordre de saint Louis en 1699, décédé à Marseille le 24 septembre 1705

Il nous restait à aller jusqu'au col de Cristillan. D'après les dires des habitants, il n'était guère favorable à une invasion par les Savoyards. Mon père tint cependant à s'y rendre personnellement.

Nous fîmes d'une traite l'aller et le retour.

Pendant notre périple en Queyras, nous marchions souvent du lever au coucher du soleil. Pour mon jeune âge c'était un régime spartiate. Mais comme dit le dicton : « l'effort fortifie les forts ». J'ai eu la chance toute ma vie de disposer d'une robuste santé. C'est un bien précieux dans l'existence. La santé n'est pas suffisante, mais elle est nécessaire pour se réaliser dans le métier des armes.

Comme annoncé, le col de Cristillan n'était guère prometteur pour nos ennemis. Une garde réduite était bien suffisante.

Mon père savait qu'il suggérerait au général de Berwick d'envoyer de petits détachements occuper ces cols. C'était une sage précaution, de plus elle demandait peu de moyens.

En définitive, le général de Berwick suivit cette recommandation. Il envoya un lieutenant colonel et trois cents hommes pour garder cette vallée. Ce lieutenant colonel se porta d'abord à Ceillac et envoya des gardes sur les cols de Cristillan et de Maurin<sup>69</sup>. Ensuite il s'installa à Laval, en gardant des détachements sur ces deux cols et sur celui de la Colette-verte.

#### *La maison du roi*

Au bas de la gorge du Cristillan, nous nous restaurâmes à l'auberge de *la maison du roi*. En entrant, M. Blanc nous déconseilla les œufs. Cette auberge avait-elle la réputation de servir des œufs pas frais ?

M. Blanc connaissait la famille Bérard, tenanciers depuis plusieurs siècles de cet établissement. Alors que nous avalions une tranche de jambon et du pain, il nous raconta l'histoire du passage de Louis XIII dans ces lieux. Cet évènement historique lui valait la dénomination de « *maison du roi* ».

En 1629, Louis XIII avait mangé ici une omelette. Il l'avait payée si cher qu'il s'était enquis :

« *Les œufs sont-ils si rares dans ce pays ?* »

La réponse de l'ancêtre de notre monsieur Bérard était certainement un bon mot. Mais Louis XIII, qui n'avait pas toujours beaucoup d'humour surtout pour tout ce qui touchait l'argent, aurait pu mal la prendre.

« *Sire les œufs non !, mais les rois...* »

En italien le commentaire aurait pu être :

« *Se non e vero, e bene trovato* »<sup>70</sup>

Les Méditerranéens, et en l'occurrence les Alpains, sont capables de se damner pour un trait d'esprit plein de sel.

---

<sup>69</sup> Col de Maurin ou de Tronchet ; les col de Girardin et de Tronchet peuvent être gardés ensemble.

<sup>70</sup> Ce n'est peut-être pas vrai, mais tellement bien inventé.

Ce n'était pas à notre estomac, mais à notre bourse que l'œuf aurait pu causer du tort.

Notre dernière étape consista à parcourir le chemin qui mène du camp de Roux à Arvieux, au col de Furfande, à Furfande, à Eygliers puis à Mont-Dauphin avec un embranchement vers Guillestre à trois quarts de lieue de Mont-Dauphin. Ce chemin avait été rendu praticable pour les chevaux en 1710.

### *Les chalets de Furfande*

Nous étions arrivés aux chalets de Furfande en fin d'après midi. Nous aurions pu continuer pour arriver de nuit à Mont-Dauphin. Mais il eut été malséant de refuser l'hospitalité que la famille Blanc nous offrait dans son chalet.

Nous n'étions pas en retard. Comme prévu, nous serions à Guillestre dans l'après midi du 27 juin. Mon père ferait son rapport au maréchal de Berwick en temps et en heure. Nous avions droit à un instant de repos.

Le site était magnifique. Nous avons l'impression d'être sur un balcon surplombant les gorges du Guil. Le hameau comptait une centaine de maisons. Il était une transposition en altitude des hameaux de la vallée. Chaque famille y possédait une sorte de « résidence » d'été.

L'activité y était aussi intense, quoique d'une autre nature. La récolte de foin occupait tout le monde. Une fois séché, le foin étaient enserré dans d'immenses « *bourras* »<sup>71</sup>. Les trousses étaient ensuite descendues pour remplir les vastes granges proportionnées à la durée de l'hiver.

Peu de temps après notre arrivée, un groupe s'annonça accompagnant des mules qui apportaient le ravitaillement depuis Arvieux. Il était inutile de débiller les paquetages pour en connaître la teneur. Une odeur délicieuse de pain fraîchement cuit émoustillait déjà nos narines et excitait par anticipation nos papilles. Ce jour, une fournée collective venait d'être préparée dans le four banal du village. Les gens restés dans la vallée, dans une délicate attention, en faisaient profiter aussitôt ceux qui étaient dans les alpages.

La soirée fut agréable. Le repas avait été grandement amélioré en notre honneur. Nous eûmes droit à un résumé de l'histoire du Queyras et à celle de la famille Blanc en détail. Nous étions d'une vallée adjacente et voisine. Nous étions réunis dans les escartons du Briançonnais. Aussi ces épisodes se rapprochaient étonnamment de ce que nous aurions pu nous-mêmes raconter. Des mariages avaient eu lieu entre ces communautés. Si nous nous étions livrés au jeu, assez commun chez nous, des parentèles, nous aurions fini par trouver quelques cousins communs aux familles des Blanc d'Arvieux et des Bourcet d'Usseaux.

Pour la nuit, mon père confectionna son lit avec des branches de mélèze. Depuis une invasion nocturne de puces, il était devenu méfiant

---

<sup>71</sup> Drap de forte toile utilisé comme sac.

pour dormir sur du foin. Je l'imitai. C'était à la fois assez souple et agréablement parfumé.

Nous quittâmes, de bonne heure et le cœur léger du devoir accompli, notre nid d'aigles.

En redescendant vers la Durance mon père m'expliqua le fond de ses pensées. Il estimait que le général de Berwick, sachant qu'il ne pourrait défendre la totalité de la vallée du Queyras et de celle de Barcelonnette, avait opté pour une ligne de défense plus courte. Cette ligne s'appuyait sur deux points forts :

A gauche, au nord-est, sur la forteresse de Château-Queyras et le camp du Roux à Arvieux pour le Queyras

A droite, au sud-ouest, sur le camp de Tournoux et les troupes stationnées au Chatel-de-Vars pour la vallée de Barcelonnette.

Le général avait craint que les Savoyards pussent enfoncer un coin entre ces deux positions. La reconnaissance que nous avons faite dans la vallée de Ceillac montrait qu'une attaque massive par le centre était impossible.

Enfin la jonction qui utilisait la rive droite du Guil offrait une solution de secours. C'était le plus que mon père apportait au dispositif conçu par le général. Il lui démontrait que les troupes, sur ce front, pouvaient se porter mutuellement assistance. Les communications entre les diverses positions occupées par l'armée étaient notablement raccourcies.

A trois quarts de lieue de Mont-Dauphin, il nous laissa continuer sur cette place forte où il nous rejoignit plus tard. Lui-même obliqua sur Guillestre pour faire son rapport à M. de Berwick.

Dans de telles circonstances, le général appréciait beaucoup mon père. Il lui savait gré de comprendre sa stratégie, sans qu'il fut besoin de l'expliquer longuement. Il lui était reconnaissant de voir au-delà de sa stricte mission. Il était rassuré quand il sentait que mon père approuvait son dispositif. Dans de tels cas le général lui donnait un titre particulier : « *monsieur Bourcet, capitaine des guides* » Le terme « guide » prenait alors toute sa valeur.

Au cours de l'hiver suivant, mon père coucha par écrit ses observations. Plus tard, cette expérience pourrait servir à d'autres. Pour plus de sûreté, il fit relire son « *Mémoire sur la vallée de Ceillac et les vallons avec lesquels elle a communication* » par Louis Blanc. C'était une façon de travailler que j'ai reprise durant ma vie.

Tous ces premiers enseignements du voyage dans le Queyras me furent précieux. Je les complétais au cours de ma longue carrière militaire et je consignai tout cela par écrit dans un « *Mémoire sur les reconnaissances militaires par un officier d'Etat-Major* ». Je l'établis à Grenoble en 1768 pour l'instruction des officiers qui se destinaient au service de l'état-major des armées.

## Ch XV Ma première incursion dans le Val Cluson, le 4 Octobre 1711

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4

Le 25 septembre 1711, M. le Maréchal de Berwick décampa de Bardonnèche pour se rendre dans la vallée d'Oulx. Dans l'escarton de Pragelas, quinze bataillons et un régiment de dragons étaient placés sous les ordres de M. de Meldavi et M. de Saint-Pater. Seule la partie haute du Cluson, au dessus des Traverses, fut occupée par les troupes royales. Les villages des Traverses et du Duc constituaient l'aile droite. La compagnie franche de M. Bourcet était placée très au-dessus et au-devant du village de Villar-d'Amont. Elle couvrait le col de Bourget (alt 2284 m) qui assurait la communication entre les deux ailes de l'armée.

Mon père établit son poste d'observation au « Mouncroû » (alt 2507 m). De là il dominait toute la partie haute du Val Cluson. Il m'a alors cité tous les sommets et les cols avoisinants. Nous terminions invariablement cette revue de détail par le hameau de Balboutet qui lui était particulièrement cher. Puis il sortait sa longue-vue à un tirage et regardait longuement le village d'Usseaux, où il avait vécu des jours heureux avec son épouse et sa famille. Il me passait la longue vue et m'expliquait comment reconnaître le toit de notre maison. Je n'ai jamais réussi à vraiment l'apercevoir précisément. Mais pour lui être agréable, j'ai toujours affirmé l'avoir parfaitement identifié. Ce retour au pays, en ce début d'octobre, semblait une belle promesse. Mais une grande nostalgie baignait ces courtes et fraîches journées automnales.

Pour le maréchal de Berwick, il s'agissait de faire consommer entièrement le fourrage des trois vallées de Pragelas, d'Oulx et de Bardonnèche. Ce genre de stratégie ne plaisait bien évidemment pas à mon père. Il se plaçait du côté des paysans qui allaient, comme d'habitude, souffrir des troupes amies et ennemies.

En face, le général Rhebinder commandait dans cette partie. Il pouvait s'appuyer sur les « barbets <sup>72</sup> » des vallées voisines. La passivité de nos troupes, qui ne cherchaient pas à avancer, encouragea l'ennemi.

Le 4 octobre, un détachement de quatre cents Vaudois s'avança en direction de l'extrémité de notre flanc droit. Ce mouvement n'avait pas échappé à mon père. Il prit aussitôt ses dispositions. Il plaça sa compagnie sur le plateau, en hauteur, entre Villar-d'Amont et Allevé. Il mit en ligne presque tous ses soldats, soit quatre-vingt militaires.

---

<sup>72</sup> Les Vaudois étaient appelés « barbets » en raison de leurs prêcheurs itinérants les « barbes » qui propageaient l'enseignement de la Bible.

Il ne garda qu'un petit groupe en retrait et à l'abri, environ dix vétérans. Je fus fermement invité à rester dans ce groupe, auprès de mon mentor et protecteur, mon cousin Martin. Nous devions recharger les fusils surnuméraires de la compagnie.

### *Les fusils de mon père.*

Mon père avait réussi à augmenter substantiellement la dotation en fusils de sa compagnie franche.

Comme elle avait une réputation de troupe d'élite, elle couvrait souvent le repli de l'armée. Elle était ainsi amenée à récupérer les fusils et les équipements des soldats français tués dans les affrontements. Mon père en faisait restituer un nombre « acceptable et plausible » à l'armurerie de Briançon. Mais certains, en bon état, étaient oubliés par mégarde. Ils venaient grossir la dotation.

L'« armurier » de la compagnie avait aussi réussi à troquer des fusils autrichiens de récupération contre des fusils, bien français, modèle 1700. Un apport supplémentaire en liquide, ici de l'eau de vie, avait fluidifié la transaction. Il n'était pas nécessaire de connaître la destination des armes ainsi échangées ; mais il était raisonnable de penser qu'elles servaient de trophée pour certains officiers qui les ramenaient fièrement chez eux.

Ainsi en alignant quatre-vingt tireurs en deux lignes, ils disposaient de cent vingt fusils chargés. Cela assurait d'entrée trois décharges générales. Cela permettait de recharger plus rapidement les fusils au calme.

De Berwick n'était pas dupe des agissements de mon père. Une fois, il l'avait félicité avec ostentation ... et une pointe d'ironie :

*« Bourcet, votre compagnie a une puissance de feu incomparable !!! »*

Aussi, il l'utilisait dans les opérations difficiles. Cela leur convenait à tous les deux.

Les « barbets » aperçurent notre troupe. Elle leur apparut peu nombreuse. Les deux lignes de tireurs était une simplification des trois rangs habituels des régiments de métier. Cela renforçait leur première impression d'un manque d'effectif. Les uniformes de notre compagnie franche étaient ceux des régiments royaux traditionnels. Ceux-ci, composés de mercenaires, ne livraient que rarement bataille en infériorité numérique. Cette erreur d'appréciation, les « barbets » l'ont payée rapidement, et très cher.

Ils se décidèrent à l'attaque et se lancèrent à l'assaut.

Mon père commandait le tir avec toute l'autorité que lui conférait une longue pratique.

Il ordonna la salve de la première ligne à soixante pas. Les Vaudois accusèrent quelques blessés, une dizaine sérieusement atteints. Mais ce tir relativement lointain les incita surtout à accélérer le mouvement. Notre première ligne passa en retrait. Elle confia ses fusils déchargés aux vétérans qui s'étaient avancés et prit les fusils surnuméraires posés au sol. Leurs camarades étaient prêts pour prendre leur relève.

A quarante pas, la deuxième salve fut plus meurtrière. En face, il devait y avoir des morts et une bonne vingtaine de blessés. A ce moment-là, les Vaudois pensèrent en avoir fini avec les balles. Ils étaient un peu désorganisés, mais les plus vaillants se ruèrent encore plus vite vers nous. Nos lignes permutèrent et de nouveaux fusils chargés attendirent nos assaillants.

A vingt pas, la troisième salve fut dévastatrice. Une demi-douzaine de « barbets » restèrent étendus sur le sol. Les blessés, une vingtaine sévèrement touchés, se replièrent. Il y eut un flottement dans leurs rangs. Devant eux se dressait une forêt de quatre-vingt baïonnettes à douille plantées au bout des fusils. La débandade fut générale. Ils évacuèrent leurs blessés mais abandonnèrent les morts.

Nous avons achevé de recharger les fusils surnuméraires mais ils furent inutiles. J'étais resté avec les vétérans toute cette bataille. Mon père avait tremblé pour moi lorsque nous sommes venus récupérer les fusils déchargés de la première salve. Les gestes pour s'occuper des fusils nous étaient tellement familiers que nous les effectuions mécaniquement et rapidement. J'ai pu suivre cet affrontement avec une grande attention. Seule la fumée des décharges en a estompé brièvement certaines images.

J'ai été impressionné par la solidité que dégagait le bloc des tireurs de notre compagnie. Les relèves des lignes s'étaient faites sans précipitation et en bon ordre. Aucun signe n'autorisait un doute quant à la détermination de ce groupe. J'ai pensé que ce sentiment avait dû être partagé par nos ennemis. Il a certainement joué pour les faire décamper.

Mon père n'esquissa même pas un mouvement pour poursuivre les Vaudois en direction du village d'Allevé. Un combat dans ce village aurait entraîné des destructions inutiles.

Les équipements militaires des ennemis furent rassemblés. Ils furent remis par la suite à l'armurerie de Briançon.

Les corps des morts furent descendus aux Traverses. Un accord fut passé avec le camp d'en face. Pendant la nuit un cortège discret vint les rapatrier auprès des leurs, afin qu'ils reposent « en paix » dans la terre de leurs ancêtres, le val Saint Martin, le val d'Angrogne et la Vallée de Lucerne.

Cet affrontement fratricide avait opposé les Vaudois des trois vallées précitées inféodées au duc de Savoie, à ceux des escartons d'Oulx et de Pragelas, sujets du roi de France. Comme souvent en pareil cas, la passion au moment de l'action l'emporte sur la raison. A posteriori, ces morts inutiles étaient pleurés par les deux parties.

## Ch XVI Ma deuxième incursion dans le Val Cluson, le 12 juillet 1712

Voir la localisation 📍 de ce chapitre sur la carte de la page 4

L'année 1712 devait être un tournant dans cette guerre de Succession d'Espagne, car la reine d'Angleterre souhaitait se retirer du conflit.

Malgré cela, le duc de Savoie et l'empereur d'Autriche se montrèrent intraitables diplomatiquement et menaçants militairement. Ils massèrent des troupes à proximité d'Exilles et de Suse dans la vallée d'Oulx et à proximité de Pignerol et de Fenestrelle dans celle du Cluson.

Le maréchal de Berwick préféra se porter à leur rencontre plutôt que de leur laisser l'initiative.

Le mouvement général entrepris vers l'est par l'armée, le 11 juillet, combla mon père d'aise. Il était placé sous les ordres de M. de Broglie qui occupait le centre du dispositif. Avec les fusiliers de montagne dont le commandement lui était confié, le capitaine Bourcet en était le fer de lance. Il devait s'emparer des hauteurs de Cotteplane puis s'avancer le plus loin possible sur la crête de montagne entre Oulx et les traverses de Pragelas pour tenter d'atteindre le niveau qui joint Exilles à Pourrières, voire au-delà.

Pour ce retour au pays, qu'il espérait secrètement définitif, il n'eut pas le courage de m'écarter de l'expédition, en dépit des dangers qu'elle comportait.

Nous atteignîmes sans aucune opposition le col de Bourget, puis ceux de Cotteplane, du Blegier et du Lauzon.

En ce début d'été la promenade était agréable et même riante. Les pelouses de part et d'autre de la crête n'étaient que fleurs. Nous marchions pratiquement à plat avec une belle vue sur les deux vallées.

J'étais à côté de mon oncle Martin. Il me faisait réciter ma leçon :

Il fallait énumérer les villages et les hameaux de l'escarton de Pragelas, identifier les sommets et citer les divers cols en précisant les villages qu'ils relient :

*« De Balboutet l'on peut aller à Exilles par le col d'Argueil. Ce chemin est praticable pour les chevaux. La distance de Balboutet à Exilles est de cinq lieues et demi »*

Je me tirais plutôt bien de cet examen de passage. J'étais le digne fils de mon père. Toute ma famille, tous mes ancêtres pouvaient m'accueillir sur « leur » et sur « ma » terre. C'était un court instant de bonheur sans nuage.

Puis le relief se fit un peu plus vertical ; nous abordions les hauteurs d'Argueil. Nous avançons parmi les rochers, plus difficilement et plus lentement. Nous tombâmes alors sur les fusiliers de montagne autrichiens que le général de Rhebinder avait dépêchés à notre rencontre.

Au premier coup de fusil, mon père dispersa ses troupes et les fit mettre à terre. D'un geste il intima à l'oncle Martin et à moi de nous mettre à couvert et de rester à l'écart jusqu'à la fin de l'engagement. Cet affrontement s'annonçait sérieux, et je suivis docilement mon protecteur.

Il connaissait bien cette montagne d'Argueil, elle est toute proche de Balboutet. Il trouva un point d'observation en retrait qui donnait une vue générale sur cette partie vallonnée de la montagne. Elle permettait aussi de voir en contrebas, sur la droite, le village de Balboutet. Je pense que ce choix était tout à fait volontaire et prémédité.

L'engagement n'était aucunement spectaculaire. Nous apercevions le dos de nos soldats et en face seulement quelques fumées signalant des tirs ennemis. Mon père se déplaçait nettement en retrait. Il indiquait aux tireurs les points à occuper, les cibles à inquiéter. La distance entre les deux troupes était proche de la portée maximale des fusils. Personne ne souhaitait vraiment mourir. Quand une position était soumise à un tir précis et nourri, quand les balles commençaient à faire un bruit inquiétant, les fusiliers autrichiens se repliaient. Nous avions l'avantage, car nous occupions le sommet de l'Argueil et nous poussions nos ennemis vers le col, en contrebas.

Nous entendions des salves d'une dizaine de coups espacées par des périodes de silence. Cela se produisait tantôt à droite, tantôt au centre, tantôt à gauche de la ligne. Il y avait une multitude de combats séparés et indépendants.

Si les Autrichiens avaient espéré nous voir nous lancer dans une attaque frontale, ils furent déçus. Notre progression était extrêmement lente, mais continue et inéluctable. De notre observatoire, mon oncle et moi, nous en étions parfaitement conscients. Par contre cet affrontement sporadique et long, écouté à partir des vallées, pouvait laisser penser à un combat important et meurtrier.

Deux troupes rompues à la guerre de montagne s'affrontaient. Seules les erreurs entraînaient des blessés ou des morts. En définitive, à la fin de la journée il n'y eut, en tout et pour tout, que quelques blessés, d'ailleurs assez légers.

Ce jeu de placements et de déplacements dura quatre heures. Nous leur fîmes parcourir à reculons le plat de l'Assiette. En tout, notre progression ne fut que d'une demi-lieue.

Lorsque la progression de nos fusiliers de montagne se rapprocha du col d'Argueil, le retrait des Autrichiens se fit plus lent. Ils avaient derrière eux le col, une zone dénuée d'abri, peu de gros rochers et pas de mouvements de terrain marqués. Dans cette espace, ils allaient devenir d'excellentes cibles. Les tirs sporadiques continuèrent un bon moment. Aucune progression ne semblait plus avoir lieu.

D'un coup, nous vîmes toutes leurs troupes traverser simultanément, mais éparpillées, ce glacis. Les panaches des tirs français saluèrent ce mouvement. Les petites silhouettes couraient se mettre à couvert de l'autre côté. Un groupe de trois transportant un blessé s'attarda bien involontairement.

Nous entendîmes, avec un décalage, le cri rauque de commandement du repli, la pétarade de nos coups de feu, puis le silence.

Sobrement mon oncle annonça :

*«Le bouquet final du feu d'artifice vient d'être tiré ; c'est fini pour aujourd'hui »*

En effet, en face les fusiliers de montagne du général de Rhebinder s'étaient embusqués dans les rochers du contrefort de la pointe du Grand Serin (alt 2640 m). L'espace dénudé était maintenant entre nous et eux. Vouloir le franchir eut été suicidaire.

Mon père arrêta ses troupes. Elles avaient atteint le col d'Argueil<sup>73</sup>, occupaient la position la plus avancée de l'armée royale et fermaient ce col. Certes derrière, l'ennemi pouvait encore communiquer entre les vallées de la Doire et du Cluson, par le col de la Valette, celui de la Fattière et enfin par celui de la Fenestre. La conquête plus avant de cette position aurait nécessité des moyens importants et entraîné de grosses pertes. Cela dépassait de très loin les compétences d'un capitaine.

M. le maréchal de Berwick rendit à la Cour les témoignages les plus avantageux quant à la conduite de M. Bourcet dans cette affaire.

Cet engagement préluda à une grande période de calme sur cette frontière. Les difficultés financières du côté français, la mésintelligence entre l'Empereur et le duc de Savoie de l'autre, empêchèrent les initiatives de grande ampleur.

En septembre, une course fructueuse fut effectuée par les troupes royales dans le Piémont.

Pour la séparation de l'armée sur les frontières des Alpes, Berwick retenait les dispositions des années précédentes. Elles laissaient les vallées d'Oulx et de Pragelas aux mains du duc de Savoie.

Pour mon père, l'espoir d'un retour définitif au pays n'avait pas duré un été.

Ce fut le début de la plus grande désillusion de sa vie.

---

<sup>73</sup> Le col d'Argueil s'est ensuite appelé le col de l'Assiette d'Argueil puis en raccourci le col de l'Assiette alt 2472 m



## Ch XVII Le traité d'Utrecht, le 11 avril 1713

Lorsque mon père a pris connaissance des clauses du traité d'Utrecht, il s'est écrié : « *Ce n'est pas un traité, mais une trahison* ». Par la suite, en parlant de ce sujet, qu'il avait des difficultés à éviter, il utilisait volontiers l'expression de « *trahison d'Utrecht* ».

Le premier consul de Briançon, Roux-Lacroix<sup>74</sup>, ne partagea pas l'indignation de mon père. Sa ville se trouvait placée sur la première ligne de défense du royaume. Cette position conduisit à des renforcements incessants de ses fortifications, à l'implantation et au maintien d'une forte garnison. L'économie de cette zone reculée bénéficia d'un apport d'argent important et permanent. Ce premier magistrat avait parfaitement prévu ces retombées intéressantes. La vitalité de cette ville d'altitude fut grandement confortée par l'armée, pendant plusieurs décennies.

Mon père a eu l'impression d'avoir été trahi par son roi. Lui qui était légitimiste, vivait très mal cette situation.

Certes, il aurait dû savoir que les vallées de la Doire et du Cluson, situées sur le versant oriental des Alpes, pouvaient être considérées comme excentrées.

Certes, il aurait dû savoir que, plusieurs fois depuis moins d'un siècle, des tractations avec le Duc de Savoie avaient envisagé l'abandon de ces deux vallées au profit de celle de Barcelonnette située sur le versant occidental des Alpes.

Mais il s'était toujours refusé à imaginer une telle éventualité. Au contraire, son engagement avait été total pour préserver l'escarton du Val Cluson, son appartenance à la république des escartons autour de Briançon et son rattachement au royaume de France. Depuis le Dauphin, les rois successifs avaient mené une politique favorable aux populations locales. Il avait vécu dans un monde pauvre, mais libre. Ce monde ne nourrissait aucun seigneur. Ce bout de royaume s'administrait par des représentants élus qui géraient les affaires courantes et les contributions exceptionnelles. Leur loyauté pour leur souverain n'avait jamais été prise en défaut. Dans les querelles religieuses, ils avaient publiquement adopté une position de conciliation. En échange, ils demandaient seulement de ne pas appliquer un absolutisme obtus à leur encontre. Leur situation aux marches du royaume pouvait justifier une telle attitude.

---

<sup>74</sup> Jean Antoine Roux-Lacroix est né en 1673. Il fut également premier consul en 1725.

D'ailleurs ce monarque absolu, Louis XIV, venait de révoquer l'édit de Nantes, mais il avait accordé sa protection, en 1704, à une république qui, de surcroît, bénéficiait en son article trois de la liberté de conscience pour ses citoyens.

Mon père connaissait depuis fort longtemps le duc de la Feuillade. Aussi pour se concilier les populations du Val de Saint Martin, il lui avait suggéré une solution politique inspirée par le régime des escartons du Briançonnais. Ce contrat moral pouvait être résumé en termes simples : vous bénéficiez d'une autonomie administrative et d'une liberté religieuse, et en échange vous combattez à mes côtés pour préserver ces acquis.

Enfin depuis 1690, mon père s'était engagé personnellement dans cette aventure. Il avait commandé, en tant qu'officier, les milices locales. Il avait, en outre, levé et entretenu une compagnie franche. Les soldats qui la composaient, étaient pour une très large part originaires du Haut Pragelas<sup>75</sup>. D'autres montagnards des escartons et des vallées voisines les avaient rejoints. Ce recrutement était dû à un réseau de connaissances entre les familles. Les jeunes soldats savaient pertinemment qu'ils seraient, dans la compagnie de Daniel-André Bourcet, comme au sein de leur famille. Leur capitaine répondrait de leurs conditions de vie devant les clans. Tout manquement serait porté au débit de lui, de sa famille et de son clan. Cette dette *d'honneur* serait payée au prix fort, c'est à dire œil pour œil, dent pour dent, par lui, sa parenté, et sa descendance.

Louis XIV abandonnait le haut Pragelas. Par-là même, il mettait Daniel-André Bourcet dans une impasse. L'engagement qu'il avait pris avec les soldats de ses milices et de sa compagnie franche était caduc. Il ne pouvait plus leur garantir de vivre dans leur village. Il en avait fait des proscrits, des vagabonds et des déracinés. Il perdait la face, son honneur et sa crédibilité.

Pour Daniel-André Bourcet l'apocalypse débutait par le traité d'Utrecht. Le monde pour lequel il luttait personnellement, depuis vingt-trois ans, s'effondrait. Il perdait d'un coup son pays, ses amis et son honneur.

Ce fut, pour le capitaine Daniel-André Bourcet, la pire épreuve, et une bien triste fin de sa vie.

Il a commencé à tourner la page ou du moins à faire le deuil de ses illusions lors de la mort de Louis XIV. Ce roi était devenu pour lui un fourbe qui l'avait trompé. Il avait quitté l'armée après avoir dissout sa compagnie franche. Mais au seul nom de Louis XIV son visage se fermait et il devenait muet. Les grands chagrins sont silencieux.

---

<sup>75</sup> En 1708 la famille Bertalot d'Usseaux comptait trois représentants dans la compagnie franche de fusiliers : Daniel (père) sergent, Daniel (fils) caporal et Laurent caporal. Lors du baptême de Marie Bertalot née le 1 juillet 1708 à Usseaux, Mme Marie-Magdeleine Légier, épouse du capitaine, était la marraine de la fille de Daniel (fils).

Le nouveau roi Louis XV portait la faute de son prédécesseur, mais seulement en tant que continuateur de la gestion du royaume. Il ne pouvait pas être tenu personnellement responsable des turpitudes de son prédécesseur.

Mon père a, quand même, connu une satisfaction en cette année 1713. Le 25 juin, mon frère Jean-Baptiste est né à Usseaux. Ainsi trois mois après la signature du traité rattachant le Haut Pragelas au duché de Savoie et au royaume de Sardaigne, ma famille habitait encore cette vallée cédée. Plus tard il m'est arrivé de taquiner mon jeune frère en l'appelant « *le Savoyard* » et même avec encore plus d'ironie « *le Sarde* ».

Mon père était connu pour sa carrière militaire. Le nouveau roi de Sardaigne l'a fait approcher par un de ses officiers, pour lui faire des offres de titres militaires, de commandements, et de distinctions honorifiques dans le nouveau royaume. Son attachement à la terre de ses ancêtres pouvait laisser penser que de telles propositions auraient pu le séduire.

Mais il ne voulait pas suivre le même chemin que Michelon. Le pasteur vaudois avait voulu pratiquer sa foi et vivre au pays de ses ancêtres. Alors que les troupes savoyardes occupaient le Haut Pragelas, il avait prêté serment<sup>76</sup> au Duc. Dès que ce territoire revint au royaume de France, il dut s'exiler à Genève. Louis XIV pouvait sembler ignorer la foi des habitants, mais il ne pouvait laisser un de ses sujets choisir un autre souverain que lui-même. Ainsi il avait perdu son honneur et son pays. La Bible est pourtant claire sur ce point :

« *Nul ne peut servir deux maîtres ...* »<sup>77</sup>

Cette allégeance à un souverain temporel ne lui avait pas permis de sauver sa foi vaudoise. Entre Dieu et le Duc il n'avait pas su choisir.

M. Dillon<sup>78</sup> avait une connaissance très précise des Alpes grâce aux nombreuses campagnes qu'il fit sur ces frontières. Après le traité d'Utrecht, il produisit un « *mémoire sur la guerre dans les Alpes* ». Ce mémoire étayait, confortait et explicitait une position assez voisine de celle du capitaine Bourcet.

---

<sup>76</sup> Le 9 novembre 1657, à Charles-Emmanuel II, dans le palais des comtes de Luserne.

<sup>77</sup> Mathieu 6.24

<sup>78</sup> Arthur Comte de Dillon (1670-1733) lieutenant général militaire d'origine irlandaise.

Mon père eut une franche explication avec le maréchal de Berwick. Celui-ci lui garda toute sa confiance et quasi de l'amitié. En tout cas, de Bordeaux le 26 septembre 1716, le maréchal de Berwick a écrit à son sujet au ministre de la guerre:

*« C'est un des plus dignes sujets, des plus vertueux, des meilleurs officiers qu'il y ait en France ».*

Mon père a quitté l'armée avec fracas. Il ne pouvait renier sa vie entièrement consacrée à servir le roi de France en passant dans le camp adverse. Il ne pouvait renier ses convictions en restant dans une armée qui l'avait trahi.

Il se résolut à dissoudre sa compagnie franche. A cette occasion, Jean Bernard, qui était devenu officier, se retira à Champoléon, d'où il était originaire, mena une vie paisible, prit femme et eut plusieurs enfants. L'aîné, prénommé Jean comme son père, l'assista en tout et fut un grand chasseur de chamois.

*(La fin de la compagnie franche du capitaine Daniel-André Bourcet)*

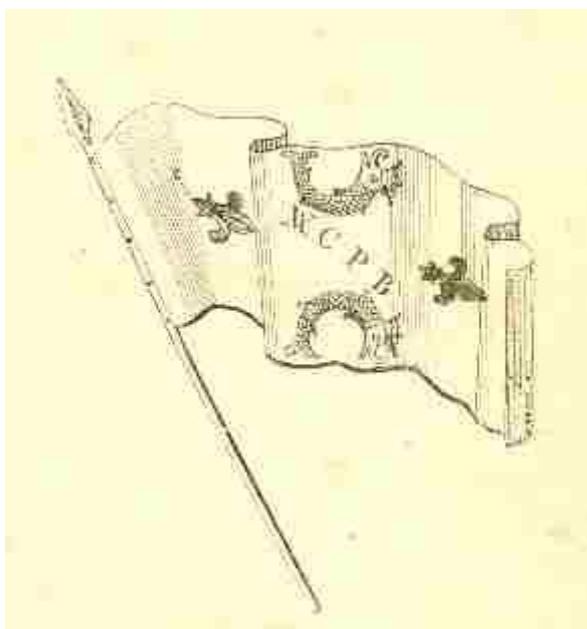
La compagnie franche de mon père devait être dissoute. Cela arrangeait tout le monde, car la guerre était terminée et les effectifs de l'armée devaient être réduits. Quelques membres de cette compagnie resteraient sous les armes en s'engageant dans d'autres unités. La plupart regagneraient leurs foyers, ou s'établiraient avec les quelques économies qu'ils avaient mises de côté.

Une dernière cérémonie eut lieu sur le champ de Mars, en présence du gouverneur de Briançon. Les uniformes avaient été nettoyés et les armes briquées. Mon père était visiblement ému en criant les commandements. Il s'adressait pour la dernière fois à ce groupe qu'il avait fondé et dirigé pendant tant d'années. De ces rangs certaines têtes avaient disparu, dont plusieurs par la mort.

Sa voix faillit se casser, lorsqu'il dit : « *Reposez armes* » puis : « *rompez les rangs* ».

A ce moment-là les soldats avaient décidé de lui rendre un hommage collectif et ils crièrent :

« *Vive, Vive le Capitaine Daniel-André Bourcet* ». C'était une transposition du cri poussé par les hommes de Pierre Bourcet, son grand-père, lorsque ses troupes d'assaut enlevèrent les barricades de Suse.



*Drapeau donné par Louis XIII au capitaine Pierre Bourcet pour la prise des barricades du Pas de Suse le 6 mars 1629*  
« *Vive, Vive le Capitaine Pierre Bourcet* »

Cette première version n'était pas parfaite. Ils regardèrent alors Jean Bernard qui donna le commandement pour une deuxième exclamation qui s'éleva d'une seule voix :

« *Vive, vive le capitaine Daniel-André Bourcet* »

Du milieu des rangs, je regardais mon père. J'ai cru un court instant qu'il allait pleurer d'émotion.

Sur ce, les soldats ont empoigné leurs tricornes qu'ils ont jetés en l'air. Puis, tête nue, ils ont rompu les rangs, et se sont précipités pour l'entourer et lui parler.

Jean Bernard est arrivé le premier. Il a pris dans ses bras mon père, ce que je n'avais jamais vu faire ni par lui, ni par un autre.

Il lui a dit : « *Capitaine, mon capitaine* »

Par ces trois mots il traduisait toute l'affection et l'admiration du groupe.

Sur le champ de Mars, une centaine de tricornes dessinaient une large tache noire. La compagnie franche de Daniel-André Bourcet venait d'être dissoute.

Il n'en restait plus que cette ombre sombre étalée au grand jour.

*(La délimitation de 1714 de la frontière entre les villages de Montgenèvre et de Clavières)*

Mon père prit sa retraite après la paix d'Utrecht. Il résidait à Briançon et à Grenoble. Avant de se fixer dans cette ville, il accomplit encore une tâche qui révèle quelle confiance on avait en sa connaissance des Alpes et de quelle nature était cette connaissance.

En gage de dédommagements d'une certaine façon, le maréchal de Berwick le fit nommer commissaire auprès de Monsieur d'Angersvilliers, intendant du Dauphiné, pour démarquer les limites des vallées cédées au Roi de Sardaigne, et parmi elles, la vallée de Pragelas. Cela donna lieu à des contestations.

L'épisode du col du Montgenèvre illustre l'état d'esprit de l'époque. La petite plaine qui forme le sommet du col du Montgenèvre devait revenir au royaume de France jusqu'à la chapelle de Saint Gervais qui est proche du village de Clavières. Lors de la délimitation de 1714, les commissaires du roi de Sardaigne voulurent situer cette frontière contre le village du Montgenèvre. Ils évoquèrent le principe « *des eaux pendantes* » pour s'appuyer sur le torrent de la Ruine à l'adret et sur celui de la Doire à l'ubac. Ces torrents passaient immédiatement à l'est du village de Montgenèvre, puis rejoignaient Clavières.

Mon père s'employa auprès des commissaires du roi de France pour éviter cette *outrépasse*. Grâce à son insistance, les limites furent plantées au bout de la plaine vers l'est et à peu près à égale distance des deux villages. Il avait perdu *sa vallée*. Il se battait pour conserver quelques centaines de toises sur le versant oriental des Alpes.

Il me parla alors de son succès avec une joie disproportionnée à l'enjeu. Cet endroit lui tenait à cœur parce qu'il le rapprochait d'Usseaux. Il avait mené, sur ce col, des combats à la tête de sa compagnie franche. Ce bout de terrain, il l'avait, à ses yeux, conservé tout seul, et même contre le roi de France. C'était *sa victoire*, modeste et symbolique.

Certes il était possible de trouver une telle situation cocasse puisque, en quelque sorte, il avait officialisé sur le terrain, et pour le compte d'un roi de France honni, un traité qu'il n'admit jamais. Son opposition à cette clause du traité d'Utrecht était d'ailleurs partagée par le maréchal de Berwick. Moi-même, j'écrivis en 1747, et d'ailleurs sans aucun succès, un mémoire sur ce sujet « *Mémoire concernant l'intérêt qu'a la France de réunir à ses états les vallées démembrées du Briançonnais, cédées au roi de Sardaigne par le traité d'Utrecht* ».

Plus tard, j'effectuai la délimitation de 1760 du royaume de France et de celui du Piémont. A cette occasion je validais ce principe « *des eaux pendantes* ». Je le généralisais pour cette frontière des Alpes, depuis le Rhône jusqu'à la Méditerranée.

Avec cette délimitation et après cinquante ans, je tournais enfin, dans mon esprit, la page du traité d'Utrecht.

## Ch XVIII Rosa, Rosa, Rosam, Grenoble 1715

J'avais accompagné mon père dans les Alpes, lors des premières opérations de délimitation des nouvelles frontières issues du traité d'Utrecht. Ce travail me plaisait, mais il ne présentait pas une pérennité suffisante.

Mon père avait longuement réfléchi à mon orientation. Ses déboires personnels liés au traité d'Utrecht lui faisaient exclure les métiers des militaires. D'une façon définitive, il avait conclu que l'avenir du royaume était, d'abord, le fruit des tractations des diplomates et non celui des armes.

A Grenoble, le milieu judiciaire dominait sans partage la ville. La noblesse de robe ne se commettait point avec la noblesse d'épée. Elle se considérait naturellement au-dessus. Elle incarnait, à ses propres yeux, la population locale. Elle pensait pour elle. Elle était seule capable de la représenter et de la défendre contre le pouvoir royal « *centralisateur* ».

Mon père envisageait de me faire faire des études de droit. Il souhaitait me voir rejoindre cette élite puissante des magistrats. Il espérait que je m'intégrerais dans ce milieu grenoblois, fort fermé au demeurant.

Il en parla à Monsieur d'Angersvilliers. Celui-ci avait reconnu qu'en dehors des armes, les métiers judiciaires et celui de magistrats en particulier, permettaient des carrières intéressantes et une belle réussite sociale. Il avait promis tout son appui pour faire aboutir ce projet me concernant.

Les études de droit se faisaient en trois années à la faculté de Valence. Alternativement le droit civil, le droit canonique, le droit français et les ordonnances de procédure civile et de procédure criminelle étaient enseignés. Mais l'essentiel du cursus se faisait en latin. Il me fallait donc, au préalable, apprendre le latin.

### *L'abbé Hugonnier « Vobiscum »*

L'abbé Hugonnier enseignait le latin et les mathématiques dans un collège religieux de Grenoble. Il accepta de me donner, plusieurs fois par semaine, des cours particuliers de latin.

Le latin est une langue qui m'a plu, tout de suite, par sa construction logique. J'ai trouvé une ressemblance marquée avec les mathématiques. Par la suite, j'ai surtout regretté de n'avoir pas pu disposer du temps nécessaire pour acquérir des connaissances étendues dans cette langue. J'eusse aimé me plonger dans les meilleurs auteurs, César, Cicéron, Tacite, etc. J'eusse lu avec délectation *l'histoire de la guerre du*

*Péloponnèse* de Thucydide du moins dans sa traduction latine. La démarche intellectuelle de ce premier véritable historien m'a toujours fasciné.

Je demeure persuadé que tous ces auteurs auraient pu m'apporter bien des enseignements sur la vie des sociétés humaines et sur leur fonctionnement.

« *Carthago delenda* » est une formule latine d'une concision remarquable : *Il faut détruire Carthage*. Cette expression répétitive terminait tous les discours de Caton. Traduite en langage des Bourcet, père et fils, elle donnerait : « *il faut récupérer les vallées perdues de la Doire et du Cluson* ». De 1713 à sa mort, ce projet hanta mon père. Je l'ai, moi-même, poursuivi pendant une grande partie de ma vie.

Je fis des progrès rapides en latin. Avec un travail acharné, j'eus, en une année, un aperçu quasi complet des règles de grammaire de base. Mais en si peu de temps, je n'avais acquis que les principes. Les exceptions et les dérogations nécessitaient, à l'évidence, une pratique plus longue. Pour le vocabulaire, je bénéficiais de ma connaissance de l'italien. Je pouvais deviner les mots courants.

Mais je fus fort démuni devant le langage du droit. Cette branche avait développé des tournures particulières. Les professeurs, les élèves, et tous les praticiens, parlaient certes le latin, mais un latin qui leur était propre. Mes connaissances butaient sur les termes techniques et même sur l'usage, trop courant, des exceptions de construction des phrases et des dérogations grammaticales. J'ai donc entamé mes études de droit avec un lourd handicap de compréhension et d'expression.

En revanche le peu de latin que j'ai pratiqué a, d'une certaine façon, structuré ma pensée et influencé son expression. Le but premier, lié aux études de droit, n'a été que très partiellement atteint. Mais cette expérience me fut, à long terme, grandement bénéfique.

Enfin je dois « *confesser* » que, pour nous détendre, nous intercalions, parfois, l'abbé Hugonnier et moi-même, des exercices mathématiques entre deux leçons de latin. Nous partagions, dans ce domaine, une agilité intellectuelle qui était presque de la connivence. Ce genre de pause était un jeu qui nous était propre.

Je suis resté en contact avec l'abbé Hugonnier toute sa vie. Au gré de mes campagnes, je le rencontrais environ une fois par an, à Grenoble. Il se réjouissait de ma carrière qu'il suivait de loin. Nous ne parlions jamais de religion. Par contre, il s'intéressait aux progrès scientifiques. Parfois je lui apprenais quelque trouvaille qui lui avait échappé. Il réussissait, alors,

à se procurer des publications. La fois suivante, il complétait mes informations dans le domaine concerné.

Par hasard, je lui ai rendu visite à l'hôpital trois jours avant sa mort. Je l'ai trouvé très affaibli physiquement. Son visage montrait les os sous une peau quasi transparente.

Mais notre dernière conversation fut à l'image de toutes les autres. Nous avons passé en revue les dernières découvertes scientifiques. Il n'avait rien perdu de son agilité mentale. Si le corps s'éteignait, doucement mais sûrement, l'esprit était entier.

Le dernier souvenir, que j'ai de lui, apparaît ainsi tout éclairé des échanges intellectuels qui ont toujours nourri nos rencontres.



## Ch XIX La basoche<sup>79</sup>, Valence 1716-1718

Valence était une ville universitaire. Sa faculté de droit avait été célèbre avec François Cujas<sup>80</sup> entre 1557 et 1575.

Valence était une ville de garnison. Elle servait d'étape pour les troupes qui allaient du nord au sud, ou du sud au nord du royaume.

Valence était une ville commerçante et industrielle. Le transport par le Rhône des gens et des marchandises était l'une des facilités offertes par sa situation.

Tout cela en faisait une ville vivante et animée où des gens, fort différents, se croisaient. Pour nous, étudiants en droit, elle était l'hôtesse accueillante. Elle nous faisait découvrir tous les plaisirs de la vie.

La construction de casernes pour les soldats en garnison à Valence a été entreprise à partir de 1714. Indirectement, cette disposition a grandement facilité le logement des étudiants. Leur population n'était pas pire que celle des militaires. En sus, ils payaient plus régulièrement et rapidement leur loyer. Les parents, qui n'avaient pas confiance en leur progéniture, faisaient un règlement direct.

Pour les Grenoblois les coûts de logement à Valence et de transport de Grenoble à Valence représentaient une charge qu'ils estimaient inutile. En outre, ils répugnaient à confier à des étrangers la précieuse éducation de leur progéniture. Ils souhaitaient pouvoir faire étudier leurs enfants sous leurs yeux et veiller attentivement sur leurs études et ...sur leurs mœurs.

Car la faculté de droit de Valence avait une bien mauvaise réputation :  
« *Ce n'est tout au plus qu'après Pâques que les professeurs se présentent pour instruire* » ;

« *C'est un avocat de Valence, longue robe et courte science* ».

A Chambéry, la faculté de Turin lui était préférée. Une cérémonie carnavalesque montrait deux ânes habillés en avocats promenés dans un carrosse portant l'inscription : « *Le coche part pour Valence* »

Sur place, les études se déroulaient comme dans la plupart des autres universités. Chaque étudiant et chaque professeur faisait preuve de sa propre assiduité et travaillait à son rythme. Les fêtes estudiantines étaient naturelles à cet âge. Elles n'empêchaient pas de s'instruire. Le défoulement, hors des cours, était parfois nécessaire.

---

<sup>79</sup> La basoche rassemble des membres des professions judiciaires d'un parlement. Ses institutions (roi, cour, etc..) plagiaient et tournaient en dérision les institutions officielles. C'était un contre-pouvoir sarcastique mais avec une certaine influence.

<sup>80</sup> François Cujas (1522-1595) y enseigna une première fois de 1557 à 1559. Il revint en 1567. Il dirigea l'université de Valence de 1571 à 1575.

La ville de Grenoble avait un parlement et n'avait plus de faculté de droit depuis 1565. L'évêque de Valence, Jean de Montluc, chancelier de l'université, avait emporté, grâce à ses appuis politiques, la bataille qui opposait alors les deux villes. Les consuls de Grenoble livrèrent une longue bataille de plus de deux siècles pour rapatrier ou recréer, dans cette ville, l'université perdue. Malgré leurs efforts cette ville n'eut pas d'université.

Les enfants des professions qui gravitaient autour du parlement de Grenoble s'orientaient, souvent, vers les métiers du droit. Pour eux, cette rupture avec le milieu familial était bien perçue.

Ils se retrouvaient en bande dans une autre ville et à un âge où l'on aime découvrir le monde et la vie. Ils ne s'en privaient pas. Ceux qui avaient vécu dans les familles de magistrat les plus strictes, profitaient au maximum de la liberté recouvrée.

Sans aller jusqu'à « *l'oisiveté et le vice* » mis en exergue par certains parents, il faisait bon vivre à Valence. Cette ville avait les douceurs de Capoue, au moins pour le climat.

Les familles étaient économes à Grenoble où il ne fallait pas étaler sa richesse. Mais leur progéniture dépensait sans compter pour s'amuser un peu dans la vie avant de prendre des responsabilités professionnelles et familiales. L'effort essentiel des étudiants, dans la faculté de droit, portait sur les techniques déployées pour soutirer de l'argent à leur famille. L'imagination, dans ce domaine, était prodigieuse. D'une certaine façon, ce sport participait aussi à la formation des élites.

Mon père était resté de culture vaudoise austère. Il m'avait inculqué ses principes. Matériellement je ne disposais pas des mêmes ressources que mes congénères. Je répugnais à demander plus d'argent à ma famille. D'ailleurs, je n'avais pas le goût aux fêtes estudiantines. Ce retrait d'une partie du volet social de la faculté de droit m'isola un peu plus de mes collègues.

En faculté de droit, les étudiants, qui venaient de Grenoble, constituaient la colonie, de loin, la plus nombreuse. Traditionnellement le « *roi* » de la basoche était issu de leur rang.

Vis-à-vis de l'extérieur ils montraient un front uni. En interne, il y avait deux factions, celle des autonomistes qui prônaient la suprématie du parlement, et celle des légitimistes qui considéraient que le roi édictait des lois qui devaient être appliquées. Par tradition familiale et en raison de mon passé militaire, je faisais partie de cette faction, très minoritaire. Nous ne dépassions pas le tiers de l'effectif grenoblois. Cette faction avait également un chef, mais qui n'avait d'existence que pour nous.

Il nous arrivait, quelquefois dans l'année, de nous affronter. Les étrangers n'étaient, naturellement, pas conviés à ces pugilats qui se soldaient par des horions et quelques yeux au beurre noir. Bien que moins nombreux, nous eussions pu, avec un minimum d'organisation, infliger de sévères punitions à nos adversaires. Mais a posteriori, je doute que le but réel fût une victoire nette d'un clan sur l'autre. En pratique, les moutons noirs des deux partis faisaient les frais de ces affrontements. Ils étaient les seuls à repartir blessés dans leur chair et surtout dans leur honneur.

Je ne pouvais devenir le chef du clan des légitimistes, car je ne connaissais pas suffisamment les milieux de la magistrature et les étudiants qui en étaient issus. Je n'ai pas souhaité, malgré ma stature imposante et mes connaissances militaires, devenir le numéro deux de ce parti et son chef de guerre. Je n'avais pas une grande estime pour notre chef de clan. Je le tenais pour un esprit étroit. Il m'a toujours été difficile de collaborer avec un supérieur, qui, faute de susciter mon admiration, du moins ne m'inspirât du respect.

Comme le disait fort justement de moi la plus proche de mes connaissances, « *Alors, tu t'es retiré sur l'Aventin* ». Cet Aventin rassemblait la noblesse d'épée de Valence, un peu méprisée par la noblesse de robe. J'ai continué mollement à fréquenter mes collègues étudiants. Mais j'ai noué des liens suivis avec les milieux militaires de Valence. C'était un milieu assez riche. Les régiments de garnison constituaient une base assez étendue. Le passage des troupes se rendant du nord au sud du royaume nous faisait rencontrer beaucoup de monde. Cela nous fournissait également des nouvelles fraîches sur la politique initiée par le régent, par son cabinet et par son ministre de la guerre.

En définitive, mon origine grenobloise m'a été utile. Les titulaires des chaires composaient avec le « *roi* » de la basoche. Ainsi, si vous ne vous acharniez point à faire de scandale, si vous adoptiez un profil neutre et une ligne de conduite transparente, vous aviez alors toutes les chances de passer sans encombre les examens dès lors, bien évidemment, que vous étiez un Grenoblois, ou du moins catalogué ainsi.

Pour les cours dispensés en latin je n'ai guère été brillant. Le droit romain et le droit canon n'ont déclenché aucun enthousiasme de ma part. Avec les difficultés dues au latin et avec un intérêt particulier limité pour ces matières, il eût été surprenant qu'il en fût autrement.

Certes en droit français, j'ai été assez bon. Malheureusement pour moi, cette discipline était dévalorisée, voire méprisée par les étudiants. Cette chaire n'avait été créée qu'en 1683. Elle était la toute dernière, au niveau chronologique, mais aussi dans les esprits de tous. Dans le corps professoral, seul son titulaire lui accordait de l'importance.

Il importe surtout, dans la vie, de tirer les leçons de ses échecs.

A Valence, j'avais acquis la conviction que je ne ferai pas ma carrière dans les métiers du droit. J'ai compris aussi que l'on ne fait bien que ce que l'on aime personnellement. Vous ne pouvez laisser un autre décider pour vous, fût-il votre père, et fût-il animé des meilleures intentions du monde. Peu de temps avant sa mort, mon père eut quand même la satisfaction de voir mon cousin Jean Bourcet<sup>81</sup> entrer comme huissier au parlement de Grenoble. Il fut notre tête de pont dans cette place.

Enfin tout n'était pas négatif, j'avais découvert et pratiqué le latin. Par ailleurs, si je ne m'étais point fait d'amis, j'avais noué des connaissances qui me furent très utiles lorsque je m'établis durablement à Grenoble. Nous eûmes alors un intérêt réciproque à nous souvenir de nos années d'étudiants à Valence. D'un commun accord tacite, nous oubliâmes les différends et embellîmes ces années. Cela était d'autant plus facile qu'elles correspondaient à notre jeunesse.

Mon neveu Pierre-Jean de Bourcet de la Saigne fit beaucoup plus tard ses études de droit dans des conditions fort différentes.

Il avait bénéficié à Grenoble d'une instruction classique et connaissait le latin parfaitement.

Il était intégré dans le milieu du droit où il avait des relations nombreuses grâce à ma position sociale et à celle de son père. Sa mère Marguerite-Victoire de Lovat était d'une vieille famille bien introduite auprès du parlement du Dauphiné.

Il fit presque la totalité de ses études de droit à Grenoble. En effet dès 1744, le parlement avait toléré qu'un particulier donnât des leçons de droit à Grenoble. La solution se pérennisa. Toutes les professions judiciaires prêtèrent leur concours pour former sur place leurs enfants dans cette institution privée. Les magistrats, avocats, greffiers y dispensaient des cours. Ils accueillaient, en stage chez eux, les élèves. Ces étudiants allaient ensuite passer à l'université d'Orange des grades de complaisance.

Ces cours privés, dispensés essentiellement à des Grenoblois, contribuèrent à créer une communauté très forte autour de son parlement.

---

<sup>81</sup> Jean Bourcet, fils de Moïse Louis Bourcet de Balboutet, épousa le 25 juin 1726 Françoise Baud à St Hugues de Grenoble. Marianne de Pène épouse de Pierre Bourcet fut la marraine de son fils François le 4 juin 1747.

## A l'ouest, vers St Jacques de Compostelle

### *Mon retour dans l'armée*

Au mois d'octobre de l'an 1718, Monsieur le Régent fit consentir Monsieur de Salières<sup>82</sup> fils à ne plus porter le drapeau blanc de sa compagnie. Le régiment de Salières fut ainsi fusionné complètement avec celui de Carignan. Ce régiment prit le nom du Perche<sup>83</sup>. Le Comte de Rieux<sup>84</sup> en fut le colonel. Cette réorganisation entraîna une refonte de l'encadrement en offrant des postes d'officiers et de cornettes. En quelque sorte pour le dédommager, Monsieur de Salières fut nommé inspecteur de l'artillerie<sup>85</sup> au département du Dauphiné et de la Provence.

Dans ses nouvelles fonctions, je rencontrai, à Valence, Monsieur de Salières. Il nous parla des exploits passés, en Nouvelle France<sup>86</sup>, du régiment de Carignan-Salières et de sa lutte contre les Iroquois. Même après un changement de nom, l'esprit d'une troupe perdue pendant des années. Cette expédition lointaine, son côté exotique, et cet esprit aventureux eurent une influence certaine sur moi. Je trouvais que le droit était une discipline bien casanière où l'on s'échinait sur des écrits et où l'on échangeait des arguments toujours fort abstraits. J'avais là quelqu'un qui me parlait d'un vaste pays, d'étrangers avec d'autres mœurs, d'une liberté d'action et d'une prise de responsabilité de chaque instant. J'ai rêvé en écoutant ses récits.

La guerre d'Espagne conduisait à renforcer les effectifs de l'armée. La naissance du régiment du Perche accroissait ses besoins de soldats et d'officiers. Cet accouchement d'un nouveau régiment était en cours. Des places étaient à prendre dans l'encadrement. La guerre d'Espagne nous appelait pour une proche aventure au cours de la campagne de 1719.

A 19 ans, je n'ai pas hésité. Sans le consentement paternel, je m'engageai dans le régiment du Perche. En cela je suivais les traces de mon père, qui, au même âge, s'engagea dans le régiment de Provence. Je doute que le pasteur Michelin lui ait donné alors sa bénédiction. D'une façon certaine, les reproches ultérieurs qu'il me fit, ne manquaient pas de sel.

---

<sup>82</sup> Alexis, Antoine de Chastellard, dit le marquis de Salières (1687-1756)

<sup>83</sup> Ce régiment renforça en 1744 celui des gardes de Lorraine puis il porta, en 1766, le nom de Lorraine-Infanterie.

<sup>84</sup> Louis, Auguste de Rieux, Comte de Rieux, commission de colonel du 15 mars 1718

<sup>85</sup> M François Chastellard marquis de Salières (père) fut Lieutenant-général d'artillerie au département du Dauphiné et de la Provence jusqu'à sa mort en septembre 1726. M François de Jaunay lui succéda à ce moment là.

<sup>86</sup> au Canada

Je retrouvais avec plaisir l'ambiance et l'encadrement militaire. Comme un vieux garçon, malgré mon jeune âge, j'aimais ces habitudes et ces rites.

### *L'entrée en guerre*

Cette guerre d'Espagne de 1719, la guerre de la quadruple alliance, resta incompréhensible pour moi jusqu'à la fin de ma vie. Les fonctions militaires et diplomatiques, que j'ai pu occuper, ne m'ont été d'aucun secours pour trouver des raisons raisonnables à ce conflit. La responsabilité du ministre d'Etat espagnol, le cardinal Alberoni, apparaît évidente. Mais il est difficile de comprendre comment le roi Philippe V avait pu se laisser entraîner à défier toute l'Europe et à se retourner contre la France, alors que Louis XIV l'avait porté au pouvoir. Revendiquer la couronne de France était faire preuve de beaucoup d'ingratitude. Inciter la population à la révolte contre la régence, les soldats à la désertion, tout cela s'éloignait fort de la réalité. Une appréciation erronée de la prétendue faiblesse de la Régence a probablement contribué à un enchaînement infernal. Ces morts et ces dépenses auraient pu être évités sans l'aveuglement et l'entêtement d'une personne, M Alberoni. Les sujets des divers royaumes impliqués ont payé le prix de cette mégalomanie. Heureusement l'entente entre les signataires du traité d'Utrecht a circonscrit l'embrasement. Elle a permis de retrouver rapidement la paix, à laquelle aspiraient les royaumes épuisés par un demi-siècle de luttes.

Cette guerre de la quadruple alliance s'est terminée par un traité de 1720 après le départ du cardinal d'Alberoni, chassé en définitive, à la fin de 1719, par le roi Philippe V.

Enfin cette guerre a été originale. Au cours de ma vie, ce fut la seule que je menai au côté de l'Angleterre et contre l'Espagne.

Bien évidemment, à l'époque, je ne me livrai point à cette analyse stratégique.

### *Le maréchal de Berwick, un Grand d'Espagne*

Le maréchal de Berwick accepta de diriger l'armée française contre l'Espagne. C'était un acte de grande loyauté à la couronne de France. Après avoir sauvé le trône de Philippe V, il avait reçu de nombreux témoignages de reconnaissance et portait la toison d'or. Son fils, le duc de Liria servait dans l'armée espagnole. Il l'encouragea à faire son devoir contre lui-même, son propre père.

Dans cette guerre, le maréchal de Berwick se conduisit en stratège, domaine où il excellait.

En outre, il avait une vue politique à plus long terme. Son souci de préserver la vie économique des populations me rappelait les mêmes

efforts déployés dans les Alpes au profit des habitants du royaume de France. En 1719, il fit preuve des mêmes considérations pour les montagnards pyrénéens espagnols que pour les Dauphinois et les Provençaux lorsqu'il veillait sur la frontière du Piémont de 1709 à 1713.

Ses déclarations dans ce sens furent suivies d'effets grâce à sa fermeté :

« *Son intention n'est point d'aller contre les anciens traités des Lies et Passeries<sup>87</sup> faits entre les peuples des deux frontières....*

*Les susdits Espagnols peuvent être assurés que nous y vivrons avec autant de discipline qu'en France... »*

Assurément cette retenue évitait que les populations locales ne s'engageassent par des actes malveillants au côté du parti adverse. A moyen terme, ces dispositions permirent de renouer, sans trop de difficultés, la vieille alliance entre les deux royaumes catholiques.

### *La reddition de Castellón, le 11 juin 1719*

Le château-fort de Castellón présentait, à mes yeux, de très grandes similitudes avec la forteresse de Fenestrelle. Ces deux positions occupaient une position centrale sur nos frontières, l'une au milieu des Pyrénées, l'autre au milieu des Alpes. Elles se situaient toutes les deux sur le versant extérieur au royaume. A ce titre elles étaient des postes de première défense et des bases avancées pour entreprendre des actions en territoire ennemi.

En décidant de se rendre maître de Castellón, dès le début des hostilités, le Maréchal de Berwick et le Roi de France confirmaient l'intérêt stratégique de telles places fortes. En cas de conflit sur les Alpes, les vallées cédées au duc de Savoie, celles de la Doire et du Cluson, seraient un enjeu primordial. Mon père avait exposé tout cela au maréchal de Berwick qui l'avait parfaitement compris. En vain, je m'employai pendant une grande partie de ma vie à défendre cette analyse. Aussi je suivis attentivement les opérations qui conduisirent à la reddition de Castellón le 11 juin 1719.

Le gouverneur de la forteresse, le baron de Lez, me fut, quoiqu'ennemi, sympathique. Ce gentilhomme du pays était jeune. Mais je comprenais qu'il défendait surtout sa vallée d'Aran écrasée entre deux grands royaumes. A sa place j'aurais probablement adopté une attitude comparable.

La conduite de l'investissement fut confiée au marquis de Bonas<sup>88</sup>. Il possédait le sens du commandement et inspirait confiance à ses soldats. Dans cette affaire, il traita la population du val d'Aran avec une grande habileté et un sens politique affirmé. Il sut éviter toute exaction de l'armée. Ainsi il put compter sur la loyauté des habitants. Cela lui évita

---

<sup>87</sup> Les passerries ont été établies dès 1315. Pendant les guerres, elles permettaient la liberté de transport des marchandises et des bestiaux entre les deux versants des Pyrénées.

<sup>88</sup> Antoine de Pardaillan de Gondrin marquis de Bonas, maréchal de camp en 1719.

l'emploi de troupes pour le maintien de l'ordre. Cela limita aussi les désertions de nos propres soldats.

L'accès à la vallée d'Aran se fit à partir de Luchon par le col du Portillon. C'était une entreprise que beaucoup estimaient impossible. Elle fut conduite avec célérité par M. de Bonas. Il sut mobiliser efficacement la population et mit ses propres forces à contribution pour ouvrir un chemin pour l'infanterie et pour l'artillerie. Cette traversée de montagnes escarpées rappelait, toutes proportions gardées, l'exploit d'Hannibal dans les Alpes.

Après la chute de Castelléon, M. de Bonas fit nommer M. de Lassus juge dans la vallée d'Aran. Ce souci d'assurer la continuité de la vie administrative dans les vallées occupées par l'armée royale fut apprécié par les habitants. Les vallées voisines firent des démarches pour se placer, elles aussi, sous la domination française. Mais les troupes disponibles étaient insuffisantes pour assurer une protection raisonnable à ces populations.

De toute ma vie, je ne me suis jamais rendu sur le site de Castelléon. A l'époque, j'avais imaginé vainement des prétextes pour aller voir sur place cette forteresse. Dans l'instant j'en fus fort frustré. Maintenant, à la fin de ma vie, je suis sûr que j'aurais été déçu. Le Castelléon réel ne pouvait rivaliser avec *ma Fenestrelle céleste*, à laquelle je l'identifiais.

#### *Le maréchal de Berwick, stratège*

Le Régent et le secrétaire d'Etat Le Blanc, voulaient débiter cette guerre par le siège de Rosas<sup>89</sup>. Cette vision fut, au début, partagée par le maréchal de Berwick.

Il demanda à l'ingénieur de La Blottière d'établir un état des lieux de cette partie des Pyrénées. Le manuscrit portait l'intitulé : *Noms des cols & passages qui trouvent depuis Prats de Molliou jusqu'au bord de la mer, avec tous les chemins qui aboutissent aux dits cols tant du côté de France que du côté d'Espagne, fait au mois de février 1719.*

Ainsi ce document permettait de programmer les itinéraires d'invasion de l'Espagne par les troupes françaises et d'imaginer les mouvements de défense que la partie adverse pourrait mettre en œuvre.

Des contretemps, au mois de mars 1719, retardèrent l'arrivée de la cavalerie et de l'infanterie en Roussillon.

A partir du mois d'avril, le maréchal de Berwick s'intéressa à deux options : le siège de Rosas à l'est ou celui de Fontarabie à l'ouest. Il prépara deux expéditions. L'une vers Fontarabie était sous les ordres de M. de Cilly. L'autre vers Rosas était commandée par M. de Firmarcon.

---

<sup>89</sup> Rosas est une citadelle sur la cote méditerranéenne au sud des Pyrénées. Sa prise permet d'ouvrir tout le Lampourdan, partie septentrionale du diocèse de Gironne, à l'armée française.

Mais les Espagnols concentrèrent leurs forces en Catalogne. Visiblement les deux royaumes partageaient le même intérêt pour cette partie des Pyrénées. Les positions entre le Roussillon et la Cerdagne se trouvèrent gelées, car il eût été imprudent de s'attaquer en premier à la partie la mieux défendue du royaume d'Espagne.

L'occupation par M. de Cilly, du passage à l'ouest des Pyrénées ouvrait un accès sur la Guipuscoa. Le maréchal décida d'exploiter cette possibilité. Dès lors, il fit porter son effort principal en direction de Fontarabie et de Saint Sébastien. Il différait l'entrée en Lampourdan à l'est à une période ultérieure. Libéré de ses soucis à l'ouest, il pourrait, alors, concentrer son effort vers la Cerdagne. Pour un stratège, comme le maréchal de Berwick, il fallait saisir toute opportunité. Il sut convaincre le secrétaire Le Blanc et le Régent de la pertinence de son choix.

Dès lors, le déroulement de toute la campagne de 1719 fut bouleversé. Provisoirement la marche sur Rosas était différée. En définitive, elle n'eut lieu qu'à la fin de l'automne.

#### *Jeune officier dans le régiment du Perche*

Louis-Auguste de Rieux s'intéressa au plus jeune officier de son régiment. Mon engagement de 1709 à 1713, dans la compagnie franche de mon père, me valait un tel grade. Daniel-André Bourcet avait été connu et apprécié du maréchal de Berwick. Le comte de Rieux sut mettre ce fait en valeur à son profit et au mien. Il me sollicita pour l'accompagner aux réunions d'état-major. Les trajets, aller et retour, semblaient moins fastidieux à deux. En me choisissant, il évitait les querelles de préséance entre ses officiers les plus anciens. Il s'aperçut très vite de mes dons d'écriture. Aussi il me confia le soin de rédiger un petit compte rendu de ces réunions et de mettre en forme les décisions à appliquer. Les officiers plus anciens considéraient ces tâches comme un pensum et cela les disposa favorablement à mon égard.

Au début du mois de juin, le maréchal de Berwick avait donné l'ordre à Monsieur de Maulevrier-Langeron de renforcer la zone centrale de notre ligne de défense. Avec le régiment Royal-des-Vaisseaux et les arquebusiers de Belair, notre régiment du Perche fut envoyé du Roussillon au camp de Nay qui se trouvait entre Oloron, Pau et Tarbes. C'était une position centrale derrière la barrière des Pyrénées. Elle permettait d'intercepter, avec des forces suffisantes, toute tentative espagnole au nord de ces montagnes.

Monsieur de Marcieu commandait le camp militaire de Nay. C'est à cette occasion que je fis sa connaissance. Par la suite, elle me fut bien utile lorsqu'il fallut me trouver un régiment d'accueil et de passage entre l'artillerie et le génie. Il était en effet le colonel du Royal-des-Vaisseaux qui m'hébergea de 1727 à 1729. En m'associant aux réunions d'état-

major, Monsieur de Rieux me rendit un service appréciable pour la suite de ma carrière militaire.

*Fontarabie capitule le 17 juin 1719*

Le roi d'Espagne s'était avancé jusqu'à Pampelune avec son armée mais en définitive il n'entreprit aucune action pour dégager Fontarabie puis Saint Sébastien du siège des Français. Le maréchal de Berwick avait disposé des troupes suffisantes pour en assurer la couverture. Elles jouèrent parfaitement leur rôle dissuasif.

Après la chute de Fontarabie, la prise de Pampelune eut été un coup fatal porté à l'Espagne. Mais une telle place nécessitait des moyens que le maréchal de Berwick ne pouvait pas rassembler dans l'instant.

Il reporta ses efforts sur un objectif plus à sa portée, la ville et la citadelle de Saint Sébastien.

*Mon «inspection» à Saint Sébastien, Capitulation de la citadelle le 17 août 1719*

A la fin du mois de juin, nous gagnâmes le camp de Reuteria. Notre régiment était stationné à proximité de Lezo entre Saint Sébastien et Irun. Ce fut la position la plus à l'ouest que j'occupais dans cette guerre. L'océan Atlantique interdisait à l'infanterie d'aller plus loin. J'ai découvert l'océan, ses marées et son odeur. Ces balancements qui rythmaient les journées étaient une curiosité pour moi et pour beaucoup de nos soldats, car le régiment du Perche avait recruté surtout dans la partie est du royaume. Nous étions à nouveau dans une position de soutien. Elle satisfaisait pleinement nos soldats, heureux d'être à l'abri. Mais j'étais jeune et impétueux. Cette situation de spectateur à une guerre conduite par d'autres troupes me pesait.

Monsieur de Ceberet, en tant que Maréchal de camp, avait conduit en juin la tranchée qui avait abouti à la prise de Fontarabie. Il était aussi le précédent colonel du régiment du Perche. Il l'avait quitté récemment en 1718. Je sollicitai Monsieur de Rieux pour qu'il me permette de me rendre à Saint Sébastien. Je voulais observer de plus près les travaux d'investigation de cette place forte. Il trouva cette idée conforme à l'image qu'il avait de ce jeune officier plein de fougue et de promesse. Je lui demandai un mot de recommandation pour le Maréchal de camp de Ceberet. Il me confia le soin de le rédiger moi-même et le signa sans hésiter.

Muni de ce document et sous le vague prétexte de reconnaître un itinéraire entre Lezo et Saint Sébastien, je partis pour l'état-major du maréchal de Berwick. L'ambiance y était morose car la citadelle de Saint

Sébastien, où s'était retirée la garnison, était une position forte. Nous avons essuyé des pertes importantes dans les régiments de Picardie et de Normandie. Des désertions aggravaient le climat.

Monsieur de Ceberet me reçut grâce au mot signé par Monsieur de Rieux. Il se débarrassa assez rapidement de l'importun qui tombait visiblement très mal à propos. Il me confia à un officier subalterne qui devait procéder, ce jour, à une inspection des postes avancés. Mon désir de l'accompagner ne suscita aucun enthousiasme de sa part. Après avoir essayé vainement de m'en dissuader, il me recommanda la plus grande prudence. Nous quittâmes nos tricornes et nos vareuses pour enfiler la blouse des terrassiers. Sous ce déguisement nous pûmes parcourir les postes avancés où s'activaient les ouvriers. Il s'assura qu'ils travaillaient avec l'efficacité permise par l'ennemi. Je le sentis fort soulagé à notre retour dans nos lignes. Il m'expliqua que toute visite d'officiers détectée était saluée par des bombardements qui retardaient nos travaux. Il devait rendre compte de sa mission dans l'instant et me laissa en plan.

A cette occasion, j'aurais pu croiser mon futur beau-père Louis de Pène<sup>90</sup>. Mais d'une part, je ne le connaissais pas encore. Et d'autre part, blessé à Fontarabie, il fit une prestation réduite à Saint Sébastien. Il servait comme ingénieur lors de cette guerre d'Espagne.

Par la suite nous parlâmes longuement de cette campagne car son point de vue d'ingénieur m'intéressait.

Mon premier contact avec le corps du génie de l'armée royale se fit à ce moment-là et dans un contexte peu engageant. C'est pourtant dans cette arme que je fis une partie de ma carrière.

#### *Le corps franc du Sieur Bernique, juillet 1719*

Dans cette guerre de 1719, je me suis aussi particulièrement intéressé à un épisode, somme toute mineur, la brève épopée du Sieur Bernique. Il commandait un corps franc. En juillet 1719, il a été engagé en Cerdagne pour constituer un poste avancé en territoire espagnol.

A cette époque, M. de Firmancon et M. d'Ortaffa avaient bâti un projet pour entrer en Catalogne et provoquer un soulèvement parmi les populations.

Le Sieur Bernique a été repoussé une première fois par la rencontre de troupes espagnoles importantes, tant en cavalerie qu'en infanterie.

Nullement découragé, il repart vers le château de La Llagonne, dont il s'empare. Il tente de rallier à lui les sujets de Philippe V, mécontents de

---

<sup>90</sup> Louis de Pène de Vaubonnet prit part à l'expédition de Majorque en 1715. En 1719 il fut blessé dangereusement d'un coup de fusil au siège de Fontarabie et prit part à celui de Saint Sébastien.

leur roi. Ce prosélytisme attira surtout l'attention des troupes espagnoles. Elles l'attaquèrent aussitôt. Il se retrouva assiégé dans le château qu'il venait d'enlever. Il fut obligé de se rendre très rapidement. Car pour son coup de main en territoire ennemi, il n'avait, évidemment, pas prévu de constituer des réserves pour supporter, lui-même, un siège. Le Sieur Torrès apporta la mauvaise nouvelle d'une occupation de très courte durée<sup>91</sup> du château de La Llagonne.

Dans cette affaire, le personnage du Sieur Bernique me rappelait les combats menés de 1690 à 1713 dans les Alpes par mon père, Daniel-André, pour sauver sa vallée du Cluson. J'y voyais aussi l'usage des compagnies franches et des milices. Ces troupes suppléaient l'armée royale traditionnelle. Celle-ci était empêtrée dans une lourdeur qui ne lui permettait pas d'accomplir des coups de main.

Au sein du régiment du Perche, je participais à des marches épuisantes. Nous étions alignés sur des positions défensives et dissuasives. Mais nous ne prenions aucune initiative. Cette inactivité me pesait. Certes l'aventure du sieur Bernique se terminait mal. Malgré tout, j'eusse préféré ces mouvements, ces engagements, ces confrontations à cette guerre qui se déroulait sans moi. Il m'était insupportable, dans mon jeune âge, d'être tenu à l'écart de l'histoire. De cette guerre d'Espagne de 1719, j'ai gardé un sentiment de frustration. Heureusement, dans mes campagnes suivantes j'ai trouvé beaucoup d'actions, avec des heurs et des malheurs. Mais j'ai souvent eu l'impression de prendre part à la marche de l'Histoire.

#### *Capitulation de la citadelle de Saint Sébastien, le 17 août 1719*

La campagne à l'ouest de Pyrénées se termina par la prise de la citadelle de Saint Sébastien.

Le maréchal de Berwick décida de reporter le gros de son armée en Catalogne. Il souhaitait entrer en Cerdagne. Il voulait terminer la campagne de 1719 par la prise de Rosas.

Ainsi la boucle était bouclée puisque l'objectif initial Rosas, devenu l'objectif final, était atteint.

---

<sup>91</sup> Du 18 au 28 juillet de 1719

## Ch XXI Ma guerre d'Espagne : Rosas! deuxième moitié de 1719

### *Retour à l'est vers Mare nostrum*

Le basculement de l'ensemble de l'armée d'un bout à l'autre de la chaîne pyrénéenne fut une opération lourde et longue.

Le départ des régiments de la proximité immédiate de Saint Sébastien dut être échelonné.

Plusieurs itinéraires furent utilisés.

Ce repositionnement demanda un bon mois. Ce n'est qu'en octobre que l'expédition en Cerdagne put finalement débiter.

### *Mon entrevue avec le lieutenant général d'Asfeld, Bordeaux le 25 août 1719*

En quittant Lezo pour repartir vers l'est, je demandais à M. de Rieux la permission de passer par Bordeaux pour me présenter au lieutenant général M. d'Asfeld. Il s'était illustré sous le maréchal de Berwick lors des campagnes d'Espagne de 1704 à 1709. En 1709 il fut nommé gouverneur du royaume de Valence.

Devant l'insistance du maréchal, il avait dû se résoudre à prendre sa part de cette guerre de 1719. Titulaire, lui aussi, de la toison d'or, il n'avait pas eu le dévouement au royaume de France qui caractérisait M. de Berwick et qui l'honorait. M. d'Asfeld avait décidé de se maintenir à l'écart de tout engagement. Il se contenta de diriger depuis Bordeaux les services de subsistance. Avec la fougue de la jeunesse, je jugeais assez mal son attitude.

Cependant il avait servi dans l'armée engagée sur la frontière du Piémont. Il avait réalisé, sous Berwick encore, l'édification du fort des Testes à Briançon. Il avait apprécié mon père pour sa connaissance du pays. Je me rappelais parfaitement ce grand militaire. Bien sûr, j'étais parfaitement conscient que la réciproque était totalement improbable pour un tout jeune militaire d'une douzaine d'années à cette époque. Cependant, en l'honneur de mon père et aussi pour préparer l'avenir, il me paraissait bon de faire ce petit détour. Ensuite, je rejoignis facilement à cheval notre régiment qui parcourait le pied des Pyrénées dans le sens ouest-est. Pour les simples soldats ces longues marches n'étaient ni glorieuses ni faciles.

Là aussi M. de Rieux me fit préparer un mot de recommandation pour M. d'Asfeld. C'était une occasion pour lui de prendre, même indirectement, contact avec de grands militaires qui pourraient être utiles pour sa carrière.

Pour me rendre auprès du lieutenant général d'Asfeld, je traversais les landes de Bordeaux. C'était une région plate et marécageuse. La

végétation était pauvre et rase. Il s'en dégagait une infinie mélancolie. Ce paysage était à l'opposé de mes montagnes. J'eus l'impression de ne pas avancer. Il était difficile de retrouver son chemin. Il fallait se guider au soleil et tenir compte de l'heure. C'était un voyage assez triste. Aucun élément notable n'attirait votre œil. Rien ne venait susciter vos réflexions. Ces journées d'été semblaient durer une éternité. La route était monotone.

A Bordeaux, il me fut facile de retrouver M. d'Asfeld. Lorsque j'arrivais auprès de lui, il était en discussion avec M. de Vallières, maréchal de camp d'artillerie et M. de Jaunay. La discussion se terminait. M. de Jaunay assurait l'acheminement de l'artillerie et du matériel de siège. En apprenant que j'arrivais de Saint Sébastien, il m'interrogea sur l'état des routes et sur leur encombrement. Ses questions étaient autant destinées à me donner une contenance qu'à obtenir de « précieux » renseignements. Mes réponses claires, concises et circonstanciées lui plurent visiblement. Il trouva en moi un jeune militaire déterminé. Il s'en souvint lorsqu'il fut nommé inspecteur de l'artillerie pour le Dauphiné et la Provence. Je retrouvais également plus tard M. de Vallière, lorsqu'il fut chargé des écoles d'artillerie.

M. d'Asfeld me questionna sur mon père, sur les opérations auxquelles j'avais pris part. Je lui racontai les travaux d'approche de la citadelle de Saint Sébastien. Ce point l'intéressa particulièrement. Il crut que j'avais, moi aussi, été conquis par les métiers du génie. Il m'encouragea à m'orienter dans cette voie. Certes les reconnaissances effectuées par mon père dans les Alpes m'avaient enthousiasmé. Mais le maniement des pelles dans les tranchées et sous le feu de l'ennemi était un métier obscur de terrassier que je laissais volontiers à d'autres. Cette vie de taupin devenait certainement lassante au bout de deux ou trois ans. Je me gardai de le détromper. Bien m'en prit, car bien plus tard, il favorisa mon intégration comme ingénieur ordinaire du roi.

Pour terminer, il me parla à nouveau du fort des Testes. La jonction avec Briançon n'avait pas pu être réalisée. Cela l'empêchait de sortir complètement cet épisode de ses préoccupations et de sa mémoire. Il est vrai que les insatisfactions intellectuelles sont difficiles à oublier. Même après plusieurs années, ce problème non résolu était toujours présent dans son esprit.

Ce détour par Bordeaux fut un aperçu sur le haut commandement. Il m'apprit le quotidien de la stratégie. Derrière les mouvements des troupes, une organisation réglait l'intendance. Sans cette intendance, rien ne pouvait se faire. Les grands stratèges de l'histoire ont tous su parfaitement ce que l'on pouvait demander aux soldats et ce que l'on pouvait en attendre en fonction de leur motivation du moment.

## *Les Pyrénées*

L'itinéraire affecté au régiment du Perche était le plus au nord. Nous voyions de très loin les Pyrénées. Elles paraissaient bien petites, écrasées par la distance.

A l'aller nous avons parcouru le pied immédiat de ces montagnes. C'était une route pénible, car les vallées sont perpendiculaires à la ligne de crête. Dès lors, si le détour était trop réduit, le parcours devenait une alternance de montées et de descentes.

A partir du seuil de Naurouze nous pûmes longer le nouveau canal royal du Languedoc<sup>92</sup>. C'était un ouvrage magnifique. Il fallait utiliser au mieux le relief pour faire une voie d'eau, succession de tronçons plats. Ces prouesses techniques m'enthousiasmèrent. Je pensais à la similitude de démarche de conception pour intégrer les forteresses des Alpes dans des montagnes certes mille fois plus tourmentées. La direction des fortifications s'était fortement impliquée tant pour sa conception que pour sa réalisation. L'ingénieur des fortifications M de Clerville<sup>93</sup> avait agréé le projet en 1663. En 1686 le maréchal Vauban avait procédé à son inspection.

A l'occasion de cette campagne de 1719, j'ai découvert les Pyrénées. Ce sont des montagnes qui rappellent mes Alpes, mais d'assez loin. Les habitants sont incontestablement nos cousins des hauts pays. Ils en ont les qualités. Nous nous sentons mutuellement proches.

Mais j'ai été déçu par l'aspect de ces montagnes. Je n'ai pas retrouvé la verticalité, la majesté, la luminosité de mes paysages familiers. Face à eux j'ai découvert que j'étais pour toujours un *Alpin*. La rencontre d'autrui et surtout de proches permet de mieux cerner sa propre personnalité.

Les Pyrénées sont des montagnes « *épaisses* ». Les Alpes obligent l'âme à s'élever. Il faut se hisser à la hauteur de leurs sommets. C'est une confrontation qui apprend à l'homme la dimension de sa petitesse. Mais en marchant, en mettant un pas devant l'autre, et en persévérant, il sait qu'il n'est pas de sommet qu'il ne puisse atteindre. C'est une leçon d'humilité et de grandeur de l'Homme.

Beaucoup plus tard, j'eus l'occasion de m'entretenir de ces deux massifs montagneux avec M. de la Blotière, alors qu'il était directeur des fortifications du Languedoc à Montpellier. Il trouva mon jugement un peu sommaire et fort partial. Il mit cela sur le compte de ma jeunesse.

Le rapprochement qu'il fit entre les Alpes et les Pyrénées était certainement nettement plus étayé que le mien. Il avait levé, sur ordre du Régent, la partie orientale<sup>94</sup> de la chaîne pyrénéenne de 1716 à 1719. Au

---

<sup>92</sup> Le canal du Midi

<sup>93</sup> Louis Nicolas de Clerville (1610-1677)

<sup>94</sup> La partie occidentale fut levée, à la même époque, par Roussel.

cours de sa vie, il produisit, entre autres, deux mémoires sur ce sujet, *le mémoire sur les frontières du Piémont et le mémoire sur les Pyrénées*<sup>95</sup>.

Je retenais son jugement dénué de toute aménité pour les habitants des hautes vallées pyrénéennes : « *Ce sont de grands bandits, de mauvais garnements* ». Les traits, qu'il rapportait sur les mœurs des habitants de la vallée du Carol, justifiaient une telle opinion.

Malgré le brigandage qui sévissait dans les Pyrénées et qui rendait leur visite périlleuse, il restait très attaché à ces dernières montagnes. M. de La Blotière avait eu deux maîtresses dans sa vie, les Alpes puis les Pyrénées. Dans son âge mûr professionnellement, il s'était beaucoup investi dans ce dernier massif. Il y avait réalisé son œuvre la plus complète de géomètre. Les difficultés qu'il y avait rencontrées scellaient un attachement d'autant plus fort. Il arrive que les défauts d'une femme vous la rendent, paradoxalement, encore plus précieuse. Cela semblait le cas pour les Pyrénées et M. de La Blotière.

#### *Le camp de Castello, du 23 octobre au 17 novembre 1719*

Les escadrons et les régiments qui allaient participer à l'expédition de Catalogne s'assemblèrent au camp du Boulou<sup>96</sup> le 17 octobre.

Nous n'y restâmes que peu de temps. Nous prîmes rapidement la direction de Figuières en Espagne pour assiéger, enfin !!!, Rosas.

En entrant en Catalogne, je pensais à la campagne que mon père y fit en 1678 sous le commandement du Maréchal de Navailles<sup>97</sup>. Il en avait ramené deux blessures. La première survint lors du siège de Puigcerda. La deuxième lui fut infligée lors du passage de la rivière de Ter, à proximité de Sant Pere Pescador. En terre espagnole, il avait reçu un baptême du feu cuisant. C'était avec une émotion certaine que je mettais mes pas dans les siens, plus de quarante ans après. Mais, malgré cette expérience familiale douloureuse, je n'avais aucune crainte pour moi. Dans ma jeunesse, la mort ou les blessures m'apparaissaient comme des incongruités. Elles ne pouvaient aucunement m'arriver.

Nous sommes arrivés au camp de Castello avec l'ensemble de l'armée, cavalerie et infanterie, qui devait participer au siège de Rosas. Le rassemblement était impressionnant par son ampleur. Il constituait une

---

<sup>95</sup> La version datée de 1725 porte le titre de *Légende de tous les cols, ports & passages qui vont de France en Espagne traversant les Pyrénées, à compter depuis la mer Méditerranée près de Collioure jusqu'au royaume d'Aragon, les endroits d'où ils partent, où ils vont aboutir, & le temps qu'il faut d'un lieu à un autre, d'un pas réglé, & Mémoire relatif à la carte du Sieur de La Blotière, en l'an 1725*

<sup>96</sup> Le Boulou se trouve approximativement à mi-distance entre Perpignan au nord en France et Figuières au sud en Espagne. Il y a à l'Est le Perthus à une grande lieue. La Fluvia coule à deux grandes lieues au nord de Figuières.

<sup>97</sup> Philippe de Montaut-Benac de Navailles (1619-1684) maréchal de France

seule et grande ligne de Castello à Perelada. Cette ligne était distante de plus d'une lieue de Rosas. J'ai compris qu'une fois encore nous serions cantonnés à un rôle de soutien.

Cette impression fut confirmée rapidement. Le 27 octobre, le maréchal de Berwick rejoignit M. de Guerchy pour constituer une première ligne à proximité immédiate de Rosas.

Nous avons assisté de loin à l'arrivée des tartanes chargées de l'artillerie de siège, des vivres et des munitions.

Le déchargement débuta le 4 novembre sous une pluie torrentielle et un vent épouvantable.

### *Tempête en Méditerranée, les 5 et 6 novembre 1719*

Le temps empira.

Les tempêtes en Méditerranée étaient soudaines et violentes.

Le port de Rosas offrait une baie immense, où même des vaisseaux de ligne pouvaient mouiller. Mais cette baie était trop vaste. Son entrée était trop large. Dans cette baie, les bateaux n'étaient pas à l'abri des vents.

Le 7 novembre, la catastrophe était consommée. Les tartanes furent drossées sur la côte. Leurs cargaisons furent dispersées et abîmées par l'eau de pluie ou de mer.

Le Maréchal de Berwick avait perdu contre le vent et la pluie.

Les jours suivants, on s'efforça de récupérer ce qui pouvait l'être. Les troupes les plus rapprochées s'agitaient sur la plage et dans la mer.

Les conditions naturelles ont toujours eu une influence sur le déroulement des opérations militaires.

Beaucoup plus tard la campagne italienne de 1743 des armées franco-espagnoles fut entamée, elle aussi, bien trop tardivement. Elle se solda par un retour en France sous la neige et la perte de l'artillerie au col Agnel<sup>98</sup>.

Le général M. de La Mina avait été vaincu par le froid et la neige.

Dans le passé, la bataille de Tibériade<sup>99</sup> en fut une illustration célèbre. Raymond de Tripoli fut contraint par les siens de livrer une bataille sur un terrain qui ne lui était pas favorable en raison de la chaleur.

Raymond de Lusignan avait été battu par le soleil, la chaleur et l'incendie allumé par Saladin.

---

<sup>98</sup> le 14 octobre 1743

<sup>99</sup> Le 4 juillet 1187 où l'armée du royaume de Jérusalem, assoiffée, fut défaite par Saladin. Elle est appelée aussi bataille des cornes d'Hattin.

## *Ma rencontre avec M. de La Blottière*

Le 11 novembre 1719, je suggérai à M. de Rieux de proposer à l'état-major les services des bataillons de notre régiment. Il m'autorisa mollement à entreprendre cette démarche.

Muni d'un accord assez flou de ma hiérarchie, je me rendis au quartier général. Il y régnait une forte agitation et un désordre évident. Naturellement je fus fort mal reçu. On me pria d'une façon discourtoise de bien vouloir attendre les ordres.

J'étais donc libre d'un peu de temps. Je décidai de rechercher M. de La Blottière. Il accompagnait le maréchal en raison de sa parfaite connaissance de la partie orientale des Pyrénées. Il était pour l'heure en chômage technique, car les opérations de récupération occupaient prioritairement toutes les forces de l'état-major.

Lorsque je l'eus trouvé, nous pûmes converser le plus tranquillement du monde. Nous constituâmes une bulle totalement coupée du monde. L'altitude de nos montagnes, Alpes et Pyrénées, dont nous parlions, nous faisait voir de haut la citadelle de Rosas, la baie complètement balayée par le vent, la plage encombrée d'épaves et les petits soldats qui, comme des fourmis, se livraient à un travail de récupération.

M. de La Blottière me reconnut tout de suite. Je ressemblais à mon père ou il se souvenait de moi adolescent. Il avait visiblement noué des liens très forts avec le capitaine Daniel-André. Il me demanda de ses nouvelles, de sa santé. Il s'enquit malicieusement de son ressentiment persistant à l'encontre du traité d'Utrecht. Je connaissais l'estime que mon père lui portait. Je fus ravi qu'elle fût réciproque.

Je lui racontai notre reconnaissance dans le Queyras. Il était content que mon père ait persévéré dans ce travail de géographe. Il trouva fort juste qu'il m'ait associé à de tels travaux. Il s'enquit de mon sentiment sur ce métier. Il m'encouragea à poursuivre dans cette voie. Il posa pour condition que j'apprenne les mathématiques. Cela tombait bien. J'avais débuté à Briançon dans cette matière. Elle me plaisait.

J'avais été le fils et le disciple de mon père. Je me découvrais un deuxième père spirituel tout autant attentionné.

Cette rencontre, assez impromptue, eut une grande influence sur ma vie. J'avais acquis la confirmation de ma vocation. Une personne particulièrement versée dans ce domaine m'apportait sa caution. Plus tard, à l'école des géographes de Grenoble, je me suis senti l'élève et le continuateur des méthodes et de l'œuvre de M. de La Blottière.

*Mon entrevue avec le maréchal de Berwick le 26 novembre 1719 à Perpignan*

Monsieur de La Blotière avait insisté pour que je sollicite une entrevue auprès du maréchal de Berwick. Il m'assura que les exploits de mon père ne pouvaient que le disposer très favorablement à mon égard. Il m'indiqua qu'une telle rencontre ne pouvait qu'être bénéfique à ma carrière. La fin de cette campagne de 1719 autorisait un espoir dans ce sens, car l'emploi du temps du maréchal s'allégeait un peu après le renvoi des troupes dans leurs quartiers d'hiver.

M. de La Blotière s'occupa personnellement de transmettre au maréchal ma demande. Il obtint in extremis un rendez-vous. Le lendemain, le maréchal de Berwick partit de Perpignan pour se rendre à la Cour.

Le maréchal avait été mis au courant de mes antécédents. Il m'accueillit très chaleureusement pour un personnage de son rang à l'égard d'un tout jeune officier. Ces premiers mots concernèrent sa rencontre avec mon père, alors que ce dernier venait de s'échapper de Fenestrelle avec sa compagnie franche. Il avait rejoint Briançon en traversant les lignes ennemies. Il apportait des nouvelles toutes fraîches de cette citadelle assiégée. Ce fait d'armes avait fait entrer pour toujours mon père dans la mémoire du maréchal.

Il m'interrogea sur ma campagne d'Espagne de 1719. Ma déception en raison de l'absence d'engagement du régiment du Perche lors des diverses batailles lui parut de bon aloi. Il retrouvait le caractère bouillant de mon père.

Par ailleurs, je lui indiquai que ses consignes pour ménager les populations françaises, mais aussi espagnoles, lors de cette guerre de la quadruple alliance, avaient été strictement appliquées. Tous les habitants lui en étaient reconnaissants. Il me trouvait un peu présomptueux de porter un jugement sur ses actions. Mais là aussi il me situa dans la continuation des préoccupations paternelles.

J'avais réussi mon examen de passage. Il me félicita pour mon retour dans l'armée et s'enquit de mon avenir.

Il parcourut alors la lettre que j'avais rédigée pour cette entrevue et que le colonel de Rieux avait signée. Il fut satisfait des appréciations élogieuses que « *ce colonel* » portait sur son jeune protégé. Il m'indiqua qu'en témoignage de l'estime qu'il portait à mon père et qu'en raison de mon attitude lors de cette campagne, il allait demander au colonel du régiment du Perche de m'offrir une lieutenance dans ce régiment.

Je n'eus pas le loisir de le remercier pour ce geste étonnamment attentionné à mon égard. A ce moment-là, il fut appelé par d'autres tâches qu'il devait régler avant son départ.

Effectivement le colonel de Rieux m'offrit, quelques jours après, une lieutenance. Il fut déçu que je déclinasse son offre. Il souhaitait en effet faire ce menu plaisir au maréchal et obtenir à une autre occasion une faveur en retour.

Je mis cette position négative sur le compte de mon père : *Il me menaçait de me méconnaître pour être parti à l'armée sans son assentiment.*

J'ajoutais aussi, ce qui était vrai, que je n'avais pas de fortune personnelle suffisante ni de titre de noblesse assez prestigieux pour pouvoir faire carrière dans l'infanterie.

En réalité, mon entretien avec M. de La Blottière m'avait fait trouver *mon chemin de Damas* : Je souhaitais devenir géographe ou ingénieur.

## *Le camp du Boulou, fin de la campagne de 1719*

Après la levée du siège de Rosas, nous rentrâmes au camp du Boulou. Le franchissement à gué de la « *Fluvia* » fut difficile en raison des pluies récentes et abondantes.

Au camp du Boulou, nous avons apporté de l'excellent vin de *la Selve*. Ce vin était liquoreux. Son goût et sa couleur étaient agréables. Pour moi, jusque là, *le nectar* des Dieux se trouvait en Provence. Il me fallut admettre, sur ce plan, une supériorité espagnole indéniable. Nous fêtâmes la fin de la campagne de 1719. Nous nous dîmes mutuellement : « *à bientôt* ». Pour ce faire nous liquidâmes nos dernières bouteilles de cet excellent vin. *Il ne fallait pas l'exposer plus longtemps aux aléas du voyage*. Le partage entre compagnons d'un repas ou d'un breuvage les rend encore plus délicieux.

Cette guerre d'Espagne fonda une nouvelle armée royale, celle du Régent, et bientôt celle de Louis XV. Elle constitua une rupture avec la fin trop pénible du bien trop long règne de Louis XIV.

Elle cimentait les troupes rénovées par l'arrivée de jeunes comme moi.

Grâce au maréchal de Berwick, elle se déroula avec succès.

La cause de cette guerre était noble : la paix. Certes ce noble but était souvent et presque toujours évoqué. Ici, il reflétait parfaitement la position du Régent.

Ceux qui y prirent part, comme moi, purent pendant toute leur carrière militaire y faire référence. Ils échangeaient force souvenirs et anecdotes.

J'ai fait cette guerre dans l'infanterie sans *tirer un seul coup de fusil*. Cela eut pu être frustrant. Sa brièveté, une seule campagne, en fit plus un exercice en vraie grandeur qu'une épreuve. Ce fut un *baptême du feu* (!?) qui garda un côté festif.

J'en tirais des enseignements instructifs et des orientations pour l'avenir.

Les régiments étaient déplacés sur une frontière comme les pions sur un échiquier. Pour un pion, ce jeu était sans visibilité. Dans cette expédition sur les Pyrénées, j'avais acquis la conviction que ce rôle n'était pas pour moi.

La cavalerie, le cavalier aux échecs, m'était interdite par une fortune insuffisante, par un nom un peu court et trop récent.

J'ai oscillé une partie de ma vie entre l'artillerie, représentée par les fous, et les fortifications, symbolisées par les tours.

Le roque est un coup aux échecs dont la magie m'a toujours fasciné. En 1762, lors de la guerre du Portugal, j'ai occupé la position de la tour auprès du roi Louis XV ou, pour être précis auprès de son ministre le Duc de Choiseul. Le rôle de la reine était dévolu au Prince de Beauveau. Il conduisait l'armée de sa Majesté sur le terrain, dans les montagnes du Portugal. Ainsi, il m'est arrivé de jouer le rôle d'éminence grise auprès de princes ou de grands, et même, de me voir confier la direction d'une campagne militaire au nom du ministre de la guerre et de notre roi.

J'avais quitté Rosas en ce début d'hiver venteux et pluvieux. Il me restait un long chemin à parcourir pour retrouver mon père à Grenoble. Mais mon parcours dans l'armée serait bien plus long encore.

Dès ma guerre d'Espagne, j'ai caressé aussi l'espoir insensé d'être le stratège qui conduit la partie.



## Ch XXII Mon chemin de Grenoble, fin de l'automne 1719

*Mon chemin de Grenoble<sup>100</sup>, Ingénieur, architecte ou Pontifex Maximus*

En se rendant à Damas, Paul avait eu une illumination.

En revenant à Grenoble, j'ai eu la vision qui allait guider toute ma vie.

Sur ce parcours du retour, j'ai admiré trois ouvrages ; chacun se rapportait à un ordre de notre royaume :

La forteresse était destinée à la noblesse, puisqu'il fut progressivement admis sous le règne de Louis XV que la conduite de la guerre nécessitait trois quartiers de noblesse.

L'écluse circulaire d'Agde intéressait le Tiers état pour le commerce.

Le pont du Gard était une œuvre grandiose pour la cité. Sa signification dépassait le cadre matériel. Les Romains l'auraient rattaché au domaine religieux.

*La forteresse de Salses*

A l'aller, j'avais aperçu de loin la forteresse de Salses. Elle était perdue au milieu d'une plaine. Malgré tout elle était imposante. En revenant vers mon pays natal, j'avais un peu de temps. Je fis ce détour supplémentaire pour l'observer tout à loisir.

Le Roussillon était maintenant rattaché au royaume. Aussi n'avait-elle plus qu'un intérêt stratégique réduit. Son architecture gardait cependant toute sa beauté et sa valeur exemplaire.

Les briques roses et la pierre souvent un peu colorée réchauffaient le pâle soleil de cet automne finissant. Cet ouvrage important dégageait une force tranquille. Mais certains détails lui conféraient un côté suranné. Un œil exercé retrouvait les diverses évolutions qui ont conduit des châteaux forts du Moyen-Age aux forteresses chères à Vauban. Ce style de transition lui donnait un côté « *fin de règne* » émouvant. Il était devenu récemment le témoignage d'un passé révolu.

Ses aménagements avaient bénéficié de la grande expérience du maréchal de Vauban. Je connaissais beaucoup de forteresses en montagne. L'architecte utilisait un site escarpé pour compléter sa protection naturelle par des ouvrages renforçant ses défenses. Ici les divers concepteurs, et Vauban en particulier, avaient créé ex nihilo cette magnifique œuvre humaine. Elle se voulait de conception moderne. Elle devait résister aux boulets en fer des derniers canons mis en fabrication. Cependant en partant d'un existant aussi développé, il était difficile de l'adapter aux évolutions récentes de l'artillerie.

*Il est toujours périlleux de vouloir faire du neuf avec du vieux.*

---

<sup>100</sup> Les actes des apôtres écrits par S. Luc 9-3 « Il faisait route et approchait de Damas quand soudain une lumière venue du ciel l'enveloppa de sa clarté »

Plus tard en 1753, je fus appelé à une inspection des fortifications des Flandres. Je découvris des similitudes. Je me remémorai alors cette forteresse de Salses.

### *L'écluse circulaire du canal royal en Languedoc, à Agde*

A mon retour du Boulou à Grenoble, je m'arrêtai à Agde pour admirer l'écluse circulaire construite sur le canal.

C'était un ouvrage étonnant. La pierre était très foncée, pour tout dire noire. L'écrin constitué autour de ce plan d'eau totalement circulaire en était renforcé. Les bateaux semblaient prisonniers entre de hautes digues. Ils ne pouvaient s'en échapper que par trois portes et trois niveaux :

A l'occident, au plus haut niveau, le canal royal en Languedoc conduisait vers Béziers puis vers Toulouse.

Au midi, au niveau intermédiaire, le canalet menait à Agde.

A l'orient, au niveau le plus bas, le canal maritime conduit par l'Hérault, puis par l'étang de Thau, vers Sète. C'est de là que provenaient beaucoup de marchandises.

En pivotant dans ce cercle, la barque choisissait sa destination.

La pierre<sup>101</sup> utilisée permettait un ajustement très précis et des surfaces parfaitement lisses. La qualité de l'assemblage des blocs était impressionnante. Certes il eût été possible de faire une œuvre plus rustique. Mais elle en eût perdu sa beauté, son efficacité et aussi sa longévité.

En 1742, mon beau-père Louis de Pène<sup>102</sup> fut chargé du prolongement du canal royal du Languedoc vers le Rhône.

### *Le pont du Gard*

J'avais dépassé Nîmes depuis longtemps. En cette fin de journée j'approchais de Remoulins. Je me suis arrêté dans une auberge et j'ai dîné.

En bavardant avec le tenancier, j'ai appris que j'étais à proximité du pont du Gard. Nous en avons parlé en marchant le long du canal royal. Je me suis fait donner toutes les explications pour m'y rendre le lendemain matin en partant.

---

<sup>101</sup> le basalte

<sup>102</sup> En 1742 il eut le titre d' « *ingénieur en chef du canal de communication du Port de Cette au Rhône* ». Son frère Jean-Ubalde de Pène de Saint Louis, capitaine au régiment de Normandie, fut ingénieur en chef à Embrun en 1740 ; puis en 1742 ingénieur en chef de Peccaïs et d'Aigues-mortes.

Après le repas, un groupe de charretiers menait grand tapage. Ils avaient « *chargé la mule* » avec le vin fort du pays. Ils attaquèrent une chanson qui parlait d'une servante et de son vêtement :

*Et la servante est rousse / Sa robe se retrousse*

Cette affirmation me semblait anachronique. Les femmes de cette région ont la peau mate et le cheveu épais et noir.

*Quoique ?* David était bien rouquin et d'un pays encore plus au sud. Toute conversation était devenue inaudible dans l'établissement. J'abandonnai la place à l'adversaire. Je décidai d'aller prendre l'air et de surveiller l'installation de ma monture pour la nuit.

La nuit était fraîche, mais magnifique. Avec la pleine lune, il faisait clair comme en plein jour. Je n'avais pas particulièrement sommeil. Dans l'instant, j'ai décidé de me rendre aussitôt au pont du Gard. J'ai sellé ma monture et j'ai pris l'itinéraire indiqué par l'aubergiste.

Je suis parvenu au bord des gorges du Gardon, en aval du pont. Sous la clarté de la lune, il était magnifique et imposant. J'ai remonté la rive droite. A proximité immédiate du pont, j'ai attaché mon cheval à une yeuse<sup>103</sup>.

Je me suis engagé sur l'ouvrage. La largeur au sommet du pont du Gard était amplement suffisante pour s'y déplacer sans problème. Au cours de ma vie j'avais parcouru des chemins de montagne bien plus étroits et côtoyé des précipices tout aussi inquiétants. Je marchais sur les dalles qui couvrent le chenal d'amenée d'eau. Parfois une pierre avait disparu. Je sautais alors au-dessus de l'intervalle et je poursuivais ma marche. Quand le trou concernait plusieurs dalles, je descendais dans le chenal puis remontais de l'autre côté.

Quand je me fus suffisamment avancé sur le pont, j'eus l'impression d'avoir quitté ce monde. Je marchais vers l'autre rive. Elle devait ressembler à celle que je venais de quitter. Mais en même temps, il me semblait marcher vers mon avenir ; il me semblait que je construisais le monde vers lequel je me dirigeais. Je vivais un instant intemporel entre mon passé, qui s'achevait avec cette guerre d'Espagne, et mon avenir que je devinais à peine dans cette clarté irréaliste de la lune. Ce pont du Gard me portait et en même temps il me traçait un chemin dont je ne pouvais m'écarter sans tomber dans le vide.

Je pensais à l'architecte de cet ouvrage.

L'architecte<sup>104</sup> est le « *maître des charpentiers* ». Cette étymologie me comblait d'aise. Je voyais l'œuvre définitive de pierre émerger de sa gangue de bois, ou plutôt de sa matrice biologique. La phase de construction d'un ouvrage s'apparentait à la croissance du fœtus dans le sein de sa mère.

---

<sup>103</sup> ou chêne vert

<sup>104</sup> du grec Archi Chef, et Tekton Charpentier.

Cet architecte avait certainement fait là l'œuvre majeure de sa vie, et pourtant on ne connaissait pas son nom. Cela n'avait d'ailleurs aucune importance, puisque la signature qu'il avait tracée dans le paysage était d'une noblesse à vous couper le souffle. Peu d'humains laissent de telles traces. Cet aqueduc, en apportant l'eau, donnait la vie. Je comprenais tout le sacré qui s'attachait à cette réalisation. Son initiateur méritait assurément le titre de « *Pontifex Maximus* ». J'eusse aimé trouver gravé sur ces pierres ces deux lettres « *PM* » qui désignaient à Rome cette charge religieuse prestigieuse.

Je savais que ma carrière militaire devait s'orienter vers les fortifications. Cette nuit-là, perché au sommet du pont du Gard, entre zénith et nadir, à mi-chemin entre les deux rives, l'orient et l'occident, j'ai eu la conviction que mon destin était bien dans cette voie. J'ai eu la révélation que je parviendrais à mes fins, que rien ne m'arrêterait. Certes je ne construirais pas un nouveau pont du Gard. Je ne fus jamais un « *Pontifex* » et encore moins « *Maximus* », mais j'ai envisagé de bâtir comme les compagnons du tour de France et à ma mesure, un chef-d'œuvre, mon chef-d'œuvre. Il me restait toute ma longue vie pour le définir, le réaliser et le perfectionner à l'infini, jusqu'à ma mort.

Le comte de Choiseul me confia bien une œuvre de cette ampleur et aussi bénéfique aux habitants du royaume. Malheureusement pour moi « *ma* » cité utopique de Versoix<sup>105</sup> ne fut pas menée à son terme. Les déboires extérieurs de Louis XV arrêtaient sa réalisation en cours d'exécution.

De cette nuit sur *mon* pont, il me restait une odeur. L'odeur de la garrigue était forte et particulière en cette fin d'automne. Certes le fond de l'air était frais et humide ; mais ces senteurs parlaient de grosses chaleurs et de grande sécheresse. Cependant il y manquait la touche subtile et provençale de la lavande, même si l'hiver affadissait un peu son parfum. La garrigue et le maquis avaient deux odeurs différentes. L'essence de lavande évoquait le soleil, le Dieu Râ des égyptiens. Parmi les facettes de ce Dieu, elle était la première, la plus indéfinissable. Pour moi, Râ ne s'était pas créé dans une fleur de lotus. Il avait émergé avec l'été, des effluves de la lavande au milieu des chaleurs à, et au midi.

En quittant la rive des gorges du Gardon, j'ai jeté un dernier regard sur cet aqueduc. Sous la clarté sélène, mon pont du Gard devenait idéal. J'ai gardé précieusement dans ma mémoire cette ultime image.

Au cours de ma vie, il m'est arrivé quelquefois de passer par Nîmes. Mais je n'ai jamais refait le détour pour admirer le pont du Gard.

*Car les vrais souvenirs, ce sont les souvenirs que l'on a perdus*<sup>106</sup>

---

<sup>105</sup> Sur le lac Lemman, à proximité de Genève, sur la rive française.

<sup>106</sup> Formulation emprunté par le nègre Jean Bourcet à Marcel Proust (le temps retrouvé)

## Ch XXIII La sainte Barbe, Grenoble le jeudi 4 décembre 1721

Mon père ne voulait pas que je continue ma carrière militaire dans l'infanterie. Son expérience des reconnaissances qu'il avait conduites dans les Alpes à plusieurs occasions l'amenait à penser que le génie était le domaine où je me réaliserais le mieux et où j'aurais aussi le plus d'avenir. Il convient de lui donner raison, car c'est dans le génie que la place des roturiers ou du moins des gens de noblesse récente était la moins contestée par la noblesse.

Malheureusement, il n'existait pas d'école permettant d'accéder directement au corps des ingénieurs. Ce corps était d'ailleurs de taille fort réduite.

L'officialisation de l'école d'artillerie de Grenoble était prévue par le décret de réorganisation<sup>107</sup> de l'artillerie. Cette réorganisation faisait suite à la courte guerre conduite avec succès par le maréchal de Berwick sur les frontières d'Espagne.

Mon père connaissait le maréchal de Berwick, le comte d'Asfeld et le directeur des fortifications du Dauphiné, Rémi Tardif. Il obtint facilement de ce dernier mon affectation au troisième bataillon du lieutenant-colonel de Thorigny<sup>108</sup>. Dans ce bataillon, stationné à Grenoble, Bernard d'Artigues servait comme major.

Ainsi, le bataillon d'artillerie de Grenoble et l'école qui l'accompagnait étaient de création toute récente. Il importait de lui donner une identité et des traditions. Dans ce domaine les rites sont importants.

Le lieutenant-colonel et le major avaient décidé d'entourer d'un faste particulier, dès la première année, la célébration de la Sainte Barbe qui est, entre autres, la patronne des artilleurs.

Pour ce faire ils avaient imaginé une compétition entre les officiers au sein de l'école d'artillerie et prévu, après une sorte de remise de prix, un banquet général soudant toutes les catégories de militaires du bataillon.

Comme toujours, la cérémonie officielle débuta par une messe. Elle eut lieu à la cathédrale de Grenoble à partir de dix heures.

Les compagnies et escouades arrivèrent en armes. Celles-ci furent mises en faisceaux sur la place de la cathédrale et gardées par un piquet. Pour ce service, les volontaires étaient légion, car cela dispensait d'écouter un office souvent long. Si l'officier était de bonne humeur, les plaisanteries fusaient. Parfois, les plus assoiffés pouvaient se rendre discrètement à la taverne la plus proche.

---

<sup>107</sup> Par l'ordonnance du 5 février 1720

<sup>108</sup> Jacques Goyon, sire de Matignon et de la Roche-Goyon, Seigneur du Duché d'Estouteville, Marquis des Baux, Comte de Carladez, Comte de Thorigny, baron de St Lo, Comte de Hambie.

Pour moi ce fut la première fois où j'eus l'exposé complet de la vie édifiante de cette sainte. Son différend avec son père se terminait invariablement par la carbonisation par la foudre du mécréant. Dans cette circonstance, Zeus volait au secours du Dieu unique, et démontrait ainsi une largeur de vue des plus louables.

Barbe était la patronne à la fois des artilleurs, des mineurs, des géologues, des architectes et des ingénieurs, entre autres. Elle veilla sur moi toute ma longue vie.

Heureusement j'avais, ce jour-là, mis au point un jeu basé sur sa « barbe » qui n'en était pas une. Ce terme désignait en fait l'étrangère. L'étrangère était forcément parée d'une beauté « étrange » parce que inconnue, bref toutes les femmes auraient dû s'appeler « barbe »<sup>109</sup>. Ce terme venait bien évidemment de barbare. Mais dans mon jeune âge, je prenais le terme au sens premier et j'affublais la jeune fille d'un attribut fort viril. Il prit, au fil des années et de mon humeur, des formes fort diverses : barbe bleue, rousse, fleurie, poivre et sel, blanche. Je donnais dans l'originalité, avec des barbes de patriarches, de vieux sages et d'Asiatiques. Je l'imaginai avec une barbichette de chèvre. J'étais un mécréant, un vrai barbare, mais j'excusais mes facéties un peu facilement, car en bon vaudois, je ne croyais pas aux saints.

Nous nous rassemblâmes ensuite par escouades et par compagnies pour aller en rangs et au pas cadencé jusqu'au polygone de tir.

La cérémonie principale était prévue sur ce polygone. Elle débuta à midi trente, selon une ponctualité toute militaire, voire royale.

Elle commença par un défilé de l'ensemble du bataillon. Les huit compagnies défilèrent dans leurs uniformes blancs : habits blancs, parements et doublures bleus, collets, vestes, culottes et bas rouges, et des boutons de cuivre dorés.

La tribune d'honneur rassemblait l'état-major du bataillon, celui de l'école d'artillerie, les officiers municipaux de Grenoble, consul en tête et de nombreuses personnalités<sup>110</sup>. Les grandes familles grenobloises étaient largement représentées. J'eus plus tard l'occasion de croiser des représentants de beaucoup d'entre elles.

---

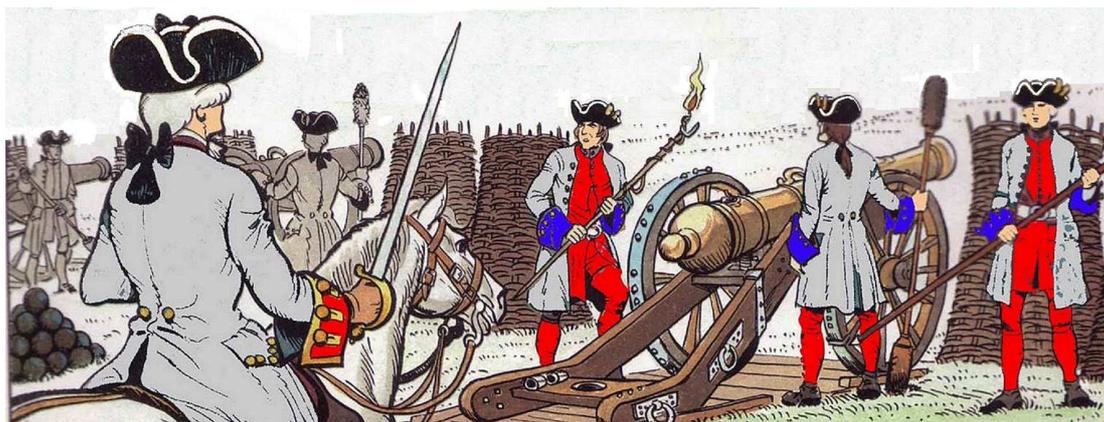
<sup>109</sup> Note d'un lecteur : l'appellation actuelle est Barbara.

<sup>110</sup> Les consuls Antoine Berard, Mathieu Michon et Claude de Reppelin ; Messire Chassy de la Boissière directeur des fortifications ingénieur en chef à Grenoble ; M Etienne Bonnot de la Tour trésorier des fortifications du Dauphiné ; Monsieur François Mathurin Paupin de Maison Rouge commissaire ordinaire de l'Artillerie; Henri de La Rue commissaire garde provincial d'artillerie dans l'arsenal de la ville; Jacques de Chenelon directeur général des poudres et salpêtre ; François Guerin de Tencin président à mortier et ancien premier président du parlement; Joseph de Lemps avocat au parlement ; Reymond d'Argoult conseiller du Roy greffier en chef de la maréchaussée et receveur des impositions de cette ville; Charles Reymond de Belle-Isle avocat au parlement conseiller du Roy lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts du Dauphiné.

Cette première partie se clôtura par une prise d'armes, face à la tribune. Huit cents personnes alignées par compagnies devaient donner une belle image. Du milieu des rangs, il était difficile de se rendre compte de l'impression de puissance que tout cela dégageait.

Après cette entrée en matière à grand spectacle, les rangs furent rompus et les soldats s'assemblèrent derrière la tribune d'honneur en dégageant le pas de tir. Ils allaient assister à la prestation de leurs officiers et se réjouissaient par avance des couacs qui pourraient arriver. Après avoir été jugés au quotidien par leurs supérieurs, ils allaient les voir à l'œuvre et pouvoir leur attribuer, en retour, une appréciation et une note qu'ils ne partageraient qu'au sein de leurs rangs.

Cinq équipages arrivèrent en traînant cinq pièces de huit. Ce calibre avait été choisi pour permettre de juger à la fois de la rapidité du tir et de sa précision. Les pièces provenaient des compagnies ; mais les sergents qui en étaient responsables ne les avaient prêtées que contraints et forcés : elles allaient être servies par des mains étrangères et maniées sans ménagement. Les chevaux furent dételés en laissant ces cinq pièces en ligne.



Batteries du Royal Artillerie

La démonstration de l'école d'artillerie débutait.

Tous ses élèves étaient mis à contribution. Les capitaines en second, les lieutenants, les sous-lieutenants et les cadets en étaient les élèves obligatoires. Quelques sergents, caporaux et anspessades<sup>111</sup> complétaient l'effectif. Ces personnels furent rassemblés à gauche de la tribune officielle.

Le jury fut composé des huit capitaines de compagnie, du lieutenant d'artillerie commandant l'école et de son adjoint et de deux officiers de l'état-major du bataillon. Par groupe de deux, ils se placèrent en retrait des cinq pièces pour juger de la régularité de la compétition et donner une note d'évaluation, tant sur la cadence que sur la précision des tirs.

---

<sup>111</sup> Anspessade bas-officier subordonné au caporal.

Le lieutenant-colonel et le major avaient décidé de faire intervenir des équipes de six élèves mêlant les compagnies et les grades.

Chaque équipe servait une pièce et tirait successivement six coups.

Les membres d'une équipe devaient, à chaque tir, occuper une nouvelle place. Au cours d'une bataille, des servants peuvent être tués et des pièces détruites. Il importait que chacun puisse servir à n'importe quel poste.

Cinq équipes se trouvaient engagées en même temps.

Le major appelait chaque équipe en nommant les participants. Après six noms l'équipe constituée rejoignait sa pièce et attendait le signal du départ.

Les tirs se faisaient à boulets pleins, à une distance moyenne de 300 toises et à ricochet pour en améliorer l'efficacité. Heureusement pour cette démonstration, on utilisait des gargousses. Cela nous évitait de manier « la lanterne »<sup>112</sup> et d'officier à proximité d'un baril de poudre ouvert en grand. Cela permettait une plus grande rapidité de tir, car le dosage de la poudre était préétabli. L'usage de l'écouvillon était limité à une fois tous les quatre ou cinq coups. Seul le refouloir était introduit plusieurs fois dans le canon.

Il est regrettable que l'usage des gargousses ait été écarté, au nom d'une économie illusoire, par la réforme de Vallière de 1732 à 1765. Il fallut attendre les changements proposés par Gribeauval et leur adoption en 1765. La « cartouche à boulet » permit, alors, des cadences de tirs intéressantes.

L'artillerie était une affaire de poids. Elle nécessitait de gros bras. Avec ma taille et ma vigueur de l'époque, je tenais facilement ma place dans cette arme.

La pièce de huit pesait à peu près 2000 livres et, avec l'affût, c'était 3500 livres qu'il fallait remettre en place à chaque tir. Le recul sur un pas de tir horizontal pouvait atteindre 5 pieds. Ainsi les canonniers reculaient d'un pas pendant le tir de la pièce.

Le boulet pesait huit livres et la gargousse autour de cinq livres<sup>113</sup>.

Lors de notre montée en ligne, nous étions impressionnés. Mais sans concertation, nous avons agi, tous les six, avec ordre et méthode et surtout sans précipitation.

Alors que l'exercice se déroulait, nous avons perçu nettement sur notre gauche une agitation. A l'oreille, nous avons noté qu'une pièce avait

---

<sup>112</sup> La « lanterne » est un récipient doseur emmanché qui permet de prendre une quantité déterminée de poudre dans le tonneau et de l'introduire jusqu'au fond du canon.

<sup>113</sup> En 1739, Bélidor, professeur à l'école de La Fère régla scientifiquement les charges de poudre à utiliser en proposant de revenir aux chambres sphériques d'amorçage. Cela diminua notablement le poids de la charge de poudre.

cessé de tirer. Après nos six coups nous avons constaté qu'effectivement un accident s'était produit, heureusement sans grande gravité. Un cadet ne s'était pas assez reculé. La roue de l'affût avait heurté sa jambe et cassé le péroné. C'était une blessure fermée. Sa guérison serait assez rapide et sans séquelle après l'intervention de notre médecin. L'honneur des officiers était heureusement sauf, puisque son erreur était à attribuer à son jeune âge et à son inexpérience.

Les trois équipes de tête furent distinguées sur le front des troupes par le lieutenant-colonel du bataillon. A cette remise des prix nous fûmes cités en second. Nous avons été un peu moins rapides, mais nettement plus précis. A mes yeux, nous méritions, en cela, la meilleure note.

Peu après, le trio<sup>114</sup> infernal de ma compagnie me félicita chaudement en insistant sur cette deuxième place si appréciable (!?). Ils se moquaient gentiment de moi. Ils connaissaient mon perfectionnisme. Ils mettaient le doigt sur mon exigence d'excellence qui n'avait pas été complètement récompensée en cette circonstance. Sous un aspect piquant c'était aussi une preuve d'intérêt et d'admiration.

Il était près de quatre heures. Le soleil passait. Le froid commençait à nous prendre. Nous avons rejoint nos casernements en défilant à travers Grenoble d'un bon pas.

Dans l'obscurité qui commençait à tomber, notre troupe se déplaçait rapidement comme une grande tâche claire, une sorte de monstrueux fantôme dans la ville désertée par ses habitants.

De l'extérieur, elle pouvait apparaître d'une blancheur immaculée.

De l'intérieur des rangs, je voyais surtout les stigmates de notre journée d'exercice. Les uniformes portaient des traces diverses de poudre, de suie, de boue, celles des boulets, de l'écouvillon, du refouloir etc.

Cela me mettait mal à l'aise car j'ai toujours aimé l'ordre au point de vue physique, et la logique intellectuellement. Nous étions partis ce matin avec des uniformes parfaitement nettoyés. Nous rentrions avec toutes les rides d'une seule journée d'exercice. Je pensais à l'état des uniformes le soir d'une bataille. Ainsi va la vie...

Le blanc immaculé est une vue de l'esprit. La perfection n'est pas de ce monde. En 1722 les uniformes<sup>115</sup> furent changés en bleu. Je ne pensais pas que ce fut uniquement pour les rendre moins salissants.

---

<sup>114</sup> Le tambour Antoine Hirtt, le sergent Claude Pichenet et le canonnier Michel Perrot.

<sup>115</sup> Jusqu'en 1722 : Habit blanc ; parements et doublures bleus ; collet, veste, culotte et bas rouges ; boutons dorés. Puis après 1722 Habit bleu ; veste, culotte, parements et collet rouges ; boutons et galon de chapeau dorés.

A notre arrivée à l'école d'artillerie, presque aussitôt, le repas, amélioré pour cette fête, fut servi. Les compagnies s'étaient reconstituées. Les lauréats se trouvaient, par la méthode de notre lieutenant-colonel, dispersés dans toutes les compagnies où ils furent fêtés brillamment. Cela évita d'exacerber la compétition entre les compagnies.

A la fin du repas, la première chanson entonnée fut l'hymne des artilleurs du roi. Il fut chanté debout, avec solennité. Tout le monde, y compris les officiers supérieurs, communia, avec recueillement, dans ce chant. A cet instant, chacun pensait aux artilleurs qu'il avait connus et qui étaient morts au combat. Un instant de silence assez long suivit.

Puis, le vin, comme Circé, faisant de beaucoup d'hommes des pourceaux, les chants des artilleurs s'inscrivirent, ensuite, dans le registre de la chanson paillard<sup>116</sup>. Les deux thèmes principaux étaient la pièce des artilleurs et les femmes. L'une était objet de plaisir ; les autres de désir. Les variations portaient essentiellement sur les positions qu'elles pouvaient adopter l'une par rapport à l'autre.

Mais sous les propos lestes et osés, c'était une vérité première des champs de bataille qui servait de trame à toutes ces chansons :

*Sur un champ de bataille, un artilleur qui abandonne sa pièce est un homme mort. Tant que le canon tonne, l'infanterie et la cavalerie assurent une protection aux canonnières, car en retour ils bénéficient de son soutien. Isolé et à pied, un canonnier n'a aucune chance de survie au milieu de la mêlée. Il n'est ni armé, ni entraîné pour cela.*

*Ainsi pour l'artilleur, en dehors de sa pièce, point de salut.*

*In vino veritas* : Pour moi le vin décape la vérité, la rend toute crue, voire cruelle. Ainsi, je n'ai eu aucun mérite à être, généralement, sobre.

Dans toutes les chansons grivoises, j'ai trouvé un bon sens très basique, doublé d'une attitude fort désabusée vis-à-vis de la condition humaine.

Si le vin n'aidait pas, les chansons paillardes porteraient plus à pleurer qu'à rire.

---

<sup>116</sup> Et voilà, Et voilà voilà / Et voilà l'artilleur français/ L'artilleur fidèle à sa pièce / Ne la quitte dans une acti-on./ Et s'il charge c'est pour la patrie / S'il décharge c'est pour son amie./ Et voilà, Et voilà voilà / Et voilà l'artilleur français (L'artilleur français)

## Ch XXIV Mes cours de mathématiques à Grenoble en 1722

Dès mon affectation à l'école d'artillerie de Grenoble, je pris contact avec son directeur M. de Burani. Je lui exposai ma brève campagne d'Espagne. Je lui parlai de mon expérience militaire dans la compagnie franche de mon père de 1709 à 1713 dans le Briançonnais.

Pendant cette période, j'avais bénéficié de cours particuliers de mathématiques dispensés, au début, par Rémi Tardif, un collègue, qui était resté un ami de mon père. J'avais donc quelques rudiments de base et je souhaitais me perfectionner.

Je lui demandai s'il pouvait me recommander des livres avant que ne débutent les cours. Il me conseilla de prendre l'attache de l'officier Jean-Denis Pitot, dont le frère Henri s'était passionné pour cette science lors de son bref passage à Grenoble de 1713 à 1714. Depuis il avait acquis une certaine notoriété dans ce domaine et se trouvait à Paris auprès de M. de Réaumur<sup>117</sup>.

Je me suis procuré l'ouvrage<sup>118</sup> qui avait subjugué mon illustre prédécesseur dans cette école et qui avait déterminé sa vocation. Plus tard, et sur les conseils de son frère, je me permis de lui écrire pour obtenir des éclaircissements sur des démonstrations assez difficiles contenues dans ce livre.

Mes connaissances en mathématiques m'ont permis d'être très à l'aise lorsque les cours ont débuté. Rapidement le professeur m'a mis à contribution en me choisissant souvent pour les exercices, puis pour répéter ses démonstrations à l'usage des élèves moins versés dans cette science. De fait j'étais devenu son assistant. J'ai ainsi découvert à cette occasion mon goût pour les mathématiques, mes dons pour la pédagogie et mon sens du commandement.

Ce professeur avait été choisi pour ses connaissances en mathématiques mais aussi à cause de sa santé précaire qui ne lui permettait plus de tenir un poste actif dans le régiment. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit tombé malade au cours de l'année 1722.

En accord avec le directeur de l'école M de Burani, son remplacement m'a été confié jusqu'à la fin de la scolarité de notre promotion.

Cette disposition arrangeait tout le monde. Pendant sa maladie, notre maître de Mathématiques a pu continuer à toucher ses appointements de mille écus.

---

<sup>117</sup> René-Antoine Ferchault de Réaumur.

<sup>118</sup> auprès de messire François Champ libraire de cette ville.

Mais cette tâche était importante. L'École de Théorie se tenait les trois jours de la semaine pendant lesquels il n'y avait pas d'École de Pratique. Afin de me laisser suffisamment de temps de préparation, M. de Burani m'a laissé toute latitude pour choisir les cours de Pratique auxquels j'assistais.

Toute ma vie, j'ai beaucoup apprécié la liberté de m'intéresser à ce qui me plaisait et de pouvoir m'y adonner sans retenue. La difficulté majeure de cet enseignement n'était pas due au nombre d'élèves, même si tous les officiers étaient obligés de s'y tenir. On permettait aussi l'entrée de l'École de Théorie aux sergents et soldats ayant des dispositions pour profiter des leçons qu'on y dispensait. Par contre les connaissances des élèves étaient fort variables. Aussi était-il nécessaire de cibler les leçons par niveau.

J'ai pris mon rôle de maître de Mathématiques très au sérieux. Il m'est apparu nécessaire de ne pas me contenter de mes inclinations personnelles, mais de m'attacher à procurer les connaissances les plus utiles à nos métiers de canonniers, bombardiers, mineurs, sapeurs et ouvriers. Le maréchal de Camp, M. de Valières, était inspecteur des écoles de Metz, Strasbourg, Grenoble, Perpignan et La Fère. Il m'a fait adresser une copie des cours<sup>119</sup> dispensés à l'école de La Fère, notre maison mère. Avec sa permission, j'ai d'ailleurs pris contact avec le jeune professeur M. Belidor<sup>120</sup>. Il était maître de Mathématiques émérite dans cette école.

Ainsi les élèves de Grenoble ont pu partager un corpus commun avec leurs collègues du premier site de l'artillerie en France.

Beaucoup plus tard, j'ai eu la chance de faire une mission<sup>121</sup> avec M. Belidor. Il s'agissait de préparer l'ordonnance du 10 mars 1759. Son but était de régler de façon précise et stable le service des ingénieurs tant à la guerre que dans les places. J'ai pu apprécier, à nouveau et pleinement, sa rigueur dans le raisonnement et la clarté de ses idées. Ce fut un moment d'intense plaisir intellectuel et, j'osais l'espérer, partagé.

---

<sup>119</sup> cours d'architecture militaire, civile, hydraulique et des autres traités les plus utiles aux ingénieurs et architectes.

<sup>120</sup> Bernard Forest de Belidor

<sup>121</sup> Messieurs Filley et Reverson faisaient également partie de cette mission.

*Hautes vallées du Verdon et du Var*

Pour succéder à Monsieur de Salières, en septembre 1726, le lieutenant-général d'artillerie, François de Jaunay, a été nommé au département du Dauphiné et de la Provence. Il venait de Strasbourg où il était directeur de l'école d'artillerie et commandant de la première école de bombardiers depuis 1720. Il était entré dans l'artillerie en 1690, et avait fait une longue carrière dans cette arme.

Ce dernier avait souhaité parcourir les deux provinces dont il avait la charge, et rencontrer les artilleurs des diverses places fortes. Il ne connaissait pas spécialement les Alpes. Aussi cherchait-il un guide pour l'accompagner.

Naturellement il s'est adressé à son collègue, directeur de l'école d'artillerie de Grenoble. J'étais sorti de l'école en 1722 et je restais affecté au régiment d'artillerie de Grenoble. Mon origine montagnarde, les reconnaissances de places fortes effectuées par mon père et les recommandations du directeur des fortifications du Dauphiné, Rémi Tardif, qui avait travaillé longtemps à Briançon avec mon père, me valurent l'honneur d'être retenu pour cette fonction. Mon âge et ma robustesse complétaient avantageusement sur le plan physique les qualités intellectuelles nécessaires.

Ainsi, au cours de sa première tournée d'inspection en Provence, j'accompagnais, à sa demande, le lieutenant-général François de Jaunay.

Le directeur des fortifications de la Provence, le chevalier Louis de Biancolelli, avait décidé de nous accueillir à Entrevaux. En raison de son âge<sup>122</sup>, ce déplacement était une preuve de l'importance qu'il attachait à la mission d'inspection du lieutenant-général. C'était aussi une marque d'attention pour le directeur de la place d'Entrevaux, Louis de Pène, originaire de la haute Provence, qu'il semblait tenir en haute estime.

Entrevaux est situé dans un rentrant ou coude du Var, au pied d'un rocher escarpé sur lequel est bâti un fort beau château. Au couchant, cette place est fermée par un escarpement tombant à pic sur le Var, qui est d'ailleurs resserré dans cette partie par des rochers impraticables. Au nord, elle n'a qu'un simple mur de clôture, mais cette partie est adossée à la montagne dont le château occupe le sommet. Le directeur de la place, Louis de Pène, étudiait la réalisation, sur les pentants de cette montagne, d'une communication de la ville au château par des rampes si possible très adoucies. Au levant, l'enceinte de la ville, resserrée d'un côté par le Var et de l'autre par le penchant méridional du rocher du

---

<sup>122</sup> Louis Biancolelli était né en 1669.

château, présente un très petit front qui se trouve bien fortifié par un ouvrage à corne. Au midi, la ville d'Entrevaux est fermée, sur le bord du Var, par un mur qui défend réciproquement deux tours bastionnées. Certes, celle des deux qui est la plus proche de l'ouvrage à corne du levant s'entrouvre à un trop grand intervalle dont le mineur pourrait profiter. Le château d'Entrevaux est surmonté d'un donjon, et sa situation, qui n'est point commandée, ainsi que ses fortifications le mettent à couvert de toute entreprise de la part du mineur. Il y a quelques parties voûtées dans l'intérieur, soit pour la troupe, soit pour les subsistances, mais en nombre insuffisant. A l'égard de l'intervalle du château à la ville, il est fermé par deux ouvrages détachés, l'un appelé Fort de Langrune, l'autre Fort de Pandol.

Ce que je viens de dire sur Entrevaux peut suffire pour faire sentir l'importance de cette place par rapport au Haut-Var.

Nous sommes arrivés dans l'après midi. Après que la grosse chaleur fut tombée, Louis de Pène nous a invités à grimper jusqu'à la citadelle. Louis de Biancolelli a naturellement décliné l'invitation. Nous sommes partis à trois vers ce sommet qui paraissait très proche, mais le chemin pour y accéder s'est révélé long, périlleux et pénible. A l'évidence Louis de Pène voulait nous faire toucher *'du pied'* la réalité et donc la pertinence du projet qui lui tenait tant à cœur. Cette démonstration sur le terrain a été pour moi une méthode que j'ai enregistrée et que j'ai, par la suite, souvent utilisée dans ma vie.

Nous sommes revenus épuisés mais heureux de la vue dont nous avons joui à partir de la citadelle.

Dans le soir qui tombait très lentement, nous nous sommes rafraîchis avant de passer à table. Le dîner a été servi assez tard, alors que la nuit était complètement tombée.

L'épouse de Louis de Pène nous fit l'honneur de nous accueillir. Elle tenait à accomplir son devoir de maîtresse de maison, même si elle venait d'accoucher récemment de sa fille Marie-Jeanne<sup>123</sup>. Certes pendant le repas elle s'éclipsa un court instant pour donner le sein à sa progéniture.

Le commandant<sup>124</sup> de la place d'Entrevaux nous avait rejoints. Il avait des troupes constituées essentiellement d'invalides. Les considérations des armes techniques, qu'étaient les fortifications et l'artillerie, lui étaient étrangères. Il avait une grande amitié et de l'admiration pour l'ingénieur en chef de Pène. Aussi il s'immisça assez peu dans la conversation.

---

<sup>123</sup> Marie Jeanne de Pène est née le 27 mai 1727.

<sup>124</sup> Pierre Gaspard Devoyre de la Trapinière, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis

La conversation, lors de ce repas, est devenue, très vite, la juxtaposition de deux monologues, ceux de nos deux hôtes méridionaux :

Comme le font souvent les personnes âgées<sup>125</sup>, Louis de Biancolelli nous raconta sa jeunesse, les comédies de l'ancien théâtre italien qu'il avait écrites seul ou en collaboration, les acteurs de sa famille. Moi qui ignorais tout de ce monde, j'étais fasciné par sa verve et par son enthousiasme sur un tel sujet. Il pouvait réciter des tirades entières de pièces, mimer des personnages. Il était aussi le filleul de Louis XIV, et cela n'avait pas nui à sa carrière militaire.

De son côté Louis de Pène prenait, quand il le pouvait, le relais pour exposer les caractéristiques techniques de la rampe d'accès<sup>126</sup> qui devait partir devant la poudrière, avec un escalier à l'angle de l'orbitèle vers la porte d'Italie. Il avait, ici et maintenant, l'opportunité d'obtenir le financement d'un ouvrage auquel il tenait beaucoup. Il ne voulait pas rater une aussi belle occasion.

François de Jaunay m'a lancé un regard, un peu désespéré par le tour pris par la conversation. Ce regard me demandait, en tant qu'originaire de ces contrées, de déchiffrer les messages, et de lui en faire, le moment venu, un résumé succinct et clair. Il s'est ensuite attaché à remplir ses civilités auprès de madame de Pène en lui faisant la conversation à voix basse pour ne pas interrompre nos deux duettistes. A un moment, j'ai orienté la discussion sur le régiment Royal des Vaisseaux dans lequel Louis de Biancolelli avait servi et dans lequel j'aspirais à entrer. Je tentais, moi aussi, d'avancer mes pions.

Cette mission m'a beaucoup apporté.

En la préparant, j'ai pu nouer des contacts qui m'ont permis de retrouver, assez rapidement, le métier que j'ambitionnais, celui d'ingénieur.

En cours de mission j'ai pu apprécier Monsieur de Jaunay. Il avait une rigueur intellectuelle qui s'associait bien à mon penchant pour les mathématiques. Sa retenue dans la vie était bien en phase avec mes origines vaudoises et montagnardes. Il ne resta que peu de temps dans les Alpes, et dès octobre 1730, il fut nommé en poste à Saumur, au département de la Bretagne qu'il convoitait secrètement. Mais cette mission, qui aurait pu être un *pensum*, s'était transformée en un agréable voyage de découvertes. Ce fut un voyage initiatique où je me dépouillais de mon vieil habit d'artilleur, symboliquement s'entend, car j'étais dans les faits un tout jeune artilleur. Il me restait, si j'ose dire, à faire mes

---

<sup>125</sup> Louis de Biancolelli était le plus ancien des ingénieurs et on parlait de le nommer brigadier.

<sup>126</sup> Cette rampe d'accès sera construite par ses soins et achevée en 1730.

preuves pour accéder au corps du génie. Un nouvel apprentissage débutait. Mais cela a été, pour moi et pour toute ma vie, une perspective enthousiasmante, que ce soit pour recevoir des cours ou pour en donner. D'ailleurs, l'enseignement s'avère une source puissante de perfectionnement, autant pour le maître que pour l'élève.

J'avais aussi appris des techniques très concrètes auprès de Monsieur de Pène qui devait devenir, bien plus tard, mon beau-père.

Une nouvelle vie débutait, j'étais heureux.

## Ch XXVI Mon entrée au régiment Royal des Vaisseaux à l'automne 1727

C'est en revenant sur Grenoble que j'appris à Romans, ma nomination de lieutenant dans le régiment Royal-Vaisseaux. Cette décision, datée du 26 septembre 1727, me fit un grand plaisir. En effet j'avais épuisé les joies de l'artillerie et j'aspirais, depuis l'école de Grenoble, à me consacrer à des travaux plus techniques. Les mathématiques, et plus précisément la géométrie et son application immédiate, la topographie, m'avaient intellectuellement séduit.

J'avais profité de la bienveillance manifestée à mon égard par le maréchal de Berwick, lors de la guerre d'Espagne en 1719, pour lui signaler mon souhait de rejoindre le corps du génie. J'avais obtenu l'appui du directeur des fortifications du Dauphiné, Rémi Tardif. A cette fin, il avait contacté le commandant militaire du Dauphiné, M. de Monteynard. Ce dernier, lieutenant général, originaire du Dauphiné, accédait à sa requête en me prenant dans son régiment. Je savais que mon affectation me conduirait aussitôt à Briançon. J'y voyais un signe du destin qui me rapprochait de la terre de mes ancêtres et me faisait marcher sur les traces de mon père.

A la fin du règne de Louis XIV, il avait participé à la défense de ces montagnes. Cette contribution zélée pour défendre son pays en s'appuyant sur une grande connaissance de ces vallées lui avait valu d'être apprécié de tous et du Maréchal de Berwick en particulier. Son intervention en ma faveur, relayée par M Tardif, récompensait ainsi les services rendus par mon père.

Le régiment *Royal-Vaisseaux* et son frère le régiment *Amiral*, avaient été créés, à l'origine, pour garder les ports et pour fournir une infanterie embarquée. Ils furent détachés de la marine par M. de Louvois<sup>128</sup>. Ils passèrent sous la direction du Ministre de la guerre. Le colonel de Monteynard amena le régiment *Royal-Vaisseaux* au milieu des terres, à Grenoble. En effet, il fut pendant longtemps gouverneur du Dauphiné dans cette ville.

Le nom de *Royal-Vaisseaux* évoquait pour moi les périodes marseillaise et toulonnaise de mon père. Il officia, alors, dans la Royale et navigua sur les vaisseaux du Roy. A mon entrée dans ce régiment, cette coïncidence m'émut. J'y vis un signe du destin.

---

<sup>128</sup> François Michel Le Tellier de Louvois (1641-1691) par règlement du 5 juillet 1670

Le régiment *Royal-Vaisseaux* avait tenu garnison à Briançon en 1726. Mais ensuite il s'établit à Grenoble. Je fus donc tout seul détaché à Briançon pour ma mission particulière. J'y trouvais une liberté que j'affectionnais. Je pus me consacrer, entièrement, au suivi des travaux du pont. Je m'efforçais de satisfaire d'abord M. Tardif et indirectement M. d'Asfeld. Là était l'essentiel.

A Briançon, j'eus le plaisir de voir passer, au cours de l'été 1728, *mes premières amours*, le régiment du Perche. Je rencontrai les officiers. Mais le temps avait passé. Je ne retrouvai que peu d'*Espagnols*. Les épisodes de ma vie se refermèrent toujours très vite derrière moi.

Je trouvais au Royal-Vaisseaux monsieur Louis François Emé de Guiffrey, futur marquis de Monteynard, né à La Pierre près de Grenoble, de treize ans mon cadet. A l'âge de 14 ans, il venait de s'engager dans le régiment commandé par son cousin, Pierre Emé de Guiffrey de Monteynard, chevalier de Marcieu.

Comme nous étions entrés tous les deux la même année dans ce régiment, je pris contact avec lui. J'y voyais une démarche de frère d'armes. Malgré notre jeune âge, nous pourrions déjà échanger des expériences et partager des impressions. Dans la compagnie franche de mon père j'avais occupé une place qui présentait quelques similitudes à la sienne.

Cette démarche le flatta.

Au début de notre entretien, il se posait visiblement une question fondamentale. Il aurait pu la formuler ainsi : « *Est-ce que vous EN êtes ?* » Le « *EN* » recouvrait bien évidemment la grande et vieille noblesse.

Après avoir élucidé ce point, j'eus droit à sa considération condescendante.

Mon expérience militaire, déjà ancienne pour ma jeunesse, l'impressionna et me valut sa considération.

Sa condescendance était celle que portaient les grands seigneurs à l'égard de leurs manants dévoués, « *leurs gens* ».

A ce moment là, nous étions tous les deux bien jeunes. Pourtant, il me toisa ensuite du haut de ses quatorze ans.

Mais j'ai dû admettre que dans un régiment les rapports étaient très éloignés de ceux qui existaient au sein d'une compagnie.

Celle de mon père comptait une centaine de soldats. Elle restait à taille humaine. Mon père n'était pas « *près* » de ses hommes. Il était « *avec* » des personnes qu'il connaissait individuellement.

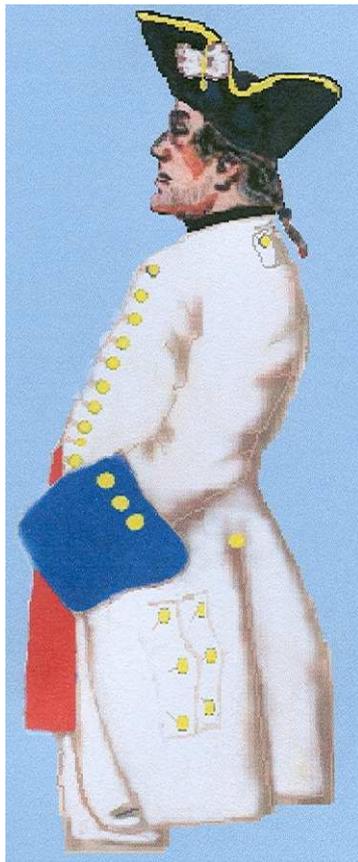
Dans un régiment le colonel entretenait d'abord des rapports hiérarchiques et distants. Entre lui et le soldat, s'intercalait une chaîne de commandement multiple au niveau des bataillons, puis des compagnies.

Le « *père du régiment* » était un Dieu lointain.

Quels qu'aient été mes qualités, mes exploits et mes états de service militaires, la porte des hauts grades fut fort étroite pour moi.

En 1759, bien avant moi, Louis de Monteynard devint lieutenant général. En 1771, il fut appelé par Louis XV pour remplacer le duc de Choiseul au poste de secrétaire d'Etat à la Guerre.

Malgré ces années passées ensemble au Royal-Vaisseaux, il n'hésita pas à me mettre à la retraite en 1771 contre mon gré. Certes en 1729, j'ai quitté ce régiment, contre la volonté de son cousin Pierre, commandant le Royal-Vaisseaux. Ceci expliquait peut-être cela.



Uniforme du régiment Royal des Vaisseaux



*Le pont d'Asfeld vu du lit de la Durance*

## Ch XXVII Le pont d'Asfeld, Briançon été 1729

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4

En 1726, Henri Pitot présenta à l'Académie Royale des sciences un mémoire intitulé : «*Examen de la force qu'il faut donner aux cintres dont on se sert dans la construction des grandes voûtes des arches des ponts* ». De par ses fonctions de directeur général des fortifications, le marquis d'Asfeld s'intéressa à cette publication qui touchait directement son domaine de compétences techniques. De par son expérience militaire dans le Briançonnais, il vit une application pratique de ces principes à la construction d'un pont de communication de Briançon au fort des Testes. Les calculs d'Henri Pitot laissaient penser que ce projet pouvait être examiné sur de nouvelles bases.

La construction du pont de communication de Briançon aux Testes sur la rivière de Durance était un problème difficile à résoudre, eu égard à sa situation dans des précipices, sans avenue et d'une élévation qu'on ne pouvait regarder d'un œil tranquille.

M. le maréchal de Vauban, dans son projet de 1692 pour la fortification des hauteurs des Testes sur Briançon, reconnut la nécessité indispensable d'un pont en cet endroit. Mais il n'osa le proposer d'une seule arche. Il en fit deux projets. Dans le premier, il élevait du fond de la rivière une pile de pierres de taille qui partageait la distance entre les rochers les plus voisins de ses bords à la hauteur de l'emplacement du pont, il faisait ensuite deux arcs en maçonnerie qui appuyaient sur cette pile. Dans le second, il mettait à leur place deux travées de charpente. Dans l'un et l'autre de ces projets, la dépense de la pile seule poussée à 168 pieds de hauteur, y compris les échafaudages, en faisait un projet guère moins considérable que ce qui en a coûté pour la construction du pont d'une seule arche tel qu'il a été exécuté.

Le marquis d'Asfeld consulta le directeur des fortifications du Dauphiné, Rémi Tardif, qui se montra intéressé, mais qui demanda de l'aide pour la partie mathématique. Il suggéra que moi-même, Pierre Bourcet qui, à l'école d'artillerie de Grenoble, m'étais illustré dans cette science, vienne prêter la main à l'équipe en place à Briançon. L'accord passé récemment entre le directeur des fortifications et celui de l'artillerie interdisait d'affecter l'artilleur pointeur que j'étais au génie. Chacune de ces armes techniques s'était engagée à ne pas débaucher chez l'autre. Il fut donc décidé de m'affecter dans l'infanterie, au régiment Royal des Vaisseaux qui tenait garnison à Grenoble. Officiellement je serai un artilleur en poste dans ce régiment. Le directeur des fortifications du Dauphiné s'était entendu avec le colonel de ce régiment, monsieur de Monteynard, pour que je puisse disposer de tout le temps nécessaire à ma contribution à ce pont.

Ma participation fut importante pour les relevés topographiques des lieux. C'est une science où j'ai excellé toute ma vie.

Nous débutâmes ces travaux dès la fonte de la neige. Mais les bords escarpés de la Durance entre Briançon et les Testes étaient quasiment inaccessibles de toutes parts. Ces zones n'étaient pas pâturées. Seules quelques chèvres s'aventuraient à proximité de tels abîmes. L'herbe restée très haute avait été couchée par la neige. Cela faisait un tapis glissant qu'il fallait aborder avec une grande prudence.

Je secondais M. Delanavère<sup>129</sup> pour ces travaux. Il travaillait sur le versant d'en face, la rive gauche de la Durance restée encore un peu enneigée. A partir de deux repères suffisamment espacés sur la rive droite j'effectuais les visées. Nous avons ainsi, par triangulation, la distance et la hauteur des deux pentes. Il faisait de même à partir de l'autre rive.

Mais il n'était pas suffisamment familiarisé avec nos hautes montagnes. Aussi il commit une petite erreur. Il fallait sans cesse aller d'un point de visée à l'autre. Au lieu de passer le bout de son soulier sous la chevelure d'herbe et d'arrimer son pied, quasiment à plat entre deux touffes, il le posa sur la couverture. Le pied glissa. Monsieur Delanavère se trouva à plat ventre sur une pente qui n'offrait aucune prise. Il commença à glisser. Puis de plus en plus vite il se précipita vers une chute de plus de cent pieds vers le lit de la Durance. Nous étions tous tellement surpris et effrayés qu'aucun cri ne fut poussé ni par l'intéressé ni par les spectateurs. Heureusement sa course fut interceptée par un buisson, qui, par chance, résista au choc. Nous le laissâmes reprendre ses esprits. Puis nous lui tendîmes une corde, à laquelle il s'attacha, et nous le remontâmes.

Le soir nous bûmes force bouteilles à sa santé conservée et en l'honneur du « *buisson ardent* » bénéfique qui l'avait sauvé d'une chute mortelle.

Les relevés furent interrompus pendant quelques jours. Après cet incident j'ai eu la responsabilité pleine et entière des relevés topographiques des lieux. Je pouvais choisir dans la garnison les soldats qui m'assisteraient dans mes travaux.

Cela nous détermina, aussi, à faire travailler préalablement au chemin de communication depuis les casernes de la ville jusqu'à l'endroit où devait être le pont. Il fut pratiqué dans les rocs et soutenu, en certaines parties, par des murs de maçonnerie avec de hauts contreforts. En définitive, des parapets les couronnèrent sur presque toute sa longueur. Ce chemin a facilité les opérations pour déterminer ce projet, puis sa réalisation.

---

<sup>129</sup> François Delanavère de Flusigny ingénieur ordinaire. Son parent Pierre Philibert Delanavère était ingénieur en chef, directeur des fortifications de la place de Briançon. Ensuite en 1733, il fut directeur des fortifications du Dauphiné à Grenoble. Certains utilisent l'orthographe « de la Naverre »

J'ai mis en forme les calculs de l'arche dessinée par M. Delanavère et supervisée par M. Tardif. Nous étions convenus de soumettre le projet à M. Henri Pitot. Je me chargeais de la présentation des calculs et de la correspondance avec celui-ci. J'avais d'ailleurs pris contact, en tant que maître de mathématiques de l'école d'artillerie de Grenoble, avec ce savant par l'intermédiaire de son frère. Cette consultation fut conduite à deux reprises puisque nous fûmes amenés à modifier ce projet après la phase de reconnaissance et en raison de la nature des roches trouvées. Je me devais aussi de tenir régulièrement au courant du déroulement de cette grande entreprise le marquis d'Asfeld. J'ai toujours aimé rédiger, et cela me fut plus facile qu'à d'autres.

Enfin j'établis un mémoire à la fin du chantier pour en tirer les leçons et faire bénéficier les autres d'une telle expérience.

*(Notice technique rédigée à l'époque par Pierre Bourcet)*

L'ouverture de l'arc fut fixée en premier lieu à 16 toises. Il y avait un plateau du côté des Testes qui paraissait favorable pour recevoir une culée de maçonnerie de 20 à 25 pieds de hauteur. Mais le roc de ce plateau s'étant trouvé feuilleté et pourri jusqu'à une certaine profondeur qui élevait considérablement la maçonnerie de cette culée. Dans un deuxième temps, il fut décidé que la corde de l'arc du pont aurait 19 toises 3 pieds d'ouverture et que les assises de pierres de taille qui devaient précéder les premières retombées porteraient sur le roc vif et solide, de chaque côté, dans l'alignement qui avait été marqué.

Sur ce pied, les cintres furent tracés et exécutés conformément au modèle en bois qui avait été fait sur les dessins approuvés par le maréchal. On mit en temps des ouvriers aux carrières au-dessus du village de Presle, à deux lieues de Briançon, dans la montagne, pour en tirer toute la pierre des voussoirs, tablette et autres dépendantes du pont. La proportion des voussoirs dans les parements des deux faces d'amont et d'aval est alternativement de 4 pieds  $\frac{1}{2}$  et 5 pieds de longueur et de l'épaisseur de 15, 16, 18 et 20 pouces. Leurs lits sont d'une longueur suffisante. Les voussoirs de l'intrados sont plus ou moins grands que ceux des têtes d'amont et d'aval, mais ils ont tous été travaillés avec une égale attention dans les coupes de leurs joints, sans écornures, de sorte que, mis en place, un lait de chaux que l'on faisait couler entre les joints en remplissait tous les vides.

La voûte n'a pas été extradossée et l'inégalité du dessus des voussoirs a été remplie d'une bonne maçonnerie jusqu'à la hauteur du pavé. Le posage des cintres fut renvoyé à la campagne suivante 1729. Il faut observer qu'on profita de tous les beaux jours de l'hiver de 1728 pour augmenter l'approvisionnement des matériaux et préparer l'emplacement dans les rocs des deux entrées, dont le travail de l'une, qui est du côté de la ville, est remarquable. Il était question de faire cet emplacement 60 pieds au-dessus du niveau du chemin de communication, où devait être l'entrée du pont dans les solides d'un rocher presque aplomb et qui se levait de 100 pieds depuis la rivière jusqu'à l'emplacement : il n'était guère possible de suspendre des hommes et d'y établir des échafaudages pour y faire, avec le secours de la poudre, une excavation de 18 pieds de long, 12 de large et d'une hauteur suffisante pour y placer solidement, et sans péril pour les ouvriers, tous les voussoirs qui pouvaient s'y rencontrer, suivant la circonférence de l'arc. Aussi cette excavation fut commencée dans le sol même du chemin de communication et continuée avec la mine jusqu'à

l'endroit prescrit. Il est vrai qu'à mesure que l'on se baissait le péril augmentait pour les ouvriers qui y travaillaient, surtout lorsqu'il fallait mettre le feu aux mines, ne pouvant dans un si petit espace, sur les bords d'un précipice, se mettre à couvert de leurs effets. Ils n'avaient pas le temps aussi de remonter assez promptement par les longues échelles par lesquelles ils descendaient à leurs ateliers. On imagina, pour les en garantir, un coffre que l'on suspendait en l'air et dans lequel ils entraient. On détournait ce coffre à droite ou à gauche en attendant l'événement. Ensuite ils en sortaient pour continuer leur travail, manœuvre dangereuse à laquelle, néanmoins, ils s'étaient accoutumés.

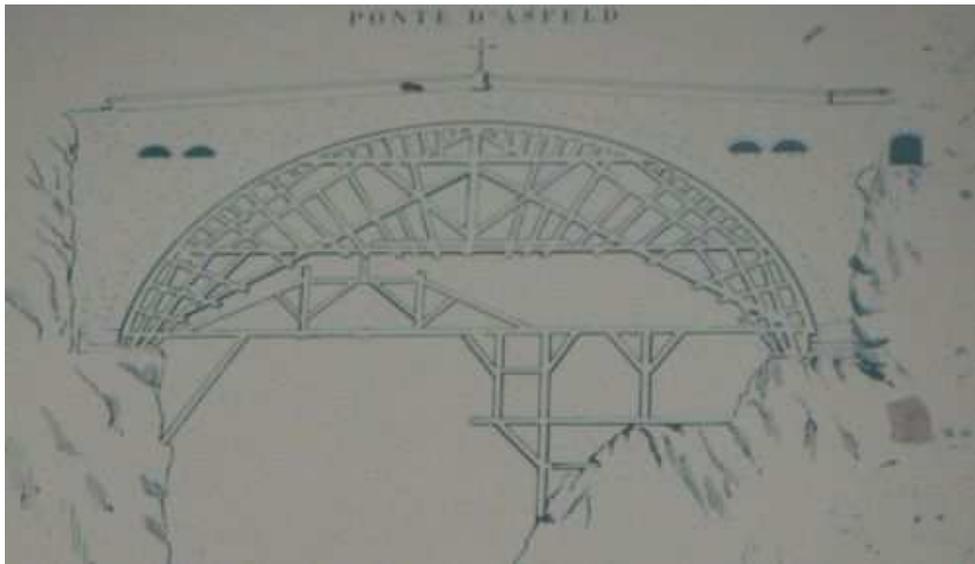
### *réflexion incidente*

A cette occasion, l'ingénieur Nicolas Nérot<sup>130</sup> me fit découvrir une des motivations des hommes. Dans un premier temps, il nous présenta son idée de coffre suspendu que l'on effaçait. Il attendait de nous, ses collègues, d'éventuelles objections techniques.

Ensuite il réunit les ouvriers. Il leur exposa le projet global de ce pont « *exceptionnel* » par sa hauteur, sa portée, son utilité, etc. Il insista sur la nécessité de l'achever dans les meilleurs délais. Il détailla l'astuce du coffre qui s'effaçait. Il précisa que cela permettait ainsi d'affecter successivement deux équipes au minage et donc de réduire par deux le temps de préparation de cette culée gauche. Chacun serait payé pour une journée complète. Il demanda alors des volontaires et tous furent candidats.

En quelques phrases, il avait transformé ces ouvriers ordinaires en « *bâtisseurs de cathédrale* ». Ils participaient à une grande œuvre. Ils se devaient d'avoir une attitude adaptée à une telle situation.

Toute ma vie, j'ai ainsi constaté la remarquable faculté de dépassement qu'ont les hommes. Ils peuvent réaliser bien des choses, dont ils ne soupçonnent même pas qu'ils en soient capables. Un chef se doit de leur donner cette possibilité.



---

<sup>130</sup> Nicolas Nérot ingénieur pour le roi dans cette place. A la même époque il y avait aussi Antoine Colliquet ingénieur ordinaire. Certains historien parlent de Nègre à propos du pont d'Asfeld. Certes il fut bien ingénieur en chef et directeur des fortifications de Briançon, mais bien avant en 1721. Il travailla essentiellement au fort des Testes. En 1733, il était directeur des fortifications de la basse Provence à Toulon. Son épouse était Mme Blanche de Sainte Croix. Elle portait un nom fort connu.

Au commencement d'avril 1729 le pont<sup>131</sup> provisionnel en plancher représenté dans les profils des cintres était fait et une partie des cintres mis en place. On fit la cérémonie de la bénédiction de la première pierre, qui fut posée dans la culée du côté des Testes, et, dès ce jour-là, on travailla avec un nouveau zèle à élever la maçonnerie. Tandis qu'on achevait d'assembler et de fermer peu à peu la charpente des cintres, qui ne pouvait souffrir de la pesanteur de la maçonnerie qu'au-delà du tiers du demi-arc, on avait grande attention de mener cette maçonnerie d'une hauteur égale des deux côtés, afin que la résistance de l'assemblage de la charpente fût aussi également partagée; Ce qui étant exactement pratiqué jusqu'à la fermeture de la voûte, on a eu la satisfaction de voir ces cintres, à la fin de l'ouvrage, au nombre de sept, dans le même état qu'ils avaient été posés, sans aucun dérangement dans la moindre de leurs parties, ni dans celle de la maçonnerie. Le détail de la grosseur des bois ne saurait être compris dans ce petit mémoire.

*(Suspension de la notice technique)*

### *La cérémonie de la pose de la première pierre, avril 1729*

M. Guillaume de Massia major de la ville de Briançon et ses aides-major René Ferrand et Antoine Roux s'étaient chargés de l'organisation matérielle de la cérémonie. Ils avaient convoqué le ban et l'arrière-ban du Briançonnais. La pose de cette première pierre fut une manifestation somptueuse et à grand spectacle. Seuls les militaires et les ecclésiastiques pouvaient prétendre à une telle excellence en la matière. Pour les parades, les processions, les grandes messes et les prises d'armes ils étaient les uns et les autres imbattables.

La cérémonie était placée sous la houlette pleine de solennité de Monseigneur Pierre Guérin de Tencin Archevêque et Prince d'Embrun. Il était assisté par l'abbé Joseph Faure, prêtre et curé de Briançon, et par le vicaire Voiron. Monseigneur de Tencin était alors dans une longue période de disgrâce. Mais il était une des personnalités les plus illustres de cette province. D'ailleurs, comme beaucoup le pensaient, il pouvait revenir en cour auprès du roi. De fait, il connut encore des heures de gloire. Je le vis, alors, pour la première fois, certes de loin. Mais je fus, plus tard, comme lui un protégé du cardinal de Fleury<sup>132</sup>.

Dans cette cérémonie, l'armée royale tenait naturellement une place essentielle. La présence des plus hauts grades était à souligner : M. Honoré de Verdier, lieutenant du Roy et commandant de la garnison, M. de Maisonrouge, commissaire provincial et commandant de l'artillerie, M. Nicolas Fantin, commissaire et garde d'artillerie.

Tous les notables de l'administration royale avaient l'obligation d'honorer de leur présence cette manifestation dont le lustre devait être à la mesure de l'œuvre entreprise : M. Jean Roux de La Croix président

---

<sup>131</sup> Les maîtres charpentiers Jean Barret, Nicolas Chalvet et Claude Millot apportèrent leur savoir-faire à la réalisation de cette phase essentielle du projet.

<sup>132</sup> Monseigneur le cardinal André Hercule de Fleury (1653-1743).

juge des traites au département des montagnes du Dauphiné ; les procureurs au baillage de Briançon, Jean Alfand, Joseph Bertrand, Georges Blanchard, François Bonnot, Balthazar Disdier et Antoine Ollagnier, M. Sébastien de Chaillot de Bouqueron, président du bureau des finances et chambre du domaine du Dauphiné, M. Valentin Faure receveur des tailles du Briançonnais, M. Charles Berard, ancien trésorier de cette province ; M. Jean-François Deblois, directeur général des vivres en Dauphiné, M. Joseph Telmon, directeur de l'hôpital, M. Louis Abot, contrôleur de l'hôpital et M. Thomas Mondet, Maître des postes.

Les consuls modernes et anciens avaient été conviés largement : André Pleuré, Antoine Collaud, Antoine Blais, Simon Chalvet, Jean-François Disdier et Charles Fantin de Briançon, Nicolas Thurin du Pont de Cervières, Antoine Ollagnier de Font Christiane, François Ferrier et Nicolas Voyron des Fontenils, Jacques Blais et Claude Ferrus de Saint Blaise.

Un peu à l'écart, se tenaient les entrepreneurs Jean Bonnardel, François Joubert, Balthazar Jouve, Jean Mago, Antoine Massiota, Charles Menefoglio, Claude Motte. Leur groupe était, pour l'occasion, assez soudé. Ils étaient les premiers bénéficiaires de ce projet. Il y avait du travail pour tous. Cela atténuait, pendant une période, leurs rivalités.

L'ingénieur en chef Pierre Philibert Delanavere, directeur des fortifications de la place de Briançon était certainement le plus préoccupé dans cette noble assemblée. Il devait mener à bien un projet ambitieux et novateur. Ce pont était parrainé par le marquis d'Asfeld directeur général des fortifications (Claude François Bidal marquis d'Asfeld) et par M. Rémy Tardif, directeur des fortifications du Dauphiné. M. Delanavere n'avait aucun droit à l'erreur. En ce jour, il se sentait bien seul pour porter une aussi grande responsabilité et pour assumer toute la complexité d'une telle œuvre.

*(reprise de la notice technique)*

On remarquera :

1° que les crampons de fer proposés pour lier ensemble les voussoirs de la voûte n'ont pas été employés. On convint qu'ils empêcheraient l'approche des joints en décintrant le pont et que pour cette raison, ils seraient nuisibles à sa solidité;

2° que tous les voussoirs du poids, 20, 30, et 40 quintaux chacun, après avoir été transportés et taillés à pied d'œuvre, ont été hissés pour être mis en place à la hauteur, depuis 100 jusqu'à 168 pieds au moyen de moufles, poulies de retour et cabestans établis sur les bords de la rivière, à niveau de l'eau, et sur des rochers à côté plus haut que le pont ; ceux-ci pour tenir en équilibre les poutres posées debout, auxquelles les moufles étaient attachées, et les autres pour communiquer la force nécessaire pour les élever. Il fallait un peu moins d'un quart d'heure pour rendre les moins pesants à la hauteur du plancher provisionnel;

3° que c'est avec la même industrie que toutes les pièces, qui composaient les cintres, ont été mises en place et sans embarras.

La vue de ces machines en mouvement, quoique des plus simples et les différentes

manœuvres qui se faisaient toutes à la fois dans le bas de la rivière, dans les cintres et de tous les côtés, fixaient l'attention des connaisseurs, attiraient les étrangers et faisaient pour la garnison un spectacle des plus intéressants. L'espace était serré, et le tout agissant dans chacune de ses parties accélérât l'avancement de chaque côté en particulier.

Ils furent poussés si vivement que le 24 du mois d'août [1729], c'est à dire environ quatre mois et demi après la cérémonie du posage de la première pierre, la voûte fut entièrement fermée.

4° Comme le massif de la maçonnerie des culées paraissait trop pesant pour leur équilibre qu'il devait faire avec les sept pieds d'épaisseur de la maçonnerie à la clef de voûte, on a laissé dans chacune des culées des vides voûtés dans une proportion mesurée pour prévenir les accidents qui arrivent quand cet équilibre manque.

5° A l'égard du pont provisionnel ou plancher, dont il a déjà été parlé, il faut faire attention que n'ayant pas trouvé dans les forêts du Briançonnais les pièces de bois assez longues ni assez grosses pour joindre les culées à la distance de 19 toises et 3 pieds et rendre inébranlable ce plancher, on en diminue la portée par des sous-poutres du côté des Testes, favorisé en cela d'un petit, et du côté de la ville par des esseliers encastrés dans le roc, indépendamment desquels les poinçons des cintres prolongés les soutenaient avec des étriers de fer par le milieu, de sorte que ce plancher, bien assuré, donna la facilité de les communiquer d'une culée à l'autre, d'entreposer les fardeaux et de faire, sans danger, les manœuvres convenables.

6° Les parapets et autres ouvrages dépendants du pont ne furent achevés que l'année suivante [en 1730].

Ce pont est en éventail ; sa largeur dans le milieu, entre les parapets, est de 15 pieds et de 18 à l'entrée et à la sortie, Il y a un passage voûté dans le massif de la maçonnerie de la culée du côté des Testes, pour communiquer à la rivière et au grand chemin du Mont Genève. Sous la redoute des Salettes, ce passage est fermé du côté de la rivière par un fossé et un pont-levis.

*(Fin de la notice technique de Pierre Bourcet)*

Après la fermeture de la voûte, il y eut une seconde bénédiction<sup>133</sup>, le 24 août 1729. La joie fut générale. Des fêtes furent célébrées. Elles se terminèrent par un feu d'artifices tiré à la gloire de Minerve.

En hommage à son initiateur, le nom de « *pont d'Asfeld* » fut donné à l'ouvrage.

Avec l'achèvement de ce pont, le marquis d'Asfeld pouvait être légitimement fier d'avoir concrétisé une idée qu'il avait eue en 1708, et Vauban dès 1692. Mais il avait dû faire preuve d'une grande patience et de beaucoup d'obstination.

*Rien de grand ne se fait sans le Temps.*

Il avait dû, aussi, la faire partager à tous, et recevoir l'appui de bien des bâtisseurs.

M. Henri Pitot n'était jamais venu à Briançon, et pourtant ce pont lui devait beaucoup.

M. Tardif servit de relais à Grenoble.

Messieurs Delanavère, Nérot, Colliquet ont été les bras qui ont concrétisé le projet.

Je l'avais rendu possible par des relevés topographiques et par des calculs. C'était la modeste pierre, toute immatérielle, que j'avais apportée à cet édifice.

---

<sup>133</sup> Elle fut donnée par le curé Faure de la ville de Briançon.

Le marquis d'Asfeld fut satisfait de ma prestation et de ma correspondance. Il profita de l'arrivée, comme ministre de la guerre, de sa vieille connaissance, monsieur d'Angervilliers, pour me faire nommer, le 11 février 1729, ingénieur ordinaire avec le grade de lieutenant réformé du Royal-Vaisseaux. J'entrais ainsi dans le corps du génie. Pour ce faire, il fallut que le maréchal de Berwick, le marquis d'Asfeld et le ministre d'Angervilliers s'en mêlent. Toutes ces personnes l'ont fait en témoignage de reconnaissance et d'estime pour mon père Daniel-André qu'elles avaient côtoyé et apprécié à Briançon à partir de 1708.

Je me fis confectionner un bel uniforme<sup>134</sup> et ma première visite fut pour ma mère. Dans de telles circonstances son regard reflétait une admiration infinie pour son fils. J'étais le prolongement, la continuation de sa personne ; mais parce que j'étais un homme, forcément plus impliqué dans la société par son métier, tout ce que je faisais, était un sujet d'émerveillement sans borne pour elle.



Le projet du pont d'Asfeld fut pour moi le chef-d'œuvre qui termina mon apprentissage d'ingénieur. Avec lui, j'entrais dans le corps du Génie.

Il m'incombait maintenant de faire chaque jour la preuve que je méritais ce titre d'*ingénieur ordinaire*.

---

<sup>134</sup> Habit en surtout ; doublure, veste et culotte écarlate, parements bleus, boutons de cuivre dorés et façonnés de deux en deux, manches en bottes, poches en travers, bas rouges et chapeau bordé d'or.

## Ch XXVIII Le Bacchu Ber, Pont de Cervières, le mardi 16 août 1729

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4

Au début du mois d'août, alors que je suivais les travaux du pont d'Asfeld, j'avais été abordé par un homme de mon âge. Il m'avait interrogé sur diverses dispositions techniques que nous avions prises pour en permettre une meilleure et plus rapide réalisation. Je lui fournis quelques indications. Il les écouta avec une grande attention et demanda des détails complémentaires. Cela visiblement le passionnait. Je devais rencontrer le *toiseur*<sup>135</sup> M. Motte et je l'invitai à m'accompagner. Cette proposition reçut un accueil chaleureux. Lorsque j'eus réglé ce point particulier, je lui fis faire le tour des divers ateliers qui contribuaient à l'avancement. Il démontrait une connaissance assez étendue dans bien des domaines et savait faire des observations pertinentes. La visite sur le site supérieur dura beaucoup plus que prévu.

Nous échangeâmes nos identités. Jean Brunet<sup>136</sup> était né, comme moi, en 1700. Cela créa des liens. Aussi, je le conviai à voir d'en bas le chantier. Si cette offre bousculait le programme de sa journée, il n'en laissa rien paraître. Nous descendîmes dans le lit de la Durance. L'heure du repas était déjà dépassée depuis longtemps lorsque nous bouclâmes notre « inspection ». Je lui parlai de la carrière de Prelles d'où provenaient les pierres. Je devais m'y rendre à brève échéance. Il me pria de lui permettre de m'accompagner. Nous expédiâmes un repas réduit à un plat dans une auberge à la sortie de Briançon. Puis nous passâmes de longs instants avec les carriers. Ils étalèrent tout leur art en présence d'un auditoire aussi attentif.

A notre retour il semblait un homme rayonnant. La curiosité, légitime ou pas, était, assurément, un trait affirmé de son caractère. Il ressentait une dette à mon égard. En bon Briançonnais, il ne se voulait redevable envers personne. Aussi il me fit une proposition énigmatique. Après s'être assuré que j'étais libre le 16 août prochain, il me demanda de réserver cette date. Il passerait me prendre le matin à mon domicile. Ce mystère m'enchantait. Il avait la manière de donner. Cela rendait encore plus précieuse son invitation.

*(Cette journée du 16 août 1729, je m'efforce de la retranscrire avec honnêteté et exactitude. « Mais ces faits, plongés dans les années, touchent simultanément à des époques si distantes entre lesquelles tant de jours sont venus se placer - dans le Temps. »*<sup>137</sup>

<sup>135</sup> Le métreur Nicolas Motte, fils de Claude Motte entrepreneur des fortifications de la ville de Briançon.

<sup>136</sup> Jean Gignoux Brunet (1700-1755) né à Cervières. Il prit le surnom Brunet donné à sa famille à Cervières. En 1750 il acheta la terre de l'Argentière et devint seigneur de l'Argentière. Il était inspecteur des vivres du Dauphiné.

<sup>137</sup> Formulation empruntée par le nègre Jean Bourcet à Marcel Proust (le Temps retrouvé)

*Forcément ce récit est influencé par toutes les expériences de ma vie ultérieure et par leurs enseignements)*

Jean Brunet vint me chercher d'assez bonne heure. Nous nous rendîmes à l'église du quartier du Pont de Cervières. La messe de Saint Roch, saint patron de ce quartier, se terminait. Nous n'eûmes pas longtemps à attendre pour voir sortir l'ensemble des fidèles.

Le 14 août était un dimanche. Le 15 août, l'Assomption de Marie, était le lundi. Le mardi 16 août était le troisième jour férié consécutif. Aussi seuls les habitants de ce quartier étaient venus à la messe et participaient à cette festivité. « *Nous étions entre nous* », dira plus tard dans la journée Jean Brunet.

Les fidèles se disposèrent en cercle sur la place dégageant un vaste espace en son centre.

Un groupe de femmes, tout de noir vêtues, se placèrent en bordure de l'assistance. Puis elles s'assirent sur un banc qui avait été sorti de l'église.

Une file de neuf jeunes hommes habillés de blanc et portant épée, fendit la foule et se forma en cercle bien au centre. Ils portaient une large ceinture de couleur, la taillole, et un petit ruban noir autour du cou, symbolisant peut être une corde ou une amulette.

Les femmes en noir entonnèrent une mélodie poignante, « *la dratanla* ». Elle débuta lentement. Elle personnalisait à elle seule toute la misère du monde. Elle était un cri sauvage d'une infinie douleur. Elle semblait sortie de la nuit des temps. Pour moi, elle portait en elle tous les cris poussés dans les accouchements depuis l'origine du monde.

Après une sorte de refrain initial, les hommes débutèrent leur danse. Ils glissaient sur le sol dans un mouvement qui s'accéléra. Ils étaient unis par leurs épées. Avec les lames, ils formaient des figures géométriques, carrés, triangles et étoiles. Leur ronde s'enroulait autour du centre d'un cercle imaginaire. Leur course rappelait celle du soleil. En suivant la mélodie, elle s'accéléra comme la fuite du temps qui passe. Il leur fallait une grande virtuosité pour enchaîner les figures à un tel rythme. C'était l'image de notre vie qui se reproduit, tout en différant, selon les années. La mélodie pouvait s'orienter par moments vers une sorte d'espoir. Puis elle se brisait et revenait à la vallée de larmes du pasteur Michelon. Ce thème était dominant, avec des variantes allant du gris foncé au noir intégral.

Le tableau final, la Lève, était ambigu. Un danseur se glissait au centre du cercle. Les huit autres faisaient autour de lui un octogone régulier, quasiment un cercle. Leurs épées se refermaient autour de la tête de leur

compagnon. Ensuite, ils se baissaient plusieurs fois en le laissant émerger au-dessus de leur tête. Il pouvait s'agir d'un hommage ou d'un sacrifice selon l'humeur du spectateur.

Pour moi, le danseur du centre était le moyeu de la roue. C'est lui qui ordonnait tout depuis ce centre. Il était l'axe du monde et lui apportait son sens. En s'agenouillant devant lui, ils faisaient allégeance. Les épées ne le menaçaient pas ; au contraire elles le désignaient comme chef.

Lorsque la danse s'arrêta, j'étais subjugué. Elle avait duré vingt minutes et j'avais l'impression qu'elle venait juste de commencer. Jean Brunet m'avait laissé jouir du spectacle sans faire de commentaires. Je lui en étais infiniment reconnaissant, car le charme eût été rompu autrement.

Jean Brunet alla féliciter les danseurs et le chœur. Il avait un mot gentil et personnalisé pour tous.

Quant à moi, vu mon âge, je m'intéressais aux dames qui chantaient. Visiblement elles étaient les représentantes des principales familles du Pont de Cervières. Ces femmes portaient des robes ou des chemisiers qui se fermaient très haut sur leur cou. Cela leur imposait un port altier et donnait même aux plus communes une certaine noblesse. Ce col ne laissait voir que la partie supérieure de leur cou. Il n'était bien évidemment pas question d'entrapercevoir ne serait-ce que l'amorce de leur gorge. Une tenue aussi austère me paraissait en harmonie avec la rudesse de nos montagnes.

Sur leur poitrine de grosses croix briançonnaises étaient leur seul ornement. La taille de ce bijou n'indiquait pas un degré de coquetterie, mais plutôt l'antériorité et la notoriété de leur famille. Dans les périodes fastes, les croix étaient refondues pour prendre du poids. Dans les périodes de disette, elles n'étaient vendues qu'à la dernière extrémité et souvent au moment de la disparition de la famille. Ainsi au fil des générations ces croix ne pouvaient que grandir. Leurs dimensions étaient disproportionnées par rapport à la condition de ces gens du haut pays.



Après cette première représentation, Jean Brunet me fournit des explications. Mes réflexions d'une longue existence s'ajoutent à ses propos et les éclairent.

Il était originaire de Cervières, et c'est là qu'il était né. Mais le métier de maquignon et de marchand de fromages de son père, Paul Gignoux, s'exerçait plus facilement à partir de Briançon. Son père avait acheté une maison dans le quartier du Pont de Cervières. Il l'habitait fréquemment pour ses affaires. En hiver, c'était une nécessité, car il pouvait y entreposer sa marchandise et loger ses animaux. Dès l'âge de neuf ans, Jean Brunet y passa la mauvaise saison. Cela lui permit de suivre l'instruction dispensée dans un établissement religieux de Briançon.

Il se fit des amis dans ce quartier. Lorsqu'il arriva à l'adolescence, il était intégré. Il se trouva naturellement invité à participer au Bacchu Ber avec les autres adolescents de son âge. Il était souple, intelligent. Il apprit cette danse et s'acquitta dès la première année d'une prestation de qualité. Il fut sollicité pour une deuxième année. La troisième année, il en fut le capitaine.

Le capitaine était le maître de danse. S'agissant d'une danse des épées, il aurait fallu dire maître d'armes. C'était le couronnement. Ce capitaine organisait la préparation de la cérémonie de l'année suivante. Il en avait l'entière responsabilité jusqu'à la figure finale de la troisième représentation. Comme pour les premiers consuls des communautés, leur charge ne durait qu'une année.

Ensuite ils entraient dans le collège des anciens capitaines. Cette confrérie était la gardienne de la tradition. Un repas, le 26 novembre, un mois avant Noël, réunissait tous ses membres. Ils supervisaient les répétitions et apportaient leurs conseils au capitaine de l'année.

Le Bacchu Ber est une danse particulière. A l'inverse des danses profanes, il ne mêle pas les femmes aux hommes.

Mais à l'inverse des processions des pénitents, les deux côtés de l'humanité, hommes et femmes, apparaissent et se complètent dans cette manifestation. Avec les épées, c'est une danse martiale. Les figures en font une danse ésotérique.

Le rattachement à Saint Roch apparaît bien fortuit. Seule la date, accolée au 15 août, explique l'insertion dans une fête paroissiale. Pour le cycle solaire annuel, la deuxième quinzaine d'août marque la fin de la plénitude de son rayonnement et une atténuation de la chaleur. Souvent quelques orages accélèrent le phénomène. Ils soulignent, une fois par an, cette amorce du déclin de l'été. Certes il reste l'automne, saison des récoltes, de la maturité. Mais la croissance du jour est stoppée.

Le Bacchu Ber est cosmique.

Les hommes en costumes clairs s'agitent et tournoient. Ils représentent le soleil, l'adret de nos montagnes. Ils portent l'épée, symbole phallique par excellence.

Les femmes de l'autre groupe sont en noir. Elles sont immobiles. Seules leurs voix se manifestent par une mélopée d'une infinie tristesse. Elles incarnent le deuxième luminaire, la lune, ou l'ubac pour les Alpains.

Le Bacchu Ber apparaît initiatique. En principe à Cervières, tous les hommes jeunes le dansent au moins une fois. C'est généralement la seule occasion où ils portent l'épée. Par-là, ils sont intronisés dans le monde des adultes. Ils quittent par cette danse l'insouciance de l'enfance et les errements de l'adolescence. Cette manifestation se fait devant la communauté toute entière. Cette assemblée accueille en son sein ses enfants. Ils subissent ainsi un examen de passage. Cet accueil est groupé. Toute une classe d'âge se présente réunie pour basculer dans les responsabilités : elle est jugée digne de porter symboliquement l'épée.

Pour moi, je rattachais le Bacchu Ber aux nomades de l'Asie centrale. Ces peuples de guerriers ont envahi l'Europe de multiples fois. Arrêtés par la Méditerranée, ils se sont fixés dans les plaines plus riches de la Provence. Cependant ils en ont été parfois chassés. Ils se sont alors réfugiés dans nos montagnes. L'hérésie vaudoise est un exemple où les Alpes internes ont abrité des populations pourchassées. Nos vallées sont des lieux de passage et de refuge. Chaque émigré a apporté avec lui ses techniques, son agriculture. Ces nomades ont offert à la communauté du Pont de Cervières un peu de leur culture et une grande nostalgie de l'immensité de leurs plaines. Le Bacchu Ber était un peu de leur passé, l'écume des jours vécus à chevaucher et à combattre.

Les Mongols avaient abandonné leurs chevaux, bien inutiles dans la verticalité de nos montagnes. Ils avaient remisé leurs armes pour cultiver cette terre avare, mais nécessaire à leur survie. Ils avaient gardé au fond de leur mémoire collective une trace de leur lointain passé. Une fois par an, à la fin de l'été, ils se réunissaient pour évoquer tout cela. Au fil des ans, cet épisode était devenu commun à tous les habitants du Pont de Cervières.

La deuxième représentation avait lieu sur la place du village, à mi-chemin entre l'église et le pont. Elle clôturait la matinée.

Jean Brunet m'expliquait toutes les figures, au fur et à mesure de leur exécution. Il commentait le niveau des danseurs, soulignait un défaut.

Cette deuxième prestation n'était pas, a priori, la meilleure. Car alors, les jeunes hommes les moins doués se voyaient offrir LA participation au Bacchu Ber de leur vie. Leurs proches attendaient leur apparition avec ferveur. En aucun cas ils n'eussent pu être déçus. Cette danse était

inscrite dans notre temps. Elle était destinée à honorer le présent. Elle rassemblait tous les éléments de cette communauté au-delà des clans, des familles et de leurs haines. Ils devaient vivre ensemble quoiqu'il arrive. Cette danse résumait leur vie.

Les maîtres armuriers<sup>138</sup> prêtaient des épées pour cette manifestation. Ils assistaient à la deuxième représentation pour honorer leurs clients d'un jour. Pour le plaisir ils revenaient admirer la prestation de la dernière séance dans l'après midi.

Dans le programme de ce jour de fête, le repas de midi suivait. Je fus accueilli dans la maison et dans la famille de Jean Brunet. C'était un grand honneur d'être ainsi reçu aussi peu de temps après notre rencontre. Les Briançonnais sont des gens secrets et fermés. Le seuil de leur maison n'est pas facile à franchir. Certes le métier de commerçant de son père l'obligeait à se montrer plus avenant avec ses clients. Or je n'étais précisément pas un client mais un ami potentiel de son fils. Cette attention me toucha profondément. J'en sus gré à Jean et à tous les siens. Je vécus ainsi cette Saint Roch, ou plutôt ce Bacchu Ber, de l'intérieur, comme un habitant du Pont de Cervières. C'est un point de vue essentiel pour en approcher le sens.

La troisième représentation avait lieu sur le pont de Cervières, en tout début d'après-midi. Il fallait que le soleil commence à peine à décliner. Pour certains cette disposition écourtait trop le repas de midi et ils se dispensaient de s'y rendre.

Par contre pour certains danseurs, elle était leur dernière participation et ils mettaient un point d'honneur à la réussir. Le capitaine savait qu'il serait jugé par ses pairs sur son ultime prestation. En conséquence, il sélectionnait les meilleurs danseurs. C'était en quelque sorte son chef-d'œuvre, comme pour les compagnons du Moyen-Age.

Le pont servait d'estrade et permettait à tous de mieux voir les danseurs. Certes, physiquement il reliait les deux rives<sup>139</sup> de la Cerveyrette. Mais symboliquement il reliait la génération présente à son lointain passé. Sur cette rive droite, à l'est, au soleil levant, se trouvaient les habitants du Pont de Cervières. Sur l'autre rive, à l'ouest, au couchant, leurs ancêtres les regardaient et les attendaient. Entre eux le Bacchu Ber jetait un pont par delà les années. Il touchait simultanément à des époques si distantes, entre lesquelles tant de jours étaient venus se placer dans le Temps.

---

<sup>138</sup> Selon les époques : les frères Jean et Simon Telmon, Claude Arnaud, Claude Ferrus, Jean Galot, Guillaume Granjon.

<sup>139</sup> Ce même jour le soir venu, il leur dit : « passons sur l'autre rive » Marc 4-35.

Les femmes du chœur appuyaient leurs dos à la balustrade. Le bruissement de l'eau, réduit en cette saison, faisait un fond sonore à la mélodie. Il renforçait cette allusion à la fuite du temps.

Les hommes ne disposaient que d'un espace parfaitement limité. Ils devaient l'utiliser avec une adresse consommée.

Un silence religieux accompagna cette dernière prestation.

Lorsque le Bacchu Ber se fut terminé sur une dernière « lève », Jean Brunet dit : « *j'ai terminé au centre du cercle* ». Sa voix reflétait une grande nostalgie de cet instant, à jamais passé.

Le début de l'âge d'homme est le moment où tout est encore possible. Mais la réalité impose des choix, des limitations. La vie n'est jamais à la hauteur de nos espoirs. Les promesses des fleurs ne durent qu'un instant.

Jean Brunet avait assumé des responsabilités en tant que capitaine du Bacchu Ber. Elles étaient éphémères et faciles. Elles l'avaient préparé à d'autres commandements, à des engagements beaucoup plus difficiles. Cela était important.

Nous étions hors du temps. Pour ne pas rompre le charme, j'ai pris congé assez rapidement.

En m'en allant, je lui dis : « *mon frère* »

Souriant, il répondit : « *mon maître* »

Une amitié venait de naître.



## Consignes pour le cadastre sarde et les mappes savoyardes



### DOM LOUIS LOVERE, CHEVALIER COMMANDEUR

*De la Sacrée Religion des Sts. Maurice & Lazare, Intendant General deçà les Monts, & en cette Partie spécialement Delegué par SA SACRÉE ROYALE MAJESTÉ, ainsi que par Lettres Patentes du 9. du courant mois d'Avril, signées par Sa dite M. Scellées & Contresignées Platzaert, dûment registrées, & suivant la Teneur d'icelles.*

**D**E Tous les Avantages plus effectuels & de plus de durée que le Roy veut faire ressentir à ses Sujets; un des Principaux est de réparer les abus qui peuvent s'être glissés dans les tems passés, par une distribution inégale des Tributs, tant Ordinaires qu'Extraordinaires, causés par le défaut des Notices justes & fidèles, sur la qualité & bonté de chaque Territoire. C'est dans cette vûe, & pour parvenir à une fin si louable pour les Etats du Duché de Savoye, que S. M. a déterminé d'ordonner une Mensuration generale; non seulement de chaque Territoire, mais encore dans le même tems de chaque Fond, en faisant la figure régulière de sa Contenance, tant en Extension, Contour que Circonférences; afin que par ce moyen, & par l'Estimation du Revenu annuel de chacun desdits Fonds, faite en même tems, l'on puisse procéder, non seulement à un juste Repartement des susdits Tributs entre Communauté & Communauté de tous les Etats dudit Pays, dont il sera fait une Carte Generale; mais encore pour que l'on puisse établir dans chaque Communauté le Cadastre, qui devra à l'avenir être Certain, Invariable & servir de Regle pour la Distribution annuelle des Tributs Royaux & Charges de Communauté.

Et comme S. M. a bien voulu nous charger de l'exécution de ses Ordres, ainsi que par les Patentes cy-devant déignées.

**N**OUS FAISONS SÇAVOIR à toutes les Villes, Communautés, Terres & Lieux des susdits Etats de Savoye, & à tous & un chacun Possesseurs des Biens y situés en general & en particulier, & à tous autres qui pourroient avoir Intérêts ou Droits sur iceux; que *Sans Majesté* pour le Bien Public & l'Intérêt particulier de tous les Sujets, Nous a ordonné de faire procéder, aux Frais de ses Finances, à la Mensuration Generale & Particulière, dans le même tems; comme aussi à l'Estimation du Revenu annuel de chaque Fond d'un chacun des Territoires, pour parvenir à une plus juste & plus équitable Répartition des Tributs, & servir de Regle à la distribution particulière des autres Charges en chaque lieu. A quel effet.

Nous ordonnons aussi à toutes lesdites Villes, Communautés & Particuliers Possesseurs des Biens Fonds situés en ce Duché, d'assister à ladite Mensuration avec toute l'attention possible, en ce qui regarde leurs obligations respectives; afin que cette Operation puisse être accomplie, & perfectionnée avec toute l'exactitude possible, lorsqu'ils seront assignés par celui qui sera par Nous delegué. A ces fins, ENJOIGNONS à toutes les Villes & Communautés, de choisir & presenter au tems qui leur sera préfixé par ledit Delegué, des Personnes qui soient capables d'indiquer les Confins & Limites, & en quoy consiste l'étendue de leur respectif Territoire; comme aussi pour indiquer par Sur-nom & Nom propre, les Particuliers Possesseurs des Biens situés dans iceux, en distinguant les Fonds qui sont sujets au Payement indistinctif des Tributs Royaux & autres; & ceux qui on en pretend Exemptés par quel Titre & Cause que ce soit, & même ceux qui pourroient être chargés de Servis, Centes & autres Redevances annuelles, tant en Argent, Dantrees qu'autrement, envers quelle Personne, Université ou College que ce soit.

Lesdites Villes & Communautés devront pareillement & dans le tems que dessus, élire & presenter des Personnes de Probité, d'Expérience, & Capables pour estimer la Qualité, Bonté & Fruits naturels des susdits Fonds, conjointement avec l'Estimateur d'Office qui sera par nous député; bien entendu que les Estimateurs de chaque Communauté, ne devront pas être ny plus ny moins du nombre de deux.

Nous ordonnons aussi à tous & un chacun Possesseurs des Biens de quelle nature & qualité qu'ils soient, nuls exceptés, situés audit Territoire, de comparoitre audit tems en Personne, ou par Procureur, avec leurs Fermiers, Grangers, ou Tenanciers sur leurs Fonds respectifs; & à l'égard des Fermiers, de presenter dans le même tems leurs Contrats de Baux à l'orme les plus recens, pour en Equer ou faire indiquer

lesdits Biens, avec spécifique distinction de leurs qualités & nature par Situation, Denomination, Mis & Confins, & ainsi intervenir & assister tous à la Mensuration de leursdits Fonds.

Il est pareillement ordonné à toute sorte de Personne pretendant avoir droit de Servis, Centes & Redevances, tant en Dantrees, Argent, qu'autrement sur les Fonds existants dans lesdits Territoires, soit par Titre ou Droit, tant universel que particulier, d'indiquer & congligner leursdits Droits, & sur quels Fonds ils pretendent les établir, & cela dans le tems & occasion de ladite Mensuration.

Tout ce que dessus sera observé & exécuté de point en point par chacun en ce qui le concerne; sous les peines cy-après déclarées par S. M. Et même, Sçavoir, quant aux Villes, Communautés, Terres & Lieux, en cas qu'elles ne presentent dans le tems assigné par le Delegué des Estimateurs de Probité & Capables, & être responsables de tous dépens, dommages & intérêts, que le Service du Roy & du Public en pourroit souffrir, desquels seront tenus en propre les Sindics, Conseillers, ou autres Officiers representants le Public; notamment du plus long séjour du Delegué, Geometre & de sa suite; & en cas que ledit Villes & Communautés n'ayent fait dans le tems prédit l'Ellection & Presentation des deux Estimateurs, ils encourront la peine de dix Ecus d'Or en leur propre & sans aucun recours; & l'Estimation des Fonds qui sera faite en ce cas par le seul Estimateur d'Office, est déclarée, dez à present comme pour lors, legitime, sans que personne en puisse jamais plus revenir.

Et quant aux Particuliers Possesseurs qui n'auront pas indiqué ou fait indiquer fidelement leurs Fonds, à l'égard des Biens allodiaux & sujets aux Tributs & Charges; la Mensuration & Estimation qui en sera faite en leur absence, sera valable sans qu'ils puissent en revenir en quel tems que ce soit. Et pour ce qui concerne les Possesseurs des Biens pretendus exemptés par quel titre ou cause que ce soit, en cas qu'ils ne soient indiqués spécifiquement, ils devront sans autre être mesurés, décrits, tenus & réputés comme Biens indifféremment sujets à tous Tributs & Charges.

Quant aux Pretendants Droits de Servis, Centes & Redevances annuelles, en cas que l'Indication spécifique n'en soit pas faite comme dessus, les Biens pretendus sujets audit Servis & Redevances, devront pareillement être décrits, & seront tenus & considérés comme entièrement exemptés des susdits pretendus Droits, & seulement sujets au Payement des Tributs & Charges publiques indistinctement.

A l'égard des Fermiers, Grangers & Tenanciers respectifs desdits Fonds, en cas qu'ils n'ayent indiqués les Biens qu'un chacun tient, & presentés leurs Contrats de Bail à Ferme, comme dessus, ils encourront la peine de dix Ecus d'Or, selon la circonstance des Cas & des Notices qui Nous en seront donnés par le Delegué en cette Province, & à Messieurs les Intendants dans les leurs.

FAISONS sçavoir en outre à tous ceux qui pretendent avoir Intérêts en chacun desdits Territoires & Biens Fonds, d'intervenir, si bon leur semble, à tous les susdits Actes, en declarant que soit qu'ils interviennent ou non, il sera procédé indifféremment à perfection desdits Actes.

Nous chargeons Messieurs les Intendants des Provinces de ce Duché, de faire parvenir deux Copies de notre présent Manifeste à chaque Ville, Communauté, Terre & Lieu de leur Ressort; sçavoir, l'une pour l'Usage & l'exécution du contenu en iceluy, & l'autre pour leur être renvoyée avec le Certificat de Publication, laquelle ledits Messieurs les Intendants remettront ensuite aux Delegués respectifs, lorsqu'ils s'y rendront pour faire procéder à ladite Mensuration.

MANDONS que la Presente soit lue, publiée à la forme & maniere accoutumée, & qu'à la Copie imprimée par le Sieur Imprimeur du Roy GORRIN, Roy soit ajoutée comme à son propre Original. Fait à Chambéry ce dix-neuf Avril mil sept cens vingt-huit.

Signé LOVERE,

Et plus bas FALQUET Secret.

## Ch XXIX Ma première mappe<sup>140</sup> 1729-1732

M d'Asfeld, directeur général des fortifications, souhaitait actualiser la reconnaissance des Alpes.

Pour les Alpes du Nord il confia cette tâche à M de Maudave<sup>141</sup>. Celui-ci produisit en 1733 un mémoire de 27 pages sur ce sujet « *Cols et passages des Alpes en Piémont...*, ».

Pour les Alpes du Sud, ou plutôt les Alpes internes<sup>142</sup>, il me confia ce travail lors de ma nomination comme ingénieur.

Je me suis attelé tout de suite à cette tâche. Je l'ai vue autant comme un défi que je me lançais à moi-même, que comme une commande reçue du plus haut de ma hiérarchie.

Il me paraissait intéressant de mettre en pratique les enseignements que m'avaient prodigués mon père et M de La Blotière. Cette œuvre devait être le prolongement et l'actualisation du travail de M de La Blotière dans les Alpes.

J'ai voulu aller au-delà d'une simple reconnaissance et établir une véritable carte de cette région.

Je voulais allier un document cartographique à des explications pratiques pour offrir au commandement militaire tous les éléments d'appréciation stratégiques et tactiques.

J'ai entrepris « *la carte des frontières de la Savoie et du Piémont* »

Dans cette portion du royaume, elle devait retracer les modifications engendrées par le traité d'Utrecht de 1713. Cette carte couvrait la zone centrale des Alpes de Saint-Jean-de-Maurienne jusqu'à Château-Dauphin. C'était la partie de nos frontières concernée par les vallées cédées<sup>143</sup>. Mon père avait servi d'expert dans cette délimitation. Il me fournit des précisions très utiles. Elles me permirent de bien préparer mes visites de terrain.

Pour ce travail, je devais me débrouiller tout seul. Je n'eus l'appui technique ni d'un géographe ni d'un ingénieur.

Certes, des soldats de la garnison de Briançon me furent prêtés pour m'assister matériellement. Mais toutes les techniques étaient à découvrir, à inventer ou à perfectionner.

Cela expliqua qu'il me fallut travailler pendant quatre étés pour le mener à bien, soit de 1729 à 1732. Cette durée put apparaître bien longue

---

<sup>140</sup> Carte, du latin mappa ou nappe en français.

<sup>141</sup> M Jean Charles Nicolas Fayd'herbe comte de Maudave (ou Modane)

<sup>142</sup> Les Alpes internes constituent le cœur des mélézeins alpins.

<sup>143</sup> Escarton d'Oulx (rivières de la Doire Ripaire et de la Doire de Bardonnechia) ; Escarton de Briançon (Clarée, Durance et Cerveyrette) ; Escarton du Pragelas (Ghisone) ; Escarton du Queyras (Guil) ; Escarton de Château-Dauphin (Sture) ; Vallée de la Maurienne (Arc) ; Vallée de Barcelonnette (Guil)

pour une partie de frontière de taille importante mais n'englobant qu'une demi-douzaine de vallées environ.

En premier lieu, je ne pus y travailler en continu.

Mais surtout je dus mettre au point toutes les techniques qui étaient nécessaires dans ces montagnes.

Certes, l'école d'artillerie de Grenoble m'avait donné les notions mathématiques nécessaires aux relevés. Ces connaissances avaient été suffisantes pour établir la topographie des abords du pont d'Asfeld. Mais pour une chaîne aussi étendue que les Alpes, elles devaient être complétées par une pratique à grande échelle sur le terrain.

Il me semblait que le regroupement en Savoie, d'une centaine de géomètres<sup>144</sup>, la fine fleur des géomètres du royaume de Piémont-Sardaigne et des régions avoisinantes, était une opportunité de formation à saisir.

M Tardiff, chargé des fortifications du Dauphiné, acquiesça à ma demande. Ma toute nouvelle nomination comme ingénieur ordinaire me permit de n'avoir pas d'autre autorisation à solliciter.

J'ai tiré partie des expériences précédentes tant en France que dans le royaume voisin de Sardaigne.

#### *Le cadastre Sarde<sup>145</sup> en Piémont, puis en Savoie à partir de 1728*

Victor-Amédée II, roi de Piémont-Sardaigne, voulait imposer une remise en ordre fiscale. Il souhaita étendre le nouveau cadastre du Piémont en cours d'achèvement, à la Savoie et aux vallées acquises.

L'innovation principale était la confection des mappes, cartographie généralisée des parcelles pour toutes les paroisses.

Par lettres patentes du 9 avril 1728, l'intendant général fut chargé de la direction des opérations.

Les travaux débutèrent rapidement par la vallée de la Maurienne. Ils mobilisèrent une centaine de géomètres.

Dès le mois de mai 1729, les équipes s'activèrent sur le terrain.

Dans la haute Maurienne, à partir de Saint Jean, en deux étés de 1729 à 1730, les levés furent réalisés et les plans confectionnés. Aussitôt ils furent soumis aux géomètres chargés des vérifications et des visas, puis présentés aux populations.

Les versions définitives furent datées de 1733.

Mais l'ampleur de la tâche et les réticences des populations ne permirent pas une extension à tous les Etats du roi de Sardaigne.

En définitive, les anciens escartons d'Oulx et de Château-Dauphin ne furent pas levés.

---

<sup>144</sup> Voir à la page 203 les intervenants pour le cadastre sarde et les mappes savoyardes.

<sup>145</sup> Le cadastre sarde fut parmi les tous premiers établis en Europe. Pour la France il fallut attendre le cadastre napoléonien pour disposer d'un document comparable.

## *Les mappes sardes de Savoie, ma participation en 1729*

Je pus rejoindre, au tout début de juin 1729, la Haute Maurienne, en même temps que débutaient les travaux de mensuration de la Savoie.

Mon origine d'Usseaux dans la vallée du Cluson m'aidait beaucoup. Depuis 1713 cet ancien escarton du Pragelas faisait partie du royaume de Sardaigne. Je me présentais comme un géomètre débutant dans le métier et souhaitant s'établir à Fenestrelle. J'avais toutes les connaissances théoriques et je voulais principalement me familiariser avec les outils et acquérir de la pratique.

Je proposais donc d'aider comme commis un géomètre chevronné, mais je n'exigeais aucune rétribution, puisque ma formation serait valorisée par mes travaux personnels ultérieurs. Cette offre de collaboration gratuite fut naturellement accueillie très favorablement. Le chantier était immense. Toutes les contributions étaient les bienvenues surtout si elles ne coûtaient rien à l'entrepreneur.

J'ai passé un mois entier auprès de M Jean Marie Bonjean, à Saint-Jean de Maurienne. Il apprécia rapidement mes compétences théoriques et mon sérieux.

J'étais un montagnard jeune et dynamique. Les zones escarpées et éloignées du chef-lieu, ne me rebutaient point. Elles n'étaient pas d'un enjeu stratégique pour les propriétaires car elles n'étaient pas cultivées. Mais dans ces territoires s'établissaient les limites paroissiales, celles des forêts communes et des pâturages des divers hameaux.

M Bonjean se consacrait surtout à relever la plaine cultivée et les prés de fauche. Lorsqu'il eut été convaincu de mon sérieux, il me délégua un travail de deuxième ordre à ses yeux, celui de remplir les vides entre les paroisses.

Dès la troisième semaine, j'eus ma propre équipe et toute latitude pour organiser mon travail. J'étais parfaitement satisfait car les parties sur lesquelles je travaillais, constituaient précisément le fond des cartes stratégiques que je voulais réaliser.

Au bout d'un mois j'avais relevé les montagnes du sud et du Nord de Saint Jean de Maurienne.

Pour parfaire ma formation pratique je demandais alors à collaborer avec un autre géomètre. Il était difficile à M Bonjean de ne pas accéder à ma demande : d'une part j'avais fini la tâche qui m'avait été demandée et d'autre part, comme il ne me payait point, il n'avait qu'une autorité limitée sur ma personne.

La paroisse de Saint Jean d'Arves m'intéressait. Elle faisait la limite avec la haute vallée du Drac à proximité de Villars d'Arène.

Comme M Bonjean avait également travaillé dans ce village, il acquiesça facilement. Il me confia aux bons soins de M Jean Baptiste Berge. Je passais deux semaines dans cette communauté en levant ses

limites avec les paroisses voisines. Je relevais aussi les forêts surtout à l'ubac, et les pâturages surtout à l'adret. Le travail allait vite car nous n'entrons pas dans les détails. Les limites naturelles étaient le plus souvent évidentes, des crêtes, des torrents.

Lorsque j'eus fini, je proposai à M Bonjean de passer à la commune de Valloire. Il eût préféré me garder auprès de lui, mais il avait le bon sens pour un maître de voir d'abord l'intérêt de son élève et non pas son confort personnel.

M Bonjean connaissait presque tous les géomètres travaillant en Maurienne. Il m'indiqua M Charles François Monetti avec qui travaillait également M François Roznedy. Il eut la gentillesse de lui faire un mot pour lui expliquer tout ce qu'il pouvait attendre de moi.

Ainsi j'ai été employé aussitôt pour des levés d'altitude. J'utilisais le premier dimanche pour me rapprocher de lui et solliciter des conseils pratiques.

Certes il avait quelques façons différentes de celles de M Bonjean et de M Berge. Mais j'avais acquis en un mois et demi des bases pratiques étendues et solides.

Je pus relever les abords du col du Galibier et tous les alpages qui faisaient la limite avec le royaume de France.

### *Briançon août 1729*

A la fin du mois de juillet, je sollicitai auprès de M Bonjean un congé pour aller à Usseaux pour raisons familiales.

Dans les faits, je souhaitais rendre compte à M Delanavère et à M Tardif, des évolutions de ma mission et obtenir des instructions pour sa poursuite.

J'ai passé le mois d'août à Briançon.

### *La fin de la campagne de 1729 en Haute Maurienne*

En septembre, je suis revenu en Maurienne, pour travailler dans la partie Haute de cette vallée.

J'ai travaillé trois semaines à Modane auprès de M Laurent Rignon.

Puis pendant trois autres semaines, avec les frères Jean et Michel Botta, j'ai dressé les limites de la paroisse de Lans-le-bourg. Ce fut une expérience intéressante car chacun d'eux avait ses spécialités. Lorsque je posais une question qui relevait plutôt de l'autre frère, celui-ci ne se fatiguait point à me répondre. Il m'indiquait seulement que sur un tel sujet il valait mieux m'adresser à l'autre pour avoir de bonnes explications. J'eus deux instructeurs complémentaires. Ce fut une façon de réunir rapidement une somme impressionnante d'expériences.

A cette occasion, j'ai fait la connaissance d'Antoine Durieu (1703-1777), originaire de Lans-le-bourg. Il venait d'être reçu géomètre. Il était également occupé à la mensuration de la Savoie. Il était l'un des trois géomètres savoyards impliqués dans ce vaste chantier. J'eus l'occasion de le rencontrer plus longuement en 1760, lors de la délimitation des royaumes de France et du Piémont. Il fit une carrière au service du roi de Sardaigne en bien des points comparable à celle que je fis dans le royaume de France.

Le col du Mont Cenis était une zone stratégique importante. Je pus y consacrer toute l'attention nécessaire.

J'ai terminé dans la Paroisse de Bramans avec M Barthélémy Deruere.

A la fin du mois d'octobre de 1739, au bout de quatre mois de travail, en été et en automne, j'avais parcouru les deux versants de la vallée de la Maurienne.

Les délégués vérificateurs, les Sieurs La Coste et Poulliot faisaient régulièrement des tournées sur le terrain pour s'assurer de la qualité du travail de chacun des géomètres.

Avant de partir, j'ai pris contact avec M Poulliot pour connaître cette activité. Je lui indiquai qu'il me serait utile de voir comment notre travail de terrain était transcrit sur les plans et les vérifications qu'il conduisait alors. J'ajoutai que j'espérais pouvoir le suivre et peut-être l'aider dans ce domaine.

Il connaissait le sérieux que j'avais acquis auprès de mes divers patrons. Il savait que j'avais levé les limites de plusieurs paroisses. Il ne s'engageait pas financièrement pour m'accueillir. Aussi, il m'indiqua qu'il recevrait les brouillons des mappes vers la fin de l'hiver et me donna rendez-vous à Chambéry pour le mois d'avril 1770. Il pensait travailler sur les plans en avril et mai. Dès le mois de juin, il pourrait procéder, si nécessaire, aux vérifications sur le terrain.

### *Planchette et lunette turinoises en 1730*

Des levés très importants avaient été réalisés de 1713 à 1728, pour établir le cadastre sarde du Piémont. De très nombreux géomètres avaient été mobilisés et un matériel important utilisé.

La combinaison d'une lunette couplée à la planchette et montée sur un trépied s'était perfectionnée grâce à cette expérience à grande échelle.

En août 1729, je proposai à M Tardif d'acquérir un de ces équipements pour en mieux connaître les évolutions les plus récentes. Il me donna son accord et débloqua des fonds à cet effet.

Ainsi à la fin de mon deuxième séjour au début de novembre 1729, en Maurienne, je passai commande de ce matériel auprès de M Bonjean.

J'insistai pour qu'il soit le plus moderne possible « *puisque je devais m'établir comme géomètre à Fenestrelle et que j'espérais pouvoir l'utiliser longtemps* ». Il avait son fournisseur attiré à Turin. Cette commande supplémentaire renforçait également sa position auprès de ce dernier. Il me suffirait de l'avoir au début de la campagne de 1730.



Ce matériel, j'en pris possession au tout début de juin 1730 auprès de M Bonjean. Je le remerciai chaleureusement de son amabilité. Il fut touché par ma reconnaissance et porté par de bonnes intentions à mon égard.

Il avait noté mon attirance pour les zones de rochers, d'alpages et de forêts. Aussi, il me fit gentiment une remarque de « bon père de famille » :

*« Bourcet, tu ne pourras gagner ta vie qu'en t'occupant des terrains les plus riches, à proximité des villages. Même si tu aimes la haute montagne, il faut vivre ; alors travaille pour les riches propriétaires et tu pourras bien nourrir ta famille »*

C'était un conseil pratique d'un grand bon sens. Il ne savait pas que j'étais militaire et que je ne recherchais point la fortune. Assurément il eût mieux valu pour moi que je m'intéressasse à mes affaires plutôt qu'à celles du royaume.

### *Le travail sur plan à Chambéry en avril et mai 1730*

J'ai rejoint M Poulliot à Chambéry au début du mois d'avril 1730.

Dès qu'une mappe était reçue, M Poulliot l'examinait. Il s'attachait à la partie la plus intéressante retraçant les zones de champs et de prés. Ce n'était pas facile de détecter des erreurs sur les parcelles. Il pensait assez justement que la mise à la disposition des propriétaires permettrait de corriger tout cela. Certes, les paysans de Savoie n'avaient pas de formation de géomètre, par contre eux connaissaient tous les terrains des uns et des autres. Ils savaient pertinemment les formes de leurs héritages, leurs contenances et les voisins qui les bordaient.

Par contre, lui voulait éviter que des erreurs énormes puissent entacher la réputation de son contrôle.

Aussi, nous nous sommes attachés dans un premier temps à nous assurer que les limites paroissiales étaient cohérentes. Si les géomètres concernés avaient bien fait leur travail, le raccordement des plans de deux paroisses mitoyennes ne se chevauchait point, et ne laissaient aucun blanc.

Souvent les différences étaient infimes. Il suffisait d'adopter le tracé qui nous paraissait le plus logique. Souvent nous rencontrions aussi les habitants des paroisses en cause. Il se trouvait toujours des personnes qui pouvaient nous fournir une description détaillée des lieux car elles utilisaient les pâturages ou faisaient leur bois à proximité. Dans de rares cas, nous avons décidé d'un relevé complémentaire sur le terrain. Jugeant que j'étais sérieux et jeune, M Poulliot me délégua ces travaux en insistant pour que je n'y consacre pas plus de temps que nécessaire.

A la fin du mois de mai 1730, nous avons achevé nos vérifications et les plans purent être présentés aux communautés villageoises.

### *Un protestant émigré, M Jean Pierre Audibert*

Les opérations de mensuration de la Savoie étaient supervisées par M Jean Pierre Audibert.

Ce protestant du Languedoc s'était réfugié en Suisse, où il avait été fait bourgeois de Vevai.

De 1714 à 1718, il avait levé les nouvelles frontières du royaume de Sicile résultant du traité d'Utrecht (Carte de la frontière du Briançonnais et de l'Ubaye). J'ai pu consulter ces documents à Chambéry en prétendant les utiliser pour vérifier les contours des paroisses de Maurienne. J'aurais aimé les recopier intégralement pour mes travaux, mais je ne pouvais justifier une étude aussi complète pour mon seul service auprès de M Poulliot.

Colonel du régiment des Portes de 1733 à 1736, M Audibert s'illustra à nos côtés à la sanglante journée de Parme le 29 juin de 1734.

Maréchal des logis de 1743 à 1745, il nous combattit en choisissant les camps les plus avantageux pour les Piémontais lors de ma seconde guerre d'Italie.

J'ai ainsi « travaillé pour le roi de Sardaigne » au cours des années de 1729 à 1730 ; certes pacifiquement.

Plus tard de 1733 à 1736, comme tous les soldats du roi de France, je « travaillerai pour le roi de Prusse »<sup>146</sup>. Louis XV terminait ses guerres en roi, non en boutiquier. Nous les soldats, nous n'apprécions guère que notre sang et nos os, n'aient pas plus de valeur à ses yeux.

#### *Dans l'escarton d'Oulx, juin et juillet 1730*

J'avais recruté au cours de l'hiver de 1729 à 1730 trois jeunes hommes originaires d'Usseaux. Ils devaient me servir de commis pour les levers que je projetais dans le royaume de Sardaigne. Il n'était évidemment pas possible de me faire accompagner sur ces terres par des soldats du roi de France. M Tardif avait accepté que je les paye pour cette mission occulte. Il m'avait ainsi ouvert un crédit et fait verser une avance.

Avec un peu d'argent il était toujours possible de trouver des volontaires d'autant plus discrets qu'ils ne tenaient pas eux-mêmes à ce que leur salaire fût connu.

L'un d'eux devait me rejoindre à Saint Michel de Maurienne pour le transport du matériel. Pour les autres, nous étions convenus de nous retrouver à Suse.

Pour ce travail dans les vallées des Doire, je n'avais guère d'inquiétude. Nous ferions la reconnaissance des confins des paroisses.

Nous aurions certes besoin de deux habitants de chaque paroisse pour nous indiquer les limites. Mais cela pouvait aller vite. Nous étions capables d'enregistrer les torrents, crêtes et rochers qui formaient ces limites et les levers ensuite sur plusieurs jours.

De toute façon, les habitants connaissaient parfaitement les droits respectifs de chaque communauté sur les alpages et les forêts. Aussi, le parcours avec les représentants des deux collectivités se faisait rapidement et sans contestations. Les habitants en profitaient pour nous raconter des anecdotes souvent amusantes qui confirmaient leurs dires.

Nous faisons figurer sur ces plans les chemins et les cours d'eau avec leur direction. Cela permettait d'avoir une indication du relief. Avec des hachures nous rendrions ces documents plus parlants.

Je tenais à faire figurer les alpages et les forêts. Cela obligeait les représentants des paroisses à apporter plus d'attention à leurs indications. Cela fournissait également des indications supplémentaires sur les pentes grâce à l'usage des sols.

---

<sup>146</sup> Il conservera la Silésie à la suite de cette guerre.

En moins de deux mois nous avons pu dresser les limites des paroisses de l'escarton d'Oulx et avoir une représentation générale de ces deux vallées. Les travaux qui se déroulaient en Maurienne permettaient d'expliquer notre présence et nos travaux de repérages.

J'ai laissé mes amis du Val Cluson rejoindre leurs familles et avec un aide je suis rentré avec mon matériel sur Briçon.

Pendant l'automne, je relevais les vallées françaises de la Guisane et de la Clarée. Des soldats de la garnison de Briançon me servaient alors de commis.

#### *Dans l'escarton de Château-Dauphin, juin et juillet 1731*

La phase la plus délicate de mon lever concernait l'escarton de Château-Dauphin. La vallée de la Maurienne était bien trop éloignée pour fournir un prétexte plausible.

Il me fallait choisir une période qui ne se prête guère aux contestations. A partir de la fin juin, les travaux des champs devenaient très prenants. Les paysans n'auraient guère de temps à consacrer à l'observation des géomètres.

Il fallait agir vite afin que le gouverneur de Pignerol ne puisse être alerté et intervenir. Tout devait être achevé en un mois tout au plus. J'avais acquis suffisamment d'expérience et mes aides d'Usseaux aussi. Nous décidâmes de travailler du lever du jour à la nuit et toute la semaine, sans observer les dimanches. Le jour du seigneur, nous recueillions les indications des habitants afin de les perturber le moins possible dans leurs travaux.

Ces dispositions nous permirent de partir avant d'avoir reçu la visite des sbires du roi de Sardaigne. Mes commis d'Usseaux firent preuve d'une remarquable discrétion.

#### *Sur le versant français des Alpes en 1731 et 1732*

Pour le relevé du versant français des Alpes, je pus mobiliser des soldats de Briançon. Cela leur faisait parcourir de nouvelles vallées. Cela les changeait du train-train de la vie de garnison. Je n'eus jamais de difficultés pour trouver des volontaires.

Je n'avais aussi aucune contrainte de confidentialité. Ces travaux étaient conduits au grand jour. Les habitants participaient à nos tournées animés d'une curiosité aiguisée lorsqu'ils découvraient les esquisses que nous tracions pour représenter les paysages.

#### *Mes haltes à Mont-Dauphin en 1731 et 1732*

A ma nomination à Briançon en 1729 et avant ma prise de poste, j'avais été placé deux semaines en formation auprès de M de Pène à Mont-Dauphin. Cette place forte était encore en cours d'édification et des

travaux importants s'y déroulaient. Je pouvais bénéficier de l'expérience de cet ingénieur chevronné.

Bien que mon séjour n'ait été que de courte durée dans cette place forte, j'ai noué des liens solides avec cette personne attachante.

Aussi, lorsque mes travaux de cartographie se déroulèrent dans la partie sud de cette frontière (Queyras, Barcelonnette et Château-Dauphin) je fis systématiquement, à l'aller et au retour, une halte à Mont-Dauphin.

M de Pène me retenait à souper et m'offrait l'hospitalité pour la nuit. Il m'interrogeait sur l'avancement de mes levés et me racontait les dernières nouvelles militaires du Dauphiné et du royaume.

Toute la famille était réunie et écoutait religieusement et silencieusement nos propos. Sa fille aînée, Marie-Anne admirait son père, comme il est fréquent pour une fille. Par substitution, elle reporta sur moi cette affection. J'incarnais moi-aussi et en quelque sorte ce père omniscient, mais en étranger et en plus jeune.

J'ai éprouvé de la satisfaction, voire un plaisir intellectuel de l'image qu'elle me renvoyait de ma personne. Cette marque d'intérêt était touchante.

J'en fus touché. J'avais, enfin ! , une petite sœur qui m'écoutait, et qui m'admirait.

Mon premier travail d'ingénieur ordinaire me prit quatre années de 1729 à 1732. Il touchait au cœur des Alpes et prolongeait l'action de mon père.

J'ai daté ma première carte de l'année 1729. Ce choix était tout symbolique puisqu'il correspondait à ma nomination dans cette fonction d'ingénieur ordinaire.

Je le signai du titre que j'avais convoité pendant tant d'années :

« *Par Bourcet, ingénieur employé aux travaux de Briançon en 1729* »

Je remerciais ainsi le maréchal d'Asfeld de son soutien pour m'admettre dans l'élite, que constituaient, à mes yeux, les ingénieurs du roi.

Avec ces plans je commençais petitement, à exorciser les démons du traité d'Utrecht.

Cependant je ne fis pas figurer sur ce travail l'escarton du Pragelas.

Il m'était pénible de devoir le rattacher au royaume de Sardaigne.

Il eût été faux intellectuellement de l'inclure dans le royaume de France.

Comme il ne touchait pas directement l'escarton de Briançon, la vallée de la Doire les séparant, j'optai pour un péché par omission. Il ne fut pas représenté.

Ch XXX Les trois grâces, mes sœurs Magdeleine, Catherine et Marie, Usseaux 1730

Marie-**Magdeleine** ma grande sœur avait passé son enfance et sa jeunesse à Usseaux. Elle y était naturellement très attachée. Peu après le traité d'Utrecht elle se maria avec Charles César Magnien de ce village et s'y établit.

Mes deux autres sœurs n'avaient pas les mêmes souvenirs de cette vallée et pourtant elles suivirent sa voie.

La deuxième Catherine épousa le notaire Joseph Samuel<sup>147</sup>.

La dernière Marie les imita en épousant<sup>148</sup> Pierre Bourcet.

Ma mère trouva dans ce dernier mariage une raison supplémentaire de rester à demeure à Usseaux.

Ses trois filles se partageaient sa garde et bénéficiaient en échange de sa présence pour les assister auprès de leurs enfants. En officiant chez ses filles réunies, ma mère cimentait leur clan sans être trop pesante auprès de chacune d'elles.

Lorsque ma mère mourut, j'étais ingénieur ordinaire à Briançon. J'exerçais le métier que j'avais choisi dans la ville que j'affectionnais. Ce fut la dernière satisfaction de ma mère. Elle attribuait ma réussite à la détermination qu'elle m'avait inculquée. D'aucuns parlaient plutôt d'obstination.

Ma mère avait suivi toute sa vie les pérégrinations de son époux militaire. A la fin de leur mariage la tendance fut inversée et Daniel-André se plia aux desiderata de sa femme. Certes il n'avait plus aucune raison pour s'y soustraire puisque ma situation était solidement établie dans l'armée.

De plus je m'occupais fort efficacement de mon frère.

Ce dernier savait d'ailleurs parfaitement ce qu'il recherchait dans la vie. Il utilisait surtout mes relations et les moyens que je pouvais lui procurer, pour atteindre ses propres buts.

La disparition de l'escarton du Pragelas s'accompagna du retour de la noblesse dans cette vallée. Le duc de Savoie trouva là l'occasion de satisfaire ses proches par la distribution de titres. Le terrain quasi vierge en ce domaine offrait des possibilités dont il ne se priva pas.

---

<sup>147</sup> Son aïeul Jacques Samuel était receveur des douanes à Balboutet, son fils Jacob épousa Marie Berthalot fille du notaire d'Usseaux M<sup>o</sup> Jean Berthalot. En 1691, Jacob et Marie furent parrain et marraine de Marie Magdeleine Bourcet. Ce Jacob Samuel initia une lignée de notaires.

<sup>148</sup> En fait Anne-**Marie**. Elle épousa Pierre Bourcet fils d'Etienne le 24 février 1727.

Mon frère y vit une opportunité. Certaines terres procuraient la noblesse à leur propriétaire. Dans la succession de notre père, il s'intéressa à un ensemble dénommés « les Saignes ». A priori il n'était que de peu de valeur mais aux dires de notre beau-frère, le notaire Joseph Samuel, il avait jadis été le domaine d'un noble.

Mon frère se le fit attribuer et obtint du notaire les attestations nécessaires pour pouvoir revendiquer le titre.

Son premier usage fut fait le 4 septembre 1732 par une signature « *Jean Bourcet Des Saignes* ». Par la suite il l'améliora en signant « *Jean de Bourcet de Lasaigne* »<sup>149</sup>.

Mon père, lui, avait depuis longtemps pris du retrait et ne s'impliquait plus ouvertement dans les affaires de la communauté<sup>150</sup> du val Cluson. Dans l'esprit des habitants de cette haute vallée, il resta à jamais « *Monsieur Daniel André Bourcet capitaine réformé au service de France* »

Mais il occupait une position importante dans la famille et dans le clan. Il faisait partie du cercle des vieux sages d'Usseaux. Ces vieillards réglaient discrètement les affaires, surtout morales, du village. Aussi son épouse était encore sollicitée pour servir de marraine<sup>151</sup>. Ce rite maintenait une sorte d'allégeance à mon père, des membres de la famille Bourcet, et plus généralement de ceux du clan.

### *La reconversion des relaps 1727-1735*

Les abjurations de la *RPR* « *Religion Prétendument réformée* » se multipliaient. Elles étaient suscitées par toute une panoplie de méthodes plus ou moins avouables. La liberté religieuse fut de courte durée dans le royaume de Sardaigne.

Mon père trouvait en cela une justification, tardive et bien inutile, à ses préventions à l'encontre du duc de Savoie. Il ne cherchait même plus à en tirer une revanche ou une satisfaction intellectuelle. A ce moment-là et pour lui, la partie était finie et il l'avait perdue.

Le curé Restitut<sup>152</sup> Poncet ne déployait pas de zèle excessif dans le domaine de l'abjuration. L'expérience de ces prédécesseurs, Antoine Poncet (1667-1688) puis Jean Poncet (1668-1720), lui évitait bien des aveuglements. Il bénéficiait comme Antoine Poncet d'une assistance

---

<sup>149</sup> Avec les variantes successives : Bourcet Lasaigne puis Bourcet de Lasaigne.

<sup>150</sup> Il avait été consul moderne d'Usseaux en 1699.

<sup>151</sup> Magdelaine Sallen fille de Jacques et de Marie Bourcet née le 29 décembre 1727 fut baptisée le 1<sup>o</sup> janvier 1728 son parrain était Daniel Bourcet fils de feu Etienne ; Sa marraine Magdeleine Légier épouse du capitaine Bourcet.

<sup>152</sup> En entrant au séminaire il avait adopté le prénom de Restitut ayant trouvé enfin son chemin de Damas. Restitut est l'aveugle de naissance auquel le Christ fit retrouver la vue « *Restitutus est ei visus* » Jean (9-1 à 14)

extérieure, celle de Pierre Manfré d'Anne théologien et vicaire perpétuel. Il ne l'avait pas plus sollicitée que son prédécesseur. Il se contentait de reproduire fidèlement les longues formules alambiquées de l'abjuration et de noter les témoins de ces retours dans le giron de « *la saint église catholique apostolique et romaine* ». Il en avait fait une formulation symétrique à la *RPR* « *Religion Prétendument réformée* ». C'était la *CAetR* (« *l'église Catholique Apostolique et Romaine* »).

Mon frère Jean fut plusieurs fois témoin de ces reconversions. Elles devaient être attestées par des personnalités. Il tenait à mettre sa signature au côté de celle de son beau-frère le notaire Joseph Samuel. Cela confortait son statut social au sein de la communauté.

Dans ce domaine, l'attitude de mon frère Jean gênait mon père. A un demi-siècle de distance, elle était en totale opposition avec celle de Michelon Bourcet, ministre de la *RPR* à Usseaux. A partir de 1667, celui-ci s'était efforcé d'empêcher les conversions à l'église catholique apostolique et romaine. Il n'avait pu en retarder que certaines. En définitive il avait perdu la partie. En 1675, il avait plutôt préféré partir pour le Trièves que de susciter, pendant de trop longues années, le trouble dans la communauté de l'escarton de Pragelas.

#### *La première vague de conversions 1667-1685*

Lorsque le 4 octobre 1667, le nouveau curé, Antoine Poncet, prit ses fonctions à Usseaux, sa situation était extrêmement difficile.

Lors de son premier baptême le 26 décembre 1667, celui de Catarine Perrot, il ne trouva ni parrain ni marraine pour officier à ses côtés. Le père et la mère, Pierre Perrot et Marie Pinatel « *en raison de la religion prétendument réformée [étaient] les seuls catholiques dans ce village* »

Antoine Poncet était originaire de Rollières, hameau de Cézane dans la vallée de la Doire. Le val de Suse faisait partie de l'escarton voisin d'Oulx. Connaissant les us et coutumes de ces hautes vallées, il ne chercha pas à brusquer les choses.

Il s'appuya sur ses parents et amis de la vallée voisine, la grande famille des Poncet (Jacques, Michel et son homonyme Antoine Poncet).

Il mit à contribution les fonctionnaires royaux du lieu : Le sergent Jacques Gros et sa femme Jeanne, le receveur des douanes Jacques Samuel et son épouse Anne Pomier, les commandants militaires Jacob Michalonnet et son épouse Isabelle Philibert puis Claude Bertrand, le contrôleur des fermes Augustin Fériol. De par leurs fonctions, ils se devaient d'épouser la religion du roi.

Il utilisa aussi les étrangers de passage en ces lieux (Paul Caplarol de Pérouges, Pierre Bourol de La Salle, Catherine Nègre de Turin, Marguerite Beau de Lyon, Jean Crosat de Maurienne).

La religion prétendument réformée et la sainte église catholique apostolique et romaine se disputaient leurs ouailles et en premier chef, les nouveaux-nés qu'il convenait de baptiser avant l'autre.

Le 5 juin 1672 le baptême de Catarine, fille de Jean Janin constitua un tournant dans cette querelle religieuse.

Le ministre Michelon avait voulu brusquer les choses en baptisant cet enfant sans que l'adhésion des parents à la *RPR* fût suffisamment clairement formulée. Le curé Poncet obtint un retournement de la famille. Le parrain fut Augustin Feriol et la marraine Marguerite Beau de Lyon. Ainsi cette petite fille eut droit à deux baptêmes espacés de quelques jours.

Cela faisait penser aux deux prostituées de la Bible qui se disputaient un enfant dans le livre des Rois (1Rois3, 16-28). Dans le Livre, la sagesse du roi Salomon régla le différend.

Probablement cet épisode marqua le pasteur Michelon.

Par ailleurs le conseiller politique Jean Berthalot, le commandant militaire de la vallée, et les fonctionnaires royaux, firent pression sur lui pour qu'il quittât la Haut Pragelas. En ayant prêté serment au duc de Savoie il était doublement un mauvais exemple, religieux mais aussi politique. Les visées du Duc de Savoie sur l'escarton ne pouvaient être ignorées. La présence dans ces lieux de Michelon Bourcet pouvait apparaître une insulte au roi de France qui en était le souverain.

Le ministre du culte Michelon Bourcet était devenu un facteur de division dans la communauté du Haut Pragelas. Il préféra se retirer et prendre de la distance. Le synode des Cévennes de 1673 lui donna l'occasion de trouver un point de chute dans le Trièves. Madame Louise de Bardonnenche à Monestier de Clermont le prit sous sa protection. Il fut pasteur dans le Trièves jusqu'à son bannissement comme pasteur protestant intervenu en 1685 en application de la révocation de l'édit de Nantes.

A Usseaux, il fut remplacé en 1675 par David Clément nouveau pasteur en Pragelas. Cette arrivée ne parvint pas à endiguer le flot des conversions. Car les parents et amis de Michelon Bourcet n'étaient plus tenus par la loyauté clanique, qui les liait à leur ancien ministre du culte.

A partir de cette année 1675, les conversions se multiplièrent.

Entre 1670 et 1680, les familles Bourcet basculèrent dans le giron de l'église catholique, la famille des Jean Bourcet en premier, puis celle des Pierre.

En 1677, un missionnaire du roi, Antoine Jornot de la compagnie de Jésus, vint épauler le curé Poncet. Cette assistance, qu'il n'avait pas sollicitée, lui causa quelques désagréments. Etranger à la vallée il

commettait des impairs et ne respectait pas toujours la fierté de gens, pauvres mais orgueilleux.

En revanche, il disposait de moyens financiers pour soutenir les nécessiteux et les engager à se convertir. Cela permettait d'assurer une amélioration immédiate de leurs conditions matérielles. Cela leur promettait peut-être aussi, une place au paradis plus rapprochée du Christ.

Il souhaitait des résultats et se donna les moyens d'y parvenir dans les meilleurs délais.

### *Le retour à la RPR Usseaux 1709-1715*

En 1709, la conquête du Haut Pragelas par le Duc de Savoie avait été largement appuyée et favorisée par les barbets. Ils avaient obtenu en échange la possibilité de pratiquer librement leur religion RPR.

La plupart des familles d'Usseaux et les deux familles des Bourcet en particuliers, renouèrent avec leur origine vaudoise, même si la vieille hérésie vaudoise s'était fondue depuis fort longtemps dans l'ensemble plus vaste du protestantisme avec le synode de Chanforan<sup>153</sup>.

Certains attendirent un peu, jusqu'en 1715, pour officialiser le retour aux sources de leur foi. La situation après le traité d'Utrecht (1713) et la mort de Louis XIV (1715) ouvrait à priori une nouvelle ère de stabilité.

Jean Poncet, prêtre et curé d'Usseaux, eut à gérer tout seul ce revirement. Il vit partir par familles entières, les ouailles que son prédécesseur avait laborieusement rassemblés.

Ces trois retournements successifs auraient pu laisser à penser que les gens du haut pays étaient versatiles. Il fallait surtout y voir un attachement à leur village et à la terre de leurs ancêtres. Ce lien allait bien au-delà des apparences religieuses immédiates.

En parlant de ces querelles religieuses, mon père cita une fois Marc (9,41) « *Ayez du sel en vous-même et vivez en paix les uns avec les autres* ». Pour un homme qui avait voué sa vie à la chose militaire, certains auraient pu y voir un propos paradoxal. Mais les victoires qu'il avait remportées sur les autres, lui apparaissaient, à la fin de sa vie, comme éphémères et illusoire.

Mon père fut très affecté par la mort de sa femme. Il avait vécu en la considérant comme un soutien indéfectible et permanent. Il s'aperçut alors qu'elle lui était devenue indispensable.

---

<sup>153</sup> En 1532.

La dernière signature de mon père fut couchée comme un adieu sur l'acte de décès de son épouse<sup>154</sup>. J'étais convaincu qu'à cet instant il souhaita que le paradis existât et que cet « adieu » fût plutôt un au-revoir.

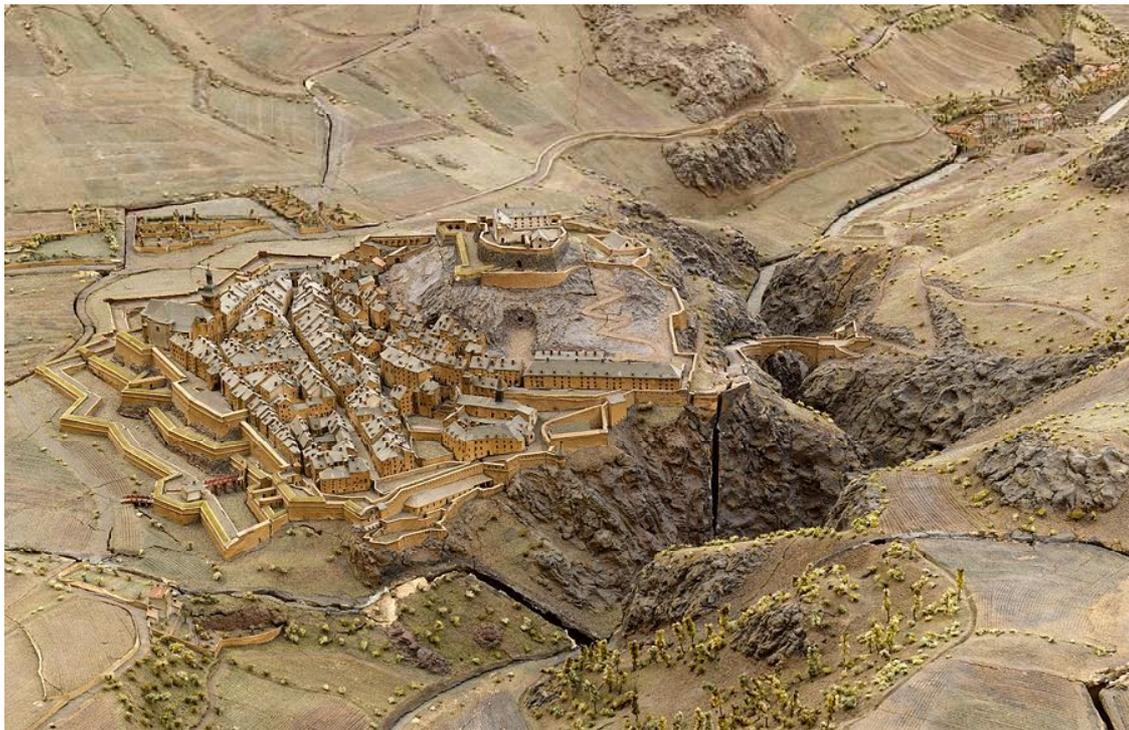
Il lui survécut moins d'une année. Il mourut rapidement car il n'avait plus le goût à rien.

Ma mère fut enterrée dans le cimetière d'Usseaux aux côtés de son père<sup>155</sup>.

Mon père avait perdu son dernier repère fixe. Il n'avait plus de raison particulière pour rester à Usseaux. En prenant le prétexte de sa santé et des soins que pouvait lui procurer l'hôpital militaire de Briançon, je pus le convaincre de revenir avec moi dans cette ville.

Je pensais à notre voyage de 1709 où c'était lui qui me conduisait vers mon destin. Vingt ans plus tard nous faisons le même parcours. Pour lui c'était plus une marche vers sa fin.

C'était lui qui cette fois, remettait sa vie entre mes mains<sup>156</sup>.



Briançon plan relief

---

<sup>154</sup> Morte à Usseaux le 12 octobre 1730.

<sup>155</sup> Son père François Légier est mort à Usseaux le 24 avril 1699. Il a été enterré « près de la tombe des prédécesseurs du dit Bourcet [Daniel André] »

<sup>156</sup> « Père je remets mon esprit entre tes mains » Luc 23-46

## Ch XXXI La mort du père, le 2 septembre 1731

Je ne dormirai pas beaucoup en cette nuit du 2 septembre 1731. Demain, je m'occuperai de l'enterrement de mon père. A cette heure, il se meurt, tout seul comme il l'a souhaité, dans sa maison de Briançon.

La nuit est froide. Le ciel est très clair. La lune n'est pas encore levée. Au-delà de la blancheur des toits j'aperçois les bulbes de la collégiale. Tout est affreusement calme ; la vie semble suspendue pour un dernier instant.

En début d'après-midi je suis allé lui rendre visite dans sa chambre. En entrant j'ai trouvé une grande lassitude dans son regard. Il semblait épuisé. Ses mains se recroquevillaient sur les draps qu'il griffait avec ses ongles. Il m'a reconnu et m'a longuement regardé avec un amour infini. Nous sommes restés sans rien dire. Il voulait se repaître de mon visage, de ma personne, de ma présence.

Puis il m'a demandé de prendre une Bible sur un meuble. Ce vieil exemplaire était celui sur lequel j'avais appris à lire. J'avais su, bien plus tard, que c'était le Livre de son père, le pasteur Michelon. De Genève, où il était mort en exil, ce dernier lui avait fait parvenir ce qu'il avait de plus précieux. De nombreux passages étaient maintenant marqués, assurément par mon père. Visiblement, ce gros livre avait été compulsé récemment et fréquemment.

D'une voix basse, il m'a demandé de lire le psaume N°68 des batailles :

*1- Psaume de Cantique, de David, baillé au maître chantre pour le chanter.*

*2- Que Dieu se lève ses ennemis seront dispersez & Ceux qui le haïssent s'enfuïront devant lui*

*3-Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent & comme la cire se fond devant le feu Ainsi périront les meschans de devant Dieu*

*4- Mais les justes s'éjouïront, & s'égayeront devant Dieu, & tres-sailliront de joye*

*5- Chantez à Dieu, psalmodiez son Nom, Surhaussez celui qui monte sur les cieux de ce que son nom est l'Eternel, & vous égayez en sa présence*

*6- Il est le père des orphelins & le juge des veuves : Dieu est en la demeure de sa Sainteté*

*7-Dieu fait habiter en famille ceux qui estoyent seules aux isolés & il délivre ceux qui estoyent enchainez Mais les revesches demeurent en terre déserte.*

*8- O Dieu quand tu marchois devant ton peuple, quand tu cheminois par le désert : Selah.*

*9- La terre trembla même les cieux dégoutteront pour la présence de Dieu & ce mont Sinai pour la présence de Dieu, le Dieu d'Israël*

*10- O Dieu tu as fait dégoutter la pluye à largesse sur ton héritage & quand il étoit recré tu l'as remis*

*11- Ton troupeau s'y est tenu , tu accomodes de tes biens l'affligé, ô C'est Dieu*

*12- Le Seigneur a donné de quoi parler, les messages de bonnes nouvelles ont été une grande armée.*

*13- Les rois des armées s'en sont fuis, ils s'en sont fuis, & celle qui residoit en la maison a partagé le butin.*

Et plus loin

*22- Certainement Dieu transpercera le chef de ses ennemis et le sommet de la perruque de celui qui chemine en ses vices.*

*23- Le seigneur a dit je ferai retourner les miens de Basçan & les ferai retourner du profond de la mer.*

*24- Afin que ton pied, ensemble la langue de tes chiens, s'enfonce dedans le sang des ennemis, voire de chacun d'eux.*

Pendant que je lisais, je voyais qu'intérieurement il fredonnait la version chantée due à Clément Marot<sup>157</sup>. Il en comparait les mots à ceux du psaume initial.

Il repensait aux occasions où il l'avait entendue et même parfois chantée lui-même. Cet espoir d'un Dieu qui combat à vos côtés, était insensé.

A cet instant, mon père, ce vieux militaire, doutait que Dieu eût choisi son camp à Balsille (voir chapitre suivant).

De mon coté je doutais d'un Dieu aussi versatile. Il eût permis en octobre 1707 l'incendie du hameau du bas de Montgenèvre et de son église par les troupes françaises du régiment du Lyonnais, puis le 6 août 1708 l'incendie du bourg du Montgenèvre, église et hôpital compris, par les troupes piémontaises du duc de Savoie. Les habitants de Montgenèvre avaient forcément commis de grandes fautes. Un châtiment répété et venant de tous les côtés, ne pouvait qu'en témoigner.

Quand j'eus fini la lecture, nous sommes restés plongés chacun dans nos pensées qui se rejoignaient. Ce psaume rappelait à mon père le pire et le meilleur souvenir de tous les combats auxquels il avait participé, la prise de Balsille le 15 mai 1690. Il me l'avait racontée, une seule fois, en insistant sur sa conduite lors de ce jour de colère<sup>158</sup>.

---

<sup>157</sup> Clément Marot débuta la traduction des psaumes en 1531. Il poursuivit sa mise en musique à Genève à la demande de Calvin. La version retenue dans le psautier protestant est reproduite à la fin de ce tome à la page 188.

<sup>158</sup> (*Dies irae*).

## Ch XXXII La prise de Balsille, le 15 mai 1690

Voir la localisation  de ce chapitre sur la carte de la page 4 (*récit de Daniel-André Bourcet*)

Le plan stratégique de la rentrée des Vaudois dans les vallées a été conçu par M. Janavel<sup>159</sup>. Il a été globalement appliqué, puisque leurs forces se concentrèrent dans les deux vallées retenues par ce stratège : celle de Saint Martin et celle de Luserne. Leur dernier refuge, à Balsille, avait d'ailleurs été indiqué, dès l'origine, par M. Janavel. Le commandant Turel<sup>160</sup> avait dirigé, avec succès, les opérations militaires depuis le départ de la Suisse jusqu'à l'arrivée dans les vallées. Il convient de lui attribuer leur victoire de Salbertrans. L'origine étrangère du commandant Turel, le Dauphiné, l'amena à abandonner la lutte quand celle-ci devint, sur le plan strictement militaire, désespérée. Dans sa narration, le pasteur Arnaud occulte beaucoup le rôle du commandant Turel, car son départ a été considéré par beaucoup comme une trahison.

Lors de la « glorieuse » rentrée des Vaudois dans les Alpes, j'ai eu la chance de ne pas avoir à les combattre directement. A Salbertrans, le 24 août 1689, ma compagnie n'a pas été engagée lors de la perte du pont sur la Doire. Elle n'était pas dans la vallée de Pragelas lors de sa traversée par les Vaudois le dimanche 25 et le lundi 26 août 1689. Ma compagnie avait été placée en couverture au col de l'Assiette. Elle était renforcée des milices du Briançonnais. Elle a donc assisté de loin à ces événements. J'en suis d'autant plus heureux que j'aurais eu en face de moi certains de mes compatriotes. Deux de leurs compagnies (Capitaines Martin et Fronfrède) provenaient du val Cluson. Certains des habitants de cette vallée n'avaient pas voulu abjurer leur foi et s'étaient exilés en Suisse. Mais beaucoup étaient restés dans le royaume de France sous l'égide d'une fictive catholisation. J'en étais parfaitement conscient, mais cela ne me gênait pas, pour autant qu'ils n'entreprenaient pas d'actions contre leur roi.

Par la suite, et comme j'étais originaire d'Usseaux, ma compagnie fut chargée de garder le col de Pis par lequel les Vaudois étaient partis vers le val Saint Martin puis vers la vallée de Luserne. J'établis ma compagnie dans l'escarton de Pragelas aux alpages du Pis pendant la belle saison et au village de Jossand pendant l'hiver.

Au cours de l'hiver, certains Vaudois, originaires de l'escarton, profitèrent d'une certaine inaction pour rendre visite à leur famille. Ils venaient par petits groupes de trois ou quatre, sans armes. Il leur arriva même, parfois, de rapporter quelques maigres provisions à leurs compagnons de Balsille. Mais ces « générosités » étaient forcément limitées par la pauvreté du pays.

---

<sup>159</sup> Josué Javanel (1517-1690) originaire de La Rora, mort à Genève.

<sup>160</sup> Antoine Turel fut pris par les troupes royales à Embrun et exécuté en décembre 1689 à Grenoble entouré par douze de ses coreligionnaires.

A la fin de l'hiver, la situation à Balsille est apparue à beaucoup comme désespérée. Certains Vaudois isolés sont alors restés chez leurs parents. Plus tard un petit groupe armé a quitté le réduit vaudois de la Germanasca et a occupé des chalets d'alpage de notre vallée. J'arrivais à savoir à peu près tout cela, mais je me suis bien gardé d'en faire état pour ne pas envenimer les choses, alors que ces soldats vaudois faisaient preuve d'une grande discrétion chez nous. Visiblement ils étaient dans l'expectative. Il était inutile de les brusquer.

Dès que le temps l'a permis, les opérations militaires ont repris.

Au col de Pis j'étais un témoin privilégié des moyens mis en œuvre et de la stratégie de notre commandement sous la conduite de M Catinat. En soldat de carrière son jugement s'est fait sur le rapport des forces en présence, tant au niveau du nombre que des qualités militaires des protagonistes.

Il a rassemblé un effectif important destiné à impressionner les Vaudois retranchés à Balsille. Une armée régulière aurait naturellement capitulé dans de telles circonstances. Il a été surpris et vexé de leur entêtement à livrer une bataille qu'ils ne pouvaient que perdre. Il a alors commis une erreur de jugement sur leur détermination et a sous-estimé leurs capacités guerrières. L'assaut général qu'il a lancé le 2 mai 1689 était une faute. Il ne fallait pas se précipiter. Le temps jouait pour lui. Un siège en règle et l'usage de l'artillerie auraient évité des pertes bien inutiles à notre armée. Certes les chiffres annoncés par la suite par les Vaudois sont ridiculement gonflés dans un but évident de propagande. Comme le montre la Bible, la guerre psychologique est un prolongement très efficace de l'action militaire. Une défaite, bien exploitée, apparaît alors comme une victoire. Les troupes royales composées de soldats de métier ont su se replier rapidement pour éviter des morts et des blessés qui étaient d'abord leurs camarades avant d'être des soldats du roi de France. Leur vie et leurs os étaient exposés. Les erreurs du haut commandement, ce sont eux qui les payaient avec leur sang.

Mais rendons grâce à M. Catinat. Devant son échec, il a su passer la main et il a chargé le marquis de Feuquières de s'acquitter de cette sale besogne. En prenant son temps, en amenant de l'artillerie et en évitant d'exposer ses soldats, ce dernier a conduit les Barbets à la seule issue qu'il leur restait, la fuite. Leur troupe, fort réduite, ne pouvait qu'espérer, à terme, rentrer en Suisse en limitant ses pertes.

Mais le Duc de Savoie, selon sa propension naturelle au retournement d'alliance, a fait capoter ce plan. Il a déclenché une guerre dans ces vallées qui a duré plus de vingt ans. Cette guerre a amené à tous un lot de malheurs. En définitive, les Vaudois ont été, une nouvelle fois, sacrifiés par leur souverain à ses ambitions personnelles.

Ch XXXIII La négociation de Balboutet, Usseaux le dimanche 18 mai 1690

*(Récit de Daniel-André Bourcet)*

J'avais laissé le gros de ma compagnie tout près du col de Pis, au village de Jossand. J'ai continué avec une troupe réduite à quinze soldats, composée des meilleurs marcheurs et des bons tireurs. Nous sommes arrivés chez moi, au hameau de Balboutet sur la paroisse d'Usseaux. J'avais averti mes hommes que nous étions sur le royaume de France et qu'il fallait respecter les habitants, leurs biens et leurs femmes. Ils savaient tous que j'étais né ici, que certains étaient de ma famille et que je connaissais presque tout le monde. Aussi tout manquement serait revenu rapidement à mes oreilles. Mes soldats se comportèrent toujours correctement dans l'escarton de Pragelas. Le logement se trouvait facilité, car j'avais décidé de faire verser aux familles qui nous accueillaient un petit défraiement à la charge de la collectivité et versé par les consuls. C'était la coutume dans les escartons du Briançonnais.

J'ai fait le tour des familles et en trois jours je connaissais pratiquement tous les Vaudois qui s'abritaient dans le val Cluson, du moins leurs familles et leurs liens de parenté. Ils étaient environ deux douzaines et s'étaient montrés assez discrets jusqu'à présent. Leur chef, le capitaine Martin, était plus jeune que moi, et je ne le connaissais pas directement. J'ai souhaité le rencontrer. Par l'intermédiaire des chefs de famille des contacts ont été noués. Nous sommes convenus de nous retrouver le jour du Seigneur, un dimanche, en fin de journée.

Le village de Balboutet avait été choisi pour notre rencontre. Il est situé un peu à l'écart. Il offre une belle vue sur toute la partie haute du Val Pragelas. Il permet, éventuellement, de s'échapper dans toutes les directions. Certes je savais pertinemment que tous les habitants du Haut Pragelas seraient au courant de notre entretien et qu'ils connaîtraient la teneur de nos propos. Mais je savais aussi assurément qu'aucun étranger à notre haute vallée ne serait tenu dans la confidence, et c'est cela qui m'importait.

Je suis arrivé au Balboutet en fin de journée, le dimanche 18 mai 1690. J'étais venu seul, à pied et sans arme. Le village était désert, et même si probablement tous ses habitants m'observaient secrètement, j'avais une impression d'immense solitude. La porte d'une seule maison était ouverte. Nous avons choisi la maison des Martin. Ils sont parents à la fois de mon côté, les Bourcet, et évidemment du côté du capitaine vaudois, Martin. Du seuil, j'ai aperçu de dos, un homme assis sur le banc devant la cheminée. Je suis entré. Sans se retourner il a dit « la paix soit

avec toi, mon frère » et j'ai répondu de même « la paix soit avec toi, mon frère ». Je me suis assis à ses côtés et nous avons regardé le feu un moment, sans rien dire. Dans l'âtre une soupe fumait.

Il m'a dit qu'il venait de Genève et que mon père, le pasteur Michel<sup>161</sup>, lui avait remis un paquet pour moi. Avant toute discussion, il m'a tendu un livre. Naturellement je l'ai ouvert à la première page et j'ai ressenti un immense et secret reproche de mon père. Il s'agissait de la Bible de Genève datée de 1669. Il n'y avait aucune dédicace. C'était une allusion à son exil et à son infirmité. Même si cette Bible devait beaucoup à la traduction précédente d'Olivétan, elle marquait une rupture avec la pure tradition vaudoise. Quelles en étaient les causes, l'influence des protestants du nord de l'Europe ou les persécutions du roi de France qui ont conduit à l'exil? Mon père, étant aveugle à la fin de sa vie, n'avait entendu les paroles de cette Bible que par la voix de sa femme qui lui en faisait la lecture. Il n'avait point daigné écrire, à mon intention, quelques mots sur la page de garde, non pas en raison de son incapacité physique, mais parce que le Livre était suffisant en soi.

Être fils de pasteur est un sacerdoce. Toute la communauté attend qu'il soit un enfant parfait, qui puisse être cité à sa propre progéniture comme un exemple en toutes choses. Naturellement mon père voulait aussi que moi, son fils, je sois le premier à appliquer tous ses enseignements. Mais si mon père avait choisi son sacerdoce, il n'en allait pas de même pour moi. J'étais un enfant contestataire et batailleur et je le suis resté toute ma vie. J'ai lu avec délectation la Bible et surtout l'Ancien Testament. J'y ai trouvé de nombreux récits guerriers qui ont nourri mon imaginaire. Tous ces combats mettaient en scène des situations et des protagonistes fort divers. C'était, à mes yeux d'enfant, à la fois un livre de stratégie et de tactique de l'art de la guerre, mais aussi de psychologie et de sociologie du peuple juif dans ce qu'il a d'universel. J'ai compris alors que la victoire dépendait plus du moral et de l'ardeur des combattants que d'une application mécanique des forces en présence, mesurée par leur quantité et même par leur qualité technique. La confiance entre Yahvé et son peuple ou entre le chef et sa troupe est un élément-clé du succès. J'ai toujours prisé le terme de «capitaine » qui est la tête, mais rattachée au corps avec lequel elle ne fait qu'un. Dès lors j'ai souhaité être, et j'ai été, un «capitaine» dans nos jeux d'enfants de l'époque et, plus tard, dans ma vie militaire.

Sur la table deux assiettes étaient posées avec une miche de pain. Nous nous sommes mis à table, servis en soupe et nous avons commencé à manger.

---

<sup>161</sup> Le pasteur Michel Bourcet est mort en mai 1687 à Sant Gall (Suisse). Il était alors aveugle.

J'ai dit :

« *Le Roi de France ..* »

Il m'a interrompu avec la première épître de Pierre II-17 :

« *Craignez Dieu, honorez le Roi* »

J'ai cité Marc XII-17 :

« *Et Jésus répondant leur dit, rendez à César les choses qui sont à César, et à Dieu celles qui sont à Dieu. Et ils en furent estonnez* »

« *Toi, Martin tu es capitaine vaudois, moi Bourcet je suis capitaine du Roi de France. Le val Cluson appartient au royaume et les édits royaux y seront appliqués par moi ou, à défaut, par d'autres. Ce qui importe à nos frères de l'escarton de Pragelas, ce sont les conditions dans lesquelles cela va se passer au cours des semaines qui viennent* »

« *Avons-nous le choix ?* » a interrogé Martin

« *Oh oui, nous pouvons rester chacun dans nos rôles respectifs et nous combattre. Tu tueras quelques-uns de mes hommes et j'en ferai tout autant avec certains des vôtres. Cela pourrait durer, car vous connaissez le pays aussi bien que moi et mieux que ma troupe.*

*Mais assez vite, le marquis de Feuquières s'impatientera et me retirera le commandement dans la vallée. Il enverra, en renfort, un régiment de dragons qui prendra les affaires en main. Alors ce sera l'Apocalypse : Ils s'installeront dans tous les hameaux, il faudra les nourrir. Ils feront paître leurs chevaux partout. Certes vous en tuerez facilement un ou deux. Alors certaines granges et mêmes des maisons brûleront ; certains hommes se briseront le bras ou la jambe voire le coude ou le genou, des animaux disparaîtront et des femmes seront violées. La communauté de l'escarton protestera ; le commandement s'excusera mollement, car les accidents sont si vite arrivés, surtout quand on tire sur ses dragons. Vous serez en définitive invités, par les habitants eux-mêmes, à décamper.*

*L'autre solution est d'éviter la phase intermédiaire néfaste à nos frères de la vallée.»*

« *Au fond je n'ai pas le choix !* »

En partant, nous nous sommes salués. Le capitaine Martin a regardé la Bible que je tenais à la main et il a ajouté :

« *Ton père m'a dit que tu en auras besoin toute ta vie et que tu ne devras jamais l'oublier.*» Puis il a cité l'Exode 20-12 « *Honore ton père et ta mère afin que tes jours soient prolongés sur la terre, laquelle le Seigneur ton Dieu te donne.* »

Pour lui, j'ai formulé un vœu :

« *Martin, puisses-tu trouver ta terre promise et y vivre en paix* »

Il a hoché la tête, car une utopie ne se réalise pas dans ce monde.

Mes dernières paroles, mon père, le pasteur Michelon, aurait pu me les adresser quand j'ai quitté la maison et les hautes vallées pour partir me mettre au service du Roi. J'eusse aimé revenir comme le fils prodigue (Luc XV) et retrouver tous les miens comme je les avais laissés. Hélas mon père était alors aveugle et exilé à Genève. Mais j'imaginai, quand même, mon retour. Certes le veau gras n'aurait pas été tué comme dans la Bible, car notre pays est bien trop pauvre. Mais, au cours d'un repas frugal, mon père aurait prononcé quelques mots et ses propos auraient été remplis d'affection et de hauteur de vue.

Comme toujours il aurait cherché une leçon, un enseignement, dans chaque événement de la vie. Cette faculté de réflexion, d'analyse et de synthèse sur tout, était ce que j'admirais le plus en lui. Je croyais qu'il me l'avait transmise et je l'en remerciais.

Ch XXXIV Les Vaudois décampent, Pragelas le 28 juin 1690  
(*Récit de Daniel-André Bourcet*)

Leur rassemblement avait eu lieu aux bergeries du Mey, pratiquement au sommet de la vallée du Cluson. Ils y passaient la nuit avant d'entreprendre la montée vers le col de la Valette. Ils basculeraient alors dans le Val Saint-Martin.

Nous avons couché aux Traverses. Mais nous sommes partis au milieu de la nuit pour dépasser le groupe des Barbets. Nous avons contourné de très loin les bergeries du Mey sans qu'ils ne nous voient. Nous avons monté le col en silence et en évitant les restes de neige, afin de ne pas laisser de traces.

A proximité de la frontière nous avons trouvé un endroit propice à une embuscade. Le chemin que les Barbets allaient suivre était évident. Ils passeraient bien au milieu du col, sur un amas de neige qui restait. A portée acceptable, des gros blocs nous offraient une bonne couverture. Chacun a trouvé son poste, sans que j'aie eu un mot à dire. Les hommes se sont allongés dans les dépressions du terrain et ont disposé leurs mousquets chargés devant eux. Je me suis installé un peu en arrière et à peine en hauteur. J'avais une bonne vue sur mon groupe et sur la piste qu'emprunterait la petite troupe en fuite.

Nous n'avons pas eu longtemps à attendre. Ils sont arrivés comme prévu. Ils avaient baissé leur garde et, à proximité de leur refuge, le Val Saint-Martin, ils ne prenaient plus aucune précaution.

C'est l'instant où la chasse perd tout son intérêt et devient une affaire technique de précision de tir. La compréhension du gibier, la patience, le sens de la nature amène ce dernier dans la ligne de mire de nos armes. Ensuite il suffit seulement de tirer juste et tout se termine brutalement.

Je pensais qu'un petit impondérable dans ma vie, un caprice du destin auraient pu m'amener à être en face, avec mes frères vaudois. Je pensais qu'alors je serais allé, un jour, à Genève prier notre seul Dieu sur la tombe de mon père, le pasteur Michelon Bourcet. Comme lui, j'aurais été condamné à l'exil, pour toujours.

Mes compatriotes du val de Pragelas étaient là, à quelques pas de moi, et défilaient, sans le savoir, devant nos armes.

Etait-il nécessaire de leur parler pour les comprendre?

Etait-il nécessaire de les tuer pour les aimer?

Quand les Vaudois sont arrivés à portée de tir, mes soldats ont pris en main leurs armes et les ont mis en joue. Ils attendaient mon ordre pour ouvrir le feu. Dans cette position nous en aurions tué, à la première décharge, une demi-douzaine et blessé autant.

La distance diminuait, l'ordre de tir ne venait pas.

Alors mon meilleur tireur, Jean Bernard, s'est retourné. Il m'a regardé. A mon attitude il a compris que nous arrêtions de jouer. En face il y avait des hommes. A force de les côtoyer et sans qu'ils le sachent, les Vaudois étaient devenus, à leur insu, nos camarades, des frères humains qui pourraient, comme nous, vivre demain un autre jour. Il a reposé sur la terre son fusil et l'un après l'autre, ses camarades en ont fait de même.

Les Vaudois ont défilé, sans le savoir, à quelques dizaines de pas de notre troupe qui leur rendait, en quelque sorte, hommage avec cette haie d'honneur discrète et même secrète. Certes les fusils étaient couchés, mais l'admiration de leurs frères d'armes était bien là. Ils avaient réussi la manœuvre militaire la plus difficile, une retraite dans la dignité alors qu'ils venaient de perdre plus que la vie, leurs camarades et l'espoir.

Lorsque les Vaudois eurent franchi la frontière et disparu de notre vue, mes hommes se sont dressés, peut-être soulagés. Ils n'avaient point craint le combat. Nous n'aurions eu aucune perte. Aucune troupe, même régulière, n'aurait pu arrêter notre groupe, ni l'empêcher d'aller où nous le souhaitions sans encombre. Ces soldats, que j'avais choisis, constituaient une unité d'élite capable de surprendre des troupes nettement plus nombreuses.

Mais ils n'avaient pas eu à faire feu et d'une certaine façon ils en étaient satisfaits. Puis ils m'ont entouré dans une interrogation muette.

J'ai dit simplement que les lois du royaume étaient maintenant appliquées et que notre mission avait été conduite à son terme. Il convenait de rentrer.

Le retour s'est déroulé assez vite et tranquillement.

A mon arrivée à Briançon, je suis allé voir le marquis de Feuquières. Il m'a reçu aussitôt et m'a demandé comment s'était déroulée ma mission.

*« J'ai ramené tous les soldats que vous m'aviez confiés »*

J'ai attendu son acquiescement. Il m'a fixé, puis j'ai su qu'il pensait lui aussi à toutes les désertions qui éclaircissaient les rangs des armées royales; aussi les pertes par faits de guerre étaient-elles à éviter.

Il a dit :

*« C'est bien. Et les Barbets ? »*

J'ai fourni les précisions demandées :

*« Ils ont attaqué un courrier près des Traverses, tué son cheval et pris ses lettres. Avec ma compagnie, je suis arrivé rapidement. J'ai pu délivrer le courrier, puis j'ai poursuivi les Barbets jusqu'au col de la Valette à la limite du Val de Saint Martin. Ils n'étaient guère nombreux : dix-huit dont trois légèrement blessés. Mais ils marchaient vite. Ils sont maintenant tous hors du royaume. Le val Cluson est entièrement fidèle à son Roi »*

*« C'est bien, l'édit royal est appliqué, vous avez fait tout votre devoir. Prenez une semaine de repos, vous et vos hommes ; nous verrons ensuite où vous occuper. Dites à vos hommes que je les félicite. »*

J'ai appris assez vite que le départ groupé des Vaudois était lié à l'arrivée, dans le Haut Pragelas, du lieutenant Friquet. Trois jours auparavant, il était venu accompagné de neuf soldats, pour recruter des hommes parmi les « déserteurs du 25 août 1689 ». Le retournement d'alliance du Duc de Savoie ouvrait un front à partir de la vallée voisine de saint Martin. Cela offrait également un refuge tout proche. Mais il n'avait eu que peu de succès.

Aussi, pour faire basculer les hésitants et les porter à se décider, il avait conduit l'opération des Traverses sur le courrier du Roi. En lui laissant la vie sauve, il avait permis un dénouement pacifique de cet épisode.

En définitive, seule une demi-douzaine d'aventuriers l'avaient suivi. Les autres Vaudois avaient remisé leurs armes. Ils ne furent jamais inquiétés.



## Ch XXXV La mort du père, Briançon le 2 septembre 1731 (Fin)

Je suis resté plongé longtemps dans mes pensées puis j'ai commencé :  
« Balsille.... »

Il a bougé sa main pour m'arrêter. Puis il a murmuré une citation inachevée de La Hire<sup>162</sup> : « *J'ai fait tout ce que les hommes d'armes ont coutume de faire . . .* »

Il m'a laissé le soin de la compléter et de lui donner le sens le plus approprié à cet instant.

Au bout d'un moment il m'a demandé de replacer sa Bible.

Puis ensemble nous avons attendu, en silence, la fin de l'après midi.

En reposant cette Bible, je pensais à ses rapports avec son propre père, le pasteur Michel et sa mère Magdeleine. Ils n'avaient pas été simples.

Michel Bourcet avait épousé Magdeleine de Brun<sup>163</sup>. Elle avait privilégié la lecture littérale de la Bible à l'esprit de la foi vaudoise. Elle eut une grande influence sur lui. Elle l'appelait avec une connotation possessive : « *Michelon* ». Dans une réprobation muette, la famille accusait le pasteur de faiblesse envers son épouse.

Elle le dirigea d'abord vers le ministère de pasteur vaudois.

### *Fête patronale d'Usseaux la « Saint » Pierre le 29 juin*

La fête patronale de la paroisse d'Usseaux était le 29 juin pour la « *saint* » Pierre. Mon grand-père, Michel Bourcet, pasteur vaudois, ne reconnaissait pas les « *saints* » : ils étaient une création de l'église catholique. Or cette fête devait être chômée. Naturellement elle tombait très souvent en semaine. Le début de l'été était toujours une période d'intense activité agricole. Les longues journées de cette saison étaient bien trop courtes pour effectuer tous les travaux en si peu de temps. Pour les champs éloignés, il fallait partir avant le jour et rentrer de nuit. L'intensité d'un effort aussi concentré épuisait les organismes. Un proverbe local dit de ce haut pays :

« *Neuf mois d'hiver, trois mois d'enfer* »

Il lui arrivait de travailler et de se faire aider pour certaines tâches pressantes à ce moment là. Il fut condamné par le parlement de Grenoble<sup>164</sup> « *pour avoir travaillé et fait travailler un jour chômé* ». Cette mesquinerie lui était resté en travers de la gorge. Il l'a portée au débit du royaume de France, alors qu'elle était surtout due au zèle des magistrats qui trouvaient là un moyen pour affirmer leur pouvoir, pouvoir de nuire à l'évidence.

---

<sup>162</sup> La Hire, Etienne de Vignolles (1390-1443) compagnon d'armes de Jeanne d'Arc « ...et pour le reste j'ai fait ce que j'ai pu »

<sup>163</sup> Mariée le 29 octobre 1644 avec Michel Bourcet à Gap (H-A)

<sup>164</sup> Arrêt du parlement de Grenoble en 1662 à une amende de 100 livres

Puis elle encouragea son mari à prêter serment au duc de Savoie Charles-Emmanuel II, le 9 novembre 1657. Le traitement fait aux Vaudois par le parlement de Grenoble n'était peut-être pas étranger à cette allégeance.

A la révocation de l'édit de Nantes, bien qu'il fût aveugle, elle l'entraîna en Suisse<sup>165</sup>.

Elle portait sa foi comme on porte un corset. Cette cuirasse la protégeait du monde et l'isolait de la réalité humaine. Cette réalité était faite d'eau, de sueur, de larmes et d'urine. Parfois le vin lui donnait la beauté et apportait la joie.

A son départ d'Usseaux en 1675, sous la pression de la famille et du clan, elle avait du laisser ses quatre premiers enfants dans le val Cluson.

La fratrie de Briançon, Moïse, Etienne, Michel et Daniel-André, ignorait sa plus jeune fratrie de Genève<sup>166</sup>, née dans le Trièves et forte de quatre unités.

Par contre, cette nouvelle épreuve resserra les liens entre les quatre frères. « *Anciens convertis à la religion catholique* », ils furent autorisés par lettre de Louis XIV de 1699, à se rendre en Savoie, en Piémont et dans le comtat d'Avignon pour leurs affaires particulières.

Mon père mourrait en opposition et à distance de sa mère.

Mais mon père mourrait en ayant fait la paix avec son père Michel. La chaîne qui liait son grand-père Pierre, son père Michel, lui-même Daniel-André et moi son fils aîné Pierre, était reconstituée. Michel n'était plus étranger à cette lignée. Son originalité était devenue une partie harmonieuse de cet arc de la vie. Mon père avait réintégré Michel dans notre famille spirituelle.

Mais cela n'était guère surprenant. Car bien au delà de leurs différences, mon père a toujours eu une piété filiale très forte pour son père. Il n'a jamais eu besoin du cinquième commandement<sup>167</sup> pour l'honorer. Lors de la naissance de son fils premier né<sup>168</sup>, il l'a appelé naturellement « Michel » comme son père. Cette pratique familiale assurait au membre du clan en fin d'existence, une réincarnation ou plutôt une nouvelle vie dans le jeune qui débutait son parcours sur terre.

---

<sup>165</sup> aveugle il fut assisté par MM de Berne et par la Bourse française de Genève.

<sup>166</sup> En 1685, elle se réfugia en Suisse, où son mari Michel mourut en mai 1687. Ensuite en 1698, elle se réfugia à Berlin avec quatre enfants du Trièves. A Berlin au début, elle fut hébergée dans la maison du refuge.

<sup>167</sup> « Honore ton père et ta mère afin d'avoir longue vie sur la terre que Yahvé ton Dieu te donne » L'exode 20-12

<sup>168</sup> Michel Bourcet né le 02/08/1690 mort le 30/08/1690 à Usseaux.

Son prénom ne disparaissait pas. Ici la mort prématuré de Michel a coupé court à cet espoir.

A un moment, en fonction de la luminosité, il m'a demandé de partir en ajoutant que la mort était une affaire personnelle. Il voulait se présenter tout seul devant le Dieu qu'il avait tutoyé.

De toute ma vie, je n'ai, assurément, jamais vu pleurer mon père. Je ne lui ai jamais vu manifester un sentiment de crainte, ni de désespoir.

Certes, je l'ai vu révolté contre des faits, contre des hommes, il cherchait alors comment retrouver ce qu'il croyait juste. Après le traité d'Utrecht, il a pensé avoir été trahi. C'était une colère violente, mais aucunement un abattement. Il avait perdu son pays, l'escarton de Pragelas, sur le versant oriental des Alpes. Il a rêvé, tout le restant de sa vie, de le reconquérir.

A cette heure, il mourait à Briançon à moins d'une journée de marche d'Usseaux, où il était né. Son rêve était de l'autre côté de la montagne, appartenant au royaume de Sardaigne et au Duc de Savoie, qu'il avait combattu toute sa vie.

Je comprenais parfaitement sa pudeur devant la mort. De lui cette pudeur ne m'étonnait pas; elle lui était naturelle.

Je suis donc parti.

Le dimanche précédent, j'avais parlé avec le docteur Ferrus<sup>169</sup> qui s'occupait de mon père. Il ne m'avait guère laissé d'espoir : « *Il est très faible, c'est une affaire de jours* ». C'était un homme nettement plus âgé que moi, il allait sur la cinquantaine, et était un médecin expérimenté. Je ne pouvais malheureusement que lui faire confiance.

Le docteur Ferrus était non seulement le médecin de famille mais aussi un ami de la famille.

Mon père avait acquis des connaissances médicales lors de son passage dans la Royale. En revenant au Pays, à Usseaux, il était considéré comme Maître chirurgien. Les circonstances, une guerre quasi permanente de 1690 à 1713, ne lui permirent pas de développer ses compétences en la matière. Son rôle de chef militaire prit rapidement le pas sur cette activité civile et en définitive l'occulta complètement. Mais il avait gardé des relations avec les milieux médicaux<sup>170</sup> de l'hôpital de Briançon.

---

<sup>169</sup> Guillaume Ferrus. Son parent Claude Ferrus (1683-1782) travailla longtemps à l'hôpital militaire de Briançon. La famille Ferrus s'était abondamment illustrée dans la médecine.

<sup>170</sup> Le 1<sup>o</sup> novembre 1712, Marie-Madeleine Légier fut marraine de Marc-Antoine Notte fils de l'apothicaire de l'hôpital militaire de Briançon. Le parrain était Guillaume Ferrus docteur en médecine au dit hôpital.

Arrivé sur le pas de la porte, je me suis retourné car je savais que je ne reverrais plus mon père vivant. Il me regardait aussi en me souhaitant, en silence, de connaître une vie aussi pleine que la sienne, mais avec une réussite meilleure.

Dans la rue, j'ai croisé le curé Faure de Briançon. Il se dirigeait tout seul vers la maison de mon père. J'ai compris qu'il m'avait fait partir avant l'arrivée du prêtre. Il ne voulait pas que je puisse interpréter cette venue comme un nouveau reniement de sa croyance vaudoise.

Après avoir parlé une dernière fois avec son fils, son sang, après avoir une dernière fois tutoyé Dieu dans la lecture du Livre, il voulait parler une dernière fois avec son frère humain. Il ne se trouvait plus de pasteur ici, aussi il faisait appel à un autre ministre du culte qui servait, à ses yeux, le seul et même Dieu. C'était une preuve d'humilité et de tolérance.

Dans les hautes vallées, les Vaudois avaient cohabité, plus ou moins bien, mais pendant cinq cents ans avec leurs frères catholiques et les curés les représentant. Leur foi, ils la vivaient intérieurement et entre eux. Ce n'était qu'avec l'arrivée de Calvin que l'opposition entre protestants et catholiques avait pris un tour européen et conflictuel.

Je savais, au fond de moi, que mon grand-père, le pasteur Michel, l'approuvait de surmonter des différences insignifiantes.

## Epilogue

\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Avec la disparition de mon père, mon éducation prenait réellement fin.

Ma mère m'avait inculqué « *la nobla leyczon* »<sup>171</sup> des Vaudois. Elle connaissait par cœur quasiment l'intégralité de ce poème.

Elle s'était servie de ce résumé du Livre pour resituer les épisodes que je rencontrais en découvrant la lecture. Il était simpliste et naïf. Mais il donnait les grandes lignes de notre foi vaudoise. Les principes formant la base de nos règles de vie vaudoise y apparaissaient crûment dans leurs fondements. C'était une assise élémentaire, mais solide, pour construire sa propre vie.

J'entendais encore les mots chantant de cette vieille langue occitane.

Cette mélopée lancinante jouait sur les sonorités des mots qui se faisaient écho, se déclinaient, puis revenaient à peine transformés. Ce procédé mnémotechnique d'une tradition orale permet de retenir assez facilement un monceau d'enseignements.

Nous, Vaudois, nous prétendions être « l'Israël des Alpes ». Nous y ressemblions dans les moindres détails. Les Juifs chantent de même la Torah, comme je l'ai su par la suite.

Ma mère m'avait souvent répété ce beau principe:

« *E fes a li autre enayama votria esser fait a si* »<sup>172</sup>

Mais elle était parfois frappée d'amnésie quant à son usage. C'était le cas quand elle se trouvait en face de quelqu'un qu'elle n'appréciait pas. Elle ne supportait aucunement la bêtise. La personne concernée devenait transparente dans son regard. Si on la poussait à exprimer une opinion sur cette dernière, elle faisait preuve de connaissances mathématiques et historiques :

« *C'est un zéro en chiffres romains* »

Elle se serait probablement justifiée en faisant remarquer que, devant une telle inexistence, toute action était inutile.

Ma mère n'était pas une « *sainte* ». Mais son amour pour moi était incommensurable. Il m'amenait à lui pardonner de ne tendre que rarement l'autre joue<sup>173</sup>.

Ma mère m'avait surtout *appris à apprendre par moi-même*, grâce à mes lectures et aux interprétations que j'en faisais.

---

<sup>171</sup> « La noble leçon » en langue romane comporte 479 vers . C'est un des piliers de la foi vaudoise. Il est daté symboliquement de l'an 1100.

<sup>172</sup> Vers N°91 « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse »

<sup>173</sup> Matthieu 5-39 Quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre.

Mon père m'avait dispensé un enseignement global.

Cet enseignement comportait les connaissances théoriques et pratiques qu'il avait acquises au cours de sa vie. Les techniques de géographe de La Blotière y tenaient une grande part. C'est du moins ce que j'en ai principalement retenu.

Mais cet enseignement découlait surtout de l'exemple qu'il donnait par ses actes quotidiens ou exceptionnels. Il avait vécu selon l'Ecclésiaste (9-10) :

« *Tout ce que tu trouves à entreprendre, fais-le tant que tu le peux, car il n'y a ni œuvres, ni comptes, ni savoir, ni sagesse, dans le shéol<sup>174</sup> où tu vas* ».

Il ne s'agissait naturellement pas de reproduire à l'identique la vie de mon père, mais de vivre ma propre vie en maintenant l'esprit de ses actions.

A la mort de mon père, je suis devenu responsable de ma famille. En tant que fils aîné, je m'étais préparé à ce rôle.

Dès huit ans, j'ai été chargé de ma première responsabilité familiale. A ce moment là, elle était surtout symbolique. J'étais le parrain de ma sœur Suzanne(2)<sup>175</sup>. Ainsi, pour la première fois de ma vie, j'apposai ma signature sur un acte officiel. Cette signature était encore bien enfantine. Ma sœur Marie-Madeleine, la marraine, officiait à mes côtés et, en tant qu'aînée, me prodiguait des conseils. Ce rôle de tuteur qu'elle affectionnait m'irritait. Mais ce fut la dernière fois qu'il en fut ainsi.

J'ai toujours pris très au sérieux tous les engagements et toutes les responsabilités qui m'ont été confiés. En cette occasion, il en était déjà ainsi.

J'ai assumé cette charge de chef de famille surtout à l'égard de mon frère Jean-Baptiste.

Je l'ai assumée aussi pour tous mes proches. Nous, Vaudois et Alpains, avons une conception élargie de la famille.



*Signature de Pierre Bourcet à huit ans.*

---

<sup>174</sup> Shéol royaume des morts chez les Hébreux.

<sup>175</sup> Suzanne née le 28 mai 1708 à Usseaux.

## Notes annexes

<i>La fratrie de Pierre Bourcet</i>	<i>P196</i>
<i>Psaume 68 dit des batailles</i>	<i>P197</i>
<i>Références historiques</i>	<i>P199</i>
<i>Maison de France</i>	<i>P199</i>
<i>Maison de Savoie</i>	<i>P200</i>
<i>Le champ de bataille du nord de l'Italie</i>	<i>P201</i>
<i>L'hérésie vaudoise (1170-1532)</i>	<i>P202</i>
<i>Cadastré sarde et mappes savoyardes</i>	<i>P203</i>

## *La fratrie de Pierre Bourcet*

Père : Daniel-André Bourcet

(père Michelon)

(mère Magdeleine de Brun)

(1658 mort à Briançon 02/09/1731 ) (née à Lazer hautes-alpes 27/12/1671 morte Usseaux 12/10/1730)

Mère : Marie-Magdeleine Légiér

(père François Légiér 1627 mort à Usseaux 24/04/1699)

(mère Pétronille Grillon ou Crillon )

Mariage le 19/06/1689 à Usseaux

1°) **Michel** naissance le 02/08/1690 à Usseaux ; mort le 30/08/1690 ; parrain Etienne Martin, marraine sa femme Suzanne Bonnet épouse Martin

2°) **Marie-Magdeleine** naissance 11/09/1691 à Usseaux; morte en ? ; Parrain Joseph Samuel; Marraine Marie Bertalot ; époux Charles César Magnien (mariage à Usseaux).

3°) **Anne** naissance le 30/08/1693 à Usseaux, ; morte le 31/12/1693 ; parrain Claude Dufrenet receveur de la Douane à Balboutet; marraine Louise Chavin son épouse.

4°) **Magdelène** naissance 30/10/1694 à Usseaux ; morte en ?; parrain François Chalvin receveur des domaines au bureau de Fenestrelle ; Marraine Louyse Dufrenet épouse du receveur des domaines à Balboutet.

5°) **Michel (2)** naissance le 28/10/1696 à Usseaux ; mort le 04/04/1697 ; parrain ; marraine ;

6°) **André** naissance le 20/05/1698 à Usseaux ; mort le 01/05/1699 ; parrain Daniel Papon des Souchères ; présent Louis Bourcet son oncle, marraine Magdelaine Bourcet fille de Pierre Bourcet et de Marie Martin; M Daniel-André consul « moderne » (en activité en 1699)

7°) **Pierre** naissance 01/03/1700 à Usseaux; mort 14/10/1780 à Grenoble; Parrain Louis Bourcet oncle de Balboutet; Marraine Louise Dufrênes tante Balboutet ; épouse Marie-Anne de Pène.

8°) **Suzanne(1)** naissance 13/05/1702 à Usseaux; morte 09/09/1705 à Usseaux ; Parrain Jean Chalier capitaine des milices de Pourrières ; Marraine Suzanne Chalier son épouse.

9°) **Catherine** naissance 10/09/1704 à Usseaux; morte ?; Parrain Jean Martin; Marraine Suzanne Papon son épouse ; époux Pierre Bourcet (Usseaux le 24 février 1727).

10°) **Joseph** naissance 07/12/1706 à Usseaux; mort 20/12/1706 à Usseaux ; Parrain Joseph Samuel notaire à Usseaux ; Marraine Catherine Gentoux son épouse.

11°) **Suzanne(2)** naissance 28/05/1708 à Usseaux; morte probablement en bas âge; Parrain Pierre Bourcet son frère; Marraine Marie-Madeleine Bourcet sa soeur.

12°) **Anne-Marie** naissance 01/11/1710 à Briançon; morte le 22/10/1799 à Grenoble (?); Parrain André Voiron; Marraine Marie Grand de Champrouët. époux Joseph Samuel (mariage à Usseaux).

13°) **Jean-Baptiste** naissance 25/06/1713 à Usseaux; mort 10/08/1771 à Corté; Parrain ?; Marraine ?; épouse Marguerite Victoire de Lovat décédée à Grenoble le 24/03/1789.

*Psaume 68 dit des batailles (Musique Clément MAROT, Genève à partir de 1531, sur une commande de Calvin)*

1

Que Dieu se montre seulement,  
Et l'on verra dans un moment  
Abandonner la place;  
Le camp des ennemis épars,  
Épouvanté de toutes parts,  
Fuir devant sa face.  
On verra tout ce camp s'enfuir  
Comme l'on voit s'évanouir  
Une épaisse fumée.  
Comme la cire fond au feu,  
Ainsi des méchants devant Dieu  
La force est consumée.

2

Réjouissez-vous devant lui!  
Il est des orphelins l'appui,  
Le défenseur, le père;  
Il est des veuves le recours  
Et de son peuple, tous les jours,  
Il entend la prière.  
Ce Dieu puissant, par sa bonté,  
Ramène la prospérité,  
La paix et l'allégresse;  
Du captif il brise les fers  
Du juste, dans tout l'univers,  
Son oeil voit la détresse.

3

Ô Dieu ! ceux qui t'ont résisté  
Viendront avec humilité  
Au palais de ta gloire.  
Béni sois-tu, Dieu tout-puissant,  
Qui des hauts cieux nous exauçant,  
Nous donnes la victoire!  
L'Éternel est notre recours,  
Et nous avons par son secours  
Trouvé la délivrance.  
Il est le Dieu bon, le Dieu fort;  
Il est en face de la mort,  
Notre seule espérance.

#### 4

Louez ce Dieu si glorieux  
Qui voit sous ses pieds les hauts cieux  
Qu'il a formés lui-même,  
Et de qui la puissante voix  
Fait trembler et peuples et rois  
Par sa force suprême.  
Soumettez-vous à l'Éternel;  
Reconnaissez qu'en Israël  
Sa gloire est établie,  
Comme on voit luire dans les airs,  
Parmi la foudre et les éclairs,  
Sa puissance infinie.

## Références historiques

### *Maison de France*

#### **Louis XIV de 1643 à 1715 (72 ans)**

dont régence 1643-1661 (18 ans) et règne 1661-1715 (54 ans)

Un état en guerre (32 ans/54 ans) :

De 1667 à 1668 la guerre de dévolution

De 1672 à 1678 la guerre de Hollande

De 1683 à 1684 la guerre des réunions

De 1688 à 1697 la guerre de la ligue d'Augsbourg ou de neuf ans

*(France et empire Ottoman contre Provinces Unies, Angleterre, Autriche et Saint-Empire, Duché de Savoie, Espagne, Suède et Portugal)*

De 1701 à 1713 la guerre de succession d'Espagne *(France, Espagne et Bavière contre Autriche Angleterre, Provinces Unies, Prusse et Duché de Savoie)*

De grandes conquêtes : Haute-Alsace, Metz, Toul, Verdun, le Roussillon, l'Artois, la Flandre française, Cambrai, la Franche-Comté, la Sarre, le Hainaut, la Basse-Alsace

#### **Louis XV de 1715 à 1774 (59 ans)**

dont régence 1715-1723 (8 ans) et règne 1723-1774 (51 ans)

Principaux acteurs :

Le duc d'Orléans 1715-1723 pendant la régence.

Le duc de Bourbon 1723-1726

Le cardinal de Fleury 1726-1743

Un manque de chef de gouvernement de 1743 à 1758 mais la famille de Paulmy d'Argenson (Marc-Pierre et Antoine-René) joua un rôle important aux ministères d'Etat des affaires étrangères et à celui de la guerre.

Le duc de Choiseul de 1758 à 1771

Le duc de l'Aiguillon de 1771 à 1774.

Des guerres (21 ans/59 ans) :

En 1719 la guerre de la quadruple alliance contre l'Espagne *(France, Pays-Bas, Angleterre et Autriche contre Espagne)*

De 1733 à 1738 la guerre de succession de Pologne.

*(France contre Autriche)*

De 1740 à 1748 la guerre de succession d'Autriche.

*(France, Espagne et Prusse contre Autriche, Angleterre et Hollande)*

De 1756 à 1763 la guerre de Sept-ans

*(France et Autriche contre Angleterre et Prusse)*

De 1768 à 1769 expédition de Corse

*(France contre nationaux corses)*

Des conquêtes : le duché de Lorraine, le duché de Bar, la Corse.

Des pertes : la Nouvelle-France et la prépondérance aux Indes.

## **Louis XVI de 1774 à 1793 (18 ans)**

Principaux acteurs :

Ministère Turgot de 1774 à 1776

Ministère Necker de 1776 à 1783

Ministère Calonne de 1783 à 1787

Ministère Brienne de 1787 à 1788

Ministère Necker de 1788 à 1789 (rappel)

Assemblée nationale à partir de 1789.

### **Les guerres**

Pas de conflits en Europe

De 1775 à 1783 Guerre d'indépendance des Etats Unis

(*France, Espagne et «insurgents » contre Angleterre*)

Dans un premier temps Louis XVI fournit seulement des armes aux « *insurgents* » puis à partir de 1778, il leur apporte un appui militaire maritime et terrestre.

Parfois, les deux grandes puissances terrestres de l'époque, la France et l'Autriche, tentèrent de se rapprocher :

En 1770 Marie-Antoinette d'Autriche devient reine de France en épousant Louis XVI.

En 1810 Marie-Louise d'Autriche devient impératrice des Français en épousant Napoléon I°.

## ***Maison de Savoie***

### **Victor-Amédée II (1675-1730)**

Duc de Savoie (1675-1713)

Roi de Sicile (1713-1720)

Roi de Sardaigne (1720-1730)

### **Charles-Emmanuel III (1730-1773)**

Roi de Sardaigne

### **Victor-Amédée III (1773-1796)**

Roi de Sardaigne

Le royaume de Sardaigne se trouve coincé entre les deux grandes puissances terrestres du moment : la France et l'Autriche.

Pour exister ses souverains ont pratiqué une politique d'alliance alternée avec l'une ou avec l'autre. Mais ses propres Etats ont été souvent le champ de bataille des deux grands. Cela n'a rendu ses rapports sereins avec aucun des deux belligérants.

Il a eu également une politique fluctuante avec les protestants. Ils ont été admis, voire sollicités, quand le besoin militaire l'exigeait.

## *Le champ de bataille du nord de l'Italie*

Cette zone est placée idéalement pour servir de champ de bataille aux conflits opposant les Français aux Autrichiens.

La présence de possessions espagnoles (duché de Parme etc.) a compliqué les affrontements en introduisant un troisième intervenant.

La présence d'Etats locaux faisait de cette plaine du Pô une peau de léopard. La république de Venise tenait à son indépendance. Elle privilégiait le commerce, et n'admettait pas le transit des troupes étrangères sur son territoire. Vérone faisait partie de cette république.

Il est bordé à l'est et au nord par les Alpes, au sud par les Apennins et à l'est par la mer adriatique.

Le fleuve le Pô et la rivière principale l'Oglio ne se franchissent pas aisément. Ils procurent une protection en s'appuyant sur leur cours et en défendant leur franchissement.

Des rivières secondaires constituent également des barrières naturelles mais de moindre intérêt.

Par contre elles permettent de déboucher sur la plaine du Pô

D'est en ouest :

### A partir de la France

La Stura, La Dora de Suse, La Dora de Bardonechia, La Dora baltée par le val d'Aost.

### A partir de la Suisse

Le Tessin (Ticino), L'Adda qui traverse le lac de Côme, L'Oglio qui traverse le lac d'Iseo.

### A partir de l'Autriche

Le Mincio qui est l'exutoire du lac des Gardes, L'Adige qui passe à Vérone, La Piava la plus à l'ouest

En conclusion, c'est «*un terrain de jeu* » idéal pour la France et l'Autriche. Les populations locales appréciaient beaucoup moins.

## ***L'hérésie vaudoise (1170-1532) puis a partir de 1532 le protestantisme***

Devise : *Lux lucet in tenebris* ; Symbole : *Une bougie éclairée entourée de sept étoiles* (voir page de garde P 1)

Le nom est issu de son fondateur Pierre Vaudès ou Valdo.

Initialement il porte le nom des « *pauvres de Lyon* »

Ils sont appelés : « *pauvres de Lyon* », « *vaudois* » « *barbets* » « *protestants* »

Ils lisent la Bible dans leur langue courante ; ce Livre est leur référence unique ; leur clergé pratique la pauvreté ; ils croient à la responsabilité individuelle par opposition à la prédestination des Calvinistes. Ils ne mélangent pas la religion et le temporel.

Le mouvement s'étend dans les Alpes, dans le Luberon et jusqu'en Bohême.

Le mouvement se maintient dans les vallées alpines, de Suse à la Ligurie, grâce à une pratique discrète de leur foi.



Expansion vaudoise en Europe

En 1732 au synode de Chanforan, ils se fondent dans le mouvement plus général du protestantisme.

En France, par la révocation en 1685 de l'édit de Nantes (de 1598) la cohabitation, plus ou moins facile, entre catholiques et protestants, est rompue. Cela entraîne l'exil de 200'000 à 300'000 protestants.

Les Vaudois émigrent en Suisse. Puis souvent ils s'établissent dans les Etats du sud de l'Allemagne.

En 1689, la « glorieuse rentrée » conduite par le pasteur Henri Arnaud ramène la troupe en armes des Vaudois (environ 900 personnes) dans les vallées « *Valdeses* »

En 1690, le retournement en leur faveur du duc de Savoie Victor-Amédée II, va leur procurer un répit pour pratiquer leur religion dans ses Etats.

## ***Cadastre sarde et mappes savoyardes***

### Encadrement :

Intendant : Dom Louis Lovère

Quartier-maître-général de la mensuration de Savoie : Jean Pierre Audibert

Délégués de l'intendant chargés du visa : les Sieurs Cresto; La Coste; Poulliot

### Géomètres ayant travaillé en 1729 et 1730 dans la Maurienne (total 104):

Agudia François (P : Aussois) ; Alberty ou Albert Jean Jacques (P : Saint Alban) ; Alloys François (P : Aussois et Hermillon) ; Anoisset Estienne (P : Bessan) ; Annone Michel (P : Jarrier) ; Anze Laurent François Antoine (P : Modane) ; Arrezonico Charles Mathieu (P : Aiguebelle)

Bellet Noël (P : Villarembert et Fontcouverte) ; Berge Jean Baptiste (P : Saint Jean d'Arves) ; Bernard Paul Antoine (P : Saint André) ; Bertassoly Pierre Antoine (P : Bonvillaret) ; Bertassoly Sabien Sebastien (P : Bonvillaret) ; Bertarzolle Fabien Sébastien (P : Lans-Le-Villard) ; Biuighi ou Buscagli Jacques Antoine (P : Villargondran et Saint Rémi) ; Bonjean Jean Marie (P : Saint Jean de Maurienne et Saint Jean d'Arves) ; Bonjanin Pierre Joseph (P : Montgellafer) ; Bonnaud Jean Jacques (P : Bessan) ; Bope Charles Marie (P : Saint Jean d'Arves) ; Borrone Dominique Antoine (P : Saint Alban) ; Botta Jean Baptiste (P : Lans-Le-Bourg) ; Botta Michel Antoine (P : Lans-Le-Bourg) ; Bouzanin Pierre (P : Saint Michel de Maurienne) ; Bruno Charles Bernard (P : Montgilbert)

Cane Jean Baptiste (P : Montaimont) ; Canne ou Canze Louis (P : Saint Colomban) ; Carollo Jean André (P : Montpascal) ; Carreto Charles Antoine (P : Saint Alban) ; Casarini André (P Saint Pancrace) ; Cascarese Jean (P : Mongellaferre) ; Castariges (ou Castarese ?) Jean (P : Bessan et Le Chatel) ; Chenette Charles Joseph (P : Epiere) ; Cheze Jean Baptiste (P : Saint Julien Mont Denis) ; Cinro Louis (P : Saint Georges) ; Clares Jean Baptiste (P : Bessan) ; Conate Charles Antoine (P : Montsapey) ; Coutelet Joseph (P : Saint Michel de Maurienne et Thyl) ; Crespy François (P : Saint Martin) ; Crespy Jean Antoine (P : Albiez-Le-Jeune et Notre Dame du Cruet) ; Crespy Marin Joseph (P : Albiez-Le-Jeune)

Dauphinois Antoine (P : Argentine) ; Delhorme ou Delormes Gabriel Pierre (P : Villarembert et Montaimont et Saint Avre) ; Deruere Barthélémy (P : Bramans) ; Dexhoret Antoine (P: Albiez-Le-Vieux) ; Durieu Antoine (P : Lans-Le-Bourg ?)

**Firole** Dominique (P : Randens) ; **Fruglianno** Charles (P : Bessan)

**Gallo** Joseph (P: Albiez-Le-Vieux) ; **Galmberty** Antoine (P : Saint Coloman) ; **Gouttoz** François Antoine (P : Saint Jean de Maurienne)

**Jelbio** Jean Baptiste (P : Albiez-Le-Jeune)

**Lorio** Jean Pierre (P : Saint Jean de Maurienne) ; **Luffo** ou **Lusco** Bernardin (P : Bessan et Montgellaferre)

**Manelly** Charles François (P : Montricher) ; **Marigilliand** Joseph (P : Lans-Le-Bourg) ; **Massar** (ou **Massaz** ?) François Antoine (P : Montvernier et Montpascal) ; **Mazone** (ou **Marone** ?) Joseph (P: Albiez-Le-Vieux et Montrond) ; **Merloz** Jean Baptiste (P : Lans-Le-Villard) ; **Michaud** Pierre (P : Villarordin) ; **Milliard** Joseph (P : La Chapelle) ; **Monetti** Charles François (P : Valloire) ; **Monticoni** Jacques François (P : Sainte Marie) ; **Mulso** (ou **Mus** ?) Jean Baptiste (P : Saint Jean de Maurienne et Albane)

**Navey** Maurice (p : Sollières) ; **Noli** ou **Nolly** Jean Baptiste (P : Montgilbert et Saint Rémi)

**Perreti** Jean Estienne (P : saint Alban et Saint Pierre de Belleville) ; **Perroti** Dominique François (P : Saint georges et Saint Coloman) ; **Pezzano** xxx (P : Montaimont) ; **Phillipe** César (P : Bessan) ; **Pinte** Bernardin (P : Saint Martin de la Porte) ; **Pistonet** François (P : Saint Julien Mont Denis) ; **Poncet** Nicolas (P : Saint Martin de la Porte) ; **Ponti** Jean (P : Orelle) ; **Pouttert** Joseph (P : Saint Michel de Maurienne) ; **Prina** Charles (P : Lans-Le-Bourg)

**Raffagnoti** Jean Baptiste (P : La Chapelle) ; **Ravissoly** Michel Antoine (P : Lans-Le-Bourg) ; **Rerer** Octave (p : Sollières) ; **Rignon** Laurent (ou **Rigeon** Antoine Daniel Laurent) (P : Fourneaux et Modane) ; **Riva** Hyacinthe (P : Jarrier) ; **Rivol** Benoit (P : Saint Jean de Maurienne et Albane) ; **Romazet** Laurent (P : Saint Jean d'Arves) ; **Rorina** Antoine Marius (P : Avrieux) ; **Rousel** Antoine (P : Orelle) ; **Roznedy** François (P : Valloire) ; **Rusca** Laurent (P : Fontcouverte) ; **Rusconi** Antoine Maurice (P : Saint Pierre de Belleville) ; **Rusconi** ou **Busconi** ? Joseph (P : La Chambre et Mongellaferre)

**Sabes** Jacques (P : Albiez-Le-Jeune) ; **Scheraz** Jacques (P : Saint Coloman) ; **Sezinoz** Antoine Marie (P : Saint Jean de Maurienne) ; **Signaire** André (P : Villarordin) ; **Sillat** Joseph (P : Saint André) ; **Solera** Philibert (P : Saint Leger) ; **Souberat** Philibert (P : Bessan) ; **Soudan** Benoit Albert (P : Fontcouverte) ; **Soulier** Joseph (P : Freney)

**Tempo** Pierre (P: Albiez-Le-Vieux) ; **Tiserand** Jean Pierre (P : Aiton et Argentine)

Valperga Jean Baptiste (P : Albiez-Le-Jeune et Saint Etienne) ; Varaud  
Jacques (P : Saint Julien Mont Denis) ; Varesio François (P :  
Pontamafrey) ; Versum Bernard (P : Saint Martin d'Arc)

Zelbio Jean Baptiste (P : Villargondran)